

Edition
2026



L'AGRICULTURE BIO DANS L'UNION EUROPEENNE



Les carnets internationaux de l'Agence BIO
Edition 2026





Sommaire

INTRODUCTION	4
REGLEMENTATION BIO ET ACCORDS D'EQUIVALENCE	6
REGLEMENTATION BIO REVISEE EN 2022	6
ARRET DU 4 OCTOBRE DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE	7
SIMPLIFICATION DE LA REGLEMENTATION BIO EN 2025	7
VIN DESALCOOLISE BIO	8
LES ACCORDS D'EQUIVALENCE	8
LE DEVELOPPEMENT ET LES CARACTERISTIQUES DE LA PRODUCTION AGRICOLE BIOLOGIQUE	9
LA CROISSANCE S'EST GLOBALEMENT POURSUIVIE EN 2024	9
EVOLUTIONS DES SURFACES DANS LES DIX PREMIERS PAYS AU COURS DES VINGT DERNIERES ANNEES	13
DES SPECIFICITES REGIONALES MARQUEES AU SEIN DE CHAQUE PAYS	15
LES AUTRES OPERATEURS DU SECTEUR BIO	18
UN NIVEAU DE DEVELOPPEMENT DE LA PREPARATION DE PRODUITS BIO HETEROGENE	18
LES IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS DE PRODUITS BIO	18
LES CARACTERISTIQUES ET EVOLUTIONS DU MARCHÉ DES PRODUITS BIO	19
LE MARCHÉ BIO DE L'UE CONTINUE DE PROGRESSER	19
DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION PLUS OU MOINS DIVERSIFIES ET STRUCTURES	22
FOCUS SUR LES 10 PRINCIPAUX MARCHES BIO DE L'UNION EUROPEENNE	23
LE MARCHÉ BIO DANS LES AUTRES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE	41
FOCUS SUR LES PRODUITS BIO EN RESTAURATION HORS DOMICILE	56
CONCLUSIONS SUR LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIO	88
LES FLUX DES PRODUITS BIO	91
LES GRANDES CARACTERISTIQUES	91
LES IMPORTATIONS DE PRODUITS BIO	91
LES EXPORTATIONS BIO	131
FOCUS SUR LES PRODUCTIONS VEGETALES BIO DANS L'UNION EUROPEENNE	141
LES GRANDES CULTURES : PLUS DE 3,3 MILLIONS HA EN BIO EN 2024	141
LA BETTERAVE SUCRIERE BIO : ESSENTIELLEMENT CULTIVEE EN ALLEMAGNE	145
LES LEGUMES FRAIS : UNE PRODUCTION BIO VARIEE	146
LES FRUITS BIO : L'ESPAGNE ET L'ITALIE EN TETE	147
LE MARCHÉ DES FRUITS ET LEGUMES BIO : DES PRODUITS TRES POPULAIRES	152
LA VITICULTURE : L'ESPAGNE EN TETE EN 2024	155
LES PLANTES A PARFUM, AROMATIQUES ET MEDICINALES : ENVIRON 104 MILLIERS HA EN BIO DANS L'UE EN 2024	160
FOCUS SUR L'ELEVAGE BIO DANS L'UNION EUROPEENNE	162
LE LAIT DE VACHE BIO : PLUS DE 5,5 MILLIONS DE TONNES PRODUITES EN 2024	162
LES CAPRINS BIO : LA GRECE EN TETE POUR LE CHEPTEL	167
LE LAIT DE BREBIS BIO : ESSENTIELLEMENT PRODUIT EN GRECE	168
LE MARCHÉ DES PRODUITS BIO INFANTILES : DES PRODUITS PLEBISCITES DANS DE NOMBREUX PAYS	169
LES VIANDES BOVINES, OVINES ET PORCINES BIO : UNE PART ENCORE TRES MODESTE DU CHEPTEL PORCIN CERTIFIE BIO	169
LES POULETS DE CHAIR BIO : LA FRANCE EN TETE	172
LES ŒUFS : PLUS DE 6,9 MILLIARDS D'ŒUFS BIO PONDUS DANS L'UE EN 2024	173
LE MIEL BIO : LA BULGARIE EN TETE	175
L'AQUACULTURE BIO : LES MOULES ET LE SAUMON SONT LES PRINCIPALES PRODUCTIONS	176
VOLONTES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR BIO ET POLITIQUES PUBLIQUES	178



LE PACTE VERT ET LA STRATEGIE DE LA FERME A LA TABLE	178
LE PLAN D'ACTION BIO DE L'UNION EUROPEENNE	178
LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET LES PLANS STRATEGIQUES NATIONAUX	180
PRINCIPAUX ORGANISMES NATIONAUX ET REGIONAUX ŒUVRANT POUR LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR BIO	191
LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT NATIONAUX ET REGIONAUX	209
LA PROMOTION DES PRODUITS BIO	224
LES ACTIONS AUPRES DES SCOLAIRES	230
LE SOUTIEN A LA RECHERCHE	231
LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES	249
LES PORTE-OUVERTES, LES JOURNEES TECHNIQUES ET LES FERMES DE DEMONSTRATION BIO	251
LES FORMATIONS A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	251
LE CONSEIL ET LE SOUTIEN AU CONSEIL	254
L'AIDE A LA CERTIFICATION DES OPERATEURS BIO	255
LE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS BIO VIA LA FISCALITE	255
LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS	255
LA GEOLOCALISATION DES OPERATEURS BIO	256
LE SUIVI DE LA PRODUCTION ET DU MARCHÉ BIO	256
LES BAROMETRES BIO	257
LA PROTECTION DES ESPACES PUBLICS ET DES ZONES SENSIBLES	257
LE SOUTIEN A L'INTRODUCTION DE PRODUITS BIO EN RESTAURATION COLLECTIVE	258
LES BIODISTRICTS ET LES BIO REGIONS	258
LES VILLES BIO	260
LES LOGOS BIO NATIONAUX ET REGIONAUX	261
LES PRINCIPAUX SALONS ET FESTIVALS BIO	262
LES AUTRES ACTIONS	263
IFOAM ORGANICS EUROPE	264
CONCLUSION SUR LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DANS L'UNION EUROPEENNE	265
ANALYSE SWOT DU SECTEUR BIO DANS L'UE	266
CONCLUSION	270
LEXIQUE	272
SOURCES	278
CRÉDIT PHOTOS	281



Introduction

■ A travers cette nouvelle édition du Carnet sur l'agriculture biologique dans l'Union européenne, l'Agence BIO poursuit sa mission de valorisation et de diffusion des connaissances sur le secteur biologique.

■ Cette publication constitue un état des lieux du secteur biologique dans l'Union européenne, couvrant l'ensemble de ses dimensions : cadre réglementaire, politiques de développement, production, marchés, ainsi que échanges commerciaux.

Elle propose une approche comparative et documentée des dynamiques à l'œuvre dans les Etats membres, afin d'alimenter la réflexion collective et d'inspirer aussi bien les décideurs publics que les acteurs de terrain.

■ Dans un contexte marqué par l'urgence climatique, l'érosion accélérée de la biodiversité et les interrogations croissantes sur la durabilité de nos systèmes alimentaires, l'agriculture biologique s'impose comme un sujet central. Elle constitue un levier stratégique au service de la transition écologique et de la résilience des territoires.

■ Les constats sont clairs : changement climatique, dégradation des sols¹, raréfaction de l'eau, pollution de l'air et recul de la biodiversité² fragilisent profondément l'agriculture européenne et la sécurité alimentaire. De nombreuses institutions, telles que le Joint Research Centre, l'Agence européenne pour l'environnement (EEA) ou la Cour des comptes européenne, soulignent d'ailleurs l'écart persistant entre les ambitions du Pacte vert et les trajectoires actuelles.

Dans ce contexte, l'agriculture biologique apparaît comme une réponse structurante.



Les données disponibles montrent qu'elle contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, au stockage du carbone dans les sols, à la préservation des ressources naturelles et à la qualité de l'eau, tout en renforçant le bien-être animal. Elle participe également au dynamisme des territoires ruraux, à la création d'emplois et au renouvellement des générations agricoles³.

À la croisée des enjeux environnementaux, économiques et

sociaux, elle constitue donc un pilier essentiel de la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus résilients, durables et équitables.

1- Le rapport *Europe's environment — State and Outlook 2025* publié par l'EEA et la Commission européenne, met notamment en évidence l'ampleur de la dégradation des sols dans l'UE et dans des pays partenaires.

2- En 2024, un rapport du WWF a alerté sur le déclin catastrophique de la biodiversité en cinquante ans et a exhorté les gouvernements à prendre la mesure de l'urgence.

3- D'après Eurostat, la proportion d'agriculteurs de moins de 40 ans est plus élevée dans l'agriculture biologique (20,7 %) que dans l'ensemble des fermes (11,9 %), ce qui suggère un rôle important de l'agriculture biologique dans le renouvellement des générations.



- Les bénéfices de l'agriculture biologique sont largement reconnus par les citoyens européens. Selon un sondage du CBI de 2025¹, 81 % des Européens estiment que les produits issus de l'agriculture biologique reposent sur de meilleures pratiques environnementales, respectent des règles spécifiques en matière de pesticides, d'engrais et d'antibiotiques, et présentent une qualité supérieure à celle des autres produits alimentaires. La protection de l'environnement occupe ainsi une place importante dans les choix d'achat alimentaires des consommateurs.
- Par ailleurs, d'après un sondage Eurobaromètre publié le 26 juillet 2024, 33 % des répondants considèrent que l'Union européenne devrait agir en priorité dans le domaine de l'environnement et du changement climatique.

1- https://www.cbi.eu/market-information/natural-food-additives/which-trends-offer-opportunities?utm_source=chatgpt.com



Réglementation bio et accords d'équivalence

Réglementation bio révisée en 2022

- Au 1^{er} janvier 2022, une réglementation révisée sur l'agriculture biologique¹ est entrée en application afin d'encourager le développement de l'agriculture biologique en harmonisant les pratiques européennes et en renforçant les garanties données aux consommateurs.
- Les changements de la réglementation ont concerné la production, les contrôles et les importations. S'agissant de la production, de nouveaux produits doivent pouvoir être certifiés bio : le coton, la laine, le cuir et le sel. L'utilisation de matériel de reproduction végétale hétérogène devrait être autorisée, elle reste à définir. Les aliments contenant des nanoparticules ne peuvent pas être certifiés bio. Les dérogations permettant l'utilisation de matériel biologique de reproduction des végétaux et l'utilisation d'animaux conventionnels prendront fin le 31 décembre 2036².
- Pour les contrôles, les opérateurs vendant des produits pré-emballés sont exemptés de certification et de notification pour la distribution, sous conditions³. Les opérateurs vendant de petites quantités de produits bio non emballés directement aux consommateurs peuvent être exemptés de contrôle. Tous les opérateurs bio sont contrôlés au moins une fois par an sur le terrain. La certification de groupe de producteurs est reconnue. Elle est notamment utilisée en Italie.
- Concernant les importations, le principe d'équivalence doit être remplacé par la conformité. Les produits importés dans l'Union européenne devront être conformes à la réglementation européenne. Des cahiers des charges équivalents ne seront reconnus que dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux ou d'autres accords existants. Une période de transition est prévue entre les deux systèmes. L'Union européenne se donne cinq ans pour négocier de tels accords avec ses partenaires. La Commission européenne aura la possibilité d'octroyer des autorisations spécifiques pour l'utilisation de produits et de substances dans les pays tiers et les régions ultrapériphériques de l'Union européenne, en tenant compte des différences d'équilibres écologiques dans les productions, des conditions climatiques particulières, des traditions et des conditions locales. Ces autorisations spécifiques pourront être accordées pour une période renouvelable de deux ans.

1- Règlement (UE) 2018/848

2- Une clause de revoyure à partir du 1^{er} janvier 2028 permet à la Commission européenne d'adopter des actes délégués sur les mesures encadrant la possibilité ou non d'un recours aux semences non biologiques, ceci en fonction de leur disponibilité sur le marché.

3- <https://www.inao.gouv.fr/sites/default/files/2024-09/Note-GL-2022-Distribution.pdf>



Arrêt du 4 octobre de la Cour de justice de l'Union européenne

- Suite à l’Affaire Herbaria Kräuterparadies GmbH contre le Land de Bavière, dans un arrêt du 4 octobre 2024, la Cour de justice de l’UE (CJUE) a conclu qu’un produit bio importé dans l’UE ne peut porter le logo bio européen que s’il respecte toutes les exigences de l’UE, et pas seulement des règles équivalentes à celles prévues par le droit européen.
- Cette décision a nécessité une réouverture du règlement de base de l’agriculture biologique.
- La Cour a estimé que le logo de production bio d’un pays tiers peut être utilisé dans l’Union européenne pour de tels produits importés, même lorsqu’il contient des termes qui font référence à la production biologique. En effet, un tel logo n’est pas susceptible de donner l’impression que les produits importés concernés sont conformes à l’ensemble des règles de production et de contrôle de l’Union européenne.

Simplification de la réglementation bio en 2025

- En décembre 2025, la Commission européenne a publié une Proposition¹ de Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2018/848 en ce qui concerne certaines règles de production, d’étiquetage et de certification et certaines règles relatives aux échanges avec les pays tiers.
- Les enjeux principaux sont de maintenir des standards élevés du bio européen, garantir une information claire des consommateurs, préserver la compétitivité des producteurs européens et sécuriser les échanges avec les pays tiers, tout en réduisant les charges administratives inutiles.
- Les principales modifications de cette proposition portent sur :
 - ▶ l’autorisation générale d’utiliser des produits de nettoyage et de désinfection disponibles sur le marché,
 - ▶ l’adaptation des règles d’étiquetage pour les produits importés de pays tiers reconnus équivalents,
 - ▶ la prolongation jusqu’en 2036² de la reconnaissance des pays tiers, afin d’éviter des ruptures commerciales et de laisser le temps de conclure des accords internationaux,
 - ▶ l’assouplissement des règles de certification pour les petits opérateurs,
 - ▶ la simplification des règles applicables aux groupes d’opérateurs,
 - ▶ l’adaptation de certaines règles de production animale (cailles, volailles³, traitements vétérinaires, accès à l’extérieur, surface maximale des bâtiments).

1- Elle est assortie d’une feuille de route : https://agriculture.ec.europa.eu/farming/organic-farming/organics-glance_en#documents

2- Au lieu de fin 2026, comme prévu initialement.

3- Il est proposé d’introduire une plus grande flexibilité dans les conditions d’accès aux espaces extérieurs, notamment en ce qui concerne la surface minimale par animal, la distance maximale entre les bâtiments et les parcours extérieurs et l’utilisation de parcours tournants ou temporaires.



- Cette proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil doit encore être examinée et adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne avant de pouvoir s'appliquer.

Vin désalcoolisé bio

- Un règlement délégué de l'Union européenne paru le 26 février 2025 autorise la désalcoolisation totale pour les vins bio, que ce soit avec une distillation sous vide ou de l'évaporation.

Les accords d'équivalence

- Les accords d'équivalences sont des dispositions qui éliminent le besoin de doubles certifications, réduisant ainsi les frais, les inspections et la paperasserie.
- L'Union européenne a signé des accords d'équivalence avec onze pays tiers.
- Comme indiqué précédemment, la Commission européenne souhaite que la reconnaissance des pays tiers soit prolongée jusqu'en 2036.
- Ensuite, les produits importés devront être conformes à la réglementation européenne. Des cahiers de charges équivalents ne seront reconnus que dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux ou d'autres accords existants.
- Des accords commerciaux ont déjà été conclus avec le Chili et la Suisse, et un accord mutuel a été conclu avec le Royaume-Uni, garantissant la continuité de l'accord existant. Une renégociation avec ces trois pays n'est donc pas nécessaire. Des négociations sont en cours avec d'autres pays tiers qui ont actuellement des accords d'équivalence biologique avec l'UE et devraient se poursuivre.
- La Commission européenne a officiellement inclus Saint-Marin parmi les Etats équivalents pour la certification biologique. Désormais, les produits bio de Saint-Marin peuvent donc être exportés librement vers l'UE et utiliser le logo bio européen.



Le développement et les caractéristiques de la production agricole biologique

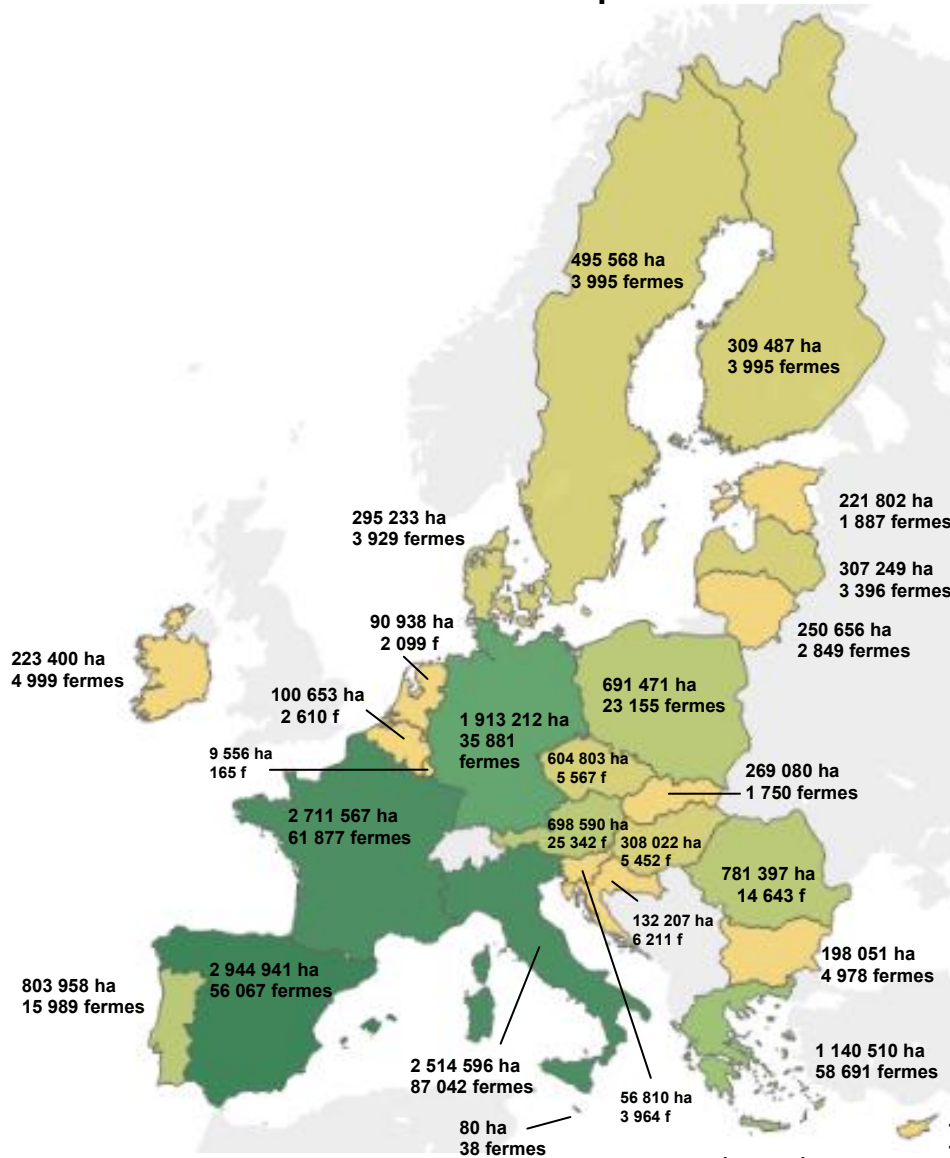
La croissance s'est globalement poursuivie en 2024

■ Les surfaces cultivées en bio dans l'UE sont restées quasiment stables en 2024 (+0,6 %), approchant 18,1 millions d'hectares. Les surfaces ont ainsi plus que triplé en vingt ans.

La bio représentait 11,1 % de la SAU européenne en 2024 (vs 10,9 % en 2023).

Fin 2024, plus de 438 milliers d'exploitations agricoles en bio étaient recensées dans l'UE, soit une hausse de 1,0 % par rapport à 2023 et plus qu'un triplement en vingt ans.

Superficies cultivées en bio et nombre d'exploitations bio dans l'UE en 2024¹



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

1- 2024 pour tous les pays sauf Grèce : 2023.



Superficies et nombre de fermes bio par pays dans l'UE en 2023 et 2024

Pays	Superficies en mode de production biologique (en ha)			Part de la SAU en bio		Nombre de fermes bio			Part des fermes en bio	
	2023	2024	Evol.	2023	2024	2023	2024	Evol.	2023	2024
Allemagne	1 888 999	1 913 212	1,3%	11,4%	11,5%	36 680	35 881	-2,2%	14,3%	14,1%
Autriche	701 161	698 590	-0,4%	27,3%	27,2%	24 450	25 342	3,6%	23,1%	23,0%
Belgique	102 359	100 653	-1,7%	7,5%	7,4%	2 639	2 610	-1,1%	nd	nd
Bulgarie	147 798	198 051	34,0%	2,9%	3,9%	4 438	4 978	12,2%	nd	nd
Chypre	10 470	10 994	5,0%	7,7%	8,1%	1 515	1 462	-3,5%	nd	nd
Croatie	119 873	132 207	10,3%	8,0%	8,8%	6 274	6 211	-1,0%	nd	nd
Danemark	303 563	295 233	-2,7%	11,4%	11,1%	3 960	3 929	-0,8%	11,7%	12,1%
Espagne	2 991 881	2 944 941	-1,6%	12,0%	12,3%	57 980	56 067	-3,3%	nd	nd
Estonie	225 256	221 802	-1,5%	22,9%	22,5%	1 968	1 887	-4,1%	nd	nd
Finlande	311 498	309 487	-0,6%	13,7%	13,6%	4 153	3 995	-3,8%	nd	10,0%
France	2 767 764	2 711 567	-2,0%	10,3%	10,2%	60 995	61 877	1,4%	16,0%	14,9%
Grèce	1 140 510	nd	nd	21,7%	nd	58 691	nd	nd	nd	nd
Hongrie	320 251	308 022	-3,8%	6,4%	6,2%	5 983	5 452	-8,9%	nd	nd
Irlande	179 992	223 400	24,1%	4,0%	5,0%	4 076	4 999	22,6%	nd	nd
Italie	2 456 019	2 514 596	2,4%	19,8%	20,2%	84 191	87 042	3,4%	7,4%	nd
Lettonie	297 111	307 249	3,4%	15,2%	15,6%	3 379	3 396	0,5%	nd	nd
Lituanie	256 286	250 656	-2,2%	8,5%	8,5%	2 596	2 849	9,7%	nd	nd
Luxembourg	8 737	9 556	9,4%	6,3%	7,2%	163	165	1,2%	nd	nd
Malte	66	80	21,2%	0,6%	0,8%	34	38	11,8%	nd	nd
Pays-Bas	87 924	90 938	3,4%	4,8%	5,4%	2 073	2 099	1,3%	nd	nd
Pologne	636 021	691 471	8,7%	4,4%	4,8%	22 354	23 155	3,6%	nd	nd
Portugal	860 878	803 958	-6,6%	21,7%	20,3%	16 028	15 989	-0,2%	nd	nd
République Tchèque	595 190	604 803	1,6%	16,9%	17,2%	5 347	5 567	4,1%	12,5%	nd
Roumanie	693 998	781 397	12,6%	5,1%	5,8%	13 413	14 643	9,2%	nd	nd
Slovaquie	261 060	269 080	3,1%	13,7%	14,1%	1 719	1 750	1,8%	nd	nd
Slovénie	54 603	56 810	4,0%	11,3%	11,7%	3 864	3 964	2,6%	6,0%	nd
Suède	549 941	495 568	-9,9%	18,3%	16,5%	4 878	3 995	-18,1%	nd	nd
Total UE	17 969 209	18 084 831	0,6%	10,9%	11,1%	433 841	438 033	1,0%	nd	nd

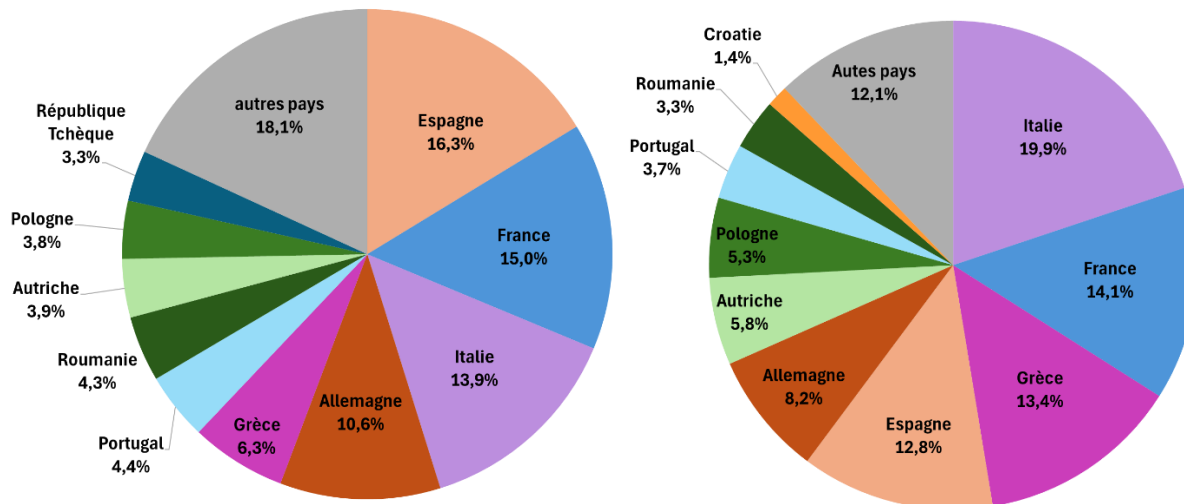
Sources : Agence BIO, Agriland, BIO AUSTRIA, Eurostat, FIBL/IFOAM, Jordbruksverket, ministères de l'Agriculture d'Allemagne, d'Espagne, des Pays-Bas, de Pologne et de la République Tchèque, Offices statistiques de Croatie, du Danemark, de Lettonie et de Slovénie, Pro Luomu, SINAB et StatBel.





■ En 2024, quatre pays, l'Espagne, la France, l'Italie et l'Allemagne, représentaient 56 % des surfaces cultivées en bio dans l'UE, tandis que l'Italie, la France, la Grèce et l'Espagne représentaient 60 % des fermes bio.

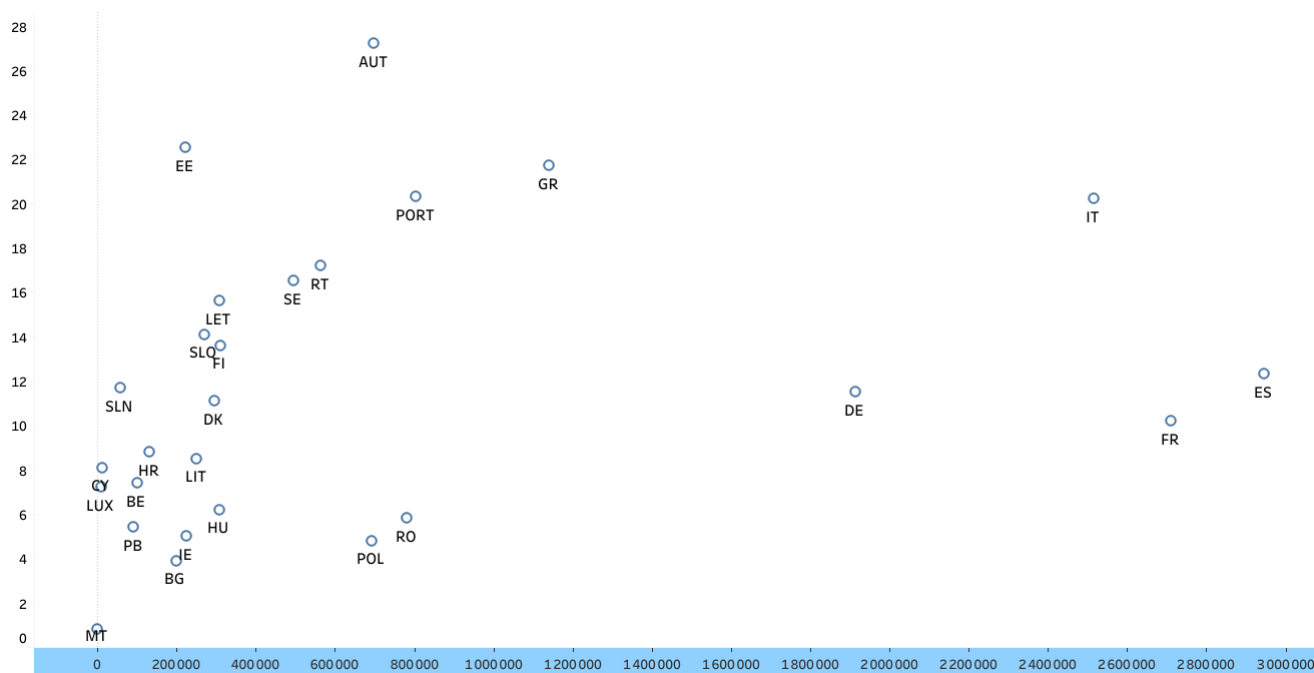
Répartition des superficies cultivées en bio et des exploitations bio de l'UE en 2024



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

■ En 2024, l'Espagne restait en première position pour ce qui concerne les surfaces agricoles cultivées en bio, avec 16,3 % des surfaces bio l'UE. En revanche, l'Espagne n'était qu'à la onzième place s'agissant de la part de son territoire agricole en bio.

Surfaces cultivées en bio (en ha) et part en bio dans le territoire agricole en 2024

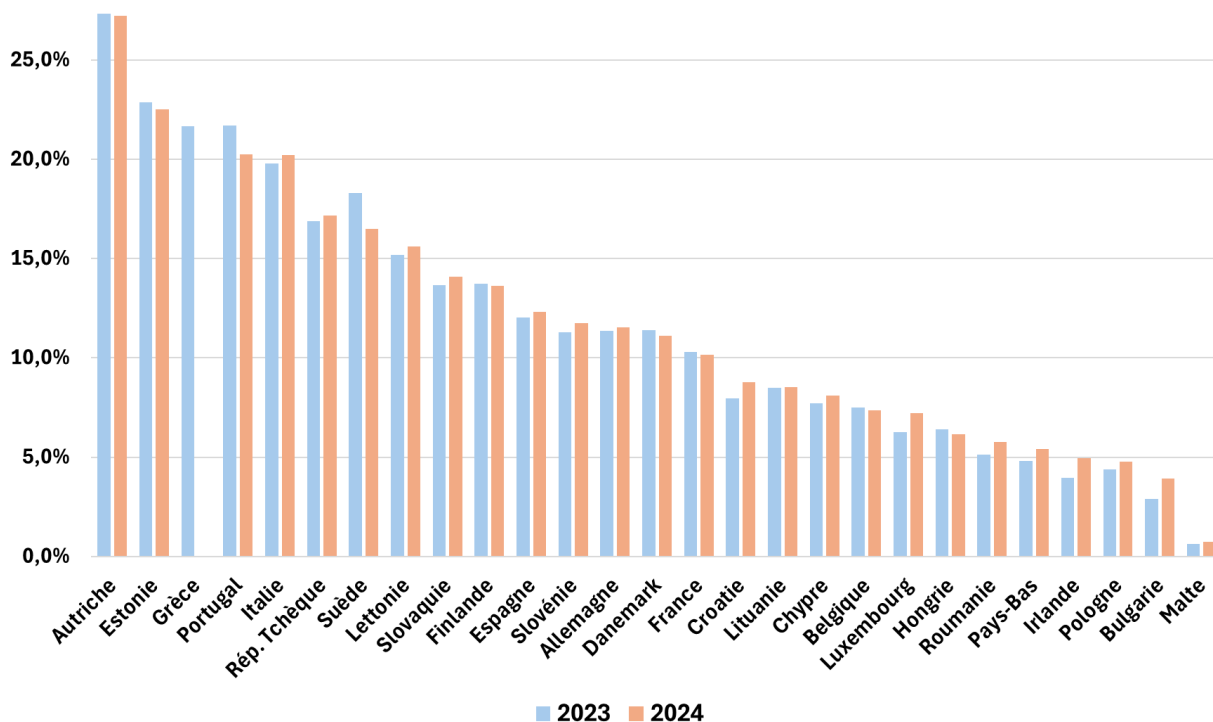


Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes



■ Cette part variait fortement d'un pays à l'autre. Avec 27,2 % de la SAU en 2024, l'Autriche restait le pays de l'Union européenne où la part de la surface certifiée bio et en conversion dans le territoire agricole national était la plus importante¹. En 2024, l'Autriche était suivie par l'Estonie (22,5 %), la Grèce (21,7 %), le Portugal (20,3 %) et l'Italie (20,2 %). En 2024, la part de la SAU en bio était supérieure à 10 % dans quinze pays².

Part des surfaces cultivées en bio (certifiées bio et en conversion) dans la SAU
30,0%



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes



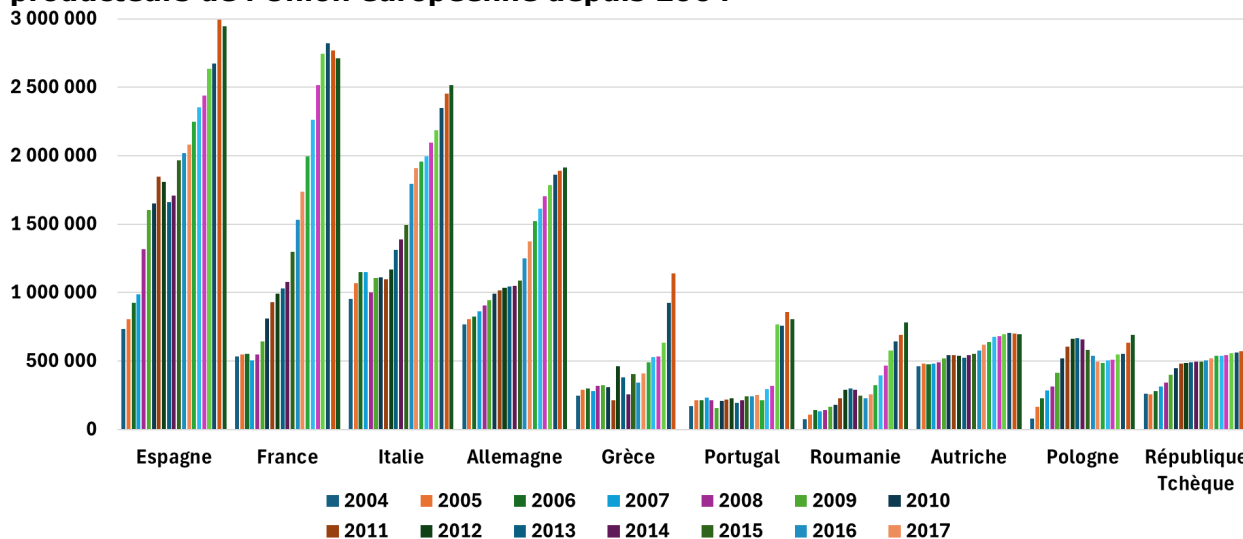
1- Elle a cependant reculé de 0,1 point par rapport à 2023.
2- La France arrivait en quinzième position en 2024.



Evolutions des surfaces dans les dix premiers pays au cours des vingt dernières années

■ Globalement, les surfaces cultivées en bio dans l'Union européenne ont plus que triplé entre 2004 et 2024. La situation a évolué plus ou moins vite et plus ou moins régulièrement selon les pays.

Evolution des surfaces certifiées bio et en conversion dans les 10 premiers pays producteurs de l'Union européenne depuis 2004



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

Espagne

■ Les surfaces bio ont quadruplé en en vingt ans, dépassant 2,9 millions ha en 2024. La croissance des surfaces est liée au développement des importations bio espagnoles.

■ Elles ont néanmoins reculé entre 2023 et 2024, après dix années de croissance continue. Les surfaces de fruits sont celles qui ont le plus reculé en 2024 par rapport à 2023.

France

■ En vingt ans, les surfaces cultivées en bio en France ont plus que quintuplé, dépassant 2,7 millions ha en 2024.

■ Après seize années de croissance continue, les surfaces françaises cultivées en bio ont baissé en 2023 et en 2024.

Italie

■ En vingt ans, elles ont plus que doublé pour atteindre plus de 2,5 millions ha en 2024.

■ Elles connaissent une croissance continue depuis treize ans.



Allemagne

- Les surfaces cultivées en bio en Allemagne ont plus que doublé en vingt ans, dépassant 1,9 million ha en 2024. En 2025, les surfaces ont progressé de 1,1 % par rapport à 2024.
- La croissance a été sans interruption pendant cette période. Elle a été particulièrement importante de 2016 à 2020.

Grèce

- Globalement, les surfaces cultivées en bio en Grèce ont été presque multipliées par cinq en vingt ans, dépassant 1,1 million ha en 2023.
- L'évolution des surfaces cultivées en bio a été très irrégulière jusqu'en 2016. Les surfaces sont en croissance en continu depuis 2017.

Portugal

- Les surfaces bio portugaises ont quasiment quintuplé en vingt ans, s'établissant à plus de 0,8 million ha en 2024.
- L'évolution des surfaces cultivées en bio a cependant été très irrégulière au cours de cette période.

Roumanie

- Les surfaces bio roumaines ont été quasiment multipliées par onze entre 2004 et 2024, approchant 0,8 million ha.
- Les surfaces cultivées en bio sont en croissance continue depuis 2017. Auparavant, leur évolution a été plus irrégulière.

Autriche

- En Autriche, les surfaces ont augmenté de 52 % en vingt ans, s'établissant à près de 0,7 million ha en 2024.
- Les surfaces ont connu une croissance assez irrégulière au cours de cette période, avec, cependant, une croissance continue de 2014 à 2022.

Pologne

- En Pologne, les surfaces cultivées en bio ont été plus que multipliées par 8 entre 2004 et 2024., approchant 0,7 million ha.
- L'évolution des surfaces cultivées en bio a été assez irrégulière. La croissance est néanmoins continue depuis 2019.



République Tchèque

- En République Tchèque, les surfaces cultivées en bio ont plus que doublé en vingt ans, dépassant 0,6 million ha en 2024.
- Elles connaissent une croissance ininterrompue depuis 2006.

Des spécificités régionales marquées au sein de chaque pays

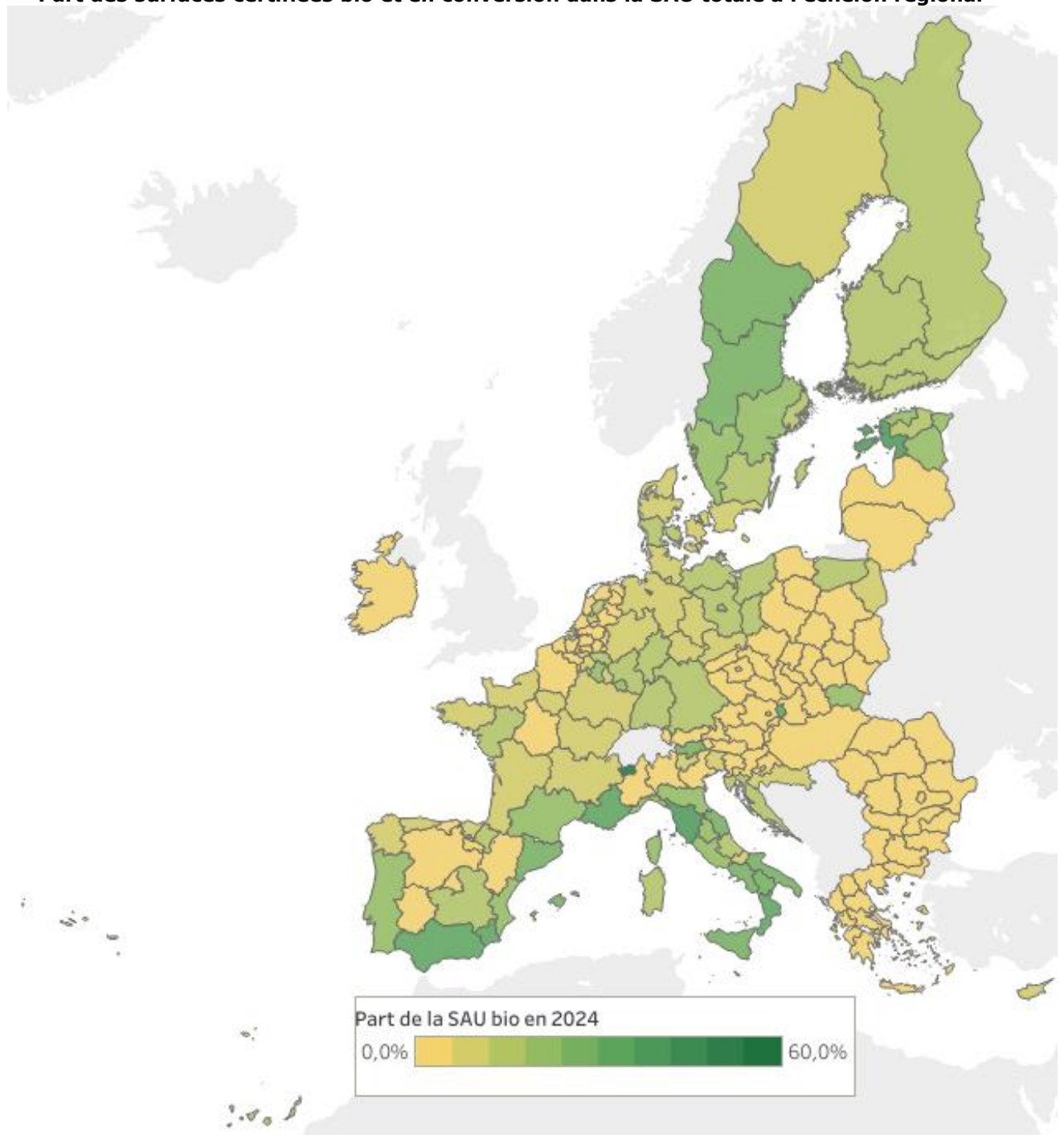
Principales régions en termes de surfaces bio dans les premiers pays

- En 2024, l'Andalousie restait la principale région bio d'Espagne avec 47 % des surfaces cultivées en bio au niveau national, contre environ 40 % en 2004.
- En 2024, 22 % des surfaces françaises cultivées en bio étaient localisés en Occitanie.
- La Sicile représentait 16 % des surfaces italiennes cultivées en bio en 2024. Les quatre premières régions, en ajoutant les Pouilles, la Toscane et l'Emilie-Romagne, représentaient 46 % des surfaces.
- La Bavière est la principale région bio allemande, elle a représenté 22 % des surfaces nationales cultivées en bio en 2024.
- La Macédoine centrale est la principale région grecque pour les surfaces bio. Elle représentait 16 % des surfaces nationales en 2022.
- Au Portugal, les deux principales régions, l'Alentejo et le Beira Interior représentaient 79 % des surfaces bio nationales en 2024.
- En Roumanie, Tulcea et Timis sont les comtés avec les surfaces cultivées en bio les plus élevées avec, chacune, près de 8 % des surfaces nationales en 2024.
- En Autriche, la Basse-Autriche représentait près du tiers des surfaces autrichiennes cultivées en bio en 2024.
- La Poméranie occidentale et la Warmie-Mazurie dominaient l'agriculture biologique en Pologne en 2024, représentant chacune environ 17 % des surfaces nationales.
- En République Tchèque, la Bohême du Sud est la région possédant les plus grandes surfaces cultivées en bio. Sa part était d'environ 16 % en 2022.



Principales régions pour les surfaces bio

Part des surfaces certifiées bio et en conversion dans la SAU totale à l'échelon régional



Source : Agence BIO d'après différentes sources européenne



■ La part des surfaces bio et en conversion dans l'Union européenne est spécialement développée dans certaines régions. En 2024, elle était :

▶ supérieure à 50 % dans le Val d'Aoste (59,2 %) en Italie et dans la région de Salzbourg en Autriche (56,9 %),

▶ entre 40 et 50 % dans l'Ouest de l'Estonie (Lääne-Eesti),

▶ entre 30 et 40 % dans deux régions autrichiennes : Burgenland et Vienne, dans la région de Brème (Allemagne), dans deux régions italiennes : Toscane et Calabre, dans le nord-ouest de la République Tchèque, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (France), dans deux régions espagnoles : Andalousie et Murcie et dans la région de Bratislava (Slovaquie),

▶ entre 25 et 30 % dans cinq régions italiennes : Sicile, Campanie, Marches, Basilicate et Bolzano/Tyrol du Sud, en Moravie-Silésie (République Tchèque), dans deux régions espagnoles : Baléares et Catalogne, dans deux régions suédoises : Centre-Nord et Norrland Central et dans trois régions d'Autriche : Basse-Autriche, Styrie et Carinthie,

▶ entre 20 et 25 % au Tyrol (Autriche), dans trois régions italiennes : Pouilles, Latium et Ligurie, dans trois régions estoniennes : Louna-Eesti, Kirde-Eesti et Pohja-Eesti, dans la Communauté de Valence (Espagne), dans la province belge du Luxembourg, dans deux régions tchèques : Sud-Ouest et Moravie Centrale, en Slovaquie orientale, dans deux régions allemandes : Sarre et Berlin, dans les Iles Åland (Finlande) et en Corse (France),

▶ entre 15 et 20 % dans deux régions d'Autriche : Voralberg et Haute-Autriche, dans quatre régions suédoises : Ouest, Centre-Est, Småland et îles et Stockholm, en Occitanie (France), dans quatre régions italiennes : Emilie-Romagne, Ombrie, Abruzzes et Sardaigne, dans le Portugal continental, dans deux régions grecques : Macédoine orientale et Egée du Nord, dans quatre régions d'Allemagne : Brandebourg, Hesse, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale et Bade-Wurtemberg, dans la province belge de Liège, aux Canaries (Espagne), dans deux régions finlandaises : Helsinki-Uusimaa et Finlande du Nord et Orientale, en Lettonie et en Croatie Adriatique,

▶ entre 10 et 15 % dans trois régions polonaises : Poméranie occidentale, Lubusz et Varmie-Mazurie, au Flevoland (Pays-Bas), au Nord-Est de la République Tchèque, dans quatre régions allemandes : Bavière, Rhénanie-Palatinat, Hambourg et Saxe, dans deux régions espagnoles : Navarre et Castille-La Manche, dans le Kesk-Eesti (Estonie), dans deux régions finlandaises : Finlande occidentale et Finlande du Sud, dans quatre régions françaises : Pays de la Loire, Guyane, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne, en Slovénie, dans quatre régions danoises : Danemark du Sud, Jutland Central, Jutland du Nord et Région-Capitale, dans deux régions grecques : Crète et Grèce occidentale, dans la province belge de Namur et en Molise (Italie),

■ En revanche, la part de la SAU cultivée en bio est inférieure à 1 % dans six régions de la Roumanie : Nord-Est, Centre, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest-Olténie et Bucarest – Ilfov, à Malte et dans la Voïvodie d'Opole (Pologne).



Les autres opérateurs du secteur bio

Un niveau de développement de la préparation de produits bio hétérogène

■ Plus de 71 200 préparateurs¹ bio ont été recensés dans l'UE en 2024, soit une baisse de 3,5 % par rapport à 2023, mais une hausse de 64 % par rapport à 2014.

■ Les trois principales catégories de produits bio transformés sont les fruits et légumes, les céréales et les produits laitiers.

■ En 2024, la France était à la première place avec 20 493 préparateurs, soit une progression de 1,6 % par rapport à 2023. Elle représentait à elle seule près de 29 % des préparateurs bio de l'Union européenne. L'Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui comptait le plus de préparateurs bio en 2024.

■ En 2024, le nombre de préparateurs bio a reculé de 12 % en Allemagne, s'établissant ainsi 19 692 (contre 22 382 en 2023).

En 2023, un quart des entreprises était localisé en Bavière, 17 % dans le Bade-Wurtemberg, 14 %, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.



■ En Italie, 9 568 préparateurs bio ont été recensés en 2024, soit 1,4 % de moins qu'en 2023. La transformation de produits bio a lieu essentiellement dans le sud du pays (Sicile, Pouilles et Calabre).

■ L'Espagne arrivait à la quatrième place en 2024, avec 6 174 préparateurs, soit +0,4 % par rapport à 2023. Les transformateurs bio espagnols sont principalement localisés en Andalousie, dans la Communauté valencienne et en Catalogne.

Les importateurs et exportateurs de produits bio

■ L'Union européenne dépassait 6 900 importateurs bio en 2024 (-4,5 % vs 2023). L'Allemagne représentait 26 % des importateurs bio de l'UE en 2023, loin devant la France (16 %), l'Italie (8 %) et l'Espagne (8%).

■ L'Union européenne comptait plus de 5 300 exportateurs bio en 2024. L'Allemagne représentait 29 % des exportateurs bio recensés dans l'UE en 2024 et l'Italie 20 %.

¹ Préparateurs exclusifs qui n'ont pas d'activité de production.



Les caractéristiques et évolutions du marché des produits bio

■ La pandémie de COVID-19 a largement accru l'importance de la santé dans le choix des aliments.

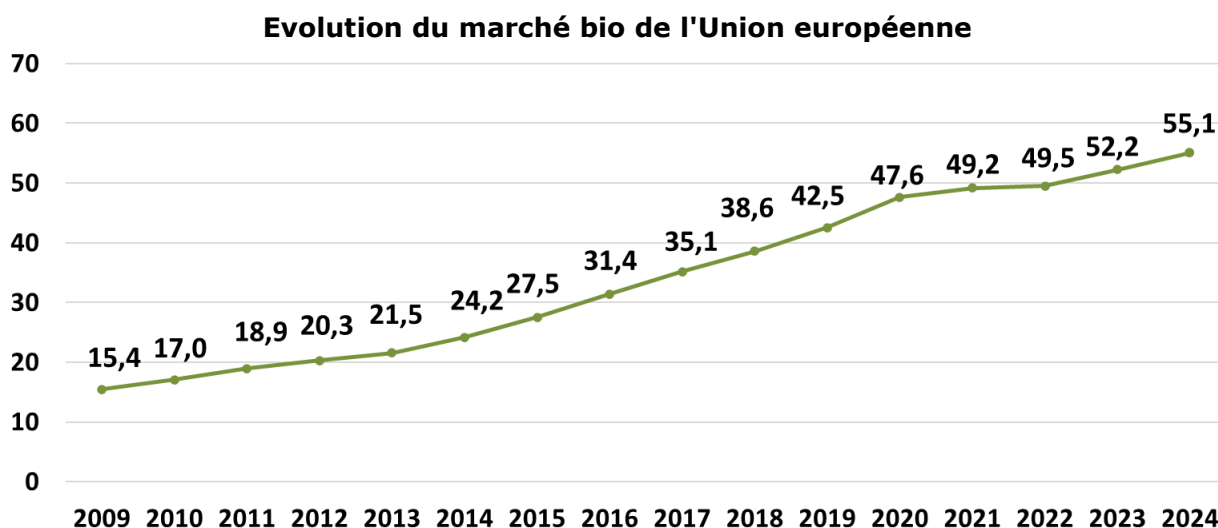
■ La guerre entre la Russie et l'Ukraine a eu un impact important sur les économies des Etats membres de l'UE qui ont dû faire face à des taux d'inflation très importants en 2022 et en 2023, avec des taux inédits depuis le passage à l'euro il y a plus de vingt ans. D'après la Banque Centrale Européenne, toute l'inflation ne s'explique cependant pas par des effets directs de la guerre. La hausse des bénéfices des entreprises a notamment joué un rôle important dans la croissance de l'inflation, surtout à partir du troisième trimestre 2022.

Les consommateurs de l'UE sont devenus plus sensibles aux prix et leur pouvoir d'achat s'est affaibli dans toute la zone. Cela a bien sûr eu un impact négatif sur les achats de produits bio qui ont connu des baisses en volume dans de nombreux pays. Il s'est produit un déplacement des ventes bio, en particulier vers les magasins hard discount et les MDD.

■ Actuellement, les ventes de produits bio sont reparties à la hausse dans la grande majorité des Etat Membres.

Le marché bio de l'UE continue de progresser.

■ La consommation de produits bio a été estimée à 55,1 milliards € pour 2024, soit une progression globale de 5,5 % par rapport à 2023. Elle a été multipliée par 2,3 en dix ans.

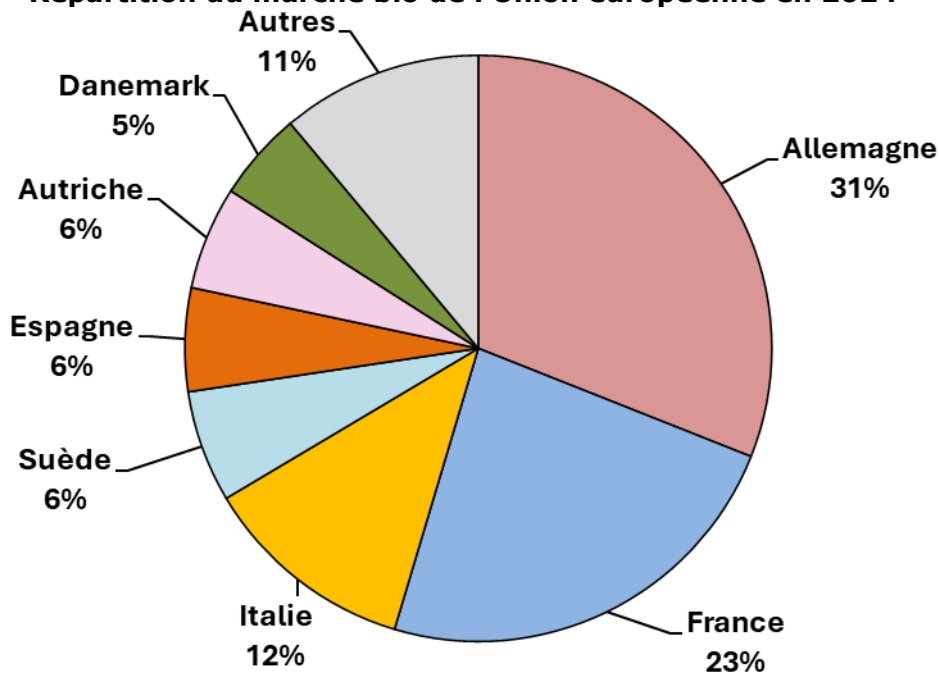


Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

■ En 2024, 55 % des produits bio (en valeur) étaient consommés dans deux pays : l'Allemagne et la France.

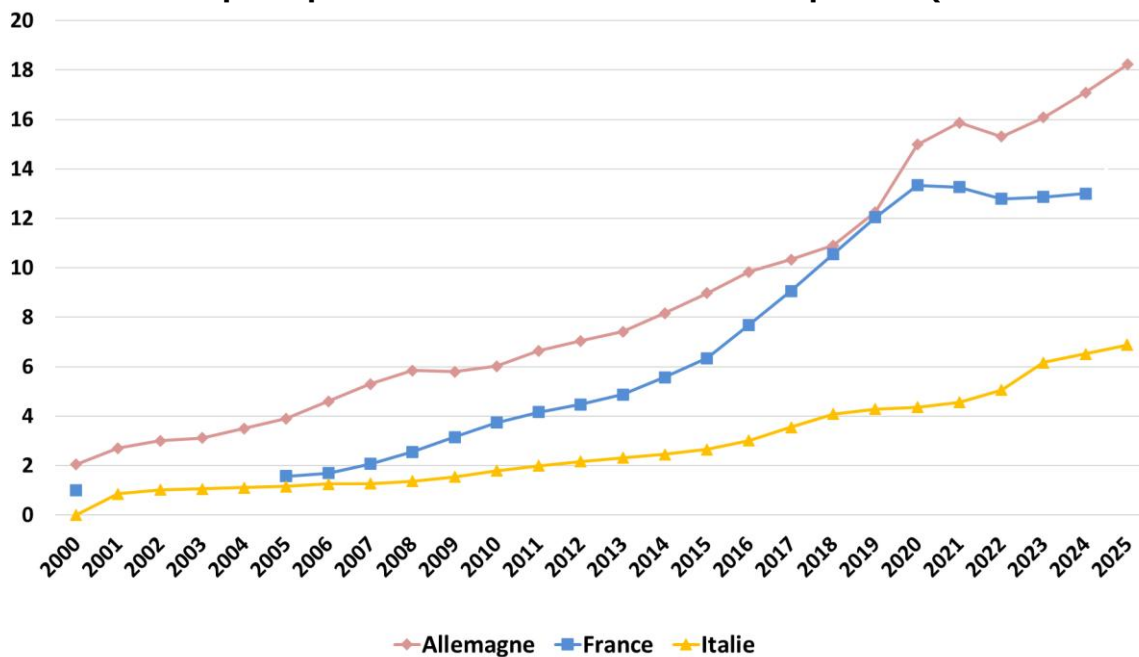


Répartition du marché bio de l'Union européenne en 2024



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

Evolution des 3 principaux marchés bio de l'Union européenne (en milliards €)

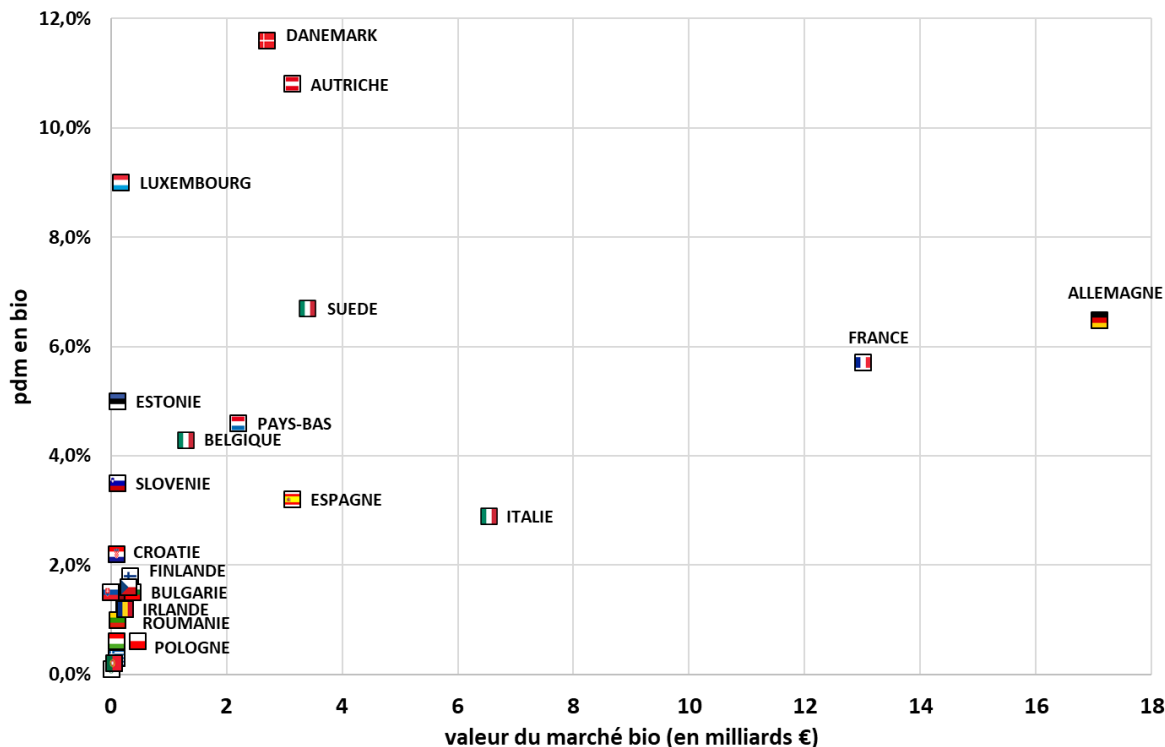


Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes



■ Le Danemark est le pays où la part de produits bio dans les achats alimentaires est la plus importante (11,6 % en valeur en GMS et en ligne en 2024).

Valeur des achats de produits bio dans chacun des pays de l'UE et part dans la consommation alimentaire totale en 2024



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

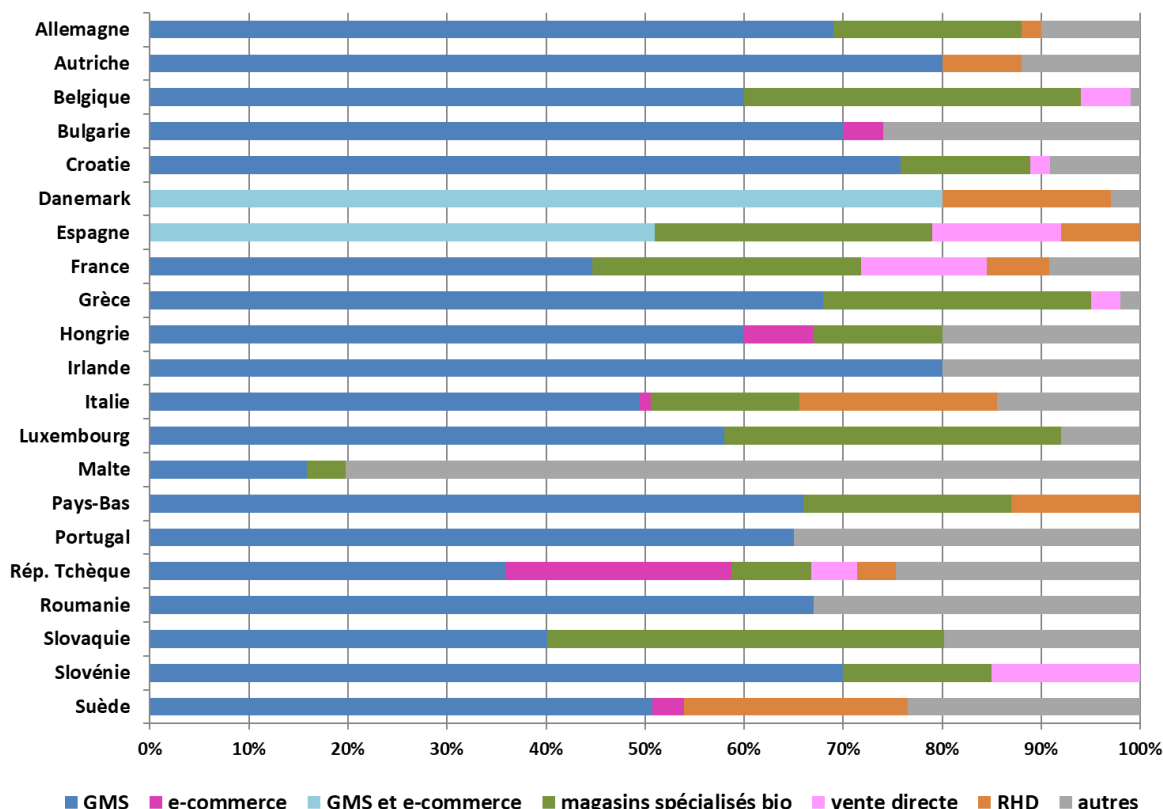




Des circuits de distribution plus ou moins diversifiés et structurés

■ Dans un certain nombre de pays, comme la France et l'Allemagne, le marché bio a commencé à se développer avec la distribution spécialisée. Dans d'autres, comme le Danemark et l'Autriche, la GMS a été le principal moteur du développement du marché bio. Dans d'autres pays où la consommation bio est encore modeste, le développement se fait également principalement par le biais de la grande distribution.

Importance des différents canaux de distribution de produits bio par pays



N.B. : Les données ne sont pas disponibles pour tous les Etats Membres. En Irlande, la grande distribution domine, mais la répartition précise entre les circuits n'a pas été analysée.

Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

■ On peut distinguer :

▶ Les pays où la distribution est relativement diversifiée mais où la grande distribution a le poids le plus important : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque et Suède.

▶ Les pays dans lesquels la grande distribution domine nettement : Autriche, Bulgarie, Croatie, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Roumanie et Slovénie.

■ Les marchés bio dont la distribution est plus diversifiée évoluent de façon plus stable. Ils sont en effet mieux à même de résister aux fluctuations éventuelles du marché.

■ L'Allemagne, la France et l'Italie sont les pays qui comptent le plus de magasins spécialisés bio.



Focus sur les 10 principaux marchés bio de l'Union européenne

L'Allemagne : premier marché bio de l'UE

Principales évolutions

- Le marché bio allemand a été multiplié par 4,9 en vingt ans et 2,1 en dix ans, atteignant 17,09 milliards € (hors RHD¹) en 2024. La hausse du marché bio a été de 6,3 % en 2024. Tandis que la hausse de 2023 était due à l'inflation, celle de 2024 était liée à une progression des volumes vendus.
- En 2025, le marché bio allemand a atteint 18,23 milliards €, soit une progression de 6,7 % par rapport à 2024. En 2025, la part de marché des produits bio a été évaluée à 6,5 %. En 2025, la croissance des ventes de produits bio a été liée à une augmentation des quantités vendues et une petite inflation.
- La grande distribution restait le principal circuit de commercialisation des produits bio en 2025, avec une part de 70 %, devant la distribution spécialisée (18 %) et les autres circuits² (près de 12 %). La part de la GMS a fortement progressé depuis 2000, où elle s'élevait à 33,2 %.

La GMS

- La grande distribution allemande est essentiellement composée des supermarchés (44,5 % des ventes bio en GMS en 2025), du hard discount (39,3 %) et des drogueries (16,2 %).
- Le format hypermarché ne s'est pas développé car les magasins alimentaires sont généralement implantés à l'intérieur des villes.
- En 2025, les ventes de produits bio en GMS ont globalement augmenté de 8,8 % en valeur³. La progression la plus forte a eu lieu dans les drogueries avec +14,4 %, devant les supermarchés avec +8,6 % et le hard discount avec +6,8 %.
- Les programmes de fidélité⁴ prennent une importance croissante dans les supermarchés et les prix ne sont pas nécessairement plus élevés que ceux des magasins discount.
- Les drogueries, telles que DM et Rossmann, sont bien implantées dans les centres-villes, ce qui leur apporte un avantage concurrentiel, mais n'ont pas d'offre de produits frais bio. Elles ont élargi leurs gammes de produits bio en 2024. Les drogueries occupent une position particulièrement forte sur les produits bio non périssables, en mettant l'accent sur la santé et le bien-être. Elles se distinguent à la fois par l'étendue de leur offre et par le niveau de leurs ventes dans ces catégories,

1- Une enquête, menée par AMI et Ecozept pour le compte du ministère fédéral de l'Agriculture, a débuté en avril 2025 pour déterminer les dépenses bio en RHD.

2- Magasins de producteurs, marchés, artisans, magasins de produits naturels et magasins en ligne.

3- Contre 8,4 % en 2024 vs 2023, avec +5,2 % en supermarchés, +8,8 % en discount et +17,5 % dans les drogueries.

4- Différentes mesures sont mises en œuvre : remises, promotions spéciales, coupons personnalisés et offres exclusives, généralement via des applications où les clients doivent fournir leurs données.



qui ne sont pas toujours proposées de manière aussi large dans les supermarchés généralistes.

Les chaînes de drogueries ont continué à accroître leurs parts de marché en 2025, notamment au détriment des magasins discount.

- La conjoncture économique difficile impacte les ventes de produits bio dans les magasins discount, car de nombreux ménages privilégient plus fréquemment les produits conventionnels lorsqu'ils comparent les prix. Les discounters vendant le plus de produits bio sont Aldi et Lidl. Ces dernières années ils ont développé leurs gammes bio. En 2024, Aldi Süd est devenu le premier distributeur de produits bio en Allemagne, dépassant Edeka. Il dispose d'une gamme de plus de 1 000 références bio. L'assortiment de Lidl est plus modeste que celui d'Aldi, mais cette enseigne a lancé des gammes de produits bio régionaux en 2024.
- Les trois formats de la grande distribution ont considérablement élargi leur gamme de produits bio au cours des dernières années, touchant ainsi de larges segments de clientèle.
- La part des marques de distributeurs dans l'assortiment bio de la GMS a continué de croître au cours de ces dernières années. Elles représentent actuellement 65 % des ventes de produits bio emballés dans la grande distribution¹.
- La grande distribution communique beaucoup sur le développement durable. Les produits bio occupent une place centrale dans cette stratégie.
- Depuis un certain nombre d'années, les distributeurs coopèrent avec des associations bio afin de développer leurs offres et de gagner en crédibilité : Lidl et Edeka avec Bioland, Aldi Süd, Edeka et REWE avec Naturland et REWE, Kaufland/Real et Edeka avec Demeter. Ce phénomène s'est développé au cours des dernières années.
- D'après Ecozept, quasiment toutes les marques nationales bio historiquement vendues uniquement en distribution spécialisée bio sont aujourd'hui disponibles en GMS, contribuant ainsi à l'érosion de l'exclusivité du commerce spécialisé bio.

La distribution spécialisée

■ La distribution spécialisée comprend les magasins spécialisés, les magasins d'alimentation naturelle (Reformhäuser) et les gros magasins de producteurs. En 2024, le nombre de magasins et supermarchés bio² est passé en-dessous de la barre des 2 000, descendant à 1 974 (contre 2 042 en 2023). En une décennie, l'Allemagne a perdu environ 400 points de vente bio.

En 2025, l'Allemagne comptait 871 Reformhäuser.

Les ventes en distribution spécialisée ont progressé de 2,3 % en 2025 par rapport à 2024³. Selon BioVista, la croissance des distributeurs spécialisés a été principalement tirée par le segment des fruits et légumes frais. Ce développement est

1-La part est de 47 % hors hard discount

2- Hors magasins d'alimentation naturelle

3- Contre +3,5 % en 2024 par rapport à 2023



particulièrement porté par les supermarchés biologiques, en pleine expansion. En revanche, les petits commerces bio ont de plus en plus de mal à rester compétitifs.

Les principales chaînes de magasins bio sont Denn's Biomarkt, qui a été créée en 2003 et compte environ 370 magasins et Alnatura, fondée en 1984 et qui a 153 points de vente. Ces deux enseignes continuent de se développer. En 2023, Alnatura a lancé une nouvelle MDD à petits prix : "Prima".

Les deux-tiers des points de vente spécialisés ont une surface supérieure à 100 m².

Depuis quelques années, la plupart des magasins nouvellement créés disposent d'un espace restauration.



Les autres circuits

■ Les ventes bio dans les autres circuits ont progressé de 2,1 % en 2025 par rapport à 2024¹.

Les ventes de produits bio en ligne continuent à croître. Le choix proposé aux consommateurs s'est élargi.

■ En 2019, AMI a recensé 768 boulangeries proposant une offre bio et 349 boucheries avec de la viande bio².

Les consommateurs de produits bio

■ D'après l'Ökobarometer de décembre 2024, 84 % des personnes interrogées achètent des produits bio dont 38 %³ fréquemment et 46 % plus occasionnellement. D'après une étude de la Fondation Robert Bosch de 2025, un Allemand sur cinq achète principalement des aliments bio.

■ Les gros consommateurs de produits bio habitent principalement dans le Sud de l'Allemagne et à Berlin.

■ D'après une étude de GfK/NielsenIQ, 47% des jeunes consommateurs allemands (18 à 29 ans) considèrent les produits bio comme étant de meilleure qualité que les produits de marques. Des qualités telles que la fraîcheur, le bien-être animal ou les ingrédients sains sont également plus susceptibles d'être attribuées aux produits bio qu'aux produits de marque.

■ Les principales raisons d'acheter des produits bio sont le bien-être animal et la santé.

Le prix reste le principal frein, notamment pour les jeunes consommateurs.

■ Les produits les plus achetés en bio sont les œufs, les produits laitiers, les légumes et les fruits.

1- Après un recul de 0,9 % en 2024.

2- La Bavière est le Land qui compte le plus d'artisans proposant des produits bio.

3- Dont 4 % exclusivement



La France : deuxième marché bio de l'Union européenne

Principales évolutions

- Le marché bio français a plus que doublé en dix ans, dépassant 13 milliards € en 2024 au stade détail (RHD incluse)¹, soit une hausse de 1,0 % par rapport à 2023. Il est cependant inférieur à son niveau de 2020 et 2021. La part de marché des produits bio dans les ventes au détail est restée stable à 5,7 % (contre 6,6 % en 2021). Le marché de la consommation à domicile des produits bio s'est élevé à 12,176 milliards €, soit une croissance de 0,8% par rapport à 2023 (inflation comprise). En considérant l'effet prix sur le marché bio, celui-ci a reculé de 1,1% en volume par rapport à 2023.
- Au cours du premier semestre 2025, le marché bio français a progressé de 4,1% par rapport au premier semestre 2024. Tous les circuits ont vu leurs ventes bio augmenter.
- La grande distribution a représenté 45 % du marché bio français en 2024 en valeur, devant les magasins spécialisés (27 %), la vente directe (13 %), les artisans-commerçants (9 %) et la RHD (6 %).

La grande distribution

- Les ventes bio de la grande distribution ont globalement reculé de 5,1 % en 2024² par rapport à 2023.
- Les supermarchés restent le principal sous-circuit avec une part de 36 % des ventes bio en GMS, devant les hypermarchés (un tiers).
- Les GMS ont connu une baisse importante du nombre de références bio et un accroissement de la part des produits sous MDD, dans le contexte d'une quasi-stabilisation des prix alimentaires biologiques. Toutefois, les situations sont variables et certaines enseignes ont connu une progression de la valeur de leurs ventes alimentaires biologiques en 2024. Les hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité ont mieux résisté à la baisse de l'offre et à celle des ventes bio que le drive et les magasins discount.

La distribution spécialisée

- En France, le circuit spécialisé est développé depuis longtemps. C'est là qu'est née la première chaîne de magasins bio, La Vie Claire, dont le premier magasin a ouvert en 1948, ainsi que les premiers supermarchés bio.

1- Il s'agit d'une estimation de l'agrégat de la consommation bio à domicile et en RHD au stade détail. Au stade gros, le montant du marché bio à domicile et en RHD s'élève à 10,128 Mds € en 2024 (contre 9,899 Mds € en 2023).

2- 4^e année consécutive de baisse



■ Il existe aujourd'hui une bonne quinzaine de chaînes de magasins bio. Les chaînes nationales ont représenté 62 % des points de vente bio en 2024. Biocoop¹ restait la principale enseigne spécialisée bio en 2024 avec 44 % du chiffre d'affaires du secteur. Fin juin 2025, elle comptait 739 points de vente. Biocoop propose jusqu'à 10 500 références dans ses points de vente. Naturalia arrivait en deuxième position pour le chiffre d'affaires et La Vie Claire pour le nombre de magasins bio. En 2024, le nombre de magasins bio a continué de reculer, atteignant 2 697, soit une baisse de 4,6 % par rapport à 2023². La surface de vente totale a baissé de 4,1 %³, s'établissant à 742 219 m². La surface moyenne des magasins bio était de 275 m² en 2024, ce qui est relativement stable.

■ Les ventes du circuit spécialisé bio ont néanmoins progressé de 6,5 % en 2024 par rapport à 2023. Les volumes vendus ont davantage progressé que les prix.

■ Ces dernières années, les magasins spécialisés ont continué de développer leurs marques de distributeurs. La Vie Claire était l'enseigne spécialisée avec le plus de produits bio sous MDD en 2025 (2 000), devant Biocoop (583⁴). Les ventes sous MDD représentent 56 % du chiffre d'affaires de La Vie Claire et plus de 10 % de celui de Biocoop.

La MDD des magasins spécialisés indépendants, Elibio, a été lancée en 2019. Elle comptait plus de 100 références de produits d'épicerie et de boissons en 2025.

Les autres circuits

■ En 2024, la vente directe est restée le circuit le plus dynamique pour la deuxième année consécutive, avec une croissance de 7,4 %. Le nombre de producteurs bio pratiquant la vente directe a progressé, ainsi que leur chiffre d'affaires moyen via ce circuit. Les ventes directes de vin et de fruits et légumes ont tiré la croissance de ce circuit.

■ Le circuit des artisans-commerçants a progressé de 6,9 % en 2020, grâce au dynamisme des ventes de vins bio chez les cavistes et à l'essor des épiceries alternatives de proximité (EAP).

■ S'agissant des ventes en ligne, elles ont progressé pour les boutiques des magasins bio avec +14 %, tandis que les ventes bio du drive de la GMS ont baissé de 5,2 %. Les évolutions sont hétérogènes selon les entreprises, certaines étant en décroissance et d'autres en forte progression.

Le supermarché bio en ligne Greenweez a vu le jour en 2008 et a été acheté par Carrefour en 2016. L'offre de Greenweez comptait plus de 15 000 références bio en 2025.

La Fourche, qui a été créée en 2018, prévoit un développement important de son activité. Elle comptait déjà plus de 130 000 adhérents début 2025. Elle a racheté son concurrent, Aurore Market, en 2022. La gamme de La Fourche compte plus de 4 500 produits bio et celle d'Aurore Market près de 4 000.

1- Créée en 1986.

2- 2 601 magasins spécialisés bio fin 2025

3- Contre -9 % en 2023

4- Les ventes sous MDD représentent plus de 10 % du chiffre d'affaires de Biocoop.



- En 2024, les achats bio en restauration collective ont progressé de 6,4 % par rapport à 2023 et ceux de la restauration commerciale de 9,5 %.

Les consommateurs de produits bio

- D'après le Baromètre Agence BIO/Spirit Insight, 54 % des Français ont consommé des produits bio au moins une fois par mois en 2024 (contre 60 % en 2022) et 30 % au moins une fois par semaine.

- Les jeunes et les personnes diplômées consomment davantage de produits bio que la moyenne de la population française.

- La préservation de la santé reste la principale motivation pour acheter des produits bio, devant la qualité et le goût des produits.
Le prix reste le principal frein à la croissance du marché bio. Les plus jeunes trouvent cependant plus normal que les autres générations de payer davantage pour des produits bio.

- Les produits d'épicerie restaient les produits bio les plus consommés en France en 2024, devant les fruits et légumes frais.

L'Italie : un marché bio qui continue de croître

Principales évolutions

- En 2024, le marché bio a progressé de 5,7 % par rapport à 2023, pour atteindre 6,526 milliards €. Il y a également eu une croissance des volumes vendus.
Le marché bio italien a été multiplié par 2,7 en valeur en dix ans.
La part de marché bio s'élevait à 3,6 % en 2024.

- En 2025, le marché bio italien a augmenté de près de 5 %, atteignant 6,871 milliards €. Les ventes au détail ont progressé de 6,2 % et celles en RHD de 1,6 %.

- La grande distribution restait le premier circuit de ventes de produits bio en 2024, avec 51 %, devant la RHD (20 %), la distribution spécialisée (15 %) et les autres circuits¹ (14 %).

La GMS

- En 2024, les ventes de produits bio en GMS ont progressé de 5,3 % par rapport à 2023. Les supermarchés et hypermarchés ont encore représenté l'essentiel des ventes de produits bio en grande distribution. Néanmoins, le hard discount est resté le sous-circuit de la GMS le plus dynamique en 2024 avec des ventes bio en hausse de 6 % en valeur par rapport à 2023. En revanche, les ventes bio en ligne de la GMS ont connu un léger repli en 2024 (-0,4 %).



1- Dont supérettes, drogueries, stations-service et marchés



■ En 2025, les ventes de produits bio dans la grande distribution italienne ont progressé de 4,9 % par rapport à 2024, avec +4,3 % en hypermarchés et supermarchés, +6,8 % en hard discount et +5,9 % dans l'e-commerce.

■ Actuellement, toutes les enseignes de la grande distribution proposent des produits bio. Biobank a dénombré plus de 6 000 références bio sous MDD¹ dans la grande distribution italienne en 2023. En 2023, Coop restait l'enseigne avec le plus de références bio sous MDD : 1 050. En 2023, les magasins proposaient, en moyenne, 253 références bio².

La RHD

■ Le chiffre d'affaires des produits bio en RHD a progressé de 5 % en 2024³.

La distribution spécialisée

■ Les ventes de produits bio en magasins spécialisés bio ont progressé de 9 % en 2024. Il s'agit d'une croissance plus importante que les années précédentes.

■ On dénombrait 1 022 magasins spécialisés bio en 2023⁴. Depuis quelques années, la distribution spécialisée italienne connaît une profonde mutation : le nombre de points de vente diminue, les chaînes fusionnent et les magasins totalement indépendants sont moins nombreux qu'auparavant. En 2023, 41 % des points de vente faisaient partie de chaînes bio.



■ La Lombardie restait la région avec le plus de magasins bio en 2023 (149). 58 % des magasins bio italiens étaient localisés dans le Nord du pays en 2024.

■ Il existe plusieurs chaînes de magasins spécialisés, mais une seule implantée à l'échelle nationale : NaturaSí. Elle a fêté ses 40 ans en 2025. Elle comptait 330 supermarchés bio en 2025 et proposait jusqu'à 4 500 références bio pour les magasins les plus grands (dont 1 700 sous MDD). Cette enseigne projette d'ouvrir de nouveaux magasins bio.

■ En Italie, les magasins bio sont plutôt plus petits qu'en France. En 2023, 26 % des points de vente occupaient moins de 70m². En outre, les parts de produits frais et de vrac sont moins importantes qu'en France.

■ La plupart des chaînes ont créé leur marque de distributeur. L'offre des magasins bio restent bien plus large que celle de la GMS. En 2023, 13 % des magasins spécialisés bio comportaient un espace restauration.

1- Selon une enquête SWG/Carrefour Italie, La confiance des Italiens dans les gammes MDD des supermarchés est solide, atteignant 76 % en 2024.

2- Contre 180 en 2019 et 92 en 2001.

3- Plus d'informations sont disponibles dans le chapitre sur le bio en RHD.

4- Contre 1 240 en 2021, 1 163 en 2010 et 682 en 1993.



Les autres circuits

- En 2023, il existait 668 boutiques en ligne proposant des produits bio, contre 547 en 2020.
- BioBank a recensé 233 marchés bio en 2023.

Les consommateurs de produits bio

- 93 % des ménages italiens ont acheté au moins une fois un produit bio en 2024, comme en 2025 (contre 90 % en 2023).
- Les plus gros consommateurs de bio sont les jeunes et les personnes diplômées. La consommation de produits bio est davantage développée dans le Nord du pays, mais, depuis quelques temps, elle semble croître aussi dans le Sud.
- Les produits bio les plus consommés en Italie sont les fruits et légumes et les produits laitiers.
- Les habitudes de consommation des Italiens sont en train de changer car ils adoptent des styles de vie plus durables et sont davantage conscients du lien entre l'alimentation et la santé.
- En Italie, la santé et la sécurité alimentaire sont les principales raisons d'achats de produits bio, devant la protection de l'environnement. Les Italiens sont très attachés à l'origine locale des produits. La crise sanitaire a renforcé leur intérêt pour les produits locaux. Par ailleurs, il s'agit du pays où la dépense par habitant dédiée à l'alimentation est la plus élevée d'Europe. La qualité des aliments est un critère de choix très important pour eux.

La Suède : un déclin du marché bio depuis 2020

Principales évolutions

- En 2024, le marché bio suédois a reculé de 1,5 % par rapport à 2023¹, s'établissant à 3,4 milliards €. Malgré un recul du marché bio depuis plusieurs années, en 2024, il représentait le double d'il y a dix ans. Les prix des produits bio sont restés relativement stables en 2024 et les volumes de produits bio vendus ont un peu diminué. Du fait de la forte inflation des prix alimentaires en 2022 et 2023, les prix étaient toujours perçus comme élevés en 2024, même si l'inflation au cours de l'année a été relativement modérée. La part de marché bio a été de 6,7 % en 2024 (vs 7,8 % en 2023).



1- Dans un contexte de progression du marché alimentaire total de 3,5 %.



- La GMS (hors ventes en ligne) restait le principal circuit de distribution en 2024, représentant 44,9 % du marché bio, devant la RHD (25,8 %), le monopole d'état (25,6 %) et les ventes en ligne (3,1 %).

La GMS

- En 2024, les ventes de produits bio en GMS ont reculé de 2,5 %.
- Les MDD représentent une part importante des ventes bio de la GMS. ICA est le principal vendeur de produits bio en Suède. Néanmoins, sa gamme bio a beaucoup reculé au cours de ces dernières années (1 100 références en 2022 contre 3 200 en 2020). Axfood propose entre 800 et 1 000 références bio suivant le type de magasin et Lidl a une gamme de plus de 300 produits bio.
- Coop est la chaîne de distribution avec la part de bio la plus élevée dans son offre (12 % en 2022).
- Depuis plusieurs années, les produits suédois et locaux sont davantage mis en avant que les produits bio en GMS.

La RHD

- Les ventes de produits bio dans les restaurants ont reculé de 2,8 % en 2024, tandis que les utilisations de produits bio par les cantines sont restées quasiment stables (- 0,2 %).

Systembolaget

- Systembolaget, le monopole d'état, compte plus de 450 magasins, répartis dans toute la Suède, ainsi qu'une boutique en ligne.
- Il s'agit du seul circuit où les ventes de produits bio ont progressé en 2024 avec +1,0 %. Cette croissance est bien inférieure à la croissance d'il y a quelques années (+32 % en 2016) car Systembolaget a atteint dès 2015 l'objectif de 10 % de ses ventes en volume qu'il s'était fixé pour 2020. Les vins sont la principale catégorie de produits bio vendue par le monopole (un quart des ventes de boissons alcoolisées bio du monopole). 24,9 % des volumes de vin vendus par le monopole en 2024 étaient bio (25,4 % en valeur).

Les autres circuits

- La vente en ligne est le circuit dans lequel les ventes de produits bio ont le plus reculé en 2024 avec -7,1 %. Les deux principaux distributeurs en ligne sont MatHem et Mat.se. Environ 20 % de leur gamme sont bio/écologiques.
- La vente directe n'a représenté que 0,6 % du marché bio suédois en 2024. Néanmoins, la part de bio dans la vente directe s'est élevée à 21% en 2024.



Les consommateurs de produits bio

- 38 % des Suédois ont acheté des produits bio au moins une fois par semaine en 2024.
- Les principales catégories de produits bio vendues en Suède sont les boissons et les fruits et légumes frais.
- Les femmes, en particulier les mères de familles, achètent davantage de produits bio que les hommes.
- Les principales raisons de consommer bio sont la santé, la préservation de l'environnement et le bien-être animal. Le prix est le principal frein au développement du marché bio suédois, suivi de la difficulté à trouver certains produits bio en GMS.

L'Espagne : un développement relativement récent du marché domestique

Principales évolutions

- Le marché bio espagnol a été multiplié par 2,6 entre 2014 et 2024, pour atteindre 3,143 milliards €. La croissance a été de 3 % en 2024 par rapport à 2023. La part de marché des produits bio a été évaluée à 3,2 % en 2024 (contre 2,5 % en 2020).
- En 2024, la grande distribution restait le premier circuit de commercialisation des produits bio avec environ la moitié du marché bio, devant la distribution spécialisée, la vente directe et la RHD.

La grande distribution

- La croissance du marché bio espagnol est fortement liée au développement de l'offre de produits bio en grande distribution. La plupart des chaînes ont déjà des milliers de références bio dans leur offre, couvrant déjà la quasi-totalité des besoins du consommateur moyen. Aldi et Lidl introduisent régulièrement de nouvelles références bio. Fin 2024, Aldi proposait un assortiment de 490 produits bio dans ses magasins ibériques, dont la plupart sous sa MDD GutBio.
- Les principales enseignes proposent de plus en plus de produits bio sous marques de distributeur. D'après Kantar Worldpanel, les produits sous MDD occupent une place croissante dans les achats bio en Espagne. Néanmoins, une part importante de ces produits provient de l'étranger. Par ailleurs, les rayons bio prolifèrent dans la grande distribution ces dernières années, accroissant la visibilité des produits bio. Un exemple en est la Biosfera chez El Corte Inglés.
- Les principaux distributeurs de produits bio sont Lidl, Carrefour et Aldi.
- A une échelle très locale, deux enseignes, Spar et HD Covalco, ont ouvert des magasins hybrides avec un large assortiment de produits bio, complété par leur offre habituelle.



- Le leader espagnol de la GMS, Mercadona, a enfin introduit des produits bio dans ses magasins, ceci sous MDD.

La distribution spécialisée

- Actuellement, on dénombre entre 3 000 et 4 000 magasins spécialisés bio en Espagne. La distribution spécialisée espagnole est en pleine restructuration. Au cours de ces dernières années, ce sont plutôt des magasins de taille moyenne ou grande qui ont été créés. Les nouveaux points de vente sont surtout localisés dans les grandes villes et dans les zones touristiques.

- Les principales chaînes de magasins spécialisés bio sont Veritas et Herbolario Navarro. Début 2025, Veritas comptait 80 points de vente¹ et proposait plus de 6 000 références bio.

Herbolario Navarro comptait plus de 70 points de vente début 2025.

Ces deux enseignes possèdent également chacune une boutique en ligne.

Les autres circuits

- En 2019, la RHD représentait environ 2 % du marché bio espagnol. L'introduction de produits bio dans ce circuit se développe.

- Des marchés bio existent dans toute l'Espagne. En 2024, les ventes de produits bio en direct ont progressé 7,4 % par rapport à 2023.

Les consommateurs de produits bio

- En 2024, 93 % des Espagnols ont consommé au moins une fois un produit bio, néanmoins, ils n'ont été que 36 % à en consommer plus d'une fois par semaine.

- Les deux régions les plus consommatrices de produits bio sont la Catalogne et l'Andalousie, elles ont représenté 39 % du marché bio espagnol en 2024.

Le Pays basque a été la région où les achats bio par habitant ont été les plus élevés en 2024 et les Canaries celle où ils ont été le plus bas.

- La Génération Y est la principale catégorie de consommateurs de produits bio en Espagne. Selon une étude du ministère de l'Agriculture, environ 30 % des consommateurs de produits bio ont moins de 35 ans. L'industrie l'a bien compris : de plus en plus de produits bio destinés aux jeunes sont lancés sur le marché espagnol. D'après les experts, les jeunes augmentent leurs achats de produits bio lorsqu'ils ont des enfants. Beaucoup de femmes entre 40 et 50 ans consomment également des produits bio.

- En 2024, les produits bio les plus consommés en Espagne ont été les fruits et légumes frais, devant la viande, les œufs et le lait.

- La santé et la protection de l'environnement sont les principales raisons d'achat de produits bio pour les consommateurs espagnols.

¹- Dont 26 en Catalogne



Comme dans les autres pays, le prix constitue le principal frein à la consommation de produits bio.

L'Autriche : un marché bio développé qui continue de croître.

Principales évolutions

- Le bio est une tendance de fond en Autriche, ancrée depuis de nombreuses années. Le marché bio autrichien a plus que doublé en dix ans, atteignant 3,139 milliards € en 2024, soit une progression de 6,0 % par rapport à 2023¹. La part de marché des produits bio a été de 11,2 % en valeur en 2024 (contre 11,0 % en 2023).
- La grande distribution est le principal circuit de vente des produits bio, elle a représenté 80 % du marché bio en 2024 (dont environ 30 % en hard discount), devant la vente directe et les magasins spécialisés (12 %) et la RHD (8 %).
- En 2025, les ventes de produits bio au détail ont progressé de 6,5 % en valeur. La part de marché des produits bio s'est élevée à 11,9 %.

La grande distribution

- En Autriche, la grande distribution est fortement engagée dans le bio depuis des années, assurant un équilibre harmonieux entre l'offre et la demande.
- Les produits bio sont très présents et très variés en GMS, notamment sous MDD. Les enseignes de la GMS ont toutes créé des MDD bio. En 1994, Billa a été créée la première MDD bio : "Ja!Natürlich". Les autres enseignes de la GMS ont suivi en lançant leurs propres MDD bio ("Natur pur" chez Spar et "Zurück zum Ursprung"² chez le discounter Hofer³).
- En 2024, les ventes de produits bio en GMS ont progressé de 5,9 % en valeur par rapport à 2023. D'après AMA, contrairement aux années précédentes, il y a eu peu de fluctuations trimestrielles, ce qui indique que les produits bio ne sont plus achetés de manière saisonnière, mais jouent un rôle important dans les habitudes d'achat tout au long de l'année.



La distribution spécialisée

- En 2024, les ventes de produits bio en vente directe et magasins spécialisés ont progressé de 3,2 % par rapport à 2023.
- La part de bio en vente directe et magasins spécialisés est très élevée, mais stable, avec 22,4 % en 2024.

1- Après une hausse de 9,6 % en 2023 par rapport à 2022

2- Ce qui signifie "Retour aux origines".

3- "Ja!Natürlich" et "Zurück zum Ursprung" mettent souvent l'origine autrichienne des matières premières en avant, un argument particulièrement apprécié par les consommateurs autrichiens.



- La seule chaîne spécialisée bio est d'origine allemande : Denn's BioMarkt (34 points de vente en 2025)¹.
- Comme en Allemagne, il y a également des magasins d'alimentation naturelle (Reformhäuser). Ils sont au nombre de 75 en 2025.

La RHD

- En 2024, le bio a progressé de 10,4 % en valeur en RHD par rapport à 2023.

Les consommateurs de produits bio

- D'après AMA, 98 % des ménages Autrichiens achètent des produits bio au moins une fois par an.
Les gros acheteurs de bio se trouvent principalement parmi les familles avec enfants, mais aussi dans les ménages urbains aisés et parmi la jeune génération.
- Le lait, les œufs, les fruits et les légumes sont les produits bio les plus populaires auprès des consommateurs autrichiens.
- Les raisons d'achat de produits bio sont principalement la santé et l'origine régionale. Ceci est renforcé par l'accent régional que les distributeurs adoptent dans leurs stratégies marketing bio.
D'autres raisons telles que la durabilité, la lutte contre le changement climatique, la protection de l'environnement et le bien-être animal ont de plus en plus de poids dans le choix d'acheter des produits bio.

Le Danemark : ses habitants sont les premiers consommateurs bio de l'Union européenne

Principales évolutions

- Le marché bio danois a doublé entre 2015 et 2024, atteignant 2,7 milliards €. Il a progressé de 3,5 % entre 2023 et 2024.
En 2024, les produits bio ont représenté 11,6 % des achats de produits bio au détail.

La grande distribution

- La grande distribution est le premier circuit de commercialisation des produits bio. L'enseigne Coop a introduit des produits bio dans ses rayons dès 1981. La grande distribution (avec la vente en ligne) a représenté 79 % du marché bio en 2024. Les ventes de produits bio dans ce circuit (ventes en ligne incluses) ont progressé de 3,1 % en 2024.
- Une alternative bio est proposée pour la plupart des produits vendus dans la grande distribution. La très grande majorité des produits d'alimentation infantile présents dans ce circuit est bio. Certains magasins proposent uniquement des produits bio pour certaines gammes de produits. D'après Coop, les produits bio sont

¹- Les deux magasins qui étaient sous l'enseigne allemande Basic ont été rachetés par Denn's Biomarkt.



devenus une norme pour de nombreux Danois lorsqu'ils choisissent des biens de consommation courante.



- REMA 1000, SuperBrugsen et Netto sont les principaux distributeurs de produits bio au Danemark. REMA 1000 a une gamme bio d'environ 400 produits. La marque de distributeurs bio de Netto compte environ 200 références.

- Toutes les enseignes de supermarchés proposent des produits bio sous marques de distributeurs. Au cours des dernières années la part des marques de distributeurs a davantage

augmenté pour les aliments bio que pour les aliments conventionnels.

Les autres circuits

- La distribution spécialisée bio n'existe quasiment pas au Danemark.
- Les ventes sur les marchés et à la ferme ne représentent quant à elles qu'une petite partie des ventes totales de produits bio.
- L'utilisation de produits bio en RHD se poursuit avec une hausse des ventes bio dans ce secteur de 5,7 % en 2024.

Les consommateurs de produits bio

- 77 % des Danois ont acheté des produits bio hebdomadairement en 2022.
- Les familles urbaines avec des enfants sont celles qui achètent le plus de nourriture en ligne (en particulier des paniers) et elles consomment généralement davantage de produits bio que la moyenne. Les deux principaux vendeurs de produits bio en ligne sont Aarstiderne.com et Nemlig.com.
- Les fruits et légumes et les produits laitiers constituent les catégories de produits bio les plus consommées au Danemark. En 2024, ils ont représenté 61 % des ventes au détail de produits bio.
- Les familles urbaines avec enfants et les personnes âgées sans enfant sont les principaux acheteurs de produits bio. La consommation de produits bio est davantage développée dans les régions de Copenhague et d'Aarhus.
- La préservation de la santé est la première raison d'achats de produits bio au Danemark, devant la protection de l'environnement et le bien-être animal. Le prix est le principal frein.



Les Pays-Bas : un marché bio dynamique

Principales évolutions

- Le marché bio néerlandais est estimé à 2,205 milliards € en 2024, soit une hausse de 11,3 % par rapport à 2023 et un quasi doublement en dix ans. Il s'agit principalement d'une croissance des volumes vendus. La part de marché des produits bio en GMS et magasins spécialisés a atteint 4,6 % en 2023.
- En 2024, la GMS a représenté 66 % du marché bio néerlandais¹, devant les magasins spécialisés (21 %) et la RHD (13 %).

La GMS

- En 2024, les ventes de produits bio en GMS ont progressé de 13 % par rapport à 2023. Ce sont les ventes de poisson, de pain et de viande qui ont le plus augmenté.
- Leur offre de produits bio sous MDD se développe. Ces derniers représentent d'ailleurs une part importante des ventes de produits bio en GMS.
- Albert Heijn², Jumbo et Plus sont les principaux vendeurs de produits bio aux Pays-Bas. En 2024, Albert Heijn avait une gamme d'environ 1 900 produits bio, Jumbo de 1 250 et Plus d'environ 1 000. Albert Heijn et Jumbo ont tous deux pour objectif de développer fortement la part de bio dans les ventes de fruits et légumes. La gamme bio d'Aldi comptait 38 produits bio sous MDD en 2023, tandis que Lidl proposait déjà 200 produits bio en 2022.

La distribution spécialisée

- En 2024, le chiffre d'affaires des magasins bio a progressé de 14,8%. Cette hausse dans les magasins spécialisés est due à une fréquentation accrue des clients et à une présence en ligne renforcée.
- En 2025, les Pays-Bas comptaient 335 magasins bio. Les magasins bio proposent généralement entre 5 000 et 9 000 références bio. Néanmoins, près d'un tiers des magasins ont également des produits non bio dans leurs assortiments.
- Il existe trois chaînes de magasins spécialisés bio : Ekoplaza, Odin et Marqt. Ekoplaza a été créée en 2000 et comptait environ 77 points de vente en 2025. Cette enseigne prévoit d'atteindre 150 magasins aux Pays-Bas et en Belgique. En 2025, son assortiment comptait plus de 5 000 références bio. La chaîne Odin a lancé son premier magasin en 2000. Il s'agit d'une coopérative. En 2025, elle possédait 38 magasins bio. Odin proposait environ 7 000 références bio en 2025, dont environ 450 sous MDD. Marqt a été créée en 2006 et possédait 10 points de vente en 2025. Sa gamme bio est supérieure à 5 000 références.

1- Hors vente directe qui n'est pas connue.

2- En 1999, Albert Heijn a été la première enseigne néerlandaise à proposer des produits bio sous MDD. Elle vise 10 % de sa gamme sous MDD en bio d'ici 2030.



- Un certain nombre de boutiques en ligne spécialisées dans les produits bio et de concepts pour les boîtes de repas bio ont vu le jour au cours des dix dernières années. En outre, des produits bio sont également inclus, par exemple, dans les boutiques en ligne pour le vin et les boîtes de repas standard.

- En 2024, l'utilisation de produits bio par la RHD a reculé de 1,7%, s'établissant à 296 millions €.

- Des produits bio sont également vendus en direct, chez les artisans et dans les épiceries fines.

Les consommateurs de produits bio

- En 2024, 44 % des ménages néerlandais ont acheté des produits bio au moins une fois par mois.

- Les produits bio sont principalement achetés par les ménages avec enfants ayant un revenu supérieur à la moyenne et les retraités aisés.

- Les fruits et légumes frais (pommes de terre incluses) sont la principale catégorie de produits bio achetée.

- Les principales raisons d'achat sont le goût, la protection de l'environnement, le bien-être animal et la santé. Le prix constitue le principal frein au développement de la consommation de produits bio.

La Belgique : un marché bio en croissance

Principales évolutions

- Le marché bio belge a quasiment triplé en dix ans, pour atteindre 1,286 milliard € en 2024 (non-alimentaire compris), soit une hausse de 11,5 % par rapport à 2023. La part de marché bio s'est élevée à 4,3 % en 2024 (contre 4 % en 2023). Elle a été de 5,5 % en Wallonie, de 4,3 % à Bruxelles-Capitale et de 3,1 % en Flandre.

- En 2024, la Flandre a représenté 47 % du marché bio belge, devant la Wallonie avec plus de 40 % et Bruxelles-Capitale près de 13 %. Rappelons que la Flandre représente la plus grosse région en termes de population avec 58 % des habitants de Belgique au 1^{er} janvier 2024, devant la Wallonie (31 %) et Bruxelles-Capitale (11 %).

- S'agissant des dépenses par habitant, la Flandre arrivait en troisième position en 2024, derrière Bruxelles, puis la Wallonie¹.

- La Wallonie compte davantage d'agriculteurs bio, de surfaces bio et de magasins spécialisés que la Flandre. Bruxelles, quant à elle, abrite davantage de célibataires,

1- En 2024, la dépense bio moyenne par habitant s'est élevée à 147 € à Bruxelles, 141 € en Wallonie et 90 € en Flandre (109 € en moyenne pour toute la Belgique).



de familles aisées et de ménages à deux revenus avec un intérêt croissant pour les produits bio.

■ La grande distribution restait le principal circuit de distribution en 2024 (48 % de part de marché en valeur en Wallonie et 42 % en Flandre), devant la distribution spécialisée et la vente directe.

La grande distribution

■ En 2025, Carrefour proposait une gamme d'environ 1 100 produits bio, Delhaize de 600 et Colruyt de près de 300. La plupart des produits bio de leurs assortiments sont sous MDD.

■ La gamme bio proposée en hard discount reste encore modeste (entre 20 et 60 références) comparée à celle des supermarchés classiques.

La distribution spécialisée

■ Les magasins spécialisés représentent le deuxième circuit de distribution des produits bio en Belgique.



■ Les magasins sont, en moyenne, plus petits qu'en France. Ils sont majoritairement indépendants ou adhérents à de petites chaînes. Cependant, on assiste à une restructuration du secteur au profit des chaînes. La principale chaîne de magasins spécialisés bio, Bioplanet, comptait 39 supermarchés bio en 2025¹. Cette enseigne a une gamme d'environ 6 000 produits bio. Viennent ensuite Färm (25 points de ventes en 2025²), Ekoplaza (7) et The Barn (10).

Les consommateurs de produits bio

■ En 2024, 98 % des Wallons ont acheté au moins une fois un produit bio. En Flandre, 92 % des Flamants ont acheté au moins un produit bio en 2023.

■ En Flandre, les acheteurs bio les plus intensifs sont les célibataires et les retraités aisés. Dans cette région, 20 % des acheteurs ont été responsables de 76 % du chiffre d'affaires bio total en 2024.

■ En Wallonie, les ménages avec des enfants et les adultes de moins de 45 ans sont ceux qui achètent le plus de produits bio. En Wallonie, 23 % des ménages ont été responsables de près de 80 % des dépenses en 2024.

■ A Bruxelles-Capitale, les jeunes adultes et les familles avec enfants sont les plus gros acheteurs de produits bio.

1- Elle appartient à une enseigne de la grande distribution : Colruyt.

2- Les magasins Sequoia passent progressivement sous la bannière Färm.



- Les fruits et légumes ont été les produits bio les plus consommés en Belgique en 2024.
- La santé et la qualité sont les principales raisons d'achat de produits bio. Le prix demeure le principal frein au développement de la consommation, devant la concurrence d'autres labels.

La Pologne : le premier marché bio d'Europe de l'Est

Principales évolutions

- Le marché bio polonais a été évalué à 460 millions € en 2023 (hors marchés, RHD et vente de fruits et légumes frais en GSM)¹. La part de marché des produits bio est estimée à 0,6 %.

La GSM

- La GSM a représenté la moitié du marché bio polonais en 2023.
- Son assortiment bio, qui était encore assez modeste il y a quelques années, s'est développé, notamment avec l'introduction de produits bio sous MDD (jusqu'à 60 % de l'offre bio d'un magasin). Toutes les enseignes de la GSM ont introduit leur MDD bio. Celles qui vendent le plus de produits bio sont Carrefour (2 200 références bio), Lidl et Auchan.
- Les ventes de produits bio en grande distribution ont progressé de 7,5 % en 2023 par rapport à 2022. Cette augmentation est davantage liée à une progression des volumes vendus qu'à l'inflation.

La distribution spécialisée

- La distribution spécialisée est bien développée avec environ 700 points de vente en 2024. La plupart sont situés dans les grandes zones urbaines, mais ils commencent aussi à apparaître dans les villes de moins de 100 000 habitants.
- De nombreux magasins spécialisés bio sont indépendants. Il existe néanmoins quatre chaînes : Organic Market, Organic Farma Zdrowia², Bio Family (supermarchés) et Carrefour Bio³.

Les autres circuits

- Il existe 150 boutiques en ligne qui sont spécialisées bio, dont 60 sans magasin physique. Organic Farma Zdrowia possède une boutique bio en ligne : Organic24.pl.
- Des produits bio sont également vendus sur les marchés. La vente à la ferme est peu pratiquée en Pologne pour des raisons fiscales. Quelques marchés bio

1- Le chiffre pour 2023 est issu d'une étude de la Chambre Polonaise de l'Alimentation Biologique. Il s'agit d'une sous-estimation du marché bio.

2- Son principal actionnaire est le distributeur spécialisé italien Natusí, ce qui se ressent dans son assortiment.

3- Carrefour a lancé son premier magasin bio en Pologne en 2019. Elle possède actuellement 4 points de vente.



hebdomadaires ont vu le jour dans des grandes villes. Le plus important est le Biobazar de Varsovie.

- Depuis quelques années, certains articles bio sont disponibles dans les épiceries, les supérettes, les drogueries et les stations-service.

Les consommateurs de produits bio

- La moitié des Polonais achète des produits bio, au moins de temps en temps.

- Les Polonais qui consomment le plus de produits bio sont les familles à hauts revenus et les retraités.

- Les œufs¹, les fruits et les légumes sont les produits bio les plus achetés en Pologne.

- La santé et la sécurité alimentaire apparaissent comme les principales raisons d'achat de produits bio.

Le prix reste le principal frein au développement de la consommation. L'offre polonaise ne couvre que 30 % de son marché intérieur. La Pologne produit peu de produits transformés bio.

Le marché bio dans les autres pays de l'Union européenne

La Finlande : un marché bio en recul

- En 2024, le marché bio finlandais a reculé pour la troisième année consécutive, avec une baisse de 4,8 % par rapport à 2023, s'établissant à 335 millions €. Le marché bio reste cependant supérieur de 49% à celui de 2014.

La part de marché des produits bio a été de 1,8 % en 2024².

- En 2024, 60 % des Finlandais ont acheté des produits bio au moins une fois par mois.

- La grande distribution est, de loin, le principal circuit de vente de produits bio. Au cours des années 2010, les trois principales chaînes de la *GMS*³ ont élargi leurs gammes de produits bio, notamment sous MDD. S-Group et K-Group ont toutes les deux un assortiment bio important.

Le recul du marché bio en 2024 est principalement dû au recul des ventes de produits laitiers et de fruits et légumes en grande distribution.

Néanmoins, d'autres catégories de produits bio ont connu une hausse de leurs ventes en 2024 : alimentation infantile bio, flocons, farines, fruits et noix séchés.

- Il n'existe pas de vrai magasin spécialisé bio. En revanche, des produits bio sont vendus dans des magasins dédiés au bien-être tels que Ruohonjuuri et Aito. L'enseigne Ruohonjuuri compte entre 15 et 20 magasins en centre-ville, dans les plus grandes communes, et un magasin en ligne. Cependant, ces boutiques ne peuvent

1- Les œufs bio sont disponibles dans tous les circuits.

2- Contre 2,6 % en 2020

3- S-group, K-group et Lidl



pas être considérées comme des magasins d'alimentation car leur gamme de produits alimentaires de base est très limitée. La majorité des produits bio qui y est vendue est importée.

- En 2024, le monopole Alko proposait 1 692 références de vins et d'alcools bio, soit une baisse de 12 % par rapport à 2023. 8,8 millions de litres de vins bio ont été vendus par le Monopole en 2024.
- On trouve aussi des produits bio dans quelques marchés couverts ou en plein air.
- Les consommateurs les plus engagés achètent des produits bio directement auprès des producteurs par un système appelé REKO. Ce concept a vu le jour en Finlande et s'est étendu ensuite à la Suède et à la Norvège. Néanmoins, cela ne représente qu'une infime part du marché bio.
- Les principaux acheteurs de produits bio sont des personnes ayant fait des études supérieures, des habitants de la région d'Helsinki et des familles avec des enfants.
- Les principaux produits bio achetés par les Finlandais sont les fruits et légumes et les produits laitiers.



- Les principales raisons d'achat de produits bio sont la "pureté" de ces produits (i.e. moins de produits chimiques et d'additifs), le respect de l'environnement et le goût.

Le prix reste le principal frein au développement du marché, devant le manque de disponibilité.

La République Tchèque : une part de marché bio encore modeste

- Le marché bio tchèque a quasiment été multiplié par quatre en dix ans, pour atteindre 300 millions € en 2023, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2022. La part de marché des produits bio a atteint 1,6 % en 2023.
- En 2023, 80 % des familles tchèques ont acheté des aliments bio au moins une fois.
- En 2023, la GMS¹ restait le principal circuit de distribution des produits bio avec une part de marché de 36 %, devant le commerce en ligne (23 %), les drogueries (19 %), les magasins spécialisés et diététiques (8 %), la vente directe (5 %) et la RHD (4 %).
- En 2023, les ventes de produits bio sont restées stables en GMS. Actuellement, toutes les enseignes de la grande distribution proposent des produits bio. Plusieurs d'entre elles ont des produits bio sous marques de distributeurs². La part de marché des marques de distributeurs dans les ventes de produits bio a augmenté au cours

1- Les principaux distributeurs sont tous des enseignes étrangères. On compte près de 2 000 supermarchés et hypermarchés en République Tchèque.

2- Exemples : Billa Bio chez Billa, K-BIO chez Kaufland et Tesco Organic chez Tesco.



des dernières années pour atteindre 60 % en 2023 (contre 26 % pour l'ensemble des produits alimentaires).

- Les ventes de produits bio en ligne ont progressé de 2,9 % en 2023 par rapport à 2022. Ses chiffres comprennent aussi les boutiques en ligne des producteurs bio.

- En République tchèque, comme en Allemagne et en Autriche, des produits bio sont également vendus dans les drogueries telles que DM et Rossmann, qui ont toutes les deux des MDD bio.

En 2023, les ventes de produits bio dans ce circuit ont progressé de 13,3 % par rapport à 2022.

- La plupart des magasins spécialisés ne proposent pas que des produits bio, mais également des produits naturels et fermiers et de l'épicerie fine. La plus ancienne, chaîne de magasins spécialisés, Country Life¹, a été créée en 1991 et compte sept points de vente en 2025, dont cinq à Prague. Quelques magasins spécialisés bio ont un petit restaurant.

En 2023, les ventes bio des magasins spécialisés et diététiques ont reculé de 2,7 % par rapport à 2022.

- La vente directe de produits bio a reculé de 1,7 % en 2023, mais avait pas mal progressé au cours des dernières années. Les marchés fermiers ont connu un essor, surtout dans les grandes villes.

Les magasins à la ferme qui proposent des produits régionaux, y compris des aliments bio, se développent, comme *Náš grunt*, *Sklizeno* et *Dobrej špajz*.

- L'utilisation de produits bio par la RHD a augmenté de 34,7 % en 2023 par rapport à 2022.

- En 2023, les principaux produits bio vendus en République tchèque ont été "les autres aliments préparés" avec 39 % des ventes en valeur. Cette catégorie comporte notamment le café, le thé et les plats préparés (dont les aliments infantiles). Les fruits et légumes arrivaient en deuxième position avec 27 % des volumes et les produits laitiers en troisième position avec 16 % des volumes.

- Les ménages urbains de moins de 49 ans avec enfants constituent les plus gros acheteurs de produits bio. Prague est la principale zone de consommation bio.

- Comme dans la plupart des pays, la santé est la principale raison pour consommer des produits bio. Elle est suivie par la qualité, la protection de l'environnement et le bien-être animal.

Le principal frein au développement de la consommation de produits bio est le prix. En outre, la disponibilité des produits bio reste moins importante dans les zones rurales qu'en zones urbaines.

1- Cette enseigne a également une activité de grossiste en produits bio pour vendre à la grande distribution.



| La Roumanie : un marché bio largement dépendant des importations

- Le marché bio roumain a été estimé à 250 millions € en 2022 et la part de marché des produits bio à 1,2 %. Le marché progresse grâce à un contexte de croissance économique, à un développement de l'offre en produits bio et à une meilleure sensibilisation des consommateurs.
- La grande distribution représente le plus gros circuit pour la vente de produits bio. Lidl et Kaufland sont les principaux vendeurs de produits bio en Roumanie. La plupart des enseignes proposent une gamme de produits bio, notamment sous MDD premium. La gamme bio de la GMS va de moins de 50 références chez Profi à plus de 700 chez Cora et Kaufland. Les produits bio sont présentés dans des rayons dédiés.
- La vente directe de produits bio à la ferme se développe.
- Les magasins bio ne sont pas très nombreux et ne se développent que dans les grandes villes. Il existe plusieurs petites chaînes de magasins spécialisés bio (Naturalia Bio¹, Paradisul Verde et Remedia Vert). La vente de produits bio en ligne se développe.
- eMAG.ro est la plus grande plateforme de commerce électronique du pays. Elle vend aussi des produits bio. Il existe aussi des vendeurs en ligne spécialisés dans l'alimentation biologique, proposant une très large gamme de produits : biogama.ro, biomania.ro, naturaliabio.ro, obio.ro, rapunzel.ro, smartorganic.ro, suntbio.ro. Certains conditionnent leurs produits et les vendent sous leur propre marque.
- La Roumanie importe entre 80 et 90 % des produits bio qu'elle consomme, principalement d'Europe de l'Ouest.
- Les produits laitiers sont les principaux produits bio vendus en Roumanie, devant les œufs et l'alimentation infantile.
- Les consommateurs de produits bio sont essentiellement des citadins. Les familles avec enfants sont les principaux acheteurs de produits bio. Les Roumaines ayant travaillé dans des pays occidentaux consomment davantage de produits bio que le reste de la population.
- Les principales raisons d'achat de produits bio sont la santé et la protection de l'environnement. Les principaux freins au développement de la consommation de produits bio sont la sensibilité aux prix, le manque d'informations des Roumains sur les bienfaits des produits bio et le fait que de nombreux produits bio sont importés.

1- Rien à voir avec la chaîne française.



L'Irlande : une part de marché bio encore modeste

- Le marché bio irlandais a été évalué à environ 235 millions € en 2024. Il a plus que doublé en dix ans. La part de marché bio était de 1,2 % en 2024.
- En 2023, environ un consommateur sur deux a acheté des produits bio chaque semaine.
- La GMS restait le principal circuit de distribution des produits bio en Irlande en 2024. La grande distribution propose une bonne gamme de produits frais (œufs, produits laitiers, viande, fruits et légumes), mais l'offre en produits emballés bio est moins importante. L'arrivée des discounters allemands Lidl et Aldi a exercé une influence positive sur le nombre de produits bio disponibles dans la grande distribution. La plupart des enseignes a créé des MDD bio.



- Les autres circuits de distribution des produits bio sont la vente directe (marché de producteurs¹ et vente à la ferme), les épicerie fines, les magasins diététiques les magasins spécialisés bio et des magasins en ligne². Les magasins spécialisés bio sont surtout présents dans les grandes villes.
- Quelques magasins bio ont également une boutique en ligne. Beaucoup d'épicerie fines vendent des quantités importantes de produits bio. Quelques magasins diététiques en ont dans leurs offres (y compris des fruits et légumes).
- Les grands détaillants en ligne dont Amazon proposent une gamme importante de produits bio.
- Les fruits et légumes sont les produits bio les plus consommés en Irlande.
- Les retraités à revenus élevés et les Irlandais appartenant à la Génération Y sont d'importants consommateurs de produits bio. Les citadins, notamment les Dublinois, ont tendance à consommer davantage de produits bio que les habitants des zones rurales en raison de leur disponibilité plus importante.
- Les principales raisons d'achat de produits bio en Irlande sont la santé, l'environnement (y compris la lutte contre le changement climatique) et le goût. Les principaux freins sont le prix des produits bio, la taille limitée des gammes bio et une sensibilisation encore insuffisante des consommateurs.

1- Il existe un réseau important de marchés de producteurs en Irlande.

2- Exemple : Organico



Le Luxembourg : une croissance rapide du marché bio

- Le marché bio luxembourgeois¹ a été estimé à 180 millions € en 2024, soit un doublement en 10 ans.
La part de marché des produits bio était estimée à 9 % en 2024.
- Environ 60 % des ménages luxembourgeois consomment des produits bio, que ce soit de manière régulière ou occasionnelle.
- Le Luxembourg compte à la fois des petites chaînes de magasins spécialisés bio et des magasins indépendants. On dénombre au total une trentaine de points de vente spécialisés.
La principale chaîne de magasins bio, Naturata, comptait onze boutiques en 2025. Elle propose plus de 9 000 références de produits bio.
Alavita possédait deux magasins bio en 2025. L'enseigne française Naturalia a ouvert deux magasins bio au Luxembourg. La chaîne belge Bio-Planet a lancé son premier magasin luxembourgeois en 2024 et prévoit d'en ouvrir deux autres.
- Les grandes enseignes de la grande distribution proposent des produits bio, notamment sous MDD. Depuis la pandémie, les consommateurs se tournent davantage vers la GMS, en particulier vers les discounters.
L'enseigne belge Delhaize propose une gamme bio de plus de 600 références.
Cactus distribue des produits bio de la marque allemande Alnatura (plus de 750 références).
Lidl et Aldi ont élargi leurs gammes bio au cours des dernières années.
- Biomarket est une boutique bio en ligne qui a été créée en 2021, uniquement présente au Luxembourg. Sa gamme comptait plus de 2 500 références bio en 2025.
- Il existe quelques systèmes de livraison de paniers de fruits et légumes bio, comme le Chat Biotté et Co-Labor. La vente à la ferme est également pratiquée et les associations de producteurs maraîchers de type AMAP se sont fortement développées. Beaucoup de producteurs bio vendent aussi leurs produits sur des marchés des principales villes du pays.
- Les jeunes adultes et les familles avec enfants sont particulièrement enclins à acheter des produits bio.
- Les produits bio les plus achetés par les Luxembourgeois sont les fruits et légumes.
- La santé et la protection de l'environnement sont les principales raisons pour acheter des produits bio.
Les principaux freins sont le prix et l'offre locale limitée, le marché bio luxembourgeois est en effet très dépendant des importations.

1- Le salaire moyen au Luxembourg est le plus élevé de l'Union européenne.



La Lituanie : des consommateurs bio essentiellement citadins

- Le marché bio lituanien a été estimé à 120 millions € en 2020. La part des produits bio était encore inférieure à 1 %.
- En 2020, 14 % des Litvaniens ont acheté des produits bio au moins une fois par semaine et 34 % une ou plusieurs fois par mois.
- Plusieurs chaînes de la grande distribution ont introduit des produits bio dans leur offre, notamment sous MDD. En 2025, Maxima proposait 1 000 produits bio et RIMI Baltic plus de 800 références. L'offre bio lituanienne se développe dans les supermarchés.
- Des produits bio sont également vendus sur des marchés de producteurs.
- Les citadins achètent davantage de produits bio que le reste de la population.
- Les produits bio les plus populaires sont les fruits et légumes, les produits laitiers, les produits de boulangerie, les céréales et les aliments pour bébés.
- La santé est la principale raison d'achat de produits bio. Le manque de compréhension de ce qui est bio représente le principal frein, les produits bio sont souvent confondus avec les produits locaux. Le second frein est le prix.

L'Estonie : une consommation bio principalement dans les zones urbaines

- Le marché bio estonien a été évalué à 111 millions € en 2023, soit une hausse de 13 % par rapport à 2022. Il a été multiplié par cinq en dix ans. La part de marché en valeur des produits bio était de 5,0 % en 2023.
- La GMS restait le principal circuit de distribution des produits bio. Elle propose une gamme bio importante et croissante. Toutes les chaînes ont une offre bio. Ces produits sont souvent importés. La gamme de produits bio sous marques de distributeurs se développe. L'enseigne Rimi Baltic proposait plus de 450 produits bio en 2024. Lidl et Aldi ont beaucoup élargi leurs assortiments bio au cours des dernières années.
- On dénombre un nombre important de magasins spécialisés bio, le plus souvent indépendants. Il existe une chaîne : Biomarket. Elle comptait neuf magasins en 2024.
- Il existe environ une dizaine de magasins en ligne proposant des produits bio.
- La consommation de produits bio est beaucoup plus élevée dans les zones urbaines que dans les rurales. Les jeunes de moins de 30 ans achètent davantage de produits bio que les autres tranches d'âge.
- Les produits bio les plus consommés par les Estoniens sont les produits laitiers et les céréales.



- La santé et la sécurité alimentaire sont les principales raisons d'achats de produits bio.

Le prix est souvent mentionné comme un frein à la consommation de produits bio, en particulier en milieu rural où les revenus de la population sont généralement inférieurs à ceux des habitants des grandes villes. La connaissance générale de l'agriculture biologique est encore relativement faible. De nombreux consommateurs associent les produits locaux à des aliments sains et sûrs.

La Slovénie : un marché bio encore modeste

- Le marché bio slovène a été évalué à 110 millions € en 2021. Il a été multiplié par 2,5 en dix ans.

La part de marché bio en valeur était comprise entre 3 et 4 % en 2021.

- Les produits bio sont commercialisés en vente directe, en GMS, dans des drogueries et en distribution spécialisée.

La vente directe de produits bio est relativement développée, que ce soit à la ferme, sur les marchés¹ ou par Internet. La coopérative de producteurs bio, Eko Prlekija, commercialisent ses produits via sa boutique en ligne.

- La gamme de produits bio disponible dans la grande distribution est assez développée, mais la grande majorité des produits proposés est importée. Les produits bio sont souvent vendus sous marques de distributeurs dans la grande distribution (Mercator et Spar). Dans les plus petits supermarchés, l'assortiment bio est essentiellement constitué de produits d'épicerie, tandis qu'il est plus large dans les magasins de taille plus importante.

Spar propose plus de 2 100 produits bio dans ses plus grands magasins slovènes.

- Les drogueries, DM et Müller, proposent des produits bio sous MDD (marques allemandes).



- Les jeunes de moins de 35 ans achètent davantage de produits bio que leurs aînés. Les habitants des zones urbaines, notamment de Ljubljana, ont tendance à consommer davantage de produits bio en raison de la disponibilité accrue dans les magasins spécialisés et les supermarchés.

- Les fruits et légumes sont les principaux produits bio consommés en Slovénie.

- Les principales raisons d'achat de produits bio sont la santé, la protection de l'environnement et le goût.

Les principaux freins sont le prix, l'offre limitée en produits bio locaux et la sensibilisation insuffisante des consommateurs aux produits bio.

1- Un marché bio a lieu dans la capitale tous les mercredis.



| La Lettonie : une offre bio en progression

- Le marché bio letton a été évalué à 105 millions € pour 2019. Les produits bio ont représenté 1,5 % du commerce alimentaire au détail en 2019.
- La GMS semble être le principal circuit de commercialisation des produits bio en Lettonie. Elle en propose des produits bio depuis une bonne quinzaine d'années. Rimi Baltic et Maxima proposent une large gamme de produits bio, notamment sous marque de distributeur. Rimi Baltic est le principal vendeur de produits bio du pays. Ces deux enseignes sont cependant surtout présentes dans les villes.
- Il existe un certain nombre de magasins spécialisés, la plupart étant indépendants.
- Une partie des produits bio est commercialisée en vente directe, sur les marchés¹ ou par le biais de groupes d'achat de consommateurs. Il est également possible d'acheter des produits bio en ligne.
- Les consommateurs de produits bio sont plus nombreux en zones urbaines. Les jeunes adultes, en particulier ceux de moins de 25 ans, sont les plus enclins à acheter des produits bio. Les Estoniens avec des diplômes supérieures achètent plus souvent des produits bio que les autres.
- Les produits bio les plus consommés par les Estoniens sont les produits laitiers et les céréales.
- La santé est le principal moteur d'achat de produits bio. Les Lettons considèrent les aliments bio comme des produits de qualité élevée, mais ils confondent pour certains bio et local. Les Lettons sont de plus en plus intéressés par les produits locaux. La deuxième raison d'acheter des produits bio est la protection de l'environnement.
Le prix apparaît comme le principal frein à l'achat de produits bio.

| La Croatie : des consommateurs de plus en plus intéressés par les produits bio

- Le marché bio croate a été évalué à 99 millions € en 2018 (-1 % vs 2017). En 2018, la part de marché des produits bio était déjà supérieure à 2 %.
- Les produits bio sont vendus en GMS, dans les drogueries, dans des magasins spécialisés bio, en vente directe (marchés ou AMAP) et sur Internet².
- L'offre de produits bio en grande distribution s'étoffe depuis plusieurs années, notamment en fruits et légumes. Néanmoins, la plupart des produits bio proposés dans la grande distribution est importée. Les principales enseignes de la GMS ont toutes développé une gamme de produits bio sous MDD.

1- Ils sont très populaires en Lettonie.

2- Plusieurs boutiques bio en ligne ont été créées.



- La chaîne d'épiceries Tommy, qui compte 217 magasins, a développé un rayon spécial santé, également sur la boutique en ligne, où les produits bio sont représentés, mais pas exclusivement.
- Il existe deux chaînes de magasins spécialisés. La plus grande, Bio & Bio, comptait 25 points de vente et une boutique en ligne en 2025. La deuxième, Garden, a quatre points de vente. Il existe aussi des petits magasins bio indépendants dans quasiment toutes les villes.
- Les jeunes de la Génération Y sont davantage intéressés par les produits bio que leurs aînés.
- Les fruits et légumes représentent la principale catégorie de produits bio achetés par les Croates.
- La santé et la qualité nutritionnelle sont les principales raisons d'achat de produits bio.
Les principaux freins au développement de la consommation de produits bio restent le prix et le manque de connaissance des consommateurs croates sur les produits bio.

La Hongrie : des consommateurs bio urbains

- Le marché bio hongrois a été évalué à 97 millions € en 2024, soit une progression de 33 % en deux ans. Les produits bio ont représenté 0,6 % du marché alimentaire hongrois en 2024.
- La grande distribution est le premier canal de commercialisation des produits bio en Hongrie. Actuellement, toutes les enseignes de la grande distribution proposent des produits bio, le plus souvent sous marques de distributeurs. La GMS propose principalement des produits bio de longue conservation. Son offre de produits bio s'est bien développée, notamment en fruits et légumes, œufs et produits laitiers. Spar semble avoir la gamme bio la plus large avec plus de 250 références, devant Lidl (200).
Un quart des clients des GMS achètent au moins une fois par semaine des produits bio.
- Les ventes en ligne¹ de produits bio se développent. Le site Kifli.hu propose une offre significative de produits bio.
- Il existe environ 600 magasins spécialisés bio. Leur offre n'est cependant pas toujours exclusivement bio. Le plus grand magasin spécialisé bio semble être Bio-Barát, à Budapest.
- Il existe quelques marchés bio. Le plus connu, Ökopiác, se trouve dans la capitale. Il existe également quelques AMAP vendant des produits bio.

1- L'alimentation est la première catégorie de produits achetés en ligne.



- Les produits bio les plus achetés par les consommateurs bulgares sont les fruits et légumes et les aliments pour bébé. Cependant, une grande partie de ces produits est importée.

- Les principaux consommateurs de produits bio sont les habitants de Budapest et de ses environs qui ont des revenus élevés.

- Les consommateurs hongrois choisissent principalement les produits bio pour des raisons de santé.

Les principaux freins à la consommation de produits bio sont le prix, le manque de connaissances sur les produits bio et l'offre faible, bien que croissante, en produits bio dans la GMS. En outre, les produits bio fabriqués à l'étranger dominent dans la grande distribution et les magasins spécialisés bio.

La Grèce : une part de marché bio encore modeste

- Le marché bio grec était estimé à 95 millions € en 2020. La part de marché des produits bio était encore inférieure à 0,5 % en 2020.

- La GMS propose souvent des produits bio sous MDD.

- En 2025, la Grèce comptait 92 magasins bio, en grande majorité indépendants. Néanmoins, il existe plusieurs chaînes de magasins spécialisés. Les principales sont Biologiko Xorio (seize points de vente) et Green Family (neuf). La région d'Athènes a davantage de magasins spécialisés bio que les autres.

- Un certain nombre de marchés proposent des produits bio.

- La vente en ligne de produits bio n'est pas très développée en Grèce¹. Les restaurants et les cantines proposent très peu de produits bio.

- Dans les grandes villes comme Athènes et Thessalonique, où l'accès aux magasins spécialisés est plus facile, la demande en produits bio est plus importante.

- Les principales catégories de produits bio consommés en Grèce sont les fruits et légumes, les produits laitiers et ceux à base de céréales et de légumineuses.

- Les principales raisons d'achats de produits bio en Grèce restent la naturalité et la santé.

Le prix et le manque de confiance envers les produits bio sont les principaux freins.

Le Portugal : la GMS reste le principal circuit de distribution des produits bio

- Les ventes de produits bio emballés et de boissons ont été évaluées à 60,5 millions € en 2017. Il n'existe pas d'estimation globale du marché bio portugais.

- Près des deux-tiers des Portugais achètent des produits bio au moins de temps en temps.

1- Sklavenitis, la principale enseigne de la GMS, ne propose qu'une centaine de produits bio sur son site de vente en ligne.



- La grande distribution constitue le principal circuit de vente de produits bio. Ces dernières années, elle a continué à développer son offre de produits bio, notamment sous marques de distributeurs. Les chaînes les plus actives sont Continente et Pingo Doce. En GMS, les produits bio sont présentés dans des rayons dédiés. Lidl et Aldi ont également développé leurs gammes de produits bio.

- Le premier magasin bio portugais, Biocoop, a ouvert à Lisbonne en 1993.

En 2013, on dénombrait une soixantaine de petits magasins spécialisés bio au Portugal. Depuis sont apparus de plus grands magasins, avec, parfois, un rayon boulangerie ou boucherie, un service de restauration ou encore une salle pour des conférences et ateliers. Les magasins bio sont surtout situés dans les grandes villes.



Il n'existe plus qu'une seule grande chaîne spécialisée bio : Celeiro. Elle possède une cinquantaine de magasins, répartis dans tout le pays. Une plus petite enseigne, BRIO, possède huit supermarchés bio, dont deux situés à Lisbonne.

Il existe un certain nombre de supermarchés bio indépendants, notamment dans la capitale.

- Un certain nombre de restaurants lisboètes propose des produits bio.

- Il existe onze marchés bio, situés pour la plupart dans la région de Lisbonne. Le premier a été créé en 2004.

- La vente en ligne et celle par le biais d'AMAP se développent également.

- Les consommateurs de produits bio sont, le plus souvent, citadins. La Génération Y est davantage intéressée par les produits bio que ses aînés.

- Les principaux produits bio consommés sont les légumes et les fruits.

- Au Portugal, la santé et la protection de l'environnement sont les principales raisons de manger des produits bio.

Les freins sont la différence de prix avec les produits conventionnels et la disponibilité limitée en dehors des zones urbaines.

La Bulgarie : une offre bio de plus en plus diversifiée

- Le marché bio bulgare a été évalué à 37,8 millions € en 2022 (probablement sous-estimé), ce qui représente une augmentation de 14,5% par rapport à 2021 et une multiplication par cinq en dix ans.

La part de marché bio était supérieure à 1 % en valeur en 2022.

- La GMS est le principal circuit de distribution des produits bio en Bulgarie (70 % du marché en 2021). Toutes les chaînes ont développé leurs gammes de produits bio, notamment sous MDD¹. La plupart des enseignes ont développé des rayons bio dans

1- Notamment dans les chaînes allemandes.



leurs magasins. La chaîne Metro a même installé des petits magasins bio près des caisses.

Les enseignes qui vendent le plus de produits bio sont Lidl, Kaufland, Billa et Dm. Lidl est néanmoins celle qui a l'assortiment bio le moins large.

- La distribution spécialisée bio existe en Bulgarie depuis 2006. Actuellement, le pays compte environ 200 magasins spécialisés bio, proposant une offre plus large que la GMS. Certains magasins spécialisés font partie de toutes petites chaînes comme notamment Balev Bio, Zoya et Zelen. Une part significative des magasins bio sont situées à Sofia.

- La vente en ligne a pris de l'importance dans la vente de produits bio. Elle représentait déjà 4 % du marché bio en 2021. La principale enseigne est Ebag. Elle a créé sa MDD bio.

- Il est également possible de trouver des produits bio sur le marché fermier hebdomadaire de Sofia.

- Les produits infantiles, les boissons, les produits de snacking et les produits laitiers sont les principales catégories de produits bio vendues en Bulgarie.

- La santé et la protection de l'environnement constituent les premières raisons d'achats de produits bio.

Les freins à la consommation de produits bio sont le prix et le manque de confiance.

Chypre : un marché bio qui se développe lentement

- Le marché bio chypriote s'est élevé à environ 10 millions € en 2019, ce qui est encore modeste. Même si les produits bio gagnent en popularité, le rythme de développement du marché bio est encore lent. Environ 6 % des consommateurs font régulièrement des achats bio. Les jeunes consommateurs s'intéressent davantage aux produits bio que leurs aînés.

- Il n'existe pas encore beaucoup de magasins bio. La plupart d'entre eux sont indépendants. Certains magasins bio ont ouvert une boutique en ligne.

Avec six magasins à travers Chypre, Etherio Bio Stores est la première chaîne entièrement bio de l'île.

- On peut trouver des produits bio transformés dans les magasins spécialisés, les supermarchés et les supérettes. La vente directe se fait principalement à la ferme. Il n'existe pas de restaurant proposant des produits bio.

- Les jeunes consommateurs s'intéressent davantage aux produits bio que leurs aînés.

- La santé est la première raison d'achats de produits bio, devant le goût.

Le principal frein au développement du marché chypriote est le prix élevé des produits bio par rapport au conventionnel¹, devant l'offre locale limitée² et le manque de

1- Ceci est lié à l'offre locale limitée et à la dépendance aux importations.

2- Les principaux aliments bio produits à Chypre sont les céréales, les olives, les raisins, les fruits et légumes.



connaissance sur la certification bio. Le marché bio chypriote dépend fortement des importations (80 % des produits bio sont importés).

La Slovaquie : des consommateurs bio urbains

- Le marché bio slovaque est encore modeste. Il a été estimé à 4 millions € en 2010. Cela ne représentait que 0,2 % du marché alimentaire slovaque. Bien qu'il n'existe pas de données précises récentes sur la taille du marché bio slovaque, le développement de la production bio suggère une demande accrue des consommateurs pour les produits bio.

- En 2023, 65 % des Slovaques ont acheté des produits bio au moins une fois, dont 39 % au moins une fois par semaine.

- La GMS a commencé à vendre des produits bio en Slovaquie à partir de 2003. Actuellement, la plupart des enseignes de la grande distribution vendent un petit assortiment des produits bio les plus courants, souvent sous marques de distributeurs.

Tesco et Coop Jednota sont les deux enseignes qui proposent le plus de produits bio.

- En 2010, on dénombrait déjà une centaine de magasins spécialisés. Comme en République Tchèque, les magasins spécialisés ne vendent pas que des produits bio. Ils sont principalement localisés à Bratislava et dans la partie occidentale du pays, qui est la plus riche. Les consommateurs de produits bio sont principalement des habitants des grandes villes telles que Bratislava, Košice, Žilina, Trenčín, Banská Bystrica et Zvolen. En 2010, près de 70 % des ventes de produits bio étaient localisées dans la région de la capitale.

Fresh Market est la principale chaîne de magasins bio. En 2025, elle exploitait 28 points de vente, principalement situés dans la région de Bratislava.

La plupart des chaînes de magasins spécialisés ont également une boutique en ligne.

- La chaîne allemande de droguerie DM vend également des produits bio.

- Les consommateurs de produits bio sont principalement des habitants des grandes villes telles que Bratislava, Košice, Žilina, Trenčín, Banská Bystrica et Zvolen. La 18-35 ans sont les plus enclins à consommer des produits bio.

- Les principaux produits bio consommés en Slovaquie sont les produits laitiers, les fruits et légumes frais et les produits de boulangerie.

- La santé et la protection de l'environnement sont les principales raisons d'achat de produits bio.

Le prix reste le principal frein au développement du marché bio.

Malte : des produits bio disponibles dans différents circuits

- Il existe bien une demande locale en produits bio, mais le montant du marché bio n'est pas connu.

- Les produits bio sont vendus en grande distribution, en magasins spécialisés, en vente directe et sur Internet.



- Les principaux consommateurs de produits bio sont âgés de moins de 35 ans et résident dans les zones urbaines.
- Les fruits et légumes et les produits laitiers sont les principaux produits bio achetés par les consommateurs maltais.
- La santé et la protection de l'environnement constituent les principales raisons pour manger bio.
Le prix et une disponibilité limitée¹ des produits bio sont les principaux freins à l'achat de produits bio.

¹ L'offre locale bio est très limitée.



Focus sur les produits bio en Restauration Hors Domicile

Actions au niveau de l'Union européenne

■ Le réseau des villes bio européennes favorise l'utilisation de produits bio dans les cantines publiques. Il a été officiellement lancé à Paris en janvier 2018. Il compte plus de 80 villes dont Paris, Vienne, Nuremberg et Milan¹, ainsi que deux instituts de recherche (Milan Center for Food Law and Policy et Bio Forschung Austria).

■ Le réseau de transfert BioCanteens est une initiative européenne née en 2018 de la volonté de promouvoir une alimentation durable et locale dans les cantines publiques. Il s'inscrit dans la dynamique du programme URBACT, qui vise à favoriser les échanges de bonnes pratiques entre villes européennes engagées dans la transition écologique et sociale. BioCanteens a pour objectif d'assurer la distribution de repas scolaires durables dans les villes participantes, levier essentiel pour le



développement d'une approche agroalimentaire locale intégrée, protégeant à la fois la santé des citoyens et l'environnement. Le projet vise à transférer les bonnes pratiques de Mouans-Sartoux en matière de restauration scolaire collective, à d'autres villes européennes. Il s'agit de la distribution quotidienne de repas 100 % bio et majoritairement composés de produits locaux, la réduction drastique du gaspillage alimentaire, compensant ainsi pleinement le coût plus élevé du passage aux produits bio, et l'organisation d'activités pédagogiques dédiées pour sensibiliser les enfants à l'alimentation durable. Grâce à des ateliers de formation, des visites d'étude, des échanges entre pairs et des outils pratiques, les villes membres du réseau ont pu progresser dans la mise en œuvre de politiques alimentaires durables. Le réseau BioCanteens a permis de transférer ces bonnes pratiques à sept autres villes européennes : Rosignano Marittimo (Italie), Vaslui (Roumanie), Troyan (Bulgarie), Trikala (Grèce), Liège (Belgique), Wrocław (Pologne) et Gavà (Espagne).

■ Le projet School4Changes contribue au développement de l'utilisation de produits bio en restauration collective. Il a débuté en 2022. Il est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon 2020. Il a pour objectif de rendre la nourriture dans les crèches et les écoles non seulement savoureuse et saine, mais aussi durable (approvisionnement durable et éducation nutritionnelle). L'idée centrale est de considérer les repas scolaires non seulement comme un service de restauration, mais comme un levier de transformation du système alimentaire, vers davantage de santé, de durabilité et d'équité.

A ce jour, plus de 3 000 écoles, réparties dans 12 pays, sont déjà impliquées. Dans la ville de Gand, en Belgique, le projet a soutenu des actions de politique alimentaire scolaire : des cantines scolaires intégrant au moins 20 % de produits biologiques, réduction des émissions de CO₂ grâce à un équilibre végétal/animal ajusté, etc.

1- Egalement Correns, Florence, Brême, Lauf, Seeham, Poreč – Parenzo, Växjö et Loro Ciuffenna



En Allemagne : des objectifs ambitieux dans les villes bio

Au niveau fédéral

- L'utilisation de produits bio dans la restauration universitaire a commencé en 1993 dans l'Université d'Oldenbourg. Aujourd'hui, la plupart des 58 établissements de ce secteur utilisent des produits bio et plus de la moitié sont certifiés bio. Certains proposent quotidiennement des repas totalement ou partiellement bio et d'autres organisent des actions ponctuelles de type "Semaine Bio".
- Le Réseau "Biomentoren"¹ a été créé en 2004. Son objectif est de promouvoir l'introduction de produits bio en restauration collective. Ce réseau est coordonné par A'Verdis et compte actuellement 18 membres.
- Une initiative nationale a été mise en place en 2004 pour développer l'utilisation de produits bio dans les crèches et les écoles : "Bio kann jeder"², avec pour objectif de convaincre les responsables de cantines, les éducateurs, les enseignants et les parents de l'importance d'utiliser des produits bio en restauration scolaire. Elle est financée par le programme fédéral pour l'agriculture biologique (BÖL³). Un réseau national de nutritionnistes est mobilisé et des réunions ainsi que des ateliers sont organisés pour informer le personnel et les parents. 1 844 ateliers ont eu lieu en Allemagne de 2004 à 2024. Plus de 35 300 participants y ont reçu des conseils pratiques sur l'utilisation d'aliments bio dans les crèches et les écoles. "Bio kann jeder" a également publié un dépliant regroupant les principales informations données au cours des ateliers, un guide de nutrition bio pour les familles, un livret d'activités "Sur les traces de l'agriculture biologique" pour les enfants de l'école primaire et un film sur l'introduction de produits bio dans les cantines scolaires.
- Le Réseau des "Bio-Städte", créé en 2016, regroupe 30 communes allemandes⁴, dont 28 qui sont de véritables villes, et bénéficie d'un soutien financier public. Son objectif est de promouvoir l'agriculture biologique et d'augmenter l'utilisation d'aliments bio dans les écoles et les autres établissements publics. Ces villes partagent leurs expériences et montent des projets en commun. Grâce à diverses actions, événements et mesures ainsi qu'à un travail pédagogique axé sur l'agriculture et l'alimentation bio, ce réseau informe et motive les consommateurs et conseille les cantines d'entreprise et les traiteurs sur la transition vers une alimentation davantage biologique. Récemment, avec l'aide d'A'Verdis et le financement du ministère fédéral de l'agriculture, ce réseau a actualisé son guide pratique pour aider les communes à introduire plus de bio en restauration collective⁵.
- L'initiative d'information "BioBitte"⁶ a été lancée début 2020. Elle vise à développer l'utilisation de produits bio dans les cuisines publiques pour la porter à 30 % d'ici 2030. Auparavant, il existait seulement une recommandation nationale d'utiliser un minimum de 10 % de produits bio en restauration scolaire. BioBitte est

1- Mentors bio

2- Bio , tout le monde peut le faire

3- Bundesprogramm Ökologischer Landbau

4- Liste dans le lexique

5- https://www.biostaedte.de/images/pdf/Praxisleitfaden_web2025_0602.pdf

6- Bio s'il vous plaît



réalisée dans le cadre du Programme fédéral pour l'agriculture biologique. Elle aide les responsables politiques, l'administration, les services d'attribution des marchés et les responsables de cuisine à augmenter la part des aliments bio dans les cuisines publiques. Des événements régionaux et nationaux sont organisés pour partager les expériences et idées. Des documents d'information spécifiques sont fournis. Les entreprises de restauration hors domicile peuvent demander une aide financière pour des conseils et la formation de leurs collaborateurs.

- En 2023, une réglementation fédérale sur la certification bio en RHD a été lancée, elle comporte trois niveaux suivant la part en valeur des achats en bio : bronze (à partir de 20 %), argent (à partir de 50 %) et or (à partir de 90 %). Elle simplifie l'utilisation des produits bio dans la restauration hors domicile et met en valeur les entreprises ayant réalisé au moins 20 % de leurs achats en bio. Environ 2 500 cuisines allemandes sont déjà certifiées bio. Les crèches et les écoles qui cuisinent sur place pour leur propre usage sont exemptées des exigences de certification, à moins qu'elles ne souhaitent utiliser le logo.
- Dans les cantines fédérales, l'objectif de part de bio est de 20 % d'ici 2025, puis de 30 % d'ici 2030. En 2023, le ministère fédéral du travail se distinguait avec 40 % de bio et l'Institut fédéral pour l'évaluation des risques avec 25 %.
- Dans la stratégie biologique 2030 du ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture, la restauration collective est décrite comme un domaine d'action important. Il la soutient financièrement.



bio dans les cantines et les restaurants.

- Selon le rapport nutritionnel du ministère fédéral de l'agriculture de 2024, il n'y a encore que 4,2 % de bio dans la restauration collective (crèches, écoles, cantines d'entreprise, hôpitaux et maisons de retraite).
- D'après le rapport nutritionnel du ministère fédéral de l'agriculture de 2024, 50 % des personnes interrogées estiment qu'il y a trop peu de plats à base de produits



Au niveau régional et au niveau local

- Dans certains Länder ou villes, il est obligatoire de demander une part de bio minimum dans les appels d'offre.

Les produits bio dans la restauration collective publique

Collectivités		Objectifs de part de bio	Part en bio en 2023
Augsbourg	Cantines scolaires	30%	4% en 2017 (pas mesurée depuis)
	Crèches	40%	47%
	Réceptions et évènements de la ville		100%
Bade-Wurtemberg	Ensemble de la restauration collective	40% d'ici 2030	
Basse-Saxe	Maison de repos de Bad Pyrmont		80%
Bavière	Cantines publiques d'état (98)	50% d'ici 2026	Plus de 50% dans 63 cantines et plus de 30 % dans 22 cantines fin 2024
Berlin	Cantines scolaires	60% d'ici 2025	50%
	Crèches	60% d'ici 2025	15%
	Autres cantines publiques	60% d'ici 2025	15%
	Restauration universitaire		13% en 2020
Bielefeld	Cantines scolaires	20%	nd
Bonn	Cantines scolaires	20%	Entre 10 et 13% en 2020
	Crèches	20%	Entre 10 et 13% en 2020
	Maisons de retraite	30%	20% en 2020
Brême¹	Cantines scolaires	100% d'ici 2026	25% en 2020
	Crèches	100% d'ici 2026	40%
	Hôpitaux	15% d'ici 2022 et 20% d'ici 2025	15%
	Centre de formation pour adultes		Plus de 90%
Darmstadt	Cantines scolaires	50%	25,6%
	Crèches	50%	
Dresde	Cantines scolaires		80% en 2020
	Crèches		80% en 2020
Erlangen	Cantines scolaires ²	100% d'ici 2028	Entre 10 et 50% suivant les écoles
	Crèches	plus de 50%	55%
Francfort-sur-Main	Cantines scolaires	30%	
	Crèches	100%	
Freising	Cantines scolaires	30%	
Freiburg en Breisgau	Cantines scolaires	30%	30%
	Crèches	30%	30% (34% en 2024 et 80% en 2025)
Gießen	Cantines scolaires		100% en 2020
	Crèches		100% en 2020
Hambourg	Cantines scolaires	50% d'ici 2027	10%
	Crèches	50% d'ici 2027	31,5% (près de 100% en 2024 pour 25 crèches)
Heidelberg	Cantines scolaires	50%	10% en 2020
	Crèches	plus de 50%	50%
Heidenheim	Clinique	30%	30%
Heinsberg	Cantine administrative du district		plus de 30%

1- Brême a remporté le prix européen de la meilleure ville bio en 2024.

2 - Mais pas encore de mise en œuvre stratégique



Karlsruhe	Cantines scolaires	30 à 35%	30 à 75% suivant les écoles
	Crèches	20%	au moins 20%
	Restaurant administratif de la mairie	25%	25%
Kassel	Cantine de la Waldau Open School	100%	100%
Landshut	Cantines scolaires	30%	35%
	Crèches	30% d'ici 2030	7%
	Hôpitaux	30% d'ici 2030	4% en moyenne (100% à Saintes Maries)
Lauf an der Pegnitz	Cantines scolaires		20% en 2020
	Crèches		20% en 2020
Leipzig	Restauration collective publique	30%	
	Crèches	30%	10% en 2020
Munich	Cantines scolaires	100%	100% dans un certain nombre d'établissements (ex : lycée Ludwig Thomas)
	Crèches	60% d'ici 2025	50%
	Cantine de la mairie	20%	27%
	Cantine administrative régional		25%
Münster	Cantines scolaires	20%	30%
Neuwied	Ecole pour aveugles et malvoyants		50%
Nuremberg	Cantines scolaires	75%	80 à 100% pour écoles professionnelles et 20 à 34% pour enseignement général
	Crèches	Plus de 90%	75%
	Autres institutions publiques	50%	cantine de la mairie : 33%, maisons de retraite et hôpitaux : 10%
Ratisbonne	Cantines scolaires	30% d'ici à 2025 et 50% d'ici 2030	nd
	Crèches	30% d'ici à 2025 et 50% d'ici 2030	nd
	Cantine de la mairie	30% d'ici à 2025 et 50% d'ici 2030	nd
Stuttgart	Crèches	50%	44% en 2020
	Cantine du tribunal régional		15%
Witzenhausen	Restauration collective publique	Environ 20% comme la part de la SAU en bio	
Wuppertal	Ecole des finances publiques et pénale		65%

NB : Les parts sont exprimées en valeur.

Ce tableau n'est pas exhaustif.

Les membres de l'association des Bio-Städte sont en vert.

Source : Agence BIO d'après différentes sources allemandes

■ Plusieurs régions et villes ont mis en place des programmes pour développer l'utilisation de produits bio en RHD : projets pilotes dans le Bade-Wurtemberg et dans la Hesse, "Coaching BioRegio" en Bavière, "Kantine Zukunft"¹ à Berlin, Plan d'action 2025 à Brême, "KANNTine" à Fribourg, "NRW Kocht mit Bio"² en Rhénanie du Nord-Westphalie et "Mehr Regio- und Bio-Produkte in der Gemeinschaftsverpflegung"³ en Saxe...

1- L'avenir de la cantine

2- La Rhénanie du Nord-Westphalie cuisine avec du bio

3- Plus de produits régionaux et bio dans la restauration collective



- Plusieurs Länder proposent des formations pour le personnel des cantines, comme en Rhénanie-Palatinat ou encore dans le Bade-Wurtemberg. Des conseils et des aides financières peuvent également être apportés.

L'introduction de produits bio en restauration d'entreprise

- Certains restaurants d'entreprises ont des taux élevés de produits bio dans leurs menus comme Allianz Trade à Hambourg (100 %), Weleda (100 %) ou encore Hipp (plus de 90 %).

L'introduction de produits bio en restauration commerciale

- D'après l'enquête Forsa/ministère fédéral de l'agriculture de mai 2024, pour 41 % des Allemands il est très important de trouver des produits bio au restaurant.



- Les auberges de jeunesse allemandes ont développé leur utilisation de produits bio. Plus de 120 des 450 auberges de jeunesse sont déjà certifiées bio. Au moins deux d'entre elles, Murrhardt et Oberstdorf, servent uniquement des produits bio. Certains refuges alpins proposent également des produits bio.

- Il existe une association culinaire des grands chefs bio : "BIOSpitzenköchen". Elle a été créée en 2003. Elle compte une vingtaine de membres. Leur objectif est de promouvoir une cuisine de première qualité, saine et agréable, en harmonie avec les hommes, les animaux et la nature.

- Plusieurs restaurants gastronomiques bio ont été étoilés par le Guide Michelin.

En Autriche : Vienne, la locomotive du bio en restauration collective

- D'après AMA, la RHD représentait 8 % du marché bio autrichien en 2024. La part de bio dans la RHD autrichienne s'est élevée à 4,2 % en 2024 (contre 2,7 % en 2019).

- En 2024, plus de 500 cantines et restaurants autrichiens étaient certifiés bio.

Les produits bio en restauration collective

- L'introduction de produits bio dans la restauration scolaire a débuté au milieu des années 90.

- Le programme gouvernemental autrichien a prévu une part de 30 % de produits bio dans la restauration collective publique d'ici 2025 et de 55 % d'ici 2030, ainsi que 100 % d'approvisionnement régional et saisonnier. Malheureusement, l'utilisation de produits bio se développe beaucoup moins vite que ce qui était prévu. Ce plan d'actions¹ concerne les institutions fédérales. Néanmoins, une harmonisation sera faite avec les Länder.

1- Plan d'actions pour des marchés publics durables en Autriche (NaBe)



- Au niveau des Länder, des exigences ont également été fixées pour la part de bio en restauration collective.

Vienne est la locomotive du développement de la bio en restauration collective. Elle a commencé à intégrer des produits bio dans la restauration publique dès 1998 (crèches, écoles, maisons de retraite, hôpitaux et autres cantines publiques). La part de bio s'élevait à 50 % en valeur dans la restauration scolaire et 60 % dans les crèches en 2024. S'agissant de la restauration collective publique pour les adultes, la part de bio est de 30 % en valeur. Vienne a défini 9 critères de verdissement des marchés publics (dont la part de bio, de produits de saison, de recours aux circuits courts ou encore de niveau de transformation) permettant de classer les restaurants collectifs en 3 niveaux : bronze, argent et or. L'introduction de ces critères a non seulement permis une augmentation de la qualité de l'alimentation, mais également une éducation de la population à la question de l'alimentation durable. La ville exploite également une ferme urbaine et un vignoble, tous deux certifiés bio.

La Basse-Autriche, la Haute-Autriche et la Carinthie imposent une part de bio de 30 % en valeur dans la restauration scolaire et les crèches. Les hôpitaux de Haute-Autriche visent également une part de 30 % de produits bio.

Au printemps 2021, le gouvernement de Salzbourg a décidé de fixer un objectif de 30 % de produits bio dans les cantines publiques à horizon 2025. A Seeham, dans le Land de Salzbourg, les crèches et les cantines scolaires servent des repas totalement bio.

Dans le Burgenland, la part de bio dans les écoles et les crèches s'élevait à 55 % en 2024. Elles peuvent demander le certificat "Mieux manger" si elles atteignent une part d'au moins 70 % de produits bio et si les aliments répondent à d'autres critères tels que la régionalité, la saisonnalité et la fraîcheur. Un programme a été lancé pour aider les responsables des cuisines du Burgenland à introduire des produits bio.

- L'association BIO AUSTRIA œuvre aussi au développement de l'utilisation de produits bio en restauration collective en conseillant les cantines des écoles et des crèches et en les mettant en relation avec des fournisseurs de produits bio.

Elle propose aussi aux écoliers et aux enfants de maternelle des excursions dans des fermes bio ou un atelier avec des agriculteurs bio en classe.

De juillet 2023 à juin 2027, Bio AUSTRIA, en coopération avec ZUKUNFT ESSEN, met en œuvre le projet "Le bio dans la restauration collective ? C'est possible !", avec le soutien du gouvernement fédéral, des Länder et de l'Union européenne.

- Plusieurs hôpitaux et cliniques ont intégré des produits bio dans leurs services de restauration. La majorité des 27 établissements hospitaliers de la région de Basse-Autriche sont certifiés par le programme "Vitalküche", exigeant 25 % de bio minimum.

- Plusieurs cantines d'entreprises du Burgenland ont atteint des taux de bio très importants comme l'Académie de Football (80 %), le Gesundheit Burgenland (73 %) et le Burgenland Energie (95 %).



Les produits bio en restauration commerciale

- L'agritourisme est assez développé dans les fermes bio autrichiennes.
- En 2025, l'Autriche comptait 12 hôtels membres de l'association Bio Hotels¹.



En Belgique : des produits bio dans tous les types de restauration collective

- Des produits bio ont été introduits dans tous les types de restauration collective : écoles, crèches, auberges de jeunes, maisons de repos, hôpitaux, administrations et universités.
- La proportion d'enfants de maternelle et de primaire prenant un repas à la cantine est faible (15 à 20 %). Dans certaines écoles, aucun repas chaud n'est proposé.

En Wallonie et à Bruxelles

- De 2007 à 2013, la certification bio en restauration hors foyer se faisait sur une base volontaire avec le cahier des charges privé "Biogarantie". De 2013 à 2023, toute entreprise de restauration collective ou commerciale des régions Bruxelles Capitale et Wallonie souhaitant communiquer par écrit avec le terme bio devait respecter les règles de ce cahier des charges et se faire certifier bio et Biogarantie (4 niveaux de certification suivant le pourcentage de produits bio). Depuis 2023, le cahier des charges "Biogarantie" n'est plus valable qu'à Bruxelles. En Wallonie, le texte de référence a été traduit dans un arrêté du gouvernement wallon et apporte des modifications par rapport au précédent cahier des charges de référence. La certification par pourcentage, par exemple, n'existe plus en Wallonie.
- Pour encourager les cantines à mettre en place une politique d'alimentation durable, la Wallonie a lancé le Pacte Vert "Cantines Durables", un accord volontaire d'engagement des acteurs à mener des actions vers une offre alimentaire durable. Depuis 2019, le projet a rassemblé de nombreux acteurs permettant au secteur de basculer progressivement vers plus de durabilité. Le dispositif a pour objectif d'amener en 18 mois les cantines vers la labellisation "Cantines Durables" et un approvisionnement relocalisé. 199 cantines wallonnes sont actuellement labellisées "Cantines Durables". Cela représente plus de 11 500 repas labellisés quotidiens. Manger Demain coordonne l'accompagnement des cantines wallonnes vers une alimentation plus durable, la mise en cohérence de projets de relocalisation alimentaire, le soutien à l'émergence et à la structuration de Conseils de Politique Alimentaire ou encore la mise en place d'actions "Coups de pouce" facilitant l'accès à l'alimentation durable pour tous.

1- Les Bio Hôtels sont également présents dans d'autres pays européens : Allemagne, Grèce, Italie et Slovénie.



Biowallonie est l'un des prestataires pour les accompagnements techniques sur le terrain et pour les formations qui sont proposées aux cantines.

Dans le cadre de ce Pacte Vert, des financements directs ont été octroyés afin de rendre accessible une alimentation de qualité tout en rémunérant justement les producteurs et de faciliter l'approvisionnement en produits bio et locaux en restauration collective. Le "Coup de pouce du local dans l'assiette" consiste à subventionner un pourcentage du montant des produits locaux dans les cantines. Lorsque ces produits sont à la fois locaux et bio, le pourcentage pris en charge est plus élevé, passant de 50 à 70 %, pour un maximum de 0,5 € par repas.



■ A Namur, la restauration scolaire publique est labellisée "Cantines durables" (niveau 2 radis) et respecte donc l'engagement de fournir au minimum 10 produits bio dans ses menus. Depuis début 2025, l'introduction de produits bio se développe également dans les crèches communales namuroises.

■ En 2018, le Conseil municipal de Liège a décidé de s'engager dans une politique de développement durable, via la signature du Pacte de Milan, puis une participation au projet "BioCanteens" à partir de 2021. Depuis 2020, ISoSL, la structure de restauration collective de la ville, a lancé un projet ambitieux pour développer l'alimentation durable dans leurs cantines scolaires et crèches. 4 000 repas sont livrés quotidiennement, dont 3 000 à 100 écoles et 1 000 à 50 crèches. L'approvisionnement est le plus local possible. Un travail important a été fait pour réduire le gaspillage alimentaire. Un taux de produits bio très élevé a été atteint pour certaines catégories de produits : 100 % pour les viandes de poulet et d'agneau, les fruits et légumes frais et le pain, entre 60 et 70 % pour les produits d'épicerie et 50 % pour les produits laitiers. Les changements ont été faits en plusieurs années, en modifiant les cahiers des charges l'un après l'autre. Des terres agricoles ont été mises à disposition de maraîchers, un appui a été apporté à la création d'une structure logistique et la construction d'une légumerie est prévue.

■ Bio Wallonie a lancé le concours bio de la restauration "Wall'Oh BIO" en 2022. Ils alternent une édition restauration collective et une sur la restauration commerciale. Les objectifs sont de diffuser les meilleurs techniques et pratiques bio des cuisiniers, d'être un événement rassembleur en faveur du bio dans la restauration, de mettre en évidence l'offre en produits bio wallons auprès du secteur de la restauration, de briser les idées reçues sur le bio et de transmettre et valoriser le savoir-faire de chefs et de cheffes engagés.

■ A Bruxelles, un accompagnement est assuré par Bruxelles-Environnement pour obtenir le label Good-Food qui exige aussi l'utilisation de produits bio. Il a été créé dans le cadre de la stratégie Good Food 2022-2030. Pour obtenir ce label, il faut utiliser au moins 8 produits bio.

Sur les 1 800 cantines bruxelloises, 60 étaient labellisées Good Food (soit 16 707 repas quotidiens) en 2023 et 15 prévoyaient une labellisation. Les crèches représentaient la moitié des cantines labellisées, pour seulement 9 % des repas quotidiens. Les administrations représentaient 42 % des repas quotidiens.



- Ce sont surtout les restaurateurs qui se lancent dans le métier qui intègrent des produits bio dans leurs menus, les autres aspirent peu à modifier leurs pratiques.

En Flandre

- Le gouvernement flamand veut développer le bio dans les marchés publics et les cuisines industrielles. Il souhaite atteindre les 5 % de bio en restauration collective d'ici 2027.

Le ministère de l'Agriculture va travailler à une législation sur l'utilisation de bio en restauration collective.

Des conseils vont être apportés aux cuisines collectives.

- La ville De Bruges n'a pas de cantine, mais promeut la consommation de produits bio dans le cadre de sa stratégie alimentaire "Bruges a le goût de plus". Des produits bio sont donc utilisés, lorsque cela est possible, dans les événements organisés par la ville.

En Bulgarie : le bio en RHD en est encore à ses débuts

- Il y a encore quelques années, les cantines publiques ne proposaient pas de produits bio, mais leur introduction se développe depuis 2021. Lors de l'année scolaire 2022-2023, des produits bio ont commencé à être introduits dans le cadre du programme pour les fruits et le lait à l'école. Depuis 2024, les appels d'offres publics doivent demander une part de bio de 2 %. Celle-ci augmentera d'un point chaque année, pour atteindre 10 % en 2031.



- Il ne semble pas exister de restaurants commerciaux totalement bio, mais certains établissements proposent quelques produits bio à leurs cartes.

En Croatie : des projets pilotes

- En Croatie, quelques projets pilotes ont eu lieu pour introduire des produits bio dans les cantines scolaires.

- Une certification, Eko Gastro, a été mise en place pour la restauration commerciale. Un premier restaurant a été certifié 100 % bio à Zagreb (Zrno bio bistro). Il fait partie de la plus ancienne ferme bio de Croatie.



Au Danemark : une utilisation de produits bio dans les cantines publiques depuis le milieu des années 90

■ Les ventes de produits bio en RHD ont progressé de 5,7 % en 2024, pour atteindre 477 millions € (contre 67 millions € en 2010).

Les produits bio en restauration collective

■ Au Danemark, les cuisines publiques ont développé l'utilisation de produits bio suite au premier plan de développement de l'agriculture biologique de 1995. Pour soutenir cette évolution, le Parlement danois a mis en place, en 1997, un fonds pour soutenir les projets d'introduction de produits bio en restauration collective.

■ En 2000, le projet Dogme 2000 a été lancé par 3 municipalités : Albertslund, Ballerup et Copenhague (rejointes plus tard par 9 autres). Un de leurs objectifs était de fournir 75 % de produits bio (en volume) en restauration publique. Copenhague est même allée plus loin avec un objectif de 90 % de produits bio d'ici 2015¹. Cet objectif a été atteint en 2016. Ceci a été effectué sans augmentation du budget de la cuisine, mais avec un travail de formation du personnel de cuisine.

■ Le Gouvernement danois soutient toujours financièrement la formation des salariés des cuisines, que ce soit dans le secteur public ou privé. Afin d'aider les cuisines professionnelles à introduire des produits bio dans leurs menus, un site Internet spécifique a également été mis en place. Avec le Plan d'action bio danois de 2012, la conversion bio des cuisines publiques a été soutenue avec environ 12 millions € au cours des années 2012-2015. En 2021, un autre financement de 7 millions € a été décidé pour la période 2021-2024.

■ Environ 800 000 repas sont servis quotidiennement dans les institutions publiques et les cantines danoises. En 2023, les produits bio représentaient 30 % des achats en valeur dans la restauration collective publique, soit plus du double de la moyenne observée dans l'ensemble de la restauration hors domicile (14 % en 2023 et 14,2 % en 2024)².

■ Le logo Det Økologiske Spisemærke³ a été créé en 2009 par l'Administration Danoise Vétérinaire et Alimentaire. Il est administré et contrôlé par l'Etat pour distinguer les établissements selon le pourcentage de matière première bio : or (90 à 100 %), argent (60 à 90 %) et bronze (30 à 60 %). La part peut être calculée en valeur ou en poids, ceci pour une période de 3 mois. Une inspection annuelle a lieu par les services de l'Etat. En 2024, 22 % des établissements certifiés utilisaient le logo or, 40 % l'argent et 38 % le bronze. Environ 70 % des consommateurs danois connaissent ce logo.

En 2024, plus de 3 500 cantines, hôpitaux, garderies, cafés, restaurants et hôtels danois utilisaient ce logo, y compris des restaurants étoilés Michelin.

De nombreux grands hôpitaux danois se sont concentrés sur les produits bio et ont obtenu le label de cuisine biologique en or ou en argent, et plus de 30 des 98

1- Pour environ 60 000 repas par jour.

2- Contre 13 % en 2022 et 11,6 % en 2019

3- Cuisine bio



municipalités danoises se sont engagées dans la conversion de leurs cuisines dans les garderies, les écoles et les maisons de retraite.

■ La conversion bio des cuisines publiques a montré plusieurs effets secondaires positifs tels que des menus plus sains et plus respectueux du climat avec moins de viande et plus de légumes verts. Ceci est conforme aux directives diététiques officielles. Parallèlement, le gaspillage alimentaire est généralement considérablement réduit et l'accent mis sur les produits agricoles de saison et d'origine locale fait souvent partie du processus de conversion bio dans les cuisines publiques.

Les produits bio en restauration commerciale

■ L'introduction de produits bio dans les cuisines publiques a été suivie d'un développement plus ou moins similaire dans les hôtels, restaurants et cafés.



■ En 2023, la part de bio en restauration commerciale (hors restauration rapide) était de 9 % en valeur.

■ Des festivals de musique, comme le Roskilde Festival et le Northside Festival, utilisent également le logo Det Økologiske Spisemærke. Depuis 2017, 90 % de la nourriture servie au Roskilde Festival est bio et 100 % au Northside Festival.

■ Une étude de 2017 du Conseil danois de l'agriculture et de l'agroalimentaire a montré que les agriculteurs qui approvisionnent les restaurants danois avec une étoile Michelin sont en grande partie des producteurs bio.

En Espagne : l'Andalousie, pionnière du bio dans les cantines

Au niveau national

■ Dans le cadre du programme sur l'approvisionnement alimentaire dans les écoles du ministère de la Consommation¹, il existe un critère de durabilité qui dit qu'au moins 5 % de la nourriture proposée dans les cantines scolaires espagnoles doit être bio et que ce pourcentage pourra être progressivement augmenté en fonction du nombre d'hectares en bio.

Néanmoins, le décret rendant obligatoire cette part de 5 %² de bio dans les écoles, collèges et lycées n'a été publié qu'en 2025. Jusque-là, cette part de bio était peu respectée.

1- Cela fait partie du Plan national officiel de contrôle de la chaîne alimentaire 2021-2025

2- 5 % des achats mensuels en valeur. Cela représente deux repas par mois.



- Plusieurs entreprises utilisent des produits bio dans leurs cantines, notamment Inditex. Deux entreprises de restauration se sont spécialisées dans les repas bio pour les entreprises : PlenEat et Tapería Orgánica.

Dans les communautés autonomes

Il existe des initiatives d'introduction de produits bio en restauration collective dans plusieurs régions.

- Menjadors Ecològics est une association à but non lucratif qui cherche à promouvoir l'utilisation de produits bio locaux dans les cantines. Elle opère dans plusieurs communautés autonomes.

- L'Andalousie est une région pionnière. L'introduction de produits bio en restauration collective y a commencé en 2005 avec le programme Eco Alimentation dont l'objectif était de développer la consommation de produits bio dans les écoles, les hôpitaux et les prisons. Elle s'est poursuivie au cours de la décennie suivante avec des plans bio andalous.



Fin 2021, un protocole général de collaboration a été renouvelé entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Education du gouvernement d'Andalousie dans le but de promouvoir la consommation d'aliments bio dans les cantines des écoles publiques d'Andalousie pendant au moins 4 ans. Des actions d'information ont été organisées auprès des entreprises de restauration et des

commerçants de produits bio.

En 2024, le ministère andalou de l'Agriculture a annoncé que le gouvernement andalou favoriserait la création d'un réseau de municipalités locales biologiques à travers la loi visant à promouvoir la production bio.

En 2024, environ 5 200 tonnes de produits bio ont été consommés dans les cantines scolaires andalouses (environ 1 458 écoles). 17 entreprises de restauration scolaire andalouses fournissent des produits bio. Parmi les produits bio les plus couramment servis dans les cantines andalouses figurent les tomates, les fruits, le pain, les pommes de terre, d'autres légumes, les légumineuses et le riz. La grande majorité des produits bio servis sont locaux.

A Séville, près de 15 000 élèves consomment des produits bio dans les cantines scolaires.

En 2025, plusieurs hôpitaux andalous¹ et deux maisons de retraite proposaient des produits bio.

- En Aragon, depuis la rentrée scolaire 2024, l'utilisation de produits bio et locaux dans les cantines scolaires est davantage favorisée. La part de bio dans les cantines scolaires publiques s'élevait à près de 5 % en 2025. Ce sont des fruits et légumes bio qui ont été introduits dans les menus.

1- Exemples : Hôpital Universitaire Virgen de las Nieves (Grenade) et Hôpital Universitaire Virgen del Rocío (Séville)



■ Dans les Asturies, il existe un réseau de jardins scolaires bio, promu par le Conseil de Production Agricole Biologique de la Principauté des Asturies¹, dont les objectifs principaux sont de diffuser les connaissances sur l'agriculture biologique et ses avantages dans les centres éducatifs des Asturies et de promouvoir l'incorporation progressive d'aliments bio et locaux à la cantine. Cette initiative a été lancée dans le cadre de la Stratégie de prévention de la nutrition, de l'activité physique et de l'obésité².

Les Asturies essaient de respecter le taux de 5 % de bio en restauration scolaire.

■ Aux Baléares, la première tentative de mise en œuvre d'une stratégie d'approvisionnement des cantines scolaires en produits bio a été lancée en 2008, mais ce n'est qu'en 2019 qu'elle a véritablement porté ses fruits.

En 2025, la part de bio dans les cantines scolaires publiques était d'environ 16 %.

■ Aux Canaries, le Food Act in Schools a favorisé l'utilisation de produits bio dans la restauration scolaire.

Le programme Eco-comodores, lancé en 2013, encourage l'utilisation de produits bio locaux par les cantines scolaires. Dans le cadre de ce programme, du matériel pédagogique a été conçu. L'inscription se fait sur le volontariat. En 2024, 116 écoles et 111 producteurs bio participaient à ce programme.

■ Le programme Eco-comodores a également été mis en place en Cantabrie. Au moins 4 écoles de Santander ont introduit des produits bio dans leurs cantines.

■ En Castille-et-León, l'intégration de produits bio dans les cantines scolaires progresse lentement. Plusieurs collèges de Valladolid utilisent des produits bio.

■ En 2023, le gouvernement régional de Castille-La Manche a annoncé qu'il privilégierait les entreprises proposant des menus incluant des produits biologiques dans les appels d'offres pour les cantines scolaires et les centres socio-sanitaires.

■ Des initiatives ont également été prises en Catalogne avec des soutiens publics et privés. Barcelone, signataire du Pacte de Milan depuis 2015, a augmenté la part de produits bio dans les menus des écoles primaires en récompensant les fournisseurs suivant la quantité et la diversité des produits bio proposés. Les 68 écoles maternelles de la ville ont commencé à introduire des produits bio en septembre 2019. Au cours de l'année scolaire 2023-2024, un réseau de 105 écoles de la ville de Barcelone (8 500 élèves) proposait 95 % de produits bio dans ses menus.

Le projet Barcelone Capitale mondiale de l'alimentation durable 2021 a conduit à la promotion et au développement de plus de 90 projets et 200 activités liés à l'alimentation durable.

Un centre logistique, Ecocentral, a été créé pour approvisionner les cantines scolaires en produits bio et locaux. Il fournit actuellement 88 écoles.

Le XAMEC (Réseau agroécologique des cantines scolaires de Catalogne) regroupe 32 écoles dans lesquelles des produits bio et locaux ont été introduits.

Ecolocal est une certification d'Etat destinée aux cantines scolaires, aux restaurants et aux collectivités qui valorise l'incorporation de produits bio et locaux.

1- COPAE

2- NAOS



En juin 2024, l'hôpital de Barcelone et Veritas¹ ont conclu un accord pour introduire des produits bio dans les menus des patients.

■ Dans le cadre de l'initiative Ecocomedores Extremadura, lancée en 2021, des produits bio sont utilisés dans 8 cantines scolaires de l'Estrémadure, ce qui représente 500 convives. Un appui technique est proposé pour aider les cantines à s'adapter.

■ En Galice, le projet EcoComedores, qui promeut l'utilisation de produits bio locaux dans les cantines scolaires, a été lancé en février 2023. Il inclut la formation des équipes éducatives et la collaboration avec des producteurs locaux pour intégrer des produits biologiques dans les menus scolaires.

■ Depuis la rentrée 2023, le projet UNIAimenta a pour objectif de promouvoir l'utilisation de produits locaux bio et agroécologiques dans les cantines universitaires de Madrid. 7 restaurants universitaires sont concernés. 3 webinaires ont été organisés pour la communauté éducative universitaire de Madrid. Des rencontres se sont tenues dans plusieurs universités. En outre, les étudiants, les enseignants, les chercheurs et le personnel administratif intéressés par la consommation bio peuvent acheter des produits bio à l'université pour leur consommation à domicile.

Dans les écoles maternelles de Madrid, certains produits servis dans les cantines sont totalement bio : huile d'olive, certaines légumes secs et légumes, les pâtes, le riz et les yaourts.

■ Plusieurs écoles de Murcie ont introduit des produits bio dans leurs menus.

■ En Navarre, 90 % de produits bio sont utilisés dans les cantines de onze écoles maternelles de Pampelune grâce au projet Hemengoak - De Aqui. Des produits bio sont également incorporés dans les repas servis à domicile aux personnes âgées.

Des produits bio locaux sont utilisés par l'hôpital universitaire de Navarre. Plusieurs associations contribuent fortement au développement de l'utilisation de produits bio dans les cantines publiques et privées, comme Ekoalde et JanGela.

■ Au Pays basque, un projet a été mis en place pour intégrer des produits issus de l'agriculture biologique et paysanne dans les menus des cantines scolaires.

■ Dans la Rioja, plusieurs cantines scolaires ont intégré des produits biologiques dans leurs menus, soutenues par des initiatives telles que le programme "Alimentos Ecológicos en Centros Escolares" lancé par le Consejo de la Producción Agraria Ecológica de La Rioja (CPAER).

■ Dans la communauté valencienne, la part de bio dans les cantines scolaires publiques était encore inférieure à 3 % en 2025.

A Valence, Menjadors Ecològics et la municipalité ont élaboré un guide des achats publics visant à promouvoir des pratiques durables.

Dans les cantines des écoles maternelles de Valence, 100 % des oranges et des mandarines sont bio et 50 % des légumes.

Le programme Horta Cuina permet l'alimentation de 48 écoles de la Communauté de Valence en produits frais et bio.

¹ Chaîne de magasins spécialisés bio



Les produits bio en restauration commerciale

- Un certain nombre de restaurants utilisent des ingrédients bio dans leurs menus.
- Il existe quelques restaurants bio en Espagne, notamment à Madrid, Barcelone et Séville.

En Estonie : un développement assez récent de l'utilisation de produits bio dans les cantines

- En 2022, un programme de soutien aux écoles et aux jardins d'enfants proposant des aliments biologiques a été lancé par le ministère des Affaires rurales. Il soutient les établissements scolaires pour compenser le prix plus élevé des aliments biologiques quand plus de 20 % d'ingrédients biologiques sont utilisés dans la préparation des repas. En complément, diverses activités de sensibilisation à l'alimentation biologique sont organisées à destination des écoles. 1,32 million € de soutien aux écoles ont été versés en 2023. Fin 2023, 153 écoles et crèches utilisaient plus de 20 % de produits bio.
- Le gouvernement local de Tartu a également développé l'introduction de produits bio dans les crèches et les écoles. Fin 2023, la part de bio dans les écoles de la ville atteignait déjà entre 50 et 80 % suivant les établissements.

En Finlande : une introduction de produits bio débutée il y a plus de 25 ans

Les produits bio en restauration collective

- L'introduction de produits bio dans la restauration publique a commencé en 1999 grâce à la création d'EkoCentria pour favoriser l'utilisation régulière de produits bio ou locaux en restauration collective. L'objectif était d'accompagner les cuisines professionnelles (cantines publiques, écoles, etc.) à adopter des pratiques plus responsables, notamment via l'utilisation accrue de produits bio et locaux, l'amélioration des achats alimentaires, la réduction des impacts environnementaux, la sensibilisation et la formation.
- Le programme Steps to Organic a débuté en 2002 afin d'aider les cuisines à utiliser de plus en plus de produits bio. Ce projet s'amplifie : en 2024, 2 009 cuisines des secteurs public et privé participaient à ce programme (contre 200 en 2007 et 2 400 en 2021). La gestion de ce programme a été transférée d'Ekocentria à Pro Luomu début 2025.
- L'objectif principal du projet bio national Luomutetaan ruokapalvelut, financé par le ministère finlandais de l'Agriculture et des Forêts, est de créer un modèle pour les services de restauration pour les aider à atteindre l'objectif national de 25 % de produits bio. En 2024, 6 % des cantines publiques avaient déjà atteint cet objectif. Des subventions supplémentaires sont attribuées aux cantines qui utilisent des produits bio.



■ En 2024, 63 % des cantines publiques utilisaient des produits bio quotidiennement (contre 53 % en 2022). Les produits bio les plus utilisés sont ceux à base de céréales et le lait. Début 2024, la part de produits bio dans la restauration collective publique était de 6 % en volume en moyenne¹.

■ Les produits bio sont davantage utilisés dans les crèches et les écoles que dans les autres secteurs. En Finlande, les repas sont gratuits dans les crèches et les écoles.

■ Certaines villes se démarquent : Helsinki avec 21 % de produits bio dans les crèches, Mikkeli avec 20 % dans les crèches et les écoles, Kerava avec 19 % dans les crèches et les écoles et Porvoo avec 16 % dans les crèches et les écoles. Mäntsälä propose désormais 23 % de produits bio dans les crèches et les écoles d'une zone pilote (en deux ans grâce au projet bio national Luomutetaan ruokapalvelut). A Porvoo également, la part de produits bio a augmenté de 15 points de pourcentage en un an lorsque le lait a été remplacé par du lait bio dans les écoles et les crèches. Cela montre qu'un seul produit bio peut être significatif.

■ La ville de Lahti a fixé l'objectif de 25 % d'utilisation de produits bio dans les repas proposés dans les crèches et les écoles. La part de bio s'élevait à 3 % en 2024.

■ Les services de restauration des universités font également partie du programme Steps to organic. La part de produits bio varie selon la ville et le lieu d'activité. Par exemple, dans la région d'Oulu, les restaurants H2O (Health to Organic) ont environ 20 % de bio.

■ Il n'existe pas de statistique sur l'utilisation de produits bio dans les hôpitaux et les maisons de retraite. Néanmoins, nombre d'entre eux utilisent du café et des flocons d'avoine bio.



■ La chaîne de cantines universitaires, UniCafe, a également intégré des produits bio à ses menus.

■ Dans le secteur privé également, les cuisines sont déterminées à accroître l'utilisation de produits bio et elles estiment que la demande des clients en produits bio augmentera fortement à l'avenir.

■ Les principales raisons d'introduire des produits bio dans les cuisines professionnelles sont liées à la protection de l'environnement, à la recherche de produits de qualité et à la préservation de la biodiversité.

1- La part de 2019, présentée dans le précédent carnet UE, avait été largement surestimée. Le pourcentage donné ici est plus fiable.



Les produits bio en restauration commerciale

■ Les restaurants commerciaux avec un menu¹ utilisent souvent des produits bio, mais il n'existe pas encore de restaurant totalement bio. Härmän Rati, Zum Beispiel et Ravintola Base sont des restaurants qui utilisent beaucoup de produits bio² (entre 50 et 90 % de bio selon la saison). Des produits bio sont également utilisés dans les cafétérias.

En France : des niveaux d'introduction de bio très variables

Les produits bio en restauration collective

■ En France, la loi portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite loi "EGalim" impose que, au plus tard le 1^{er} janvier 2022, les repas servis en restauration collective dans tous les établissements assurant un service public (scolaire³, crèches, universitaires, établissements de santé, sociaux, médico-sociaux, pénitentiaire...) comptent 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques. A compter du 1^{er} janvier 2024, ces niveaux d'introduction ont été étendus à la restauration d'entreprises du secteur privé.

■ Le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire a mis en place l'outil de suivi "ma-cantine" des 81 300 sites de restaurations collective enregistrés en 2023. Elle permet notamment la saisie les valeurs d'achats de produits bio des sites de restauration. Il s'agit de télédéclarations de données saisies ou importées depuis certains outils de gestion de professionnels du secteur. Le nombre de télédéclarations sur Ma Cantine en 2024 pour les données 2023 est resté faible.

Dans son dernier rapport au Parlement de novembre 2024 qui présente le Bilan statistique EGalim 2024⁴, le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire indique ainsi que pour les 21% de cantines ayant déclaré leurs chiffres dans Ma Cantine, la part de bio se situe à 12,1 %. 2 secteurs d'activité dépassent cette moyenne : Education scolaire et administration, mais ils restent sous la barre des 20% de bio. Pour 2024, ma-cantine enregistre une forte progression du nombre de télédéclarations (40%).

■ L'Agence BIO réalise chaque année une évaluation au stade de gros des achats de produits bio en restauration commerciale et collective par grande catégorie de produit. Pour la restauration collective, l'évaluation est réalisée via deux questionnaires, l'un qui porte sur l'activité des grossistes généralistes et spécialisés bio, et l'autre adressé depuis cette année aux adhérents du syndicat national de la restauration collective pour évaluer plus spécifiquement les volumes d'achats du marché en gestion concédée à des sociétés de restauration collective. Elles représentent aujourd'hui un peu moins de 50 % du marché de la restauration collective.

1- Donc hors tables d'hôtes

2- Entre 50 et 90 % de bio selon la saison pour le premier et près de 70 % pour le deuxième

3- Les écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées représentent 36% des repas préparés en restauration collective.

4- <https://ma-cantine-1.gitbook.io/ma-cantine-EGalim/rapports-du-gouvernement-au-parlement>



■ L'Agence BIO a évalué à 516 millions € pour 2024 les achats bio au stade gros en restauration collective, contre 1,5 milliard € estimés si le seuil de 20 % prévu par EGalim était respecté.

En 2024, l'utilisation de produits bio en restauration collective a progressé de 6,4 % en valeur par rapport à 2023. Les produits bio représentaient 5,2% des achats alimentaires pour la restauration collective en 2024.

■ D'après une enquête de l'AMF publiée en juin 2024¹ et qui porte sur les écoles maternelles et élémentaires en 2023, seulement 18 % des communes respectaient les seuils de 50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % de bio, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Elles étaient 37 % à respecter le seuil de 20 % de produits bio en 2023, contre 34 % en 2020. D'importants écarts sont observés suivant la taille des communes. Ainsi 34% des communes de moins de 2 000 habitants atteignent le seuil des 20% contre 75% pour les villes de plus de 30 000 habitants (75 %).

■ D'après l'édition 2024 du Baromètre Agence BIO/Obsoco, 42% des Français considèrent que l'offre de produits bio en restauration d'entreprises est insuffisante, qu'ils fréquentent le restaurant de manière hebdomadaire ou occasionnelle. 69% des Français se montrent intéressés par des repas de produits biologiques sur leur lieu de travail (cantine ou un restaurant d'entreprise), 76% en restauration scolaire, 72% dans les hôpitaux, 72% dans les maisons de retraites, 65% dans les centres de vacances et 64% en restauration universitaire.



■ Le coût matière (ou coût denrée) d'un repas ne représente qu'entre 20 et 30 % du coût total d'un repas (hors dépense d'investissement)², entre 20 et 25% pour les chefs et cheffes partenaires du programme Cuisinons Plus Bio³. D'après l'ADEME⁴, le surcoût lié à l'introduction de produits bio en restauration collective scolaire serait de 0,08 € pour 20% de produits bio avec un repas végétarien hebdomadaire et limitation du gaspillage et de 0,20 € pour 50% de produits bio avec deux repas végétariens hebdomadaires et une limitation du gaspillage.

■ Certaines communes se distinguent par leur part élevée de produits bio dans les cantines scolaires⁵, tandis que d'autres sont encore loin d'atteindre l'objectif fixé par la Loi EGalim.

1- Enquête réalisée entre le 1^{er} et le 22 septembre 2023 auprès des communes disposant d'une école publique.

2- <https://medias.amf.asso.fr/docs/DOCUMENTS/f1e075be975ccd5fb2533e1652cdf903.pdf>

3- <https://cuisinonsplusbio.fr/>

4- <https://librairie.ademe.fr/agriculture-alimentation-foret-bioeconomie/6542-couts-complets-et-recettes-financieres-de-la-restauration-scolaire-quelles-marges-de-manoeuvre-pour-la-transition-ecologique-.html>

5- Plus de six millions d'élèves déjeunent chaque jour à la cantine.



Part de bio dans les cantines scolaires

Région	Collectivité	Part de bio en 2024
AURA	Caluire-et-Cuire	45% dans les écoles (aussi pour médico-social) (régie directe)
	Chambéry	45% dans les écoles (conçédée)
	Clermont-Ferrand	46% dans les écoles (gestion directe)
	Grenoble	51% dans les écoles (aussi pour médico-social, social) (régie directe)
	Lyon	58% en élémentaire (gestion conçédée) et 70 % dans les collèges de la métropole
	Saint-Etienne	75% dans les écoles (gestion conçédée)
	Villeurbanne	27% dans les écoles (gestion directe)
	Département de la Drôme	Plus de 50% en moyenne sur les collèges département
Bourgogne-Franche-Comté	Auxerre	24% dans les écoles (gestion conçédée)
	Besançon	46% dans les écoles (aussi pour social et médico-social) (gestion directe)
	Dijon	37% dans les écoles (gestion directe)
	Dole	33% dans les écoles (aussi pour entreprises, collèges, et médico-social) (gestion directe sur l'agglomération)
	Lons-le-Saunier	35% dans les écoles (gestion directe)
	Montbéliard	25% dans les écoles (gestion conçédée)
	Communauté de Commune du Clusinois	62% dans les écoles (gestion directe)
	Département du Doubs	17 collèges à plus de 20%
Bretagne	Bruz	98% dans les écoles (aussi administration et médico-social)
	Langouët	87% dans les écoles (gestion directe)
	Lannion	64% dans les écoles (gestion directe)
	Pléneuf-Val-André	34% dans les écoles (gestion directe)
	Pluneret	57% dans les écoles primaires (gestion conçédée)
	Rennes	41% dans les écoles (gestion directe)
	Saint-Brieuc	52% en 2024 dans les écoles (aussi médico-social)
	Saint-Malo	31% dans les écoles (gestion conçédée)
	Vannes	33% dans les écoles (gestion directe)
	Département du Finistère	43 collèges à plus de 20%
	Région Bretagne	24% de bio (sept 2025) sur les lycées bretons
Centre-Val de Loire	Argenton sur Creuse	52% dans les écoles (gestion directe)
	Blois	44% dans les écoles (gestion conçédée)
	Bourges	25% dans les écoles (gestion conçédée)
	Buzançais	42% dans les écoles (gestion directe)
	Olivet	35% dans les écoles (gestion directe)
	Tours	36% dans les écoles (gestion directe)
Grand-Est	Charleville-Mézières	21% dans les écoles (gestion directe)
	Colmar	26% dans les écoles (gestion directe)
	Epinal	44% dans les écoles (gestion directe)
	Metz	24% dans les écoles (aussi médico-social et social) (gestion conçédée)
	Nancy	35% dans les écoles (gestion conçédée)
	Strasbourg	39% dans les écoles (gestion directe)



	Toul	27% dans les écoles (gestion directe)	
	Troyes	22% dans les écoles (gestion concédée)	
Hauts-de-France	Cuincy	31% dans les écoles (gestion directe)	
	Grand Synthe	100% dans les écoles depuis 2011	
	Dunkerque	31% dans les écoles (gestion directe)	
	Lille	60% dans les écoles en 2023	
	Loison-sous-Lens	71% dans les écoles (gestion directe)	
	Lys Lez Lannoy	31% dans les écoles (aussi médico-sociale et loisirs)	
	Margny-lès-Compiègne	54% dans les écoles (gestion directe)	
	Roubaix	22% dans les écoles (gestion concédée)	
	Tourcoing	25% dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)	
	Départements du Pas-de-Calais et du Nord	Près de 400 crèches livrées en 100% bio sur Pas-de-Calais et Nord	
	Ile-de-France	Argenteuil	36% de bio dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
		Aubervilliers	35% dans les écoles (gestion concédée)
		Cergy	30% dans les écoles (gestion concédée)
Champigny-sur-Marne		35% dans les écoles (gestion directe)	
Courbevoie		28% dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)	
Fontenay-sous-Bois		50% dans les écoles (gestion directe)	
Garges-lès-Gonesse		31% dans les écoles (gestion concédée)	
Moret-Loing-et-Orvanne		41% dans les écoles (gestion directe)	
Magny-Les-Hameaux		41% dans les écoles (gestion directe)	
Montgeron		45% dans les écoles (aussi administration) (gestion directe)	
Caisse des Ecoles Paris centre (1,2,3,4)		69% dans les écoles (gestion directe)	
Caisse des Ecoles de Paris 9		61% dans les écoles (gestion directe)	
Caisse des Ecoles de Paris 10		71% dans les écoles (gestion directe)	
Caisse des Ecoles de Paris 11		50% dans les écoles (gestion directe)	
Caisse des Ecoles de Paris 14		51% dans les écoles (gestion directe)	
Caisse des Ecoles de Paris 17		41% dans les écoles (gestion directe)	
Caisse des Ecoles de Paris 18		48% dans les écoles (gestion concédée)	
Caisse des Ecoles de Paris 20		62% dans les écoles (gestion directe)	
Romainville		35% dans les écoles (gestion directe) dont Maryse Bastié à 88%	
Saint-Denis		27% dans les écoles (gestion directe)	
Suresnes		43% dans les écoles (gestion directe)	
Villejuif		42% dans les écoles (gestion concédée)	
Normandie		Alizay	89% dans les écoles
	Bayeux	29% dans les écoles (gestion directe)	
	Saint Lô	20% dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)	
	Le Havre	19% dans les écoles (gestion directe)	
	Alizay	89% dans les écoles (gestion directe)	
	Harfleur	26% dans les écoles (gestion directe)	
	Caen	30% dans les écoles (gestion directe)	
	Rouen	34% dans les écoles (aussi social et médico-social)	
	Agen	22% dans les écoles (gestion concédée)	



Nouvelle-Aquitaine	Argenton-sur-Creuse	52% dans les écoles
	Bayonne	57% dans les écoles (gestion concédé)
	Bordeaux-Mérignac	66% dans les écoles (aussi social et médico-social) (gestion directe)
	Canéjean	31% dans les écoles (gestion directe)
	Coulon	28% dans les écoles (gestion directe)
	La Rochelle	28% dans les écoles (gestion directe)
	Niort	23% dans les écoles (gestion directe)
	Pessac	42% dans les écoles (gestion concédée)
	Poitiers	26% dans les écoles (gestion directe)
	Département de Dordogne	34 collèges à plus de 20% en gestion directe)
	Département des Pyrénées-Atlantiques	30 collèges à plus de 20% en gestion directe)
	Département du Lot-et-Garonne	24 collèges à plus de 20% en gestion directe)
	Département des Landes	16 collèges à plus de 20% en gestion directe)
	Département de la Gironde	29 collèges à plus de 20% en gestion directe)
Occitanie	Auch	16% dans les écoles (gestion directe)
	Cahors	16% dans les écoles (gestion directe)
	Barjac	67% dans les écoles (gestion directe)
	Foix	13% dans les écoles (gestion directe)
	Prades-le-Lez	55% dans les écoles (gestion directe)
	Millau	60% dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
	Montpellier	37% dans les écoles (gestion directe)
	Lagraulet-du-Gers	90% dans les écoles (gestion directe)
	Narbonne	21% dans les écoles (gestion concédée)
	Nîmes	40% dans les écoles (gestion concédée)
	Toulouse	31% dans les écoles (gestion directe)
	Département du Gard	28 collèges à plus de 20% en gestion directe)
	Département du Gers	19 collèges à plus de 20% en gestion directe)
Pays de la Loire	Angers	40% dans les écoles (gestion directe)
	Laval	22% dans les écoles (gestion directe)
	Le Mans	25% dans les écoles (aussi médico-social)
	Nantes	47% dans les écoles (gestion directe)
	Plessé	66% dans les écoles (gestion directe)
	Rezé	34% dans les écoles (gestion directe)
	Saint-Herblain	34% dans les écoles (gestion concédée)
	Saint-Nazaire	44% dans les écoles (gestion directe)
	Saumur	24% dans les écoles (gestion concédée)
PACA	Aix-en-Provence	34% dans les écoles (gestion directe)
	Antibes	46% dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
	Arles	27% dans les écoles (aussi médico-social et entreprises)
	Avignon	40% dans les écoles (gestion directe)
	Briançon	53% dans les écoles (gestion directe)
	Carpentras	43% dans les écoles (gestion directe)
	Correns	59% dans les écoles (gestion directe)



Hyères	25% dans les écoles (gestion concédée)
Marseille	27% dans les écoles (gestion concédée)
Mouans-Sartoux	100% dans les écoles (aussi crèches et restaurant administratif) depuis 2012 (gestion directe)
Nice	27% dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
Châteauneuf-Grasse	67% 4 dans les écoles (aussi médico-social et social) (gestion directe)
Ramatuelle	54% dans les écoles (aussi médico-social) (gestion directe)
Saint-Rémy de Provence	90% dans les écoles (gestion directe)

NB : Taux dans les achats alimentaires en valeur
Source : Agence BIO et ma-cantine

■ L'introduction de bio par les communes s'accompagne souvent d'autres actions comme la réduction du gaspillage alimentaire (Ex : Mouans-Sartroux et Dijon) ou encore l'achat de terres qui sont cultivées en bio par des salariés communaux (ex : Châteauroux, Lons-le-Saunier, Orvault, L'Union, Lyon, Méricourt et Epinal).

■ S'agissant des crèches, quelques villes se distinguent :

- Lyon avec 100% depuis 2023,
- Montreuil avec 70% dès 2021,
- La Rochelle avec 35% en 2023.

■ Certains collèges ont atteint des parts de bio importante, c'est le cas de notamment dans les départements du Gers (plus de 90 % en moyenne en 2024), de Paris (46 % en 2024), de la Drôme (45 % en moyenne en 2023, de l'Isère (38 % en 2023) et de la Dordogne (16 établissements totalement bio fin 2024). Plusieurs collèges de Lyon dépassent les 50 % de bio.

■ Dans les lycées, les niveaux d'introduction en Bio sont plus faibles, 9,5% pour 2024. Cependant, la région Bretagne sort du lot avec une moyenne de 22 % de bio dans ses 112 établissements en 2024. La part de bio dépasse aussi 20 % en 2025 dans plusieurs lycées de Nouvelle-Aquitaine, d'Occitanie et de Centre-Val de Loire.

■ Des restaurants administratifs ont fourni des efforts pour introduire plus de bio que l'objectif d'EGalim. Citons Pau avec 28 % en 2025, Lyon avec 26 % en 2024 et Périgueux avec plus de 25% en 2023.

■ L'économat des armées a atteint 25 % de bio en 2024.

■ En 2024, la part de bio dans les CROUS étaient de 8,5 %. La progression a été forte en 2025 et certains CROUS pourraient atteindre les 20%. Le CNOUS et l'Agence BIO ont commencé à travailler ensemble en septembre 2024 sur l'évaluation des disponibilités en bio dans le cadre d'un marché en épicerie 100 % BIO pour la restauration collective. Ils ont formalisé ceci dans une convention signée en 2025

■ Plus de 800 millions de repas sont servis en France chaque année dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Seulement 5 % des aliments utilisés sont bio. Quelques établissements se distinguent néanmoins comme l'EHPAD de Termes-



d'Armagnac avec ses 85% de bio en 2025, celui de Seix en Ariège avec 40% de bio en 2025, ou, plus modestement, l'hôpital de Coutances-Saint-Lô, en Normandie, qui a atteint les 20 % de bio en 2025.

- Le bio est également peu développé dans le secteur pénitencier.
- S'agissant de la restauration d'entreprise, quelques groupes s'en sortent bien.
- L'Agence BIO valorise les actions pour accroître la part de produits bio dans la restauration collective et la restauration commerciale.

Les produits bio en restauration commerciale



- En 2024, les achats de produits bio par la restauration commerciale ont augmenté de 9,5 % par rapport à 2023. En 2024, la part de marché des produits bio en restauration commerciale n'était encore que de 1,5 % en valeur.
- D'après l'édition 2024 du Baromètre Agence BIO/Obsoco, 71% des Français se montrent intéressés par des repas avec des produits biologiques au restaurant et 59 % en restauration rapide.
- Depuis le 1^{er} janvier 2020, le cahier des charges français qui permet la valorisation auprès des consommateurs de l'utilisation de produits bio en restauration commerciale depuis 2012 a été modifié. Il permet désormais également de certifier un restaurant en fonction du pourcentage de produits bio achetés. Celui-ci porte sur la valeur des achats des restaurants. Il y a trois niveaux de certification : la catégorie 1 couvre les restaurants dont 50 à 75 % des approvisionnements se font en bio, la catégorie 2 pour 75 à 95 %, et la catégorie 3 pour au moins 95 %. Ces établissements doivent être contrôlés par des organismes certificateurs et se notifier auprès de l'Agence BIO. Malheureusement, le nombre de restaurants certifiés bio reste faible, avec 196 établissements, dont des traiteurs, en 2024.
- Trattino, le plus grand restaurant 100% bio de France et le deuxième à l'échelle européenne, est situé à Lyon.
- En 2023, l'Agence BIO a lancé un programme de promotion pour développer l'utilisation de produits bio en restauration commerciale : "Cuisinons plus bio". Il est cofinancé par l'Union européenne. Ce programme a pour vocation de valoriser les restaurants, mais aussi de les mobiliser pour en faire de véritables porte-parole de l'agriculture et de l'alimentation biologique. Au début du deuxième trimestre 2025, le programme comptait une soixantaine de chefs ambassadeurs. L'objectif est d'atteindre les 150 d'ici la fin du programme, en mars 2026.



En Grèce : très peu de bio en restauration

- Les cantines proposent très peu de produits bio.
- Il n'existe pas de cahier des charges public pour l'utilisation de produits bio en RHD, ni de politique publique pour développer le bio dans ce circuit. En revanche, il existe des cahiers des charges privés comme Biokouzina. Seul un très petit nombre d'hôtels sont certifiés.
- L'utilisation de produits bio en restauration reste rare et se fait uniquement sur l'impulsion du dirigeant de l'établissement. La chaîne de luxe Grecotel utilise ses propres produits bio.

En Hongrie : une utilisation des produits bio en RHD en développement

- L'utilisation de produits bio dans la restauration collective est en développement, soutenue par des initiatives gouvernementales et des projets locaux.
- Le programme pilote Mintamenza a été lancé en 2014 dans le Sud-Est de la Hongrie. Il visait à augmenter la part de produits locaux et biologiques dans les cantines scolaires. Il a été soutenu par le gouvernement hongrois et a impliqué divers acteurs, notamment des nutritionnistes, des chefs, des ONG et des citoyens, dans le but de promouvoir une alimentation plus saine et durable dans les écoles. Il a servi de modèle pour d'autres initiatives similaires en Hongrie.

En Irlande : encore peu de bio

- Suite à la publication de la stratégie et du plan d'action en matière de marchés publics verts 2024-2027, l'Etat s'est fixé pour objectif qu'au moins 10 % en valeur des aliments achetés via les marchés publics¹ soient certifiés bio.
- L'Irish Organic Association propose une certification pour les établissements de restauration collective, les restaurants et les traiteurs.
- De nombreux restaurants en Irlande intègrent des produits biologiques dans leurs menus, néanmoins, il n'en existe qu'un seul qui soit entièrement bio et certifié : The Strawberry Tree².

1- Cette mesure s'applique notamment aux cantines scolaires, hôpitaux et prisons.

2- A Macreddin Village, dans le comté de Wicklow,



En Italie : une introduction précoce de produits bio dans les cantines

- En 2024, environ 80 % des Italiens ont choisi des aliments biologiques dans les restaurants, bars et cantines.

Les produits bio en restauration collective

- L'introduction de produits bio en restauration scolaire a débuté en 1986. En 1999, une loi nationale a encouragé de nombreuses municipalités à acheter des produits bio.

- La législation italienne de 2024 prévoit des taux de bio en volume dans les cantines scolaires par catégorie de produits, notamment 100 % pour les œufs, les jus de fruits, le lait et les yaourts, 70 % pour les fruits et légumes, les légumes secs, les céréales et l'huile d'olive.

La législation de l'Emilie-Romagne va plus loin en demandant aux cantines des écoles maternelles et primaires de se fournir de préférence en produits bio lorsque le produit est disponible sur le marché.

- En 2020, le ministère de l'Agriculture a mis en place un fonds de 10 millions € pour développer l'utilisation de produits bio dans les cantines scolaires¹. Malheureusement, le montant de ce fonds a été réduit à 5 millions € en 2024 et à 4,6 millions € en 2025².

Les objectifs de ce fonds sont de permettre de réduire les coûts pour les familles et de mettre en place des actions d'informations et de promotion dans les écoles. Par exemple, des actions de promotion des produits bio auprès du personnel de restauration scolaire et des enseignants sont organisées pendant 3 ans dans le Piémont.

En 2024, 86 % de l'enveloppe a été répartie entre les régions, tandis que 14 % étaient destinés à des actions de promotion et d'éducation.

- De nombreuses villes italiennes ont des taux importants d'utilisation de produits bio dans les cantines scolaires. Un certain nombre de communes atteignent les 100% de bio pour plusieurs catégories de produits.

1- Plus de 2,6 millions d'enfants mangent chaque jour dans les cantines scolaires italiennes.

2- Il est annoncé à 3,8 millions € pour 2026.



Les produits bio dans la restauration scolaire publique italienne



Part de bio en volume

- Entre 30 et 49%
- Entre 50 et 79%
- entre 80 et 99%

Source : Agence BIO d'après différentes sources italiennes



- Les produits bio sont davantage utilisés dans les écoles que dans le reste de la restauration collective. Des produits bio ont été introduits dans quelques hôpitaux, comme celui de Villa Salus à Venise.

Les produits bio en restauration commerciale

- L'utilisation de produits bio se développe en restauration commerciale. Près de 70 % des restaurants italiens proposent des produits bio. Il existe deux marques privées : 100 % Bio Gourmet pour une utilisation exclusive d'ingrédients bio et Menù Bio Gourmet pour les menus ou les spécialités bio (avec au moins 70 % d'ingrédients bio)¹. Des produits bio sont également largement utilisés par des restaurants non certifiés.

- Une enquête de 2025 menée par Nomisma pour l'Observatoire Sana a révélé que 68% des Italiens considèrent la présence de produits biologiques dans les restaurants comme essentielle. Cette tendance est confirmée par une enquête de The Fork de 2023, selon laquelle 56 % des consommateurs italiens préfèrent les restaurants qui adoptent des pratiques durables, notamment l'utilisation de produits biologiques.



- L'agritourisme est très développé en Italie. En 2023, 1 440 fermes bio le pratiquaient.

En Lettonie : un développement récent dans les cantines publiques

- Il existe une certification bio pour les restaurants. Elle est contrôlée par l'Etat. Il est possible de faire certifier des plats, des menus ou l'établissement (3 niveaux²). La présence de produits bio dans les restaurants restait encore assez limitée en 2024 car l'intérêt des restaurateurs pour les produits bio est encore faible.

- Les réglementations gouvernementales sur les marchés publics écologiques stipulent que dans toutes les cantines publiques, au moins 50 % du lait et du kéfir doivent être bio et au moins 20 % des produits céréaliers. Latvijas Bioloģiskās lauksaimniecības asociācija, l'association bio lettone, promeut actuellement l'inclusion d'autres groupes de produits et l'augmentation de la part en bio des groupes de produits déjà concernés.

1- Un site www.gourmetbio.it a été créé.

2- 20-50%, 50-80% ou 80-100%



En Lituanie : des produits bio dans un certain nombre de crèches

- La Lituanie réglemente la restauration bio depuis mai 2009. Elle a introduit un cahier des charges national et un système de contrôle volontaire. En mai 2021, elle a lancé une nouvelle législation qui revisite les règles d'étiquetage et de contrôle de la restauration collective bio. La certification reste volontaire car elle permet d'attirer des entreprises réellement motivées et désireuses de se certifier bio, sans pour autant décourager tous les autres opérateurs de la filière d'introduire du bio dans leurs menus. En 2024, 2 restaurants commerciaux et 8 crèches étaient certifiés bio.
- Un arrêté gouvernemental du 30 avril 2019 vise à encourager la consommation de produits alimentaires transformés de qualité dans les établissements d'éducation de la petite enfance.
- Depuis 2023, l'Agence nationale de paiement propose des financements pour les établissements préscolaires pour compenser la différence de coût lorsqu'ils incluent dans leur menu des produits bio ou d'autres produits de qualité.
- Depuis 2025, les crèches et les écoles peuvent demander une aide aux frais de certification bio.
- 70 crèches ont utilisé des produits bio en 2023. Des produits bio ont également été introduits dans des maisons de retraite et des hôpitaux.

Au Luxembourg : des produits bio dans toutes les cantines scolaires

- L'objectif est d'atteindre 20 % de produits bio dans la restauration collective publique (écoles, universités, garderies, maisons de retraite et hôpitaux) d'ici 2025.
- Dans les 112 restaurants et cafétérias scolaires et universitaires de Restopolis, la part de bio a atteint 17 % en 2023. Restopolis propose également un plat 100 % bio quotidiennement dans tous ses restaurants scolaires et universitaires.
- L'utilisation de produits bio a été étendue à toutes les cantines scolaires à la rentrée 2024, avec le programme Supply4future.
- Plusieurs restaurants luxembourgeois proposent des produits bio, certains sont totalement bio.

Aux Pays-Bas : une part de bio encore modeste en RHD

- L'introduction de produits bio en RHD a commencé à se développer réellement en 2014. La RHD est en retard par rapport au reste du marché néerlandais. La part de marché bio dans ce circuit est estimée entre 1 et 2 %. L'offre bio disponible chez les grossistes fournissant ce secteur est encore relativement limitée.
- Il n'existe pas de certification bio publique pour les restaurants et les cantines, mais la fondation EKO Quality Mark a créé une certification privée s'appuyant sur le modèle danois avec trois niveaux.



- Les produits bio les plus utilisés en RHD sont le pain, les produits laitiers, les œufs, la viande, le thé, les boissons et les produits d'épicerie sèche.

- La stimulation de l'utilisation de produits bio en RHD fait partie du plan d'actions bio lancé fin 2022. Le Food Service Institute a été chargé par le gouvernement de réaliser une analyse des possibilités/opportunités pour le bio sur le marché de la restauration hors domicile. Un projet pilote a également été mené à la demande du ministère de l'Agriculture et a montré comment il était possible d'atteindre 25 % de produits bio dans la restauration gouvernementale. Le précédent gouvernement néerlandais avait l'intention de fixer des critères minimaux pour le bio dans ses propres cantines/pour ses propres traiteurs et de développer un label bio pour le marché de la restauration hors domicile. Cependant, cela n'a pas été fait et le gouvernement a changé en 2024.

- A Amsterdam, les entreprises, la municipalité, les établissements de santé et les universités ont signé un accord en 2025 pour rendre leurs cantines plus saines et plus durables. L'un des objectifs à horizon 2030 est d'atteindre au moins 25 % d'aliments bio.

En Pologne : encore très peu de produits bio en RHD

- Grâce au projet européen Biocanteens, des produits bio ont été introduits dans la restauration scolaire de Wrocław¹ en 2021. Certaines écoles de la commune servent des repas 100 % biologiques

- PIŻE, la Chambre polonaise de l'alimentation biologique, soutient l'introduction de produits bio dans les écoles et autres institutions publiques.

- Les restaurants proposant des produits bio sont peu répandus.

Au Portugal : deux cahiers des charges privés

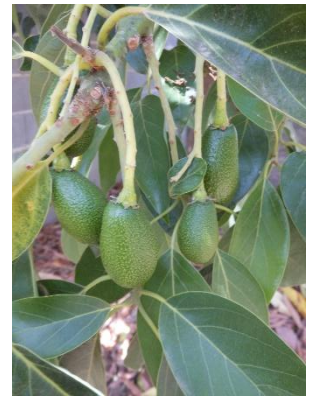
- Deux cahiers des charges privés ont été approuvés par le ministère de l'Agriculture pour l'utilisation de produits biologiques en restauration collective. Ces cahiers des charges concernent sept établissements situés dans les communes de Lisbonne, Oeiras et Matosinhos. Ces établissements servent des repas composés d'au moins 70 % de produits bio.

- La stratégie nationale pour l'agriculture biologique de 2017 prévoit l'introduction de produits bio dans les cantines.

1- Ville de Silésie



■ Un projet pilote Cantines bio a été mis en place dans un petit nombre d'écoles au cours de l'année scolaire 2018/2019. L'objectif principal du projet était d'incorporer des produits bio dans les menus des cantines scolaires publiques, tout en informant et en sensibilisant les élèves, le personnel éducatif et les familles aux bienfaits de l'alimentation biologique. Ce projet a impliqué cinq écoles de Lisbonne et cinq autres de Loures. Bien que le projet ait pris fin en décembre 2021, il a servi de modèle pour d'autres initiatives similaires dans le pays. Par exemple, la municipalité de Idanha-a-Nova¹ a lancé un programme analogue, visant à offrir des repas scolaires 100 % bio. De plus, le ministère de l'Agriculture a mis en place un système de classification des cantines scolaires basé sur l'utilisation de produits bio, encourageant ainsi d'autres établissements à adopter des pratiques similaires



■ Plusieurs restaurants intègrent des produits biologiques dans leurs menus, comme le Bio Restaurante Vegetariano et le Prado, tous les deux situés à Lisbonne.

En République Tchèque : une utilisation de produits bio encore modeste

■ Depuis septembre 2025, un décret relatif à la restauration scolaire impose une part obligatoire de 2 % d'aliments bio dans les cantines scolaires de plus de 180 convives. A compter de septembre 2028, cette part passera à 5 %.

■ L'utilisation de produits bio en restauration commerciale se développe rapidement, même si ce marché reste encore modeste. Ce sont essentiellement les restaurants de Prague qui utilisent des produits bio.

En Roumanie : pas de produits bio dans les cantines

■ Il n'existe pas de certification bio pour les cantines et restaurants.

■ Les produits bio n'ont pas été introduits dans les cantines publiques, mais certains restaurants commerciaux de Bucarest et d'autres grandes villes en utilisent.

En Slovénie : un développement récent

■ Début 2019, le ministère de l'Agriculture de Slovénie a décidé de promouvoir l'agriculture bio pour développer l'utilisation de produits bio et locaux dans les institutions publiques (écoles, jardins d'enfants et hôpitaux).

■ Une loi stipule que la part de bio dans les établissements publics doit être de 15 %. Elle s'élève actuellement à 13 %. Les institutions rencontrent des difficultés à s'approvisionner en produits bio locaux.

1- Elle a été reconnue comme la première Biorégion du Portugal en 2024.



En Suède : un recul ces dernières années

Les produits bio en restauration collective

■ La Suède est le pays avec la plus grande proportion de produits bio dans les achats publics. Jusqu'en 2023, l'objectif public, fixé en 2017, était d'introduire 60 % de produits bio en valeur dans toutes les municipalités d'ici 2030 (écoles maternelles et primaires, hôpitaux et autres institutions publiques). Le gouvernement actuel a décidé de supprimer cet objectif.

La moyenne nationale de bio dans les cantines publiques est malheureusement en recul depuis plusieurs années. En 2024, elle a été de 33,7 %, contre 34,2 % en 2023¹. Depuis plusieurs années, un certain nombre de gestionnaires accordent plus d'importance à l'utilisation de produits locaux que d'aliments bio.

En 2023, 90 communes avaient une part supérieure à 30 %.

■ Les écoles sont en première place dans la restauration collective publique pour l'utilisation de produits bio. En 2023, la part de bio était de 48 % dans les écoles maternelles, de 42% dans les écoles primaires et de 35 % dans les lycées.

■ En 2023, Örebro était la commune qui proposait le plus de produits bio en restauration collective publique avec 67,3 %, mais la part de bio a reculé de 2,7 points par rapport à 2022 (70 %). Quatre autres municipalités avaient également déjà dépassé l'objectif de 60 % : Borlänge (64,5% avec -3,5 points vs 2022), Malmö (61,9 %, mais avec -7,1 points vs 2022), Orust (61,7 % avec +1,7 point vs 2022) et Lunds (60,7 % avec -2,3 points)².



Les hôpitaux ne relèvent pas de la compétence des municipalités et ne sont donc pas inclus dans les pourcentages de bio affichés par les communes.

■ A Malmö, la principale raison de la baisse d'utilisation de produits bio a été le manque de produits bio sur le marché (en lien avec le recul du nombre de producteurs bio ces dernières années), combiné à une hausse des prix des denrées alimentaires. D'autres communes, comme Västerås³, ont baissé leurs achats de produits bio également en raison de réductions de budget.

■ Certaines collectivités locales s'étaient fixé leurs propres objectifs. En 2017, 88 % des communes avaient des objectifs d'achats bio, en 2020 cette part est tombée à 67 %.

A Uppsala, l'objectif de développement est en cours de révision⁴.

A Malmö, il n'y a plus d'objectif clair au niveau municipal depuis 2020, mais le comité politique du département des services (responsable des cantines scolaires) a toujours un objectif de bio dans les cantines scolaires de 80 %.

1- Contre 37 % en 2022, contre 38 % en 2021 et 39 % en 2019

2- Stockholm était à 49,7 % de bio en 2023 (quasiment stable vs 2022), occupant la dixième place des villes suédoises.

3- Cette commune utilise un peu plus de 40 % de produits bio, contre 60 % il y a quelques années.

4- Uppsala approchait les 60 % de bio en restauration collective en 2024.



A Lunds, qui était en tête du classement il y a quelques années, le conseil municipal a décidé fin 2019 de supprimer l'objectif de la municipalité de consommer 100 % d'aliments bio. Il n'existe plus aucun objectif bio.

- Certaines communes ont leur propre élevage bio, ce qui facilite l'approvisionnement local.
- Les utilisations globales de produits bio par les cantines sont restées quasiment stables en valeur en 2024 par rapport à 2023 (- 0,2 %).

Les produits bio en restauration commerciale

- Les ventes de produits bio dans les restaurants ont reculé de 2,8 % en 2024 par rapport à 2023.
- La part de bio dans les restaurants commerciaux a été évaluée à 7,3 % en valeur pour l'année 2024.
- Depuis 2012, tous les restaurants à l'intérieur des trains proposent des menus bio et un grand nombre d'hôtels servent du café et du lait exclusivement bio. En 2013, KRAV a lancé un projet Restaurant for 1 000 afin d'augmenter le nombre de restaurants et de traiteurs certifiés bio.



- Une application permettant d'identifier les restaurants avec plus de 25 % de produits bio à proximité a été lancée en 2019.
- Deux compagnies de transport ont introduit des produits bio et sont certifiées : la Scandinavian Airlines et la compagnie de bateaux Stromma.

Conclusions sur la consommation de produits bio

- Les marchés des produits biologiques de l'Union européenne présentent une dynamique globale de croissance, bien que contrastée selon les pays. Malgré les effets de la pandémie, de l'inflation et de la guerre en Ukraine, la consommation bio a continué de progresser dans la majorité des Etats membres, soutenue par une demande croissante pour une alimentation plus saine et durable.

Points communs à de nombreux pays de l'UE

- La santé apparaît comme la raison principale d'achats de produits bio dans de nombreux pays.
- Le prix demeure le principal frein à l'achat de produits bio dans tous les pays, quel que soit le niveau de développement du marché. En 2023, les consommateurs bio de l'UE ont eu tendance à opter pour une version moins chère du même produit, en se tournant vers les marques de distributeurs et les discounters.



- La distribution spécialisée est bien plus développée en Europe que dans le reste du monde. Néanmoins, la grande distribution est le principal canal de vente dans la quasi-totalité des pays. Ces dernières années, la grande distribution a été responsable de la plus grosse part de la croissance du marché bio européen. La plupart des enseignes de la GMS européenne propose désormais des produits bio sous marques de distributeurs. La grande distribution s'investit dans le bio, à la fois pour répondre à la demande du marché, mais aussi pour améliorer son image.
- L'utilisation de produits bio en restauration hors foyer s'est développée dans de nombreux pays d'Europe.
- Les jeunes, en particulier ceux appartenant à la Génération Y, consomment davantage de produits bio que leurs aînés. Ils sont souvent les moteurs du développement du marché bio. Les familles avec enfants sont également d'importantes consommatrices de produits bio.
- L'origine locale est un critère de choix très important qui prime souvent sur le bio.
- Les fruits et légumes, les produits laitiers et les œufs constituent les catégories phares du bio partout en Europe.
- De plus en plus de consommateurs sont végétariens ou végétans. Dans de nombreux pays, il y a eu une augmentation du nombre de personnes optant pour un régime végétalien pour des raisons environnementales. Cette montée du végétarisme/véganisme peut exercer une influence positive sur la consommation bio, ou, au contraire, faire baisser les ventes de produits bio, comme en Suède.
- Le label bio est concurrencé par de nombreux autres labels alimentaires avec des attributs éthiques ou de durabilité.

Différences entre les pays de l'UE

- La connaissance des produits bio est très inégale entre l'Europe de l'Ouest et du Nord et les anciens Pays d'Europe centrale et orientale où elle est généralement beaucoup plus faible.
- Les marchés les plus matures (Allemagne, France, Autriche, Danemark) se caractérisent par une offre diversifiée, une distribution structurée et une forte implantation du bio en restauration hors domicile, tandis que les marchés émergents restent plus dépendants des importations et présentent une offre locale limitée.
- Le poids des circuits spécialisés varie fortement : il reste important en France et en Allemagne, mais marginal dans les pays scandinaves.
- La sensibilité au prix est plus marquée dans les pays d'Europe centrale et orientale, où le bio demeure perçu comme un produit de "niche".



Facteurs clés du succès

Les principaux facteurs de développement du marché bio sont :

- une offre large de produits bio en GMS, notamment de produits nationaux frais et transformés, voire locaux, accompagnée d'une bonne stratégie marketing¹,
- un développement de l'offre bio sous MDD lorsque ce n'est pas encore le cas,
- une offre locale bio, garantissant la traçabilité et la proximité,
- un développement du tissu agroalimentaire bio afin de développer également l'offre locale de produits transformés bio²,
- une éducation et une sensibilisation des consommateurs aux produits bio, y compris les enfants,
- un développement de l'utilisation de produits bio en restauration collective,
- un soutien public au secteur bio.

Les principaux facteurs de développement de l'utilisation de produits bio en restauration collective sont :

- une fixation d'objectifs chiffrés,
- un soutien public combinant accompagnement technique, formation des personnels de cuisine et incitations financières.
- un partage d'expériences entre territoires pionniers et régions émergentes.

Quelles évolutions pour les marchés bio de l'UE ?

■ La croissance future du marché bio de l'Union européenne dépendra à la fois de l'évolution des surfaces (un certain nombre de pays ont vu leurs surfaces bio reculer), de la structuration des filières, du développement d'outils de transformation dédiés aux produits bio, de la croissance de l'introduction de produits bio dans les circuits de distribution, et, bien sûr, des consommateurs eux-mêmes.

La croissance des surfaces et le développement de l'aval sont fortement liés aux politiques publiques qui seront mises en place au cours des prochaines années, que ce soit au niveau de l'Europe ou de chaque pays. La promotion des produits bio restera essentielle pour améliorer le niveau de connaissance des consommateurs.

■ La restructuration de la distribution spécialisée européenne devrait se poursuivre.

■ La croissance du marché bio dépendra aussi du développement des labels environnementaux concurrents qui pourraient continuer à prendre des parts de marché aux produits bio.

1- Ex : En Allemagne : accords avec des cahiers des charges privés. Au Danemark : communication sur les lieux de vente et alternative bio proposée pour la plupart des produits vendus.

2- Certains pays de l'UE exportent des produits bio bruts et en importent des transformés. En outre, certains produits ne sont pas disponibles en bio alors qu'ils sont produits localement en conventionnel.



Les flux des produits bio

Dans ce chapitre, les termes importations et exportations incluent les flux à l'intérieur de l'Union européenne.

Les grandes caractéristiques

- Une part importante des échanges de produits bio se fait à l'intérieur de l'Union européenne.
- Faute d'installations de transformation à grande échelle comparables à celles de certains pays occidentaux, de nombreux pays d'Europe de l'Est exportent encore une part significative de leurs produits bio bruts vers d'autres Etats membres, en particulier vers l'Europe de l'Ouest, et importent en retour des produits bio transformés.
- Les produits bio représentent encore une faible proportion des exportations agro-alimentaires dans la plupart des pays de l'Union européenne : 1,8 % au Danemark en 2024, 2 % en Suède en 2023, 3 % en Finlande en 2022, 6 % en Italie en 2023 et 6,95 % en Espagne en 2024.



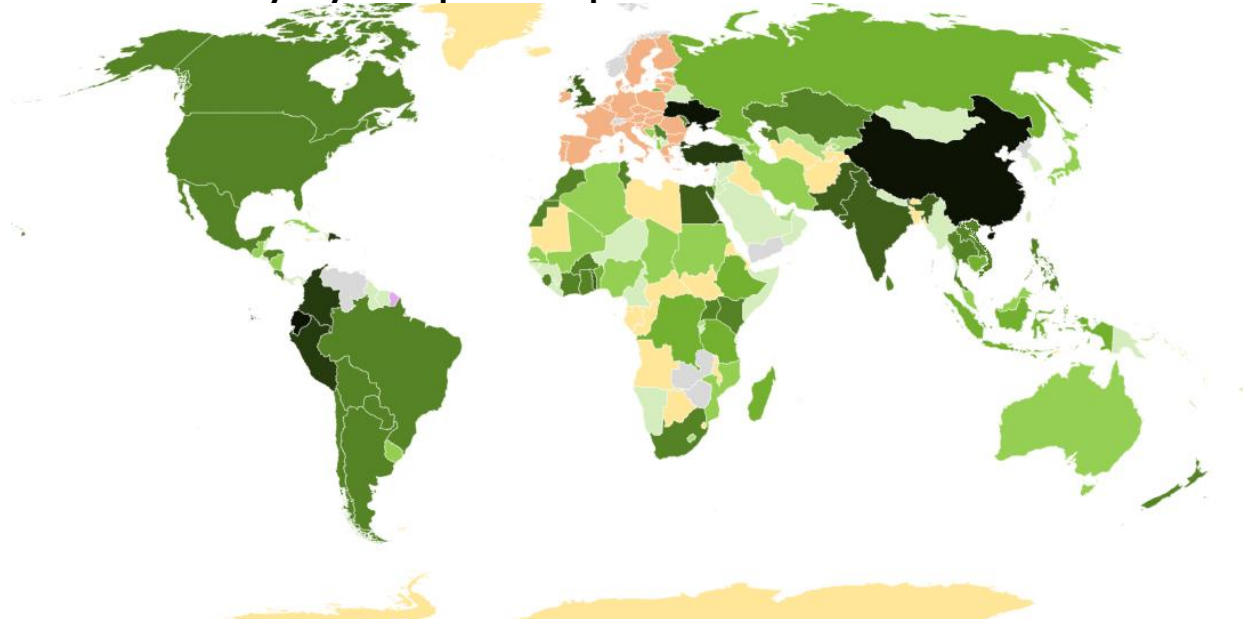
Les importations de produits bio

Les importations bio globales de l'Union européenne depuis les pays tiers

- Depuis octobre 2017, le certificat d'inspection COI qui accompagne chaque envoi entrant dans l'UE est devenu électronique. Outre l'avantage d'améliorer la traçabilité des envois biologiques provenant de pays tiers, le système a permis de commencer à collecter des données et de créer une base de données sur les importations de produits bio : TRACES. Les données collectées sont disponibles en volume.
- En 2024, 117 pays ont exporté des produits bio vers l'Union européenne.



Pays ayant exporté des produits bio vers l'UE en 2024

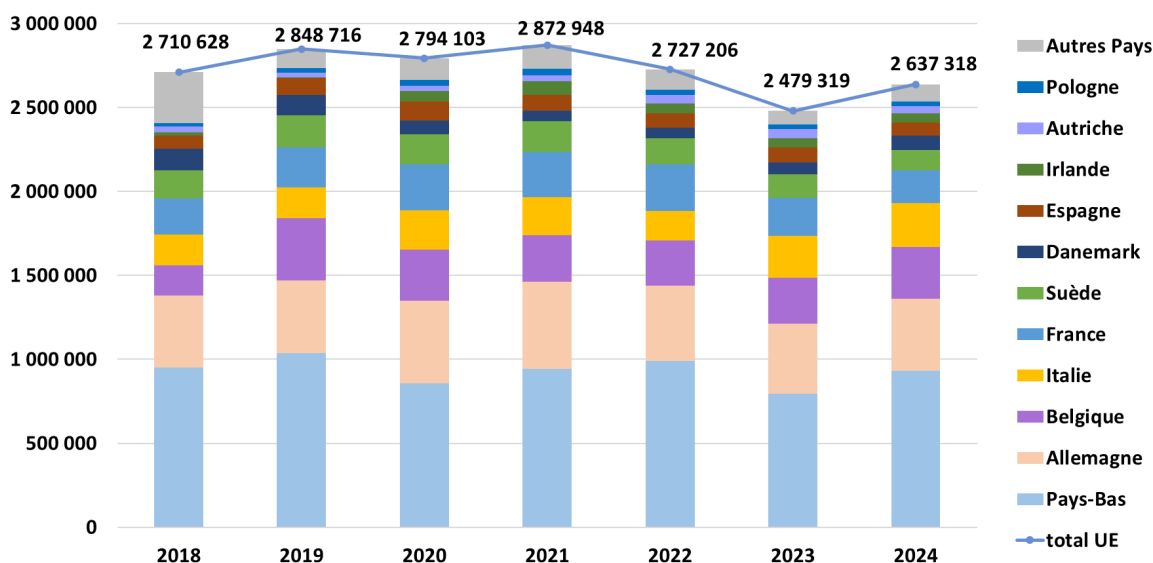


Source : Agence BIO d'après TRACES

Les volumes bio importés par l'UE

■ En 2024, l'UE a importé 2,64 millions de tonnes de produits bio en provenance des pays tiers (hors Suisse et Norvège), soit une augmentation de 6,4 % par rapport à 2023, mais un recul de 2,7 % par rapport à 2018. La hausse par rapport à 2023 reflète un rebond de la demande en produits bio.

Evolution des importations de produits bio des pays tiers par les pays de l'UE



Source : Agence BIO d'après TRACES



■ Les produits bio ont représenté 1,6 % des importations de produits agricoles en provenance des pays tiers en 2024¹.

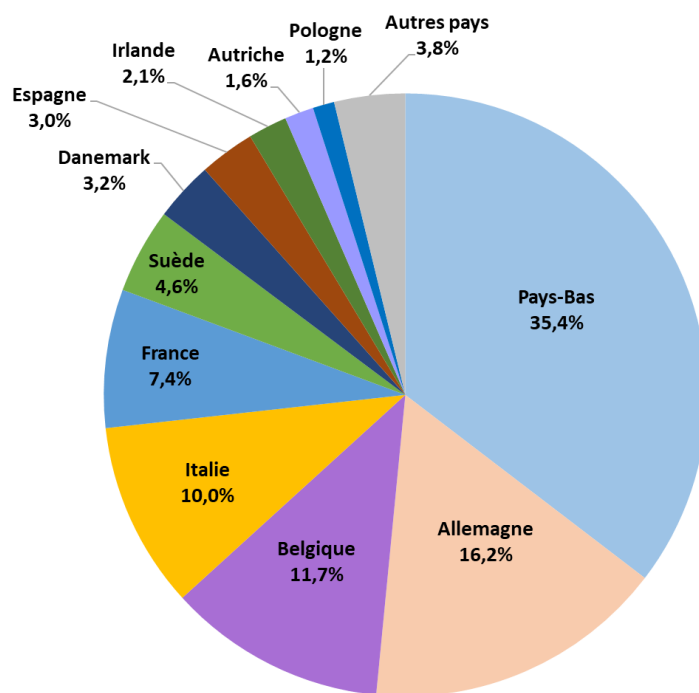
Classement des Etats membres suivant les volumes bio importés des pays tiers

■ En 2024, les trois principaux Etats membres importateurs de produits bio restaient les Pays-Bas (un quart des volumes), l'Allemagne (15 %) et la Belgique (6 %).

■ Ces trois pays ont connu une hausse de leurs importations bio par rapport à 2023, avec +17,3 % pour les Pays-Bas, +2,2 % pour l'Allemagne et +12,9 % pour la Belgique².

■ L'Italie est passée en quatrième position en 2024, dépassant la France. Les importations bio en volume de l'Italie ont progressé de 6,1 % par rapport à 2023, tandis que celles de la France ont reculé de 14,3 %³.

Répartition des importations en volume de produits bio en provenance des pays tiers en 2024



Source : TRACES

■ En 2018, les Pays-Bas représentaient déjà 35,2 % des importations bio de l'UE et l'Allemagne, 15,8 %. La France était alors en 3^e place, avec 7,9 %⁴.

1- Les taux les plus élevés ont été pour les confiseries et le chocolat (9,8 %), l'huile d'olive (8,4 %) et les fruits (6,6 %).

2-La Belgique est la seule des trois dont les importations bio ont progressé par rapport à 2018 (+73 %).

3- Par rapport à 2018, l'évolution a été de +42 % pour l'Italie et de -8 % pour la France.

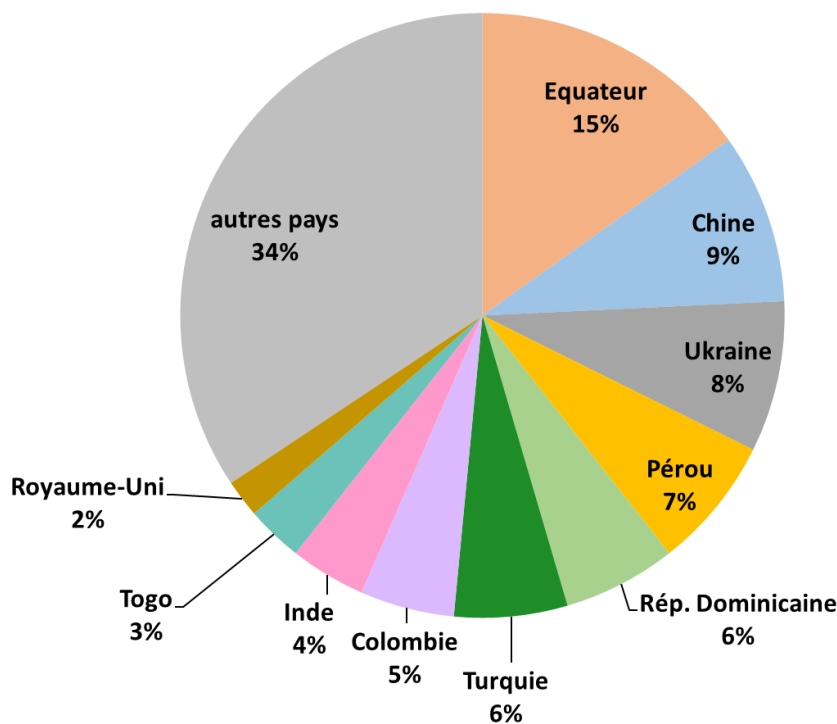
4- Plus d'informations par pays dans le chapitre suivant.



Les principaux exportateurs de produits bio vers l'Union européenne

- En 2024, l'Equateur est resté le principal exportateur de produits bio vers l'Union européenne en volume, avec une part de 15 %. Il était suivi par la Chine (9 %), l'Ukraine (8 %), le Pérou (7 %) et la République Dominicaine (6 %).

Répartition des importations de produits bio dans l'UE en volume en 2024 par pays d'origine



Source : TRACES

- L'Equateur a augmenté de 9,9 % ses exportations bio vers l'Union européenne en 2024 par rapport à 2023. La croissance a même été de 48,4 % par rapport à 2018. En 2024, les fruits ont représenté 94 % des exportations bio de l'Equateur vers l'UE. Il s'agissait essentiellement de bananes¹.

- Les exportations bio chinoises vers l'UE ont progressé de 19,4 % en 2024 par rapport à 2023, mais reculé de 27,7 % par rapport à 2018. Les oléagineux et protéagineux ont représenté 68 % des exportations bio chinoises vers l'UE en 2024. Les exportations de fruits à coque et d'épices ont quasiment doublé en 2024.

- Les exportations bio de l'Ukraine vers l'Union européenne ont augmenté de 17,4 % en 2024 par rapport à 2023, principalement grâce à la hausse des exportations d'oléagineux (+23 %) et de céréales (+8 %). Elles ont néanmoins reculé de 22,2 % par rapport à 2018. En 2024, les céréales ont représenté 41 % de ses exportations bio et les oléoprotéagineux 38 %.

¹ Les exportations de bananes bio équatoriennes vers l'Union européenne ont progressé de 10 % en 2024 par rapport à 2023.



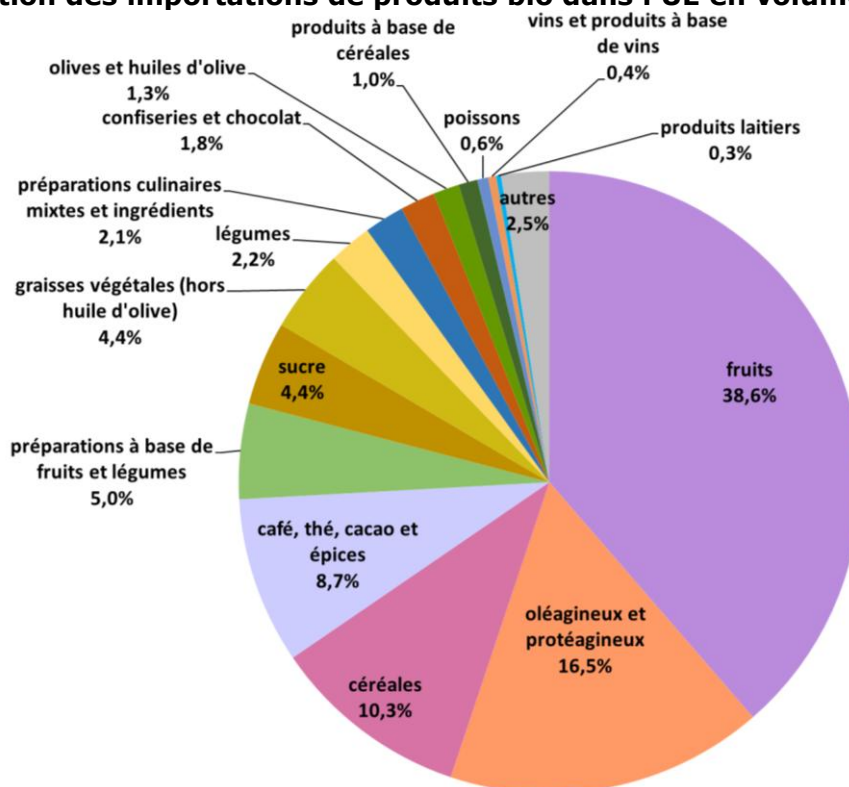
■ En 2024, les exportations bio du Pérou vers l'UE ont augmenté de 4,4 % par rapport à 2023, mais ont baissé de 4,8 % par rapport à 2018. 58 % des exportations bio péruviennes vers l'UE étaient constitués par les fruits et près de 35 % par la catégorie café, thé, cacao et épices.

■ En 2024, les exportations bio dominicaines vers l'UE ont reculé de 12,1 % par rapport à 2023 et de 3,9 % par rapport à 2018. Les fruits ont représenté près de 94 % de ses exportations bio vers l'UE. Le recul des exportations bio est principalement lié à celui des bananes bio (-12 %).

Les importations de produits bio par catégorie de produits

■ En 2024, les fruits¹ ont constitué la principale catégorie de produits bio importée avec près de 39 % du volume, soit 1 018 758 tonnes. Elles ont progressé de 7,3 % par rapport à 2023 et de 27,5 % par rapport à 2018. Les importations qui ont le plus augmenté par rapport à 2023 sont celles de fruits à coque (+26 %) et de bananes (+4,5 %). Avec environ 353 400 tonnes, les bananes ont d'ailleurs représenté 34,7 % des importations de fruits bio². 13,4 % des importations bio.

Répartition des importations de produits bio dans l'UE en volume en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ La hausse des importations bio est principalement imputable à l'augmentation des importations de fruits et légumes bio (bananes, fruits à coque, préparations à base de tomates et jus), de riz et d'oléagineux.

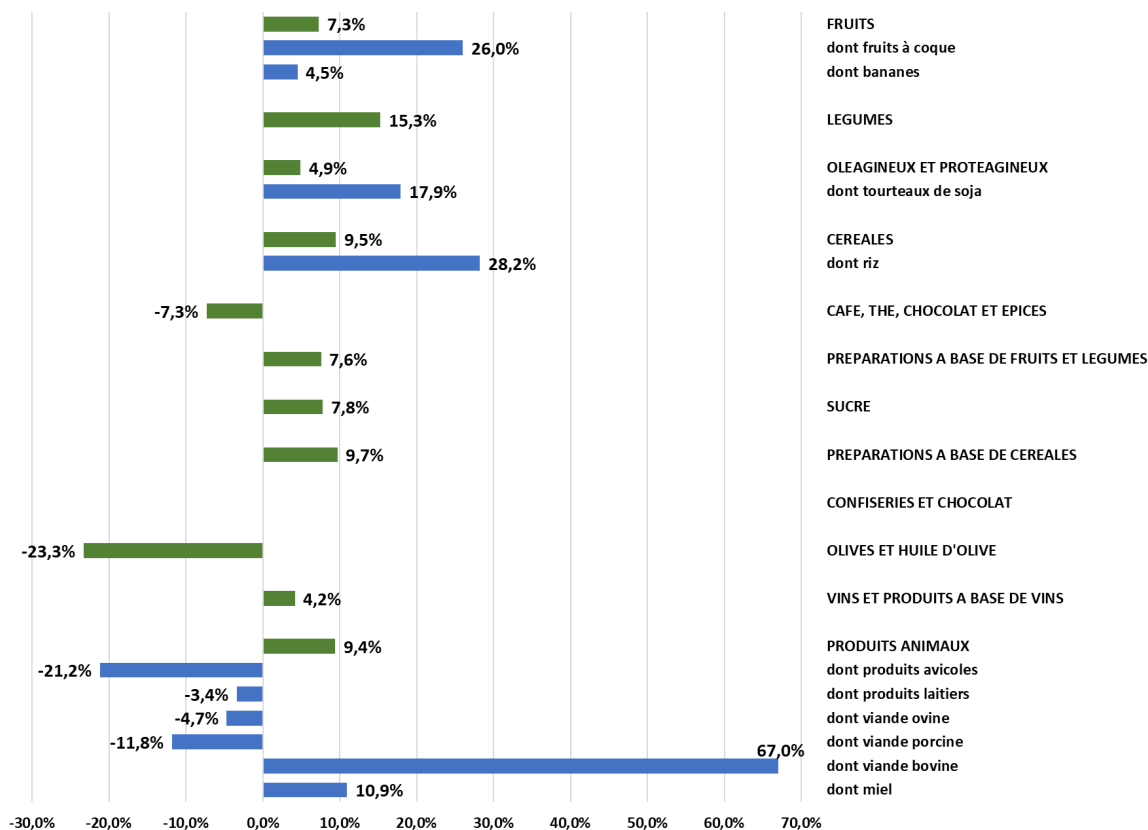
1- Dont fruits à coque et fruits frais et séchés

2- Et 13,4 % des importations bio



En revanche, une baisse a été enregistrée pour les importations bio d'huile d'olive, de café, de fèves de cacao, de maïs et de soja.

Evolution des importations bio en volume par catégorie entre 2023 et 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

Les importations de produits bio par pays

■ Il s'agit des importations bio au sens large : depuis les pays tiers et depuis les autres Etats membres.

Pays-Bas

■ Les Pays-Bas importent des produits bio de l'UE et des pays tiers et en réexportent une part importante, notamment pour les fruits et légumes.

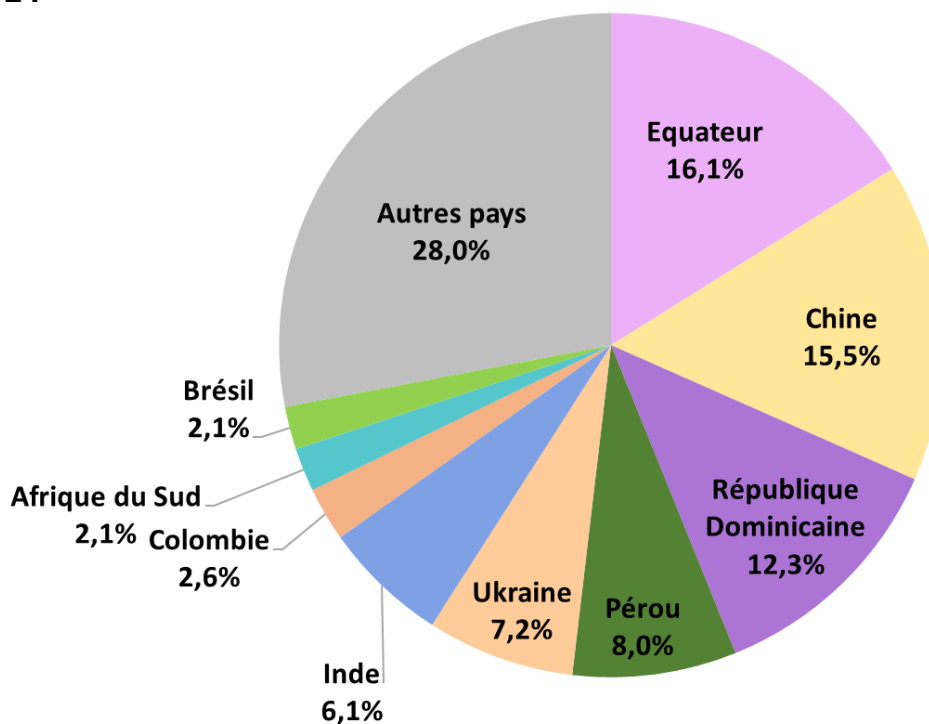
Importations depuis les pays tiers

■ En 2024, ses importations en volume de produits bio en provenance des pays tiers ont progressé de 17 % par rapport à 2023, atteignant 933 370 tonnes. Un recul de 2,1 % est néanmoins observé par rapport à 2018.



- En 2024, 16,1 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de l'Equateur et 15,5% de Chine.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par les Pays-Bas en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, l'Equateur a exporté essentiellement des bananes vers les Pays-Bas (93,9 % des volumes). La Chine a exporté principalement des tourteaux et autres résidus d'oléoprotéagineux (71 %) et du gingembre (11,8 %) vers les Pays-Bas. Les bananes ont représenté 94,8 % en volume des ventes de produits bio de la République Dominicaine aux Pays-Bas en 2024.

- En 2024, les fruits ont représenté 43,8 % des volumes bio importés par les Pays-Bas depuis les pays tiers et les oléoprotéagineux, 16,5 %.

- 62% des fruits importés provenaient d'Equateur et de République Dominicaine, tandis que 68 % des oléoprotéagineux venaient de Chine.

Importations depuis les autres Etats membres

- Les fruits et légumes, frais et transformés, semblent être la principale catégorie de produits bio importée par les Pays-Bas depuis les autres Etats membres.

- Les principaux Etats membres exportant des produits bio vers les Pays-Bas sont :

- ▶ l'Espagne : fruits et légumes, huile d'olive et vins,
- ▶ la France : vins, céréales et divers produits transformés,
- ▶ l'Italie : fruits et légumes, pâtes et autres produits à base de céréales et vins,
- ▶ le Danemark : produits laitiers, fruits et légumes,
- ▶ la Pologne : céréales et produits à base de céréales.



Allemagne

- L'Allemagne importe beaucoup de catégories de produits bio : grandes cultures, fruits et légumes, produits laitiers, viandes, œufs, sucre...
- Elle dépend beaucoup des importations pour le soja bio et certains légumes bio.

Taux d'importation en volume par type de produits bio

Produits bio	2018/2019	2023/2024	Tendances 2025/2026
Soja	85%	Près de 80 %	nd
Pois	65%	32%	Stable vs 2023/2024
Céréales	17%	11%	En hausse
Poivrons	96%	94%	nd
Tomates	90%	88%	nd
Concombres	89%	87%	nd
Courgettes	78%	76%	nd
Carottes	42%	40%	Stable
Pommes	20%	32%	En baisse
Pommes de terre	27%	19%	En baisse
Produits laitiers en équivalent lait	32%	24%	En hausse
Viande de porc	24%	34%	Stable
Viande de bœuf	9%	7%	En hausse
Œufs	12%	13%	Stable

Importations depuis les pays tiers

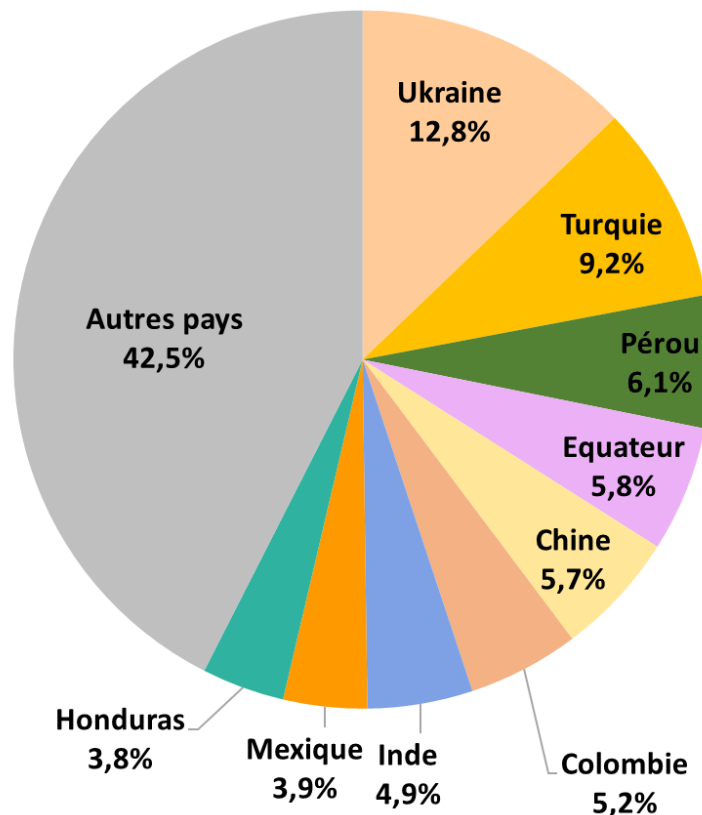
- En 2024, ses importations en volume de produits bio en provenance des pays tiers ont progressé de 2,2 % par rapport à 2023, dépassant 426 milliers de tonnes. Néanmoins, un léger recul de 0,4 % est observé par rapport à 2018.
- En 2024, 12,8 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de l'Ukraine¹ et 9,2 % de la Turquie.



1- Principalement des grandes cultures : oléoprotéagineux : 43,3 % des exportations bio vers l'Allemagne et céréales, 39,8 %.



Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par l'Allemagne en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ En 2024, l'Ukraine a exporté principalement des grandes cultures vers l'Allemagne, avec une part de 43,3 % des volumes bio pour les oléoprotéagineux et de 39,8 % pour les céréales. La Turquie a exporté principalement des fruits (39,7 %) et des oléoprotéagineux (34,6 %) vers l'Allemagne. Le Pérou a vendu essentiellement du café (71,6 %) et des fruits (14,2 %) à l'Allemagne.

■ En 2024, les fruits ont représenté un quart des volumes bio importés par l'Allemagne depuis les pays tiers et le sucre 12 %.

■ 31,5 % des fruits bio importés provenaient d'Equateur et de République Dominicaine. 43,5 % du sucre bio venaient de Colombie et du Mexique.

Importations depuis les autres Etats membres

■ L'Allemagne importe également beaucoup de produits bio des autres Etats membres.



Principales origines des produits bio importés en Allemagne, par catégorie

Catégorie de produits	Principaux pays fournisseurs
Céréales	Pologne, Roumanie, Slovaquie, Pays-Bas et Autriche
Oléagineux	Roumanie, Italie, Pays-Bas et Pologne
Protéagineux	Lituanie, Pologne et Roumanie
Fruits et légumes	Espagne et Italie
Vins	Espagne, Italie et France
Lait et produits laitiers	Danemark et Autriche
Œufs	Danemark
Viande de bœuf	Autriche, Danemark et Pays baltes
Viande de volaille	Autriche, France et Pays-Bas
Viande de porc	Pays-Bas et Danemark

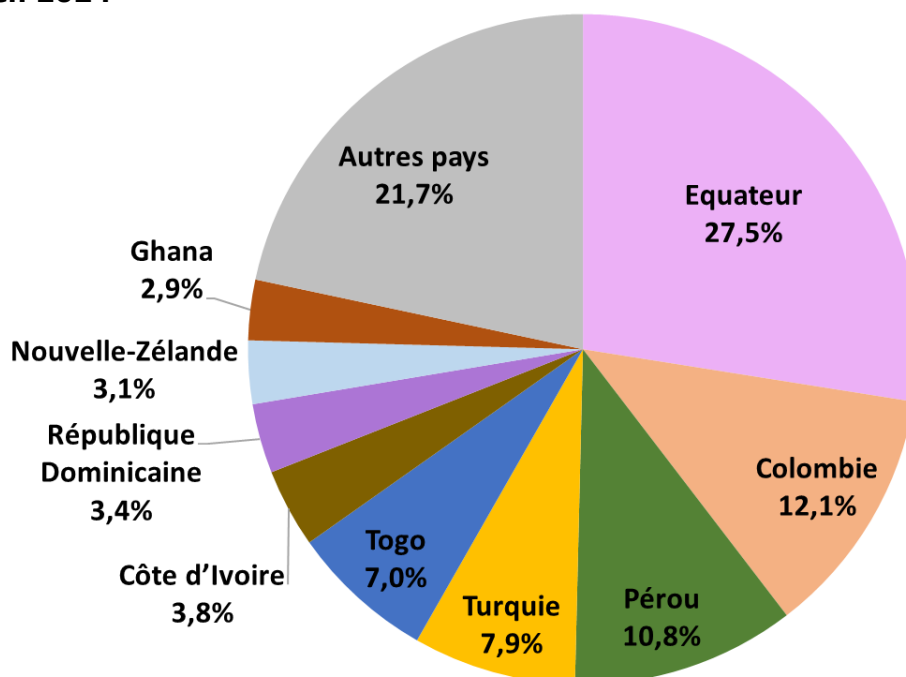
Belgique

■ La Belgique importe beaucoup de produits bio, mais en réexporte également une grande quantité. La plus grande partie des volumes bio importés par la Belgique depuis les pays tiers entre dans le pays par la Flandre.

Importations depuis les pays tiers

■ En 2024, ses importations en volume de produits bio en provenance des pays tiers ont augmenté de 12,9 % par rapport à 2023, pour atteindre 308 606 tonnes. Elles ont même progressé de 74 % par rapport à 2018. En 2024, 27,5 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de l'Equateur et 12,1 % de Colombie.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Belgique en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES



■ En 2024, l'Equateur a exporté principalement des bananes vers la Belgique (97,3 % des volumes). La Colombie a également vendu principalement des bananes (82,2 %) à la Belgique. S'agissant du Pérou, les bananes sont aussi en tête des ventes bio vers la Belgique (62,0 %), devant le café (28 %).

■ En 2024, les fruits ont représenté 57 % des importations bio belges en provenance des pays tiers (dont plus de 50 % pour les bananes seules), le soja 9 % et le café 8 %.

■ 47 % des fruits importés provenaient d'Equateur. 74 % des fèves de soja venaient du Togo. 36 % du café venaient du Pérou.

Importations depuis les autres Etats membres

■ La Belgique importe principalement des fruits et légumes depuis les autres pays de l'UE.

■ Les principaux Etats membres exportant des produits bio vers la Belgique sont :

- ▶ les Pays-Bas : fruits et légumes, œufs, et divers produits alimentaires,
- ▶ l'Allemagne : fruits et légumes, viande de porc et produits transformés,
- ▶ la France : fruits et légumes, produits transformés et vins,
- ▶ l'Italie : fruits et légumes et huile d'olive,
- ▶ l'Espagne : fruits et légumes.

Italie

■ Les produits bio les plus importés par l'Italie sont les céréales (28,1 % en volume en 2023), les fruits frais et secs (21,3 %), les oléagineux (12 %), les légumes (9,9 %) et l'huile d'olive (9,7 %).

Importations depuis les pays tiers

■ En 2024, ses importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 6,1 % par rapport à 2023, atteignant 263 490 tonnes. La progression par rapport à 2018 est de 42 %.

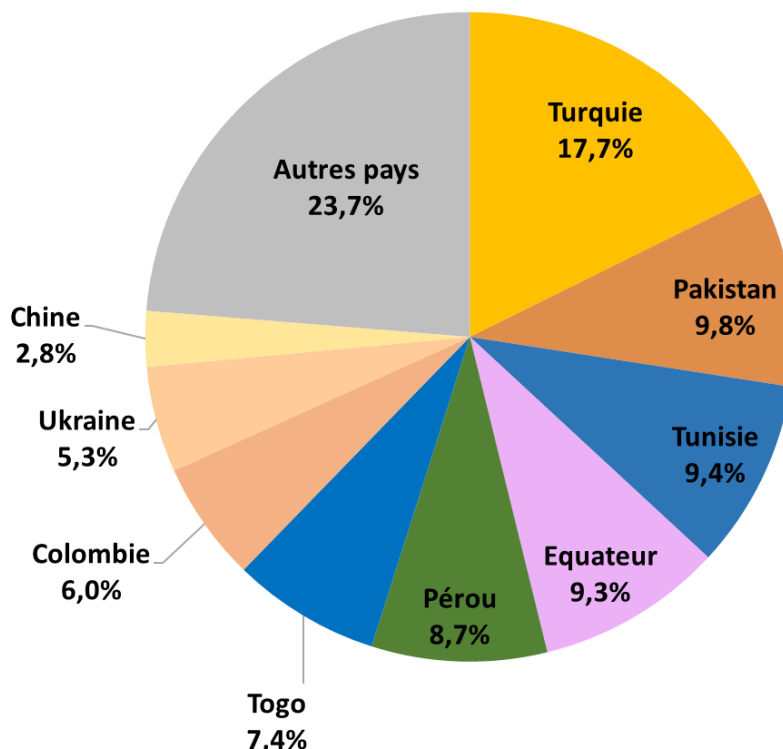
Ce sont les importations de fruits et de produits transformés qui ont le plus progressé entre 2023 et 2024.

■ En 2024, 17,7 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de Turquie et 9,8% du Pakistan.





Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par l'Italie en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ En 2024, la Turquie a exporté principalement du blé dur (54,8 % des volumes) et des lentilles (15,7 %) vers l'Italie. Le riz a représenté l'essentiel des exportations bio pakistanaïses vers l'Italie (96,9 %). La principale exportation bio de la Tunisie vers l'Italie a été l'huile d'olive (97,6 %).

■ En 2024, les céréales ont représenté 27,8 % des volumes bio importés par l'Italie des pays tiers, les fruits, 24,5 % (19,3 % pour les bananes), et les oléoprotéagineux, 17,8 %.

■ 69 % des céréales importées provenaient de Turquie et du Pakistan. 36 % des fruits provenaient d'Equateur, tandis que 41 % des oléoprotéagineux venaient du Togo.

Importations depuis les autres Etats membres

■ L'Italie importe du lait bio en provenance d'autres Etats membres (entre 30 000 et 40 000 tonnes par an¹). Le lait bio importé provient principalement d'Autriche et de Slovaquie. Une partie du lait bio importé est destinée à la transformation et une autre est importée déjà conditionnée.

■ Elle importe également des céréales, des produits à base de céréales, des fruits et légumes frais ou transformés.

¹- Soit environ 2 % de ses importations de lait



France

- En 2024, la France a importé pour 2,348 milliards € de produits bio, soit +0,1 % par rapport à 2023. Les importations bio ont néanmoins été multipliées par 2,4 en dix ans, en lien avec la forte croissance du marché bio français.
- En 2024, 29 % en valeur des produits consommés sur le marché français provenaient de l'étranger (contre 34 % en 2020). Si on enlève les produits non-substituables, i.e. qui ne peuvent pas être produits en France, la part des importations tombe à 16 %.
- En 2024, 54 % des importations bio en valeur provenaient des pays tiers et 46 % des autres pays de l'Union européenne. L'origine pays tiers représentent au moins deux-tiers des exportations bio de fruits, d'épicerie sucrée et de boissons sans alcool, et près des deux-tiers pour les produits aquacoles.
- Les principaux produits bio importés par la France sont :
 - ▶ l'épicerie sucrée : 32 % des importations bio en valeur, dont des produits tropicaux tels que le café, le cacao, le thé et le sucre de canne,
 - ▶ l'épicerie salée : 27 %, dont des céréales, des légumes secs et des oléoprotéagineux transformés ou non¹ et de l'huile d'olive²,
 - ▶ les fruits : 16 %, dont des fruits tropicaux tels que la banane et des fruits méditerranéens,
 - ▶ les boissons sans alcool, dont les jus de fruits et légumes : 7 %,
 - ▶ les légumes : 4 %,
 - ▶ les produits aquacoles : 4 %, principalement du saumon³ et des crevettes⁴.
- La France importe également de plus en plus de fromages méditerranéens (feta et mozzarella) depuis des pays voisins.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, ses importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont reculé de 14,3 % par rapport à 2023, s'établissant à 195 843 tonnes. La baisse par rapport à 2018 est de 8 %.
- En 2024, 10,5 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient du Togo et 8,4 % de côte d'Ivoire.

1- Notamment blé dur, riz et soja

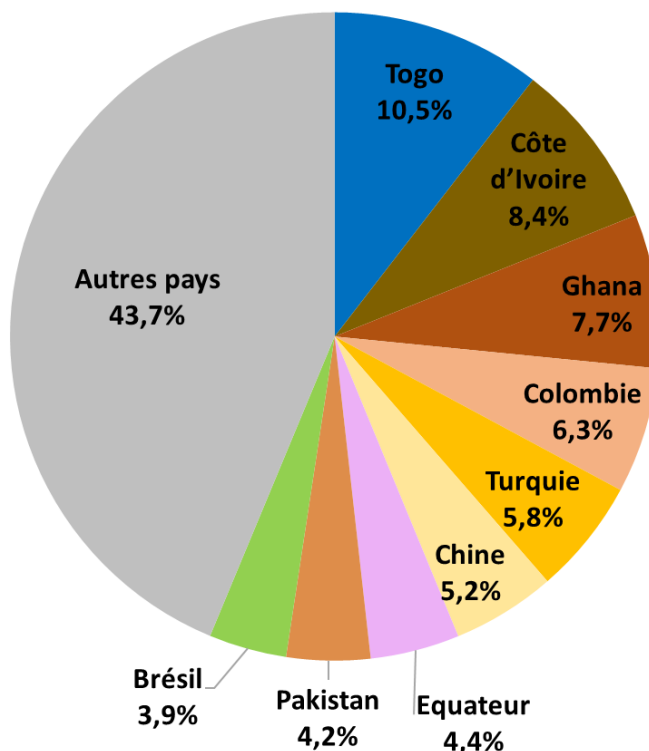
2- Principalement importée de Tunisie

3- Origines : Irlande, Ecosse et Norvège. Une partie des importations depuis le Norvège transitent par la Suède.

4- Principalement de Madagascar et d'Equateur



Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la France en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ En 2024, le Togo a exporté principalement du soja (68,8 %) et des tourteaux et autres résidus solides d'oléoprotéagineux (26,9 %) vers la France. La Côte d'Ivoire a vendu surtout des bananes (91,8 %) à la France. Le Ghana a aussi vendu essentiellement des bananes (80,5 %) à la France.



■ En 2024, les fruits ont représenté 30,8 % des volumes bio importés par la France des pays tiers (18,3 % pour les bananes seules) et les oléoprotéagineux, 21,2 %.

■ En 2024, 26 % des fruits importés par la France provenaient de la Côte d'Ivoire et 25 % du Ghana. 47 % des oléoprotéagineux importés par la France venaient du Togo.

Importations depuis les autres Etats membres

■ En 2024, les principaux produits bio importés depuis les autres pays de l'UE ont été l'épicerie salée (dont l'huile d'olive) et sucrée et les fruits.

■ L'Espagne et l'Italie sont d'importants exportateurs de produits bio vers la France.



Suède

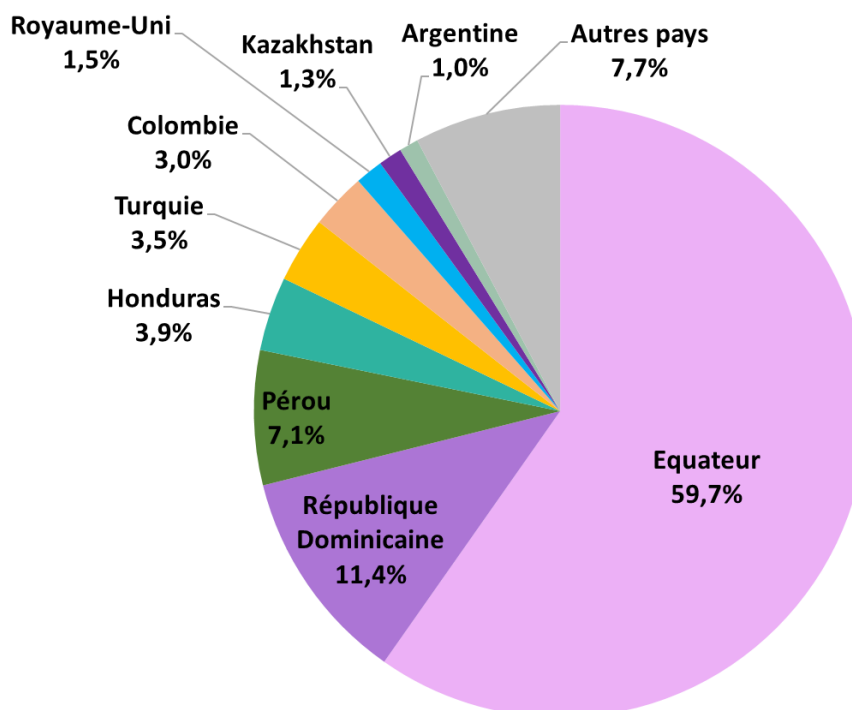
- La Suède importe principalement des fruits et légumes bio. La moitié des fruits et légumes bio consommés (hors pommes de terre) est importée.
- Elle importe et réexporte du saumon bio norvégien.



Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance des pays tiers ont reculé de 13,3 % par rapport à 2023, s'établissant à 120 544 tonnes. Le recul par rapport à 2018 s'élève à 28 %.
- En 2024, 59,7 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de l'Equateur et 11,4% de la République Dominicaine.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Suède en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, l'Equateur a exporté quasiment uniquement des bananes (99,9 %) vers la Suède. La République Dominicaine n'a vendu que des bananes à la Suède.
- En 2024, les fruits ont représenté 79,2 % des volumes bio importés par la Suède des pays tiers (76,9 % pour les bananes seules).
- En 2024, 75 % des fruits importés par la Suède provenaient de l'Equateur.



Importations depuis les autres Etats membres

- La Suède importe principalement des fruits et légumes bio depuis les autres Etats membres et également des céréales et des produits transformés.
- Le Danemark est son principal fournisseur de produits bio dans l'Union européenne.

Danemark

■ En 2024, le Danemark a importé pour 585 millions € de produits bio, soit un recul de 12,5 % par rapport à 2023. Néanmoins, les importations bio danoises ont plus que doublé en dix ans et été multipliées par près de quatorze en vingt ans.

■ 22 % des produits bio (en valeur) consommés au Danemark ont été importés en 2024.

■ Les fruits et légumes frais et transformés restaient la principale catégorie de produits bio importés en 2024, avec une part de 42,8 % en valeur des importations bio danoises.



■ En 2024, 87,9 % des importations bio danoises en valeur provenaient d'Europe (UE et non UE). Il s'agissait majoritairement d'importations en provenance de l'Union européenne.

Même si le total UE n'est pas disponible, le groupe des douze¹ principaux exportateurs de l'UE vers le Danemark a représenté 92 % des exportations européennes vers ce pays. Le Royaume-Uni, la Norvège et la Turquie ont représenté seulement 2 % des importations bio en provenance d'Europe.

Importations depuis les pays tiers

■ En 2024, moins de 19 % en valeur des importations bio danoises provenaient des pays tiers.

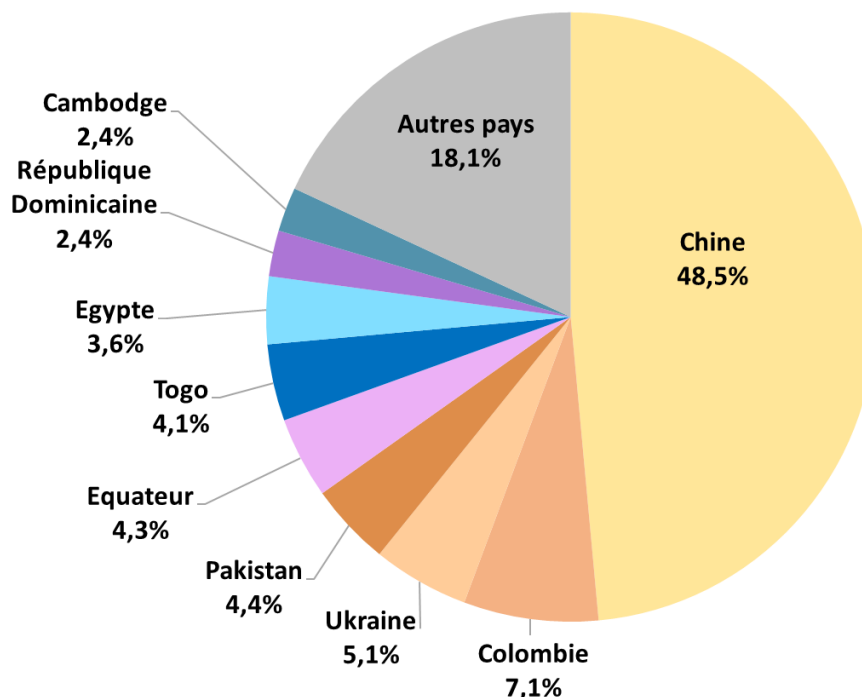
■ En 2024, le Danemark a importé 84 124 tonnes de produits bio depuis les pays tiers, soit une hausse de 20,2 % par rapport à 2023, mais un recul de 34 % par rapport à 2018.

■ En 2024, 48,5 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de la Chine et 7,1% de Colombie.

1- Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne et Suède.



Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par le Danemark en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ En 2024, la Chine a exporté principalement tourteaux et autres résidus solides (93,6 %) vers le Danemark. Les bananes ont représenté 83,8 % en volume des exportations bio colombiennes vers le Danemark en 2024. L'Ukraine a vendu essentiellement du maïs (96,8 %) au Danemark.

■ En 2024, les oléoprotéagineux ont représenté 51,8 % des volumes bio importés par le Danemark des pays tiers (47,2 % pour les tourteaux seuls) et les fruits, 16,6 % (12,7 % pour les bananes seules).

■ En 2024, 89 % des oléoprotéagineux importés par le Danemark provenaient de Chine. 36 % des fruits importés par le Danemark venaient de Colombie et 26 % d'Equateur.

Importations depuis les autres Etats membres

■ En 2024, plus de 81 % en valeur des importations bio danoises provenaient des autres Etats membres.

■ En 2024, les principaux Etats membres qui ont exporté des produits bio vers le Danemark ont été l'Italie (17,3 % des importations bio danoises en valeur), l'Espagne (15,5 %), l'Allemagne (13,7 %), les Pays-Bas (13,7 %), la Suède (7,5 %) et la France (4,5 %).

■ En 2024, l'Italie a exporté principalement des fruits et légumes (47,5 % en valeur) et des céréales et produits à base de céréales (9,9 %) vers le Danemark.

■ En 2024, l'Espagne a exporté principalement des fruits et légumes (85,5 % en valeur) et des boissons (7,7 %) vers le Danemark.



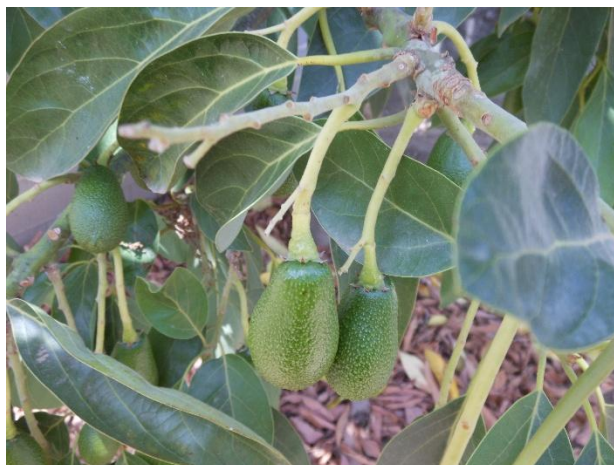
- En 2024, l'Allemagne a exporté principalement des fruits et légumes (34,6 % en valeur) et des céréales et produits à base de céréales (20,6 %) vers le Danemark.
- En 2024, les Pays-Bas ont exporté principalement des fruits et légumes (52,4 % en valeur) et des produits d'alimentation animale (18,1 %) vers le Danemark.
- En 2024, la Suède a exporté principalement des céréales et produits à base de céréales (33 % en valeur) et des fruits et légumes (26,5 %) vers le Danemark.
- En 2024, la France a exporté principalement des boissons (39 ;4 % en valeur), des fruits et légumes (16,6 %) et des oléagineux et fruits oléagineux (16,5 %) vers le Danemark.

Espagne

- En 2024, l'Espagne a importé pour 782 millions € de produits bio¹, soit un recul de 47,2 % par rapport à 2023, mais quasiment un doublement par rapport à 2015.
- En 2024, le taux d'importation bio de l'Espagne était donc de 25 %.
- Les principaux produits bio importés par l'Espagne en 2024 ont été les légumes transformés, les fruits tropicaux et les jus.

Importations depuis les pays tiers

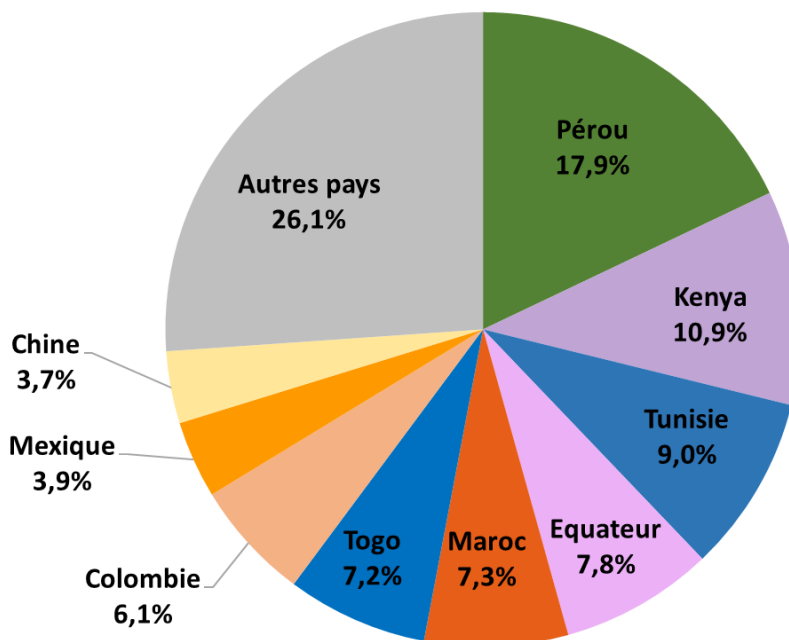
- En 2024, l'Espagne a importé 78 474 tonnes de produits bio depuis les pays tiers, soit un recul de 11,8 % par rapport à 2023 et un niveau très similaire à 2018 (- 0,4 %).
- En 2024, 17,9 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient du Pérou et 10,9 % du Kenya.



1- Soit 4,1 % des importations agroalimentaires espagnoles en 2024.



Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par l'Espagne en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ En 2024, le Pérou a exporté principalement des avocats (54,9 % des volumes), des citrons (10,5 %) et du café (10,1 %) vers l'Espagne. Les avocats ont représenté 97,3 % des volumes de produits bio exportés par le Kenya vers l'Espagne. La Tunisie a vendu essentiellement de l'huile d'olive (92,6 %) à l'Espagne.

■ En 2024, les fruits ont représenté 33,9 % des volumes bio importés par l'Espagne des pays tiers (dont 23,7 % pour les avocats seuls), les oléoprotéagineux, 13,2 % et le sucre 12,5 %.

■ En 2024, 37 % des volumes de fruits bio importés par l'Espagne étaient originaires du Pérou et 31 % du Kenya. 54 % des oléoprotéagineux importés par l'Espagne venaient du Togo. 41 % des volumes de sucre bio importés venaient de Colombie.

Importations depuis les autres Etats membres

■ L'Espagne importe depuis l'UE des produits bio transformés à base de céréales, des fruits et légumes, des produits d'alimentation infantile, des produits diététiques, des produits laitiers et des produits d'alimentation animale.

■ Les principaux fournisseurs européens de l'Espagne en produits bio sont l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et l'Italie.

Irlande

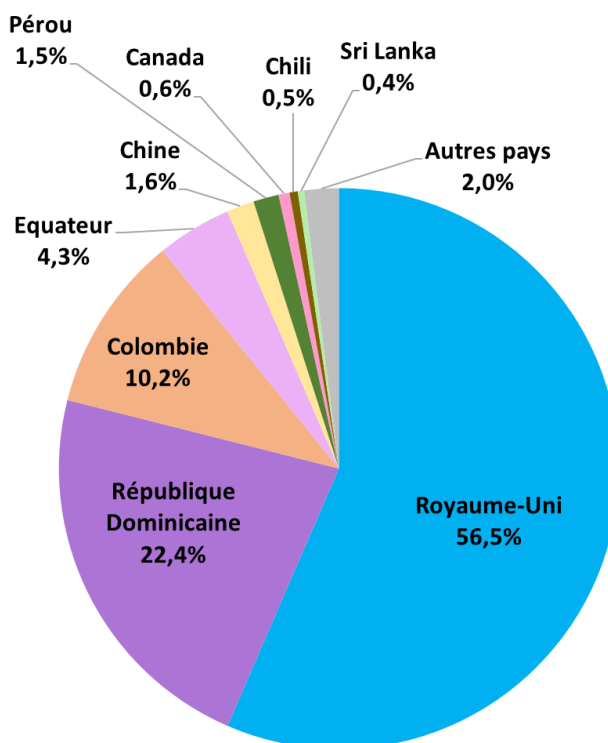
■ En Irlande, le secteur biologique reste fortement dépendant des importations pour satisfaire la demande du marché. Environ 70 % des légumes bio consommés en Irlande proviennent de l'étranger. Une part importante des grandes cultures bio destinées à l'alimentation animale est également importée.



Importations depuis les pays tiers

- En 2024, l'Irlande a importé 55 125 tonnes de produits bio des pays tiers, soit une hausse de 0,8 % par rapport à 2023, mais quasiment un triplement par rapport à 2018.
- En 2024, 56,5 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient du Royaume-Uni et 22,4 % de la République Dominicaine.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par l'Irlande en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, le Royaume-Uni a exporté principalement des cultures fourragères et autres produits pour l'alimentation animale (75,5 %). La République Dominicaine n'a exporté que des bananes vers l'Irlande.
- En 2024, les aliments pour animaux et cultures fourragères représentaient 42,7 % des volumes bio importés par l'Irlande depuis les pays tiers et les fruits, 37,4 % (36,3 % pour les bananes seules).
- En 2024, la totalité des aliments pour animaux et cultures fourragères importés par l'Irlande provenaient du Royaume-Uni. 60 % des volumes de fruits bio importés par l'Irlande étaient originaires de République Dominicaine et 27 % de Colombie.

Importations depuis les autres Etats membres

- L'Irlande achète des légumes et des grandes cultures bio pour les animaux à la France.



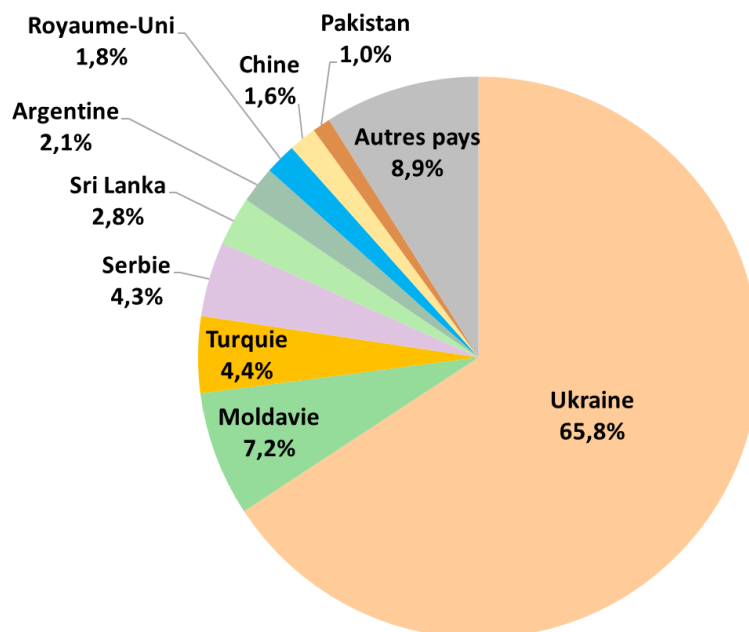
Autriche

- Les fruits et légumes sont la principale catégorie de produits bio importée par l'Autriche.
- L'Autriche achète davantage de produits bio aux autres Etats membres qu'aux pays tiers.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, l'Autriche a importé 41 061 tonnes de produits bio en provenance des pays tiers, ce qui représente un recul de 26,5 % par rapport à 2023, mais une hausse de 14 % par rapport à 2018.
- En 2024, 65,8 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Ukraine et 7,2 % de Moldavie.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par l'Autriche en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, l'Ukraine a exporté principalement du soja (56,5 %) et de l'huile de tournesol (11,6 %) vers l'Autriche. La Moldavie a exporté essentiellement des tourteaux et autres résidus solides d'oléoprotéagineux (96,7 %) vers l'Autriche.
- En 2024, les oléoprotéagineux ont représenté 56 % des volumes bio importés des pays tiers et les fruits, 11,2 %.
- En 2024, 86 % des volume d'oléoprotéagineux bio importés par l'Autriche provenaient d'Ukraine et 12 % de Moldavie. 30 % des importations de fruits venaient d'Ukraine et 26 % de Serbie.



Importations depuis les autres Etats membres

- Dans l'Union européenne, les principaux fournisseurs en fruits et légumes bio de l'Autriche sont l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne et la Grèce.
- L'Autriche importe des produits bio non transformés de Roumanie, en particulier des grandes cultures.
- Elle importe des produits bio transformés principalement d'Europe de l'Ouest (notamment Allemagne, Pays-Bas et Italie).

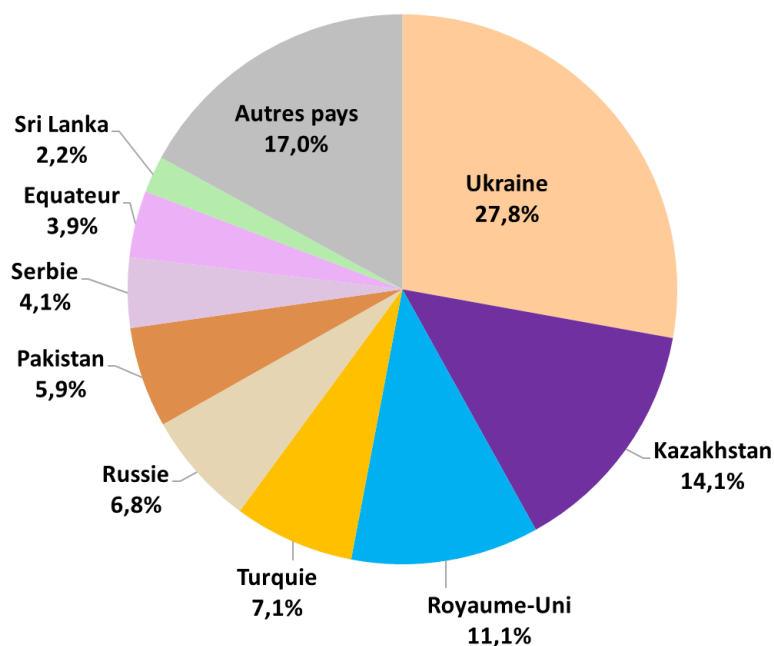
Pologne

- La Pologne est fortement dépendante des importations de produits bio. Environ 70 % des produits bio consommés dans le pays sont importés.
- La Pologne importe davantage de produits bio de l'Union européenne que des pays tiers.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations bio en provenance directe des pays tiers se sont élevées à 30 488 tonnes, soit une progression de 11 % par rapport à 2023 et de 58 % par rapport à 2018.
- En 2024, 27,8 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Ukraine et 14,1 % du Pakistan.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Pologne en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES



- En 2024, l'Ukraine a exporté principalement des fruits (55,7 %) et des produits à base de céréales (18,9 %) vers la Pologne. Le Kazakhstan a exporté essentiellement des graines de lin (99 %) vers la Pologne. Le saumon a été le premier produit bio vendu par le Royaume-Uni à la Pologne (95,5 %).
- En 2024, les fruits ont représenté 28,9 % des volumes bio importés des pays tiers et les graines de lin, 23,6 %.
- En 2024, 54 % des volumes de fruits bio importés par la Pologne provenaient d'Ukraine et 12 % de Serbie. 59 % des volumes de graines de lin bio importés par la Pologne provenaient du Kazakhstan et 28 % de Russie.

Importations depuis les autres Etats membres

- Dans l'Union européenne, les principaux fournisseurs de produits bio sont l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. La Pologne achète également des produits bio néerlandais, français, tchèques, belges, slovaques et autrichiens.
- Elle achète notamment des fruits et légumes et des produits transformés à ses voisins.

République Tchèque

- La République tchèque est très dépendante des importations. En 2023, 69 % des produits bio consommés dans ce pays ont été importés.
- En 2023, les importations bio tchèques se sont élevées à plus de 200 millions €. Une part non négligeable de ces importations est réexportée.
- La majorité des importations bio tchèque provient de l'UE.

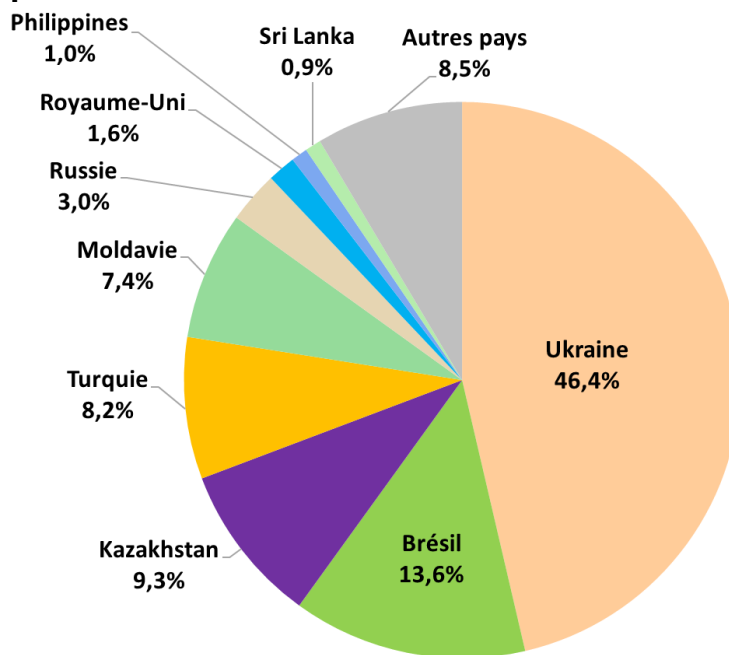
Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 40,5% par rapport à 2023, atteignant 23 315 tonnes (soit 0,9 % des importations bio de l'Union européenne). Néanmoins, elles sont en recul de 20,9 % par rapport à 2018.
- En 2024, 46,4 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Ukraine et 13,6 % du Brésil.





Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la République Tchèque en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, l'Ukraine a exporté principalement des fruits (43,8 %) et du soja (25,6 %) vers la République Tchèque. Le Brésil a exporté essentiellement du sucre de canne (99,8 %) vers la République Tchèque.
- En 2024, les oléoprotéagineux ont représenté 32,2 % des volumes bio importés des pays tiers (11,9 % pour le soja seul) et les fruits, 22,7 %.
- En 2024, 52 % des volumes d'oléoprotéagineux bio importés par la République Tchèque étaient originaires d'Ukraine, 24 % de Turquie et 23 % de Moldavie. 89 % des fruits bio importés venaient d'Ukraine.

Importations depuis les autres Etats membres

- Les principaux fournisseurs de produits bio de la République tchèque au sein de l'Union européenne sont l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Espagne.

Roumanie

- La Roumanie importe davantage de produits bio des autres Etats membres que des pays tiers.

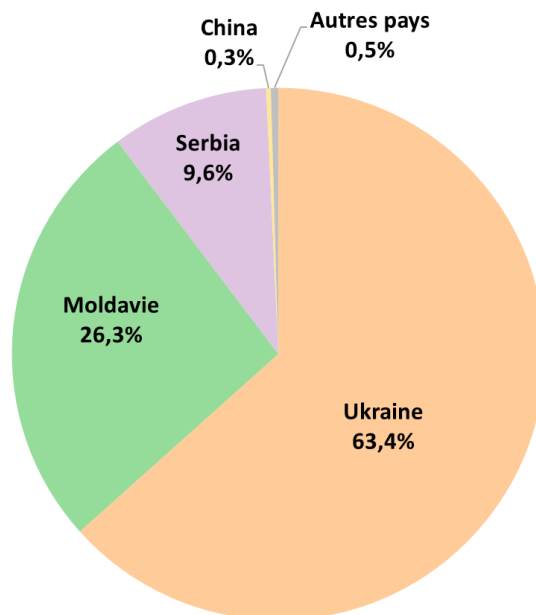
Importations depuis les pays tiers

- La Roumanie importe entre 80 et 90 % des produits bio qu'elle consomme.
- En 2024, ses importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 244 % par rapport à 2023, atteignant 20 288 tonnes (0,8 % des importations bio de l'UE). La progression depuis 2018 est de 130 %.



- En 2024, 63,4 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Ukraine et 26,3 % de Moldavie.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Roumanie en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, l'Ukraine a exporté principalement du soja (75 %) et du maïs (18,2 %) vers la Roumanie. La Moldavie a exporté principalement du maïs (57,8 % des volumes) et des oléoprotéagineux (27,8 %) vers la Roumanie.
- En 2024, les oléoprotéagineux ont représenté 59,9 % des volumes bio importés des pays tiers (51,8 % pour le soja seul) et les céréales, 32 % (26,8 % pour le maïs seul).
- En 2024, 81 % des volumes d'oléoprotéagineux bio importés par la Roumanie venaient d'Ukraine. 47 % des céréales bio importées provenaient de Moldavie, 36 % d'Ukraine et 16 % de Serbie.

Importations depuis les autres Etats membres

- Les principaux fournisseurs en produits bio de la Roumanie sont l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Pologne, les Pays-Bas et la Grèce.
- La Roumanie importe depuis l'Allemagne des produits transformés, des produits laitiers, des pâtes et de la Farine.
- La France vend des fromages, du beurre, des fruits transformés et des produits de boulangerie/pâtisserie à la Roumanie.
- La Roumanie importe des fruits et légumes frais et transformés depuis l'Espagne, ainsi que de l'huile d'olive et des jus de fruits.



Grèce

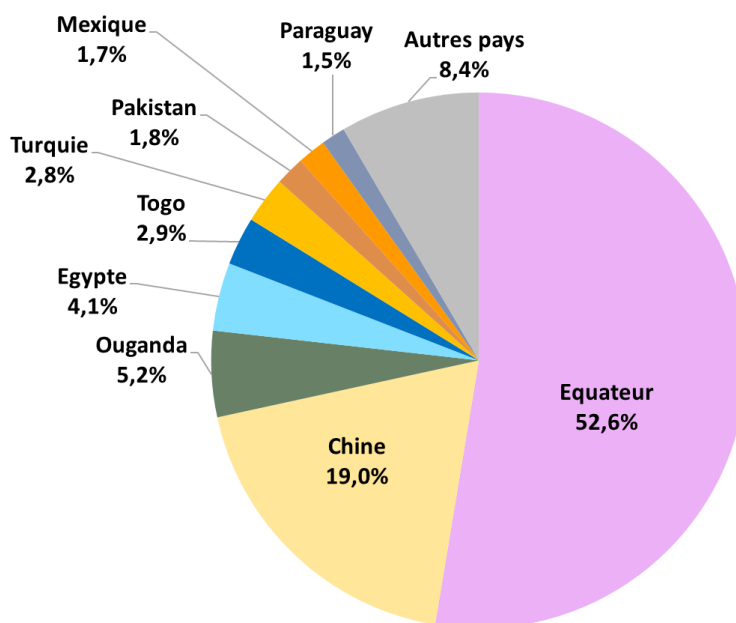
■ La Grèce importe des fruits et légumes bio frais et transformés, des olives et de l'huile d'olive (bien qu'elle en produise-t-elle aussi), des vins, des produits laitiers, des viandes et des produits à base de céréales.

Importations depuis les pays tiers

■ En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 11% par rapport à 2023, atteignant 13 400 tonnes (soit 0,5 % des importations bio de l'Union européenne). L'augmentation s'élève même à 110 % par rapport à 2018.

■ En 2024, 52,6 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Equateur et 19 % de Chine.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Grèce en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ En 2024, l'Equateur a exporté uniquement des bananes vers la Grèce. La Chine a exporté principalement des tourteaux et autres résidus solides d'oléoprotéagineux (79,6 %) et des arachides (18,4 %).

■ En 2024, les fruits ont représenté 59,4 % des volumes bio importés par la Grèce depuis les pays tiers (52,6 % pour les bananes seules) et les oléoprotéagineux, 19,2 %.

■ En 2024, 89 % des volumes de fruits bio importés par la Grèce provenaient d'Equateur. 79 % des oléoprotéagineux importés étaient originaires de Chine.



Importations depuis les autres Etats membres

- Les principaux fournisseurs de produits bio de la Grèce sont l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et la France.
- Les vins bio sont importés d'Espagne, d'Italie et de France.
- Les viandes et les produits laitiers bio sont principalement importés de France, d'Allemagne et d'Italie.
- Les produits bio à base de céréales proviennent principalement d'Italie et de France.

Finlande

- La dépendance du marché bio finlandais aux importations est estimée à environ 45 %, soit environ 150 millions € en 2024.
- Elle importe davantage de produits bio depuis l'Union européenne que depuis les pays tiers.
- Elle importe notamment beaucoup de fruits et de légumes bio.

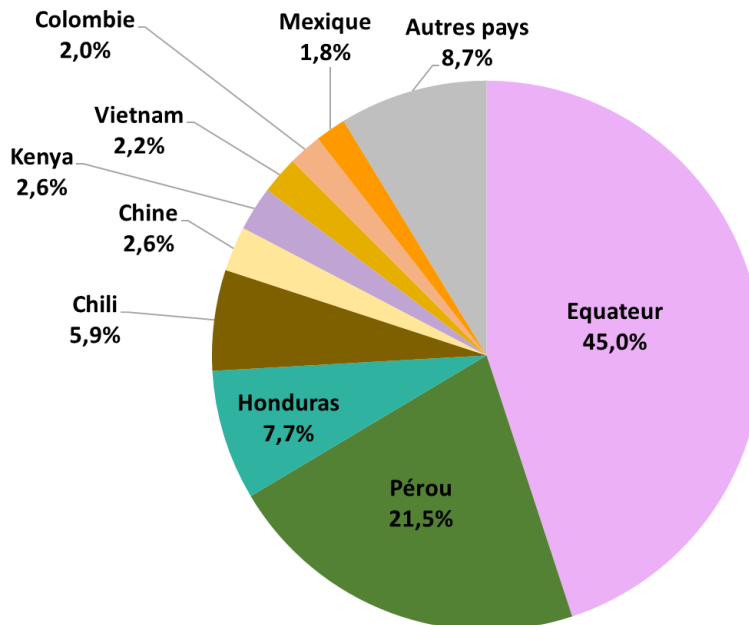


Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont reculé de 2,0 % par rapport à 2023, pour atteindre 11 460 tonnes (soit 0,4 % des importations bio de l'Union européenne). Elles ont baissé de 23,5 % par rapport à 2018.
- En 2024, 45 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Equateur et 21,5 % du Pérou.



Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Finlande en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, l'Équateur a exporté essentiellement des bananes (98,7 %) vers la Finlande. C'est également le cas pour les exportations péruviennes (99 % de bananes).
- En 2024, les fruits ont représenté 67,2 % des volumes bio importés par la Finlande depuis les pays tiers (65,7 % pour les bananes seules) et le café, 14,2 %.
- En 2024, 67 % des volumes de fruits bio importés par la Finlande provenaient d'Équateur et 32 % du Pérou. 54 % des volumes de café bio importés venaient du Honduras.

Importations depuis les autres Etats membres

- Les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède et le Danemark, l'Espagne et l'Italie sont les principaux fournisseurs de produits bio de la Finlande.
- La Finlande importe des fruits et légumes bio depuis plusieurs autres pays de l'Union européenne, dont l'Espagne et l'Italie.
- Elle importe également des céréales, des produits à base de céréales, des produits laitiers, des œufs, de la viande et des produits transformés depuis d'autres Etats membres.

Slovénie

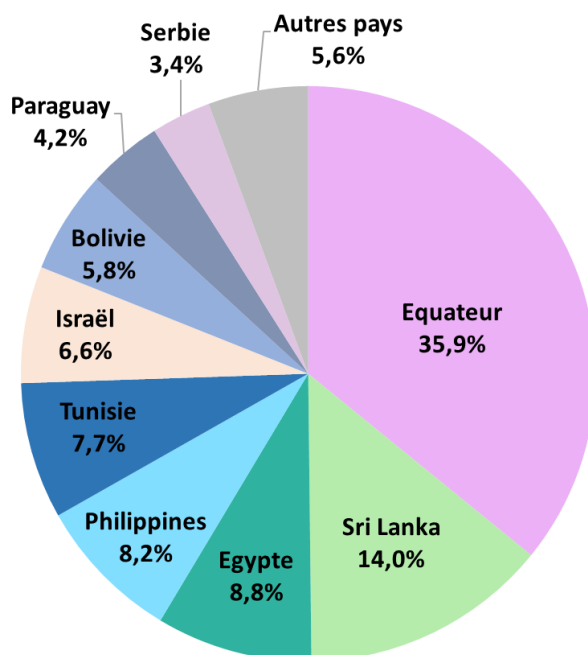
- Plus de 85 % des produits bio vendus dans la grande distribution slovène sont importés.
- La majorité des produits bio importés en Slovénie provient d'autres Etats membres.



Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 24 % par rapport à 2023, atteignant 8 194 tonnes (soit 0,3 % des importations bio de l'Union européenne). Néanmoins, elles sont en recul de 53,1 % par rapport à 2018.
- En 2024, 35,9 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Equateur et 14 % du Sri Lanka.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Slovénie en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, l'Equateur n'a exporté quasiment que des bananes vers la Slovénie. Le Sri Lanka a exporté essentiellement de l'huile de noix de coco (99,9 %) vers la Slovénie. L'Egypte a vendu uniquement des légumes bio à la Slovénie, dont 68,7 % d'oignons.
- En 2024, les fruits ont représenté 39,9 % des volumes bio importés par la Slovénie depuis les pays tiers (35,9 % pour les bananes seules), l'huile de noix de coco, 23,5 % et les légumes, 14,6 %.
- En 2024, 90 % des volumes de fruits bio importés par la Slovénie provenaient d'Equateur. La totalité de l'huile de noix de coco était originaire des Philippines. 60 % des volumes de légumes bio importés provenaient d'Egypte et 40 % d'Israël.



Importations depuis les autres Etats membres

- La Slovénie importe principalement des produits bio depuis les pays proches : Allemagne, Autriche et Italie.
- La Slovénie importe des fruits et légumes bio, notamment des produits méditerranéens, des produits transformés, des produits à base de céréales, des produits laitiers, des vins, de l'huile d'olive et du miel.

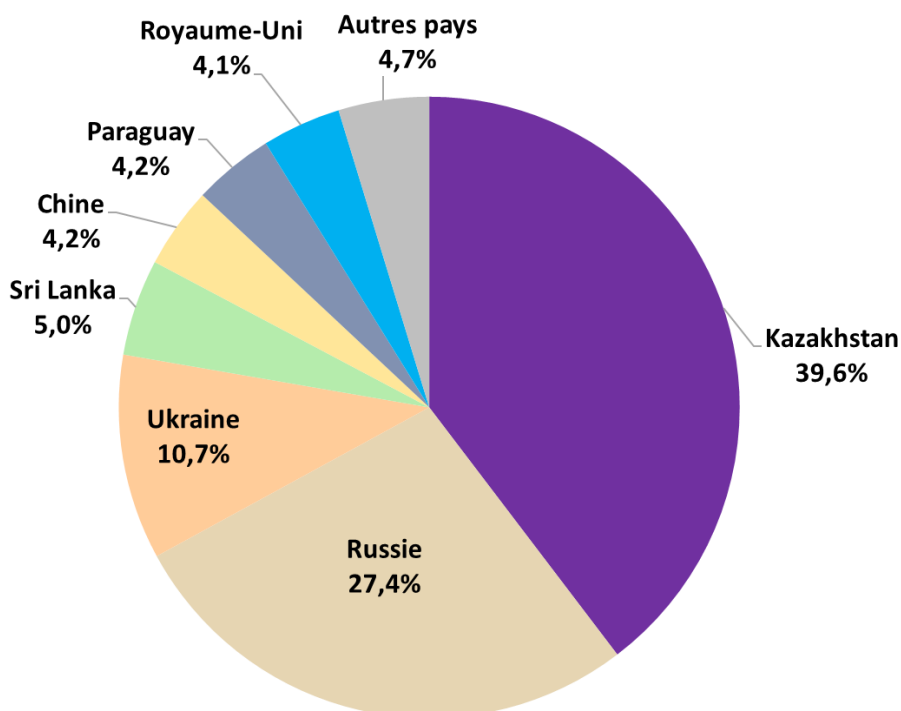
Lituanie

- La Lituanie importe un certain nombre de catégories de produits bio car son climat ne lui permet pas de cultiver tous les produits bio demandés par les consommateurs. Les principaux produits bio importés sont les fruits et légumes.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont baissé de 46% par rapport à 2023, atteignant 7 976 tonnes (soit 0,3 % des importations bio de l'Union européenne). Néanmoins, elles ont presque triplé par rapport à 2018.
- En 2024, 39,6 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient du Kazakhstan et 27,4 % de Russie.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Lituanie en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, le Kazakhstan a exporté principalement des graines de lin (79,3 %) et d'autres oléoprotéagineux (20,7 %) vers la Lituanie. La Russie a exporté



principalement des oléoprotéagineux¹ (94,3 %) vers la Lituanie. L'Ukraine a vendu des fruits (80,6 %) et des oléoprotéagineux à la Lituanie.

- En 2024, les graines de lin² ont représenté 33,3 % des volumes bio importés par la Lituanie des pays tiers et les pois, 21,0 %.
- En 2024, 94 % des volumes de graines de lin importés provenaient du Kazakhstan. 88 % des volumes de pois bio importés venaient de Russie.

Importations depuis les autres Etats membres

- Les principaux fournisseurs de produits bio de la Lituanie sont l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas, la Lettonie, l'Italie, la Suède et la Belgique.
- Les principales catégories de produits bio que la Lituanie importe depuis l'Union européenne sont les fruits et légumes, les aliments bébé, les produits céréaliers ainsi que divers produits transformés, tels que les jus de fruits, les légumes transformés ou les sauces.

Bulgarie

- La Bulgarie continue de dépendre à plus de 60 % des importations pour l'approvisionnement de son marché en produits bio.
- Elle importe beaucoup de produits d'alimentation infantile, ainsi que des produits bio issus des filières animales (encore peu développées en Bulgarie).

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont reculé de 1,4 % par rapport à 2023, atteignant 6 202 tonnes (soit 0,2 % des importations bio de l'Union européenne). Les importations bio ont reculé de 49,5 % par rapport à 2018.
- En 2024, 21,6 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de Moldavie et 19,1 % de Serbie.

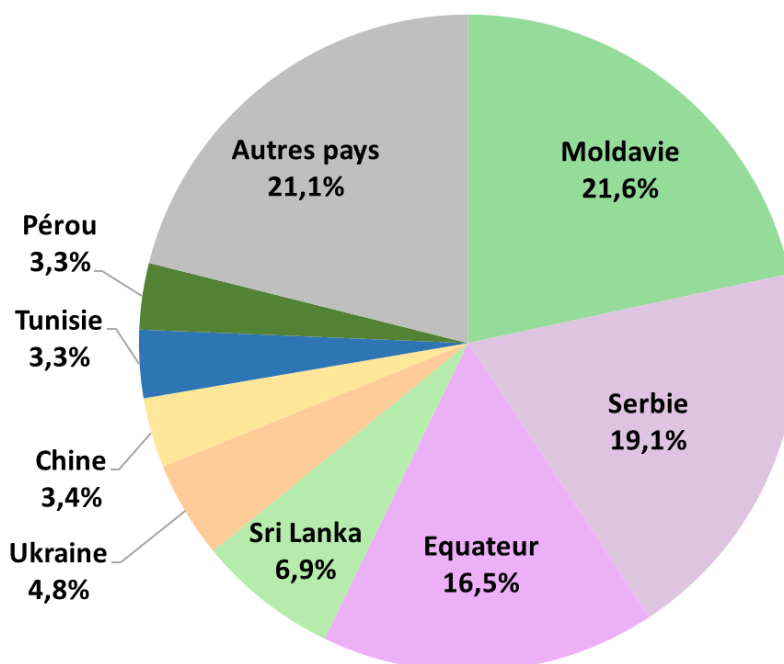


1- Surtout des pois (*Pisum sativum*)

2- Hors semences



Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Bulgarie en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ En 2024, la Moldavie a exporté essentiellement des oléoprotéagineux vers la Bulgarie, avec 69,5 % de graines de tournesol et 28,8 % de tourteaux et autres résidus solides. La Serbie a exporté principalement des graines de tournesol (98,2 %) vers la Bulgarie. L'Equateur n'a vendu presque que des bananes (99,5 %) à la Bulgarie.

■ En 2024, les oléoprotéagineux ont représenté 40,7 % des volumes bio importés par la Bulgarie des pays tiers (33, % pour le tournesol seul) et les fruits, 32,4 % (16,4 % pour les bananes seules).

■ En 2024, 52 % des volumes d'oléoprotéagineux bio importés étaient originaires de Moldavie et 46 % de Serbie. 51 % des volumes de fruits bio provenaient d'Equateur et 13 % d'Ukraine.

Importations depuis les autres Etats membres

■ La Bulgarie importe des produits d'alimentation infantile, des produits laitiers, des viandes, des volailles et des œufs bio des autres pays de l'Union européenne.

■ Elle importe les produits d'alimentation infantile bio principalement d'Allemagne et de France et les produits laitiers d'Allemagne, de France, des Pays-Bas et du Danemark.

■ L'Allemagne est son premier fournisseur de viandes, de volailles et d'œufs bio



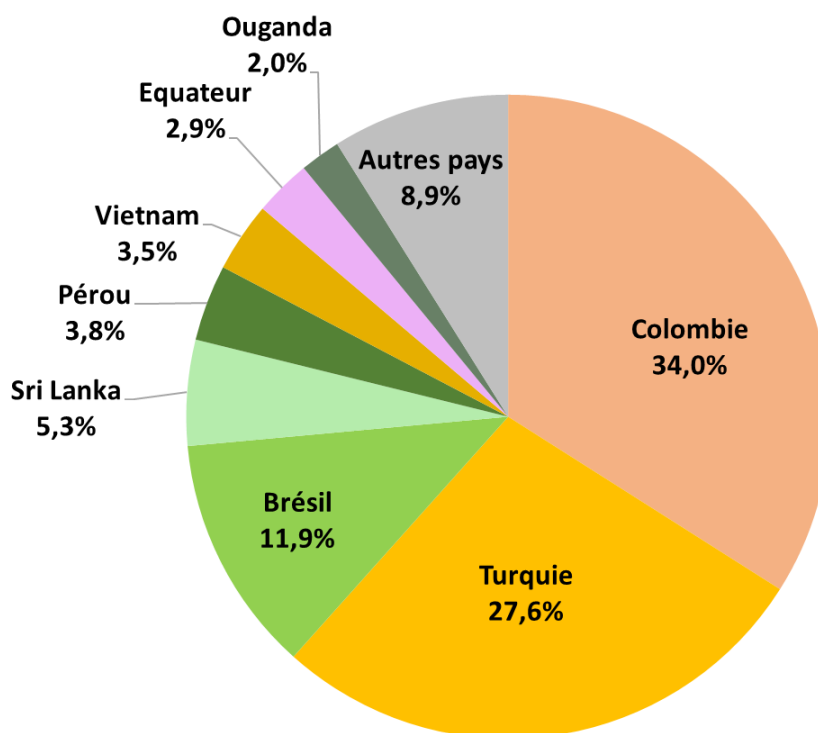
Portugal

- Le Portugal doit importer environ la moitié de sa consommation de produits bio.
- Le Portugal importe notamment des fruits et légumes tropicaux et tempérés, des huiles, du café, du cacao, des céréales, des oléoprotéagineux, des vins, des produits laitiers et diverses autres catégories de produits transformés.
- Ce pays importe davantage de produits bio d'autres Etats membres que des pays tiers.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 34,1 % par rapport à 2023, pour atteindre 5 649 tonnes (soit 0,2 % des importations bio de l'Union européenne). Néanmoins, elles sont en recul de 22 % par rapport à 2018.
- En 2024, 34 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de Colombie et 27,6 % de Turquie.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par le Portugal en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, la Colombie a exporté essentiellement des bananes (98,9 %) vers le Portugal. La Turquie a exporté principalement des préparations à base de fruits et légumes (97,4 %) vers le Portugal. Le Brésil a vendu des préparations à base de fruits et légumes (77,9 %) et des fruits (20,2 %) au Portugal.



■ En 2024, les préparations à base de fruits et légumes ont représenté 40,2 % des volumes bio importés par le Portugal des pays tiers (26,5 % pour le jus de pomme seul) et les fruits, 37,5 % (34 % pour les bananes seules).

■ En 2024, deux-tiers des préparations à base de fruits et légumes bio importés par le Portugal provenaient de Turquie et 23 % du Brésil. 90 % des volumes de fruits bio importés par le Portugal étaient originaires de Colombie.

Importations depuis les autres Etats membres

■ Le Portugal importe beaucoup de catégories de produits bio de ses voisins. Les principaux fournisseurs de produits bio du Portugal sont l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie.

Principales origines des produits bio importés au Portugal, par catégorie

Produits importés	Principaux pays d'origine
Fruits et légumes	Espagne et Italie
Céréales et produits à base de céréales	France, Espagne, Allemagne et Italie
Huile d'olive	Espagne et Italie
Vins	Espagne, Italie et France

■ L'origine des produits bio transformés importés par le Portugal varie fortement d'une catégorie de produits à l'autre.

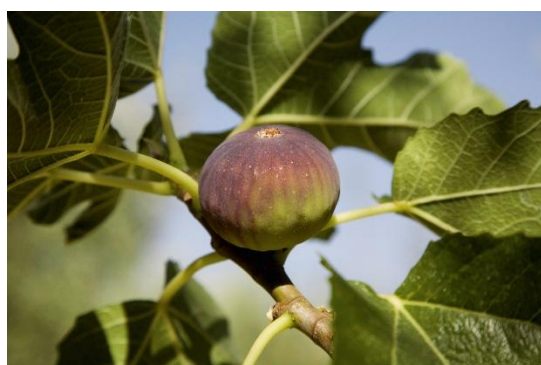
Slovaquie

■ La Slovaquie importe de nombreuses catégories de produits bio : fruits tropicaux, légumes, café, thé, céréales et produits à base de céréales, oléagineux et leurs dérivés, huiles, épices et autres produits transformés.

Importations depuis les pays tiers

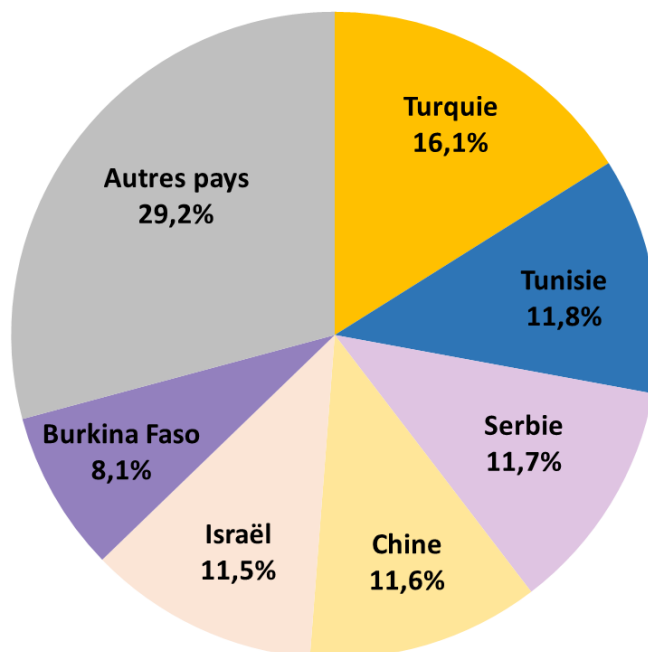
■ En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 121,6 % par rapport à 2023, atteignant 1 157 tonnes (soit 0,04 % des importations bio de l'Union européenne). La hausse par rapport à 2018 est de 154 %.

■ En 2024, 16,1 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de Turquie et 11,8 % de Tunisie.





Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Slovaquie en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

■ En 2024, la Turquie a exporté principalement des fruits¹ (80,1 %) et des oléoprotéagineux (19,9 %) vers la Slovaquie. Les dattes ont représenté l'essentiel des exportations bio tunisiennes vers la Slovaquie (98,8 % des volumes). La Serbie a vendu des graines de tournesol (74,5 % des volumes) et des préparations à base de fruits et légumes (25,5 %) à la Slovaquie.

■ En 2024, les fruits ont représenté 52,7 % des volumes bio importés par la Slovaquie des pays tiers (23,2 % pour les dattes seules), les préparations à base de fruits et légumes, 13,1 % et les oléoprotéagineux, 11,9 %.

■ En 2024, 24 % des volumes de fruits bio importés par la Slovaquie étaient originaires de Turquie, 22 % de Tunisie et 22 % d'Israël. 23 % des préparations à base de fruits et légumes bio provenaient de Serbie et 21 % du Vietnam. 73 % des oléoprotéagineux bio importés par la Slovaquie venaient de Serbie et 27 % de Turquie.

Importations depuis les autres Etats membres

■ Les principaux fournisseurs de la Slovaquie en produits bio sont l'Allemagne et les Pays-Bas.

Croatie

■ La Croatie importe des produits bio des autres pays de l'UE et des pays tiers. Elle est assez dépendante des importations (probablement un tiers).

■ En 2022, ses importations de produits bio ont été estimées à 34,8 millions €.

¹- Surtout des figues séchées



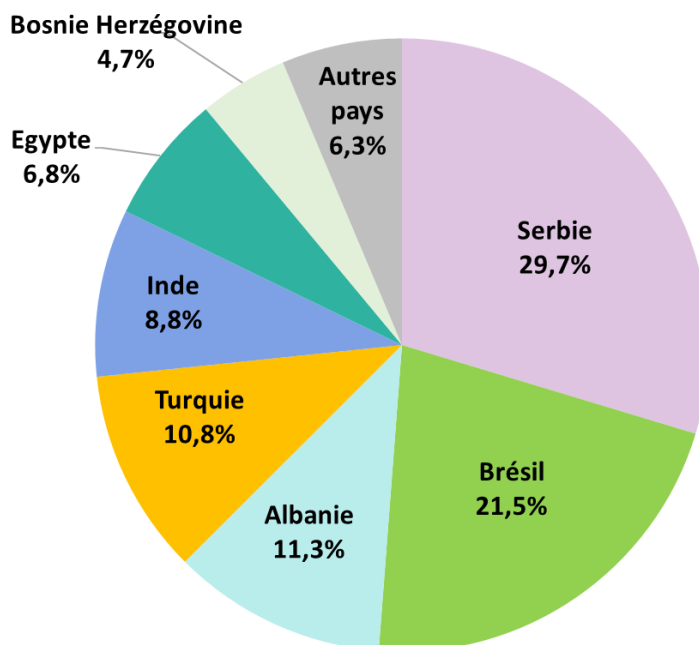
- La Croatie importe notamment des fruits, frais et transformés, du sucre, des ppam, des grandes cultures, des huiles, des boissons et du miel.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 2,2 % par rapport à 2023, pour atteindre 812 tonnes (soit 0,03 % des importations bio de l'Union européenne). Néanmoins, elles sont en recul de 77,2 % par rapport à 2018.

- En 2024, 29,7 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de Serbie et 21,5 % du Brésil.

Répartition des importations en volume de produits bio des pays tiers par la Croatie en 2024



Source : Agence BIO d'après TRACES

- En 2024, la Serbie a exporté principalement des fruits (87,3 %) et des pois (9,7 %) vers la Croatie. Le Brésil n'a exporté que du sucre blanc vers la Croatie.

- En 2024, les fruits ont représenté 41,5 % des volumes bio importés par la Croatie depuis les pays tiers et le sucre blanc, 30,4 %

- En 2024, 62 % des volumes de fruits bio importés par la Croatie étaient originaires de Serbie et 18 % de Turquie. 71 % des volumes de sucre bio importés venaient du Brésil et 29 % d'Inde.

Importations depuis les autres Etats membres

- Au sein de l'Union européenne, la Croatie importe principalement des produits bio d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Autriche, de Hongrie, de Slovénie et de Belgique.



Lettonie

- La Lettonie importe principalement des fruits et des légumes bio car elle en produit peu.
- Une grande partie de ses importations de produits bio provient de ses pays voisins dans l'Union européenne.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 22,2 % par rapport à 2023, atteignant 716 tonnes (soit 0,03 % des importations bio de l'Union européenne). Elles ont été multipliées par quatorze par rapport à 2018.
- En 2024, 90,7 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Ukraine. En 2024, l'Ukraine a exporté essentiellement des fruits (99,9 %) vers la Lettonie. Il s'agit principalement de myrtilles.
- En 2024, les fruits ont représenté 96,3 % des volumes bio importés par la Lettonie des pays tiers (76,7 % pour les myrtilles seules).
- En 2024, 94 % des fruits bio importés par la Lettonie provenaient d'Ukraine.

Importations depuis les autres Etats membres

- La Lettonie importe surtout des produits bio de ses voisins : Lituanie, Allemagne, Pologne et Estonie.

Hongrie

- En 2022, les importations bio de la Hongrie ont été estimées à 18 millions €, soit 25 % du marché bio hongrois. Les importations et le taux d'importations ont dû croître avec la hausse d'un tiers du marché bio entre 2022 et 2024.
- La Hongrie importe notamment des produits à base de céréales, des oléoprotéagineux, du miel, des fruits et légumes, de l'huile d'olive, des légumineuses.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 30,4 % par rapport à 2023, atteignant 648 tonnes (soit 0,02 % des importations bio de l'Union européenne). Néanmoins, elles sont en recul de 68,6 % par rapport à 2018.
- En 2024, 42,9 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Ukraine et 31,5 % de Serbie.



- En 2024, l'Ukraine a exporté principalement du miel (52,1 % des volumes) et des champignons (42,6 %) vers la Hongrie. La Serbie a exporté principalement des oléoprotéagineux¹ (45,4 %) et des fruits (38,5 %) vers la Hongrie.
- En 2024, les oléoprotéagineux ont représenté 24,4 % des volumes bio importés par la Hongrie des pays tiers, le miel, 22,4 % et les légumes, 18,3 %.
- En 2024, 59 % des volumes d'oléoprotéagineux bio importés par la Hongrie provenaient de Serbie et 41 % de Turquie. La totalité du miel bio importé depuis les pays tiers provenait d'Ukraine. La quasi-totalité des légumes importés venait d'Ukraine.

Importations depuis les autres Etats membres

- La Hongrie importe différentes catégories de produits bio depuis plusieurs pays de l'Union européenne, notamment l'Allemagne, la Pologne et l'Autriche.

Estonie

- Une part non négligeable des produits bio vendus dans la grande distribution estonienne est importée.
- En 2024, l'Estonie a importé pour 31 millions € de produits bio.
- L'Estonie importe surtout des fruits et légumes, des vins, du thé, des produits transformés, notamment d'alimentation infantile.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 64,1 % par rapport à 2023, atteignant 233 tonnes (soit 0,01 % des importations bio de l'Union européenne). Néanmoins, elles sont en recul de 51 % par rapport à 2018.
- En 2024, 42,1 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient d'Equateur, 19,3 % du Paraguay et 17,4 % du Sri Lanka.
- En 2024, l'Equateur n'a exporté que des préparations à base de fruits et légumes vers l'Estonie. Le Paraguay a exporté seulement des oléoprotéagineux vers l'Estonie. Le Sri Lanka a vendu essentiellement des noix de coco séchées (62,3 %) et de l'huile de noix de coco (37,6 %) à l'Estonie.
- En 2024, les préparations à base de fruits et légumes ont représenté 42,3 % des volumes bio importés par l'Estonie des pays tiers et les graisses et huiles végétales, 25,9 %.
- En 2024, la quasi-totalité des préparations à base de fruits et légumes bio importés par l'Estonie provenait d'Equateur. Les $\frac{3}{4}$ des volumes de graisses et huiles végétales importés par l'Estonie venaient du Paraguay et un quart du Sri Lanka.

¹- Surtout du soja



Importations depuis les autres Etats membres

- Les principaux fournisseurs de l'Estonie en produits bio sont l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne, la Finlande et ses deux voisins baltes.

Chypre

- A Chypre, environ 80 % des produits bio disponibles sur le marché sont importés. Il s'agit principalement de produits transformés.
- Les produits bio importés proviennent essentiellement d'Allemagne, d'Espagne, de France et du Royaume-Uni.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont reculé de 21,3 % par rapport à 2023, s'établissant à 86 tonnes (soit seulement 0,003 % des importations bio de l'Union européenne). La baisse par rapport à 2018 est de 59,5 %.
- En 2024, 50,7 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers provenaient de Chine et 46,9 % du Royaume-Uni.
- En 2024, la Chine a exporté uniquement des tourteaux et d'autres résidus solides d'oléoprotéagineux vers Chypre. Le Royaume-Uni a exporté principalement des préparations à base de céréales (56,8 %) et des préparations à base de fruits et légumes (22,9 %) vers Chypre.
- En 2024, les oléoprotéagineux ont représenté 50,7% des volumes bio importés par Chypre depuis les pays tiers, les préparations à base de céréales (dont farines), 26,7 % et les préparations à base de fruits et légumes, 10,8 %.
- En 2024, la quasi-totalité des oléoprotéagineux bio importés par Chypre provenait de Chine. Toutes les importations de produits bio à base de céréales venaient du Royaume-Uni, ainsi que quasiment toutes celles de préparations bio à base de fruits et légumes.

Importations depuis les autres Etats membres

- Chypre importe des produits transformés et des fruits et légumes bio depuis d'autres pays de l'Union européenne, notamment d'Allemagne.

Malte

- Malte, ayant une production bio modeste, est très dépendante des importations de produits bio.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont augmenté de 60 % par rapport à 2023, atteignant 32 tonnes (soit



0,001 % des importations bio de l'Union européenne), contre seulement 1 tonne en 2018.

- En 2024, le Sri Lanka et le Royaume-Uni ont représenté chacun 49,2 % des importations en volume de produits bio depuis les pays tiers.
- En 2024, le Sri Lanka a exporté principalement des préparations culinaires (77 %) vers Malte. Le Royaume-Uni a exporté des céréales (71,3 % des volumes) et des produits à base de céréales (28,7 %) vers Malte.
- En 2024, les préparations et ingrédients alimentaires mixtes ont représenté 37,9 % des volumes bio importés par Malte des pays tiers et les céréales, 35,1 % (29,4 % les farines de blé tendre et d'épeautre seules).
- En 2024, la totalité des importations de préparations et ingrédients alimentaires mixtes bio provenait du Sri Lanka. Toutes les importations de céréales bio étaient originaires du Royaume-Uni.

Importations depuis les autres Etats membres

- L'Italie est le principal pays exportant des produits bio vers Malte. Plusieurs autres pays vendent des produits bio à Malte, parmi lesquels la France, l'Espagne, la Belgique et l'Allemagne.

Luxembourg

- Le Luxembourg est fortement dépendant des importations bio, en particulier pour les fruits et légumes, malgré l'offre croissante de produits bio locaux.

Importations depuis les pays tiers

- En 2024, les importations en volume de produits bio en provenance directe des pays tiers ont reculé de 4,1 % par rapport à 2023, atteignant 13 tonnes (soit 0,0005 % des importations bio de l'Union européenne). La baisse par rapport à 2018 est de 97 % (les importations ont beaucoup reculé dès 2019).
- En 2024, les seuls pays tiers qui ont exporté des produits bio ont été l'Inde (95,1 % des volumes) et les Etats-Unis (4,9 %).
- En 2024, l'Inde a exporté uniquement du café vers le Luxembourg. Les Etats-Unis ont exporté principalement du thé (75,4 %) vers le Luxembourg.
- En 2024, le café a représenté 95,1 % des volumes bio importés par le Luxembourg depuis les pays tiers.

Importations depuis les autres Etats membres

- L'Italie est la principale origine des produits bio importés par le Luxembourg depuis l'UE. Le Luxembourg achète également des produits bio à l'Allemagne, la Belgique, la France et les Pays-Bas.



Les exportations bio

- Il s'agit ici à la fois des exportations vers des pays tiers et vers d'autres Etats membres.
- Les Etats-Unis, le Canada, la Chine et le Japon sont les principaux pays tiers vers lesquels les produits bio de l'Union européenne sont exportés.
- Un certain nombre de pays de l'Union européenne cherche à développer leurs exportations bio vers la Chine.
- Des produits bio européens sont également vendus dans d'autres pays comme la Suisse¹, la Russie, le Mexique, la Corée du Sud ou encore l'Australie.
- L'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, la France, la Pologne et le Danemark sont les principaux pays exportateurs de produits bio de l'Union européenne.

Italie

- En 2024, les exportations bio italiennes ont progressé de 7 % par rapport à 2023, pour atteindre 3,897 milliards €. Elles ont été multipliées par 2,7 en dix ans.
- L'Italie exporte beaucoup de fruits, de légumes et de vin bio². Elle vend également à l'étranger des produits laitiers, de l'huile d'olive, des conserves de légumes, des pâtes et des produits de boulangerie.



- En 2024, les principales destinations des produits bio italiens ont été l'Allemagne, la France, la Scandinavie, le Benelux et les Etats-Unis.
- S'agissant des exportations bio hors UE, les autres destinations importantes sont la Suisse, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon et la Chine.
- Le marché allemand reste le premier débouché pour le vin bio italien dans l'UE, devant les pays scandinaves et le Benelux.
- D'après Nomisma, le nombre d'entreprises bio italiennes exportatrices devrait se développer au cours des prochaines années.

Espagne

- En 2024, les exportations bio espagnoles ont progressé de 27,5 % par rapport à 2023, atteignant 3,884 milliards €, chiffre encore légèrement supérieur au montant du marché bio espagnol. Les exportations bio ont quintuplé depuis 2015.

1- L'UE est le premier fournisseur de la Suisse en produits bio.

2- Le vin a représenté 19 % des exportations bio italiennes en 2024.



- En 2024, le solde commercial de l'Espagne sur les produits s'élevait à 3,102 milliards €, contre 1,567 milliard € en 2023.

La balance commerciale est tirée principalement par l'excédent du secteur des légumes, qui a atteint 3 157 millions € avec près de 3,9 milliards € d'exportations contre 711 millions € d'importations. A l'inverse, les produits d'origine animale ont maintenu un solde négatif de 48,5 millions €, avec des exportations de 15,5 millions € et des importations de 64 millions €. Les exportations bio espagnoles sont donc surtout des exportations de produits végétaux.

- En 2024, les principaux produits bio espagnols exportés par l'Espagne sont restés comparables à ceux de 2023 : légumes frais (concombre, poivron et tomate), fruits à coque (amandes et pistaches), huile d'olive extra vierge, vin et fruits rouges. Les exportations de produits transformés restent faibles, sauf dans le cas de l'huile, du vin et des épices. En effet, l'Espagne ne dispose pas d'assez d'outils de transformation bio.



- En 2024, les principales destinations ont été l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, les Etats-Unis, la Corée du Sud, le Royaume-Uni, la Suisse et le Japon.

| Pays-Bas

- Les Pays-Bas importent des produits bio de l'UE et des pays tiers et en réexportent une part importante.
- En 2020, les exportations bio néerlandaises se sont élevées à 1,3 milliard €.
- Les fruits et légumes sont les principaux produits bio exportés.
- Dans l'UE, les principales destinations des produits bio néerlandais sont l'Allemagne et les pays nordiques.

| France

- En 2024, la France a exporté pour 1,164 milliard € de produits bio, soit une progression de 10 % par rapport à 2023 et une multiplication par 2,7 en dix ans.
- En 2024, 57 % des exportations bio françaises ont été destinés à l'Union européenne et 43 % aux pays tiers.
- En 2024, le vin¹ a représenté 56 % des exportations bio françaises, devant l'épicerie (22 %) et les fruits et légumes (10 %). 67 % du vin bio commercialisé en 2024 ont été exportés.

Le champagne a représenté plus de 60 % en valeur des ventes de vins bio à l'export en 2023. La France exporte de nombreuses autres catégories de produits bio :

1- En 2024, 10 % en volume et 5 % en valeur des exportations française de vin étaient bio.



viandes, charcuterie, produits laitiers¹, œufs, volailles, produits aquacoles², cidres... Même si le vin domine, les exportations bio françaises se sont diversifiées au cours de la décennie. En 2014, le vin représentait deux-tiers des exportations bio françaises.

En 2024, les exportations bio ont progressé en valeur pour plusieurs catégories de produits : épicerie, boissons sans alcool, vins, crèmerie et fruits et légumes frais.

- Les produits bio destinés à l'Union européenne sont principalement des vins et des produits d'épicerie. Les vins sont les produits bio français les plus exportés vers les pays tiers.

- Dans l'UE, l'Allemagne est un débouché privilégié pour les produits bio français. La France exporte aussi des produits bio vers d'autres Etats membres, comme la Belgique, l'Espagne et l'Italie.

- S'agissant des pays tiers, le Royaume-Uni, la Suisse et les Etats-Unis sont d'importants marchés pour les produits bio français.

- En 2024, la balance commerciale bio de la France était négative de 1,18 milliard €. Elle s'est améliorée par rapport à 2022 (-1,38 milliard €) et 2023 (- 1,29 milliard €). En revanche, elle s'est dégradée depuis 2014 (+139 %).

Pologne

- En 2023, les exportations bio polonaises ont été estimées à 800 millions €.

- La grande majorité des exportations bio polonaises est destinée à d'autres Etats membres, aux premiers rangs desquels l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Italie et la République Tchèque³.

- Parmi les pays tiers européens, ses principaux clients sont le Royaume-Uni, l'Ukraine la Russie. Elle exporte aussi vers d'autres pays plus lointains, notamment le Mexique, et en Asie.

- La Pologne exporte notamment des fruits et légumes frais et transformés⁴, des céréales, des produits à base de céréales, du poulet et du miel bio.

Danemark

- En 2024, le Danemark a exporté pour 489 millions € de produits bio, soit une progression de 4,2 % par rapport à 2023. Les importations bio danoises ont plus que doublé en dix ans et été multipliées par plus de quatorze en vingt ans.

1- Principalement des fromages à pâtes pressées cuites, notamment le Comté, mais aussi des pâtes pressées non cuites.

2- Une partie des huîtres et moules bio françaises est exportée en Espagne et en Italie, tandis qu'une part modeste des produits à base de truite et de saumon fumés est exportée vers les pays voisins.

3- Pour les pommes bio, les principales destinations sont la Scandinavie et l'Espagne.

4- Notamment un certain nombre d'espèces de baies surgelées, ainsi que des pommes.



- En 2024, la balance commerciale bio du Danemark était négative de 96 millions €. Néanmoins, elle s'est améliorée par rapport à 2022 (-245 millions €) et 2023 (-199).
- En 2024, les produits laitiers (lait inclus) restaient la principale catégorie de produits bio exportée par le Danemark, représentant 26,9 % en valeur de ses exportations bio. Les viandes et produits carnés arrivaient en deuxième position avec 17,4 % des exportations.
- En 2024, 84 % des exportations danoises bio étaient destinés à l'Europe (UE et non UE), 13,6 % à l'Asie¹ et 2,2 % aux Amériques. Douze pays de l'UE² représentaient 87,3 % des destinations européennes, tandis que la Norvège, le Royaume-Uni et la Turquie en représentait 5,7 %.
- En 2024, les principales destinations des produits bio danois dans l'Union européenne étaient l'Allemagne (48,1 % des exportations bio danoises en valeur), la Suède (11,3 %) et les Pays-Bas (4,1 %).
- En 2024, le Danemark a vendu principalement des produits laitiers et œufs³ (35 %) et des viandes et produits carnés (26,6 %) à l'Allemagne.
- En 2024, le Danemark a vendu principalement des fruits et légumes (25,5 %) et des produits laitiers et œufs (13,1 %) à la Suède.
- En 2024, le Danemark a vendu principalement des produits laitiers et œufs (32,8 %) et des viandes et produits carnés (31 %) aux Pays-Bas.
- En 2024, le Danemark a exporté principalement des produits et préparations alimentaires divers (48,5 %) et des produits laitiers et œufs (40,1 %) en Asie.

Irlande

- Les exportations bio irlandaises dépassent les 200 millions €.
- La viande et le saumon restent les principaux produits exportés.
- En 2023, l'Irlande a exporté près des deux-tiers de sa production de bœuf bio en volume. L'Allemagne était son premier débouché (25 % de sa production), devant le Royaume-Uni (22 %) et les Pays-Bas (5 %). En 2023, l'Irlande a exporté aussi la moitié de sa production d'agneau bio, principalement vers l'Allemagne et la Belgique. L'un des objectifs de la stratégie bio irlandaise est de tripler les exportations de bœuf bio et de multiplier par cinq celles d'agneau bio à horizon 2027.
- En 2025, l'Irlande a exporté pour plus de 100 millions € de saumon bio, majoritairement vers d'autres pays de l'Union européenne. Les principaux marchés pour le saumon bio irlandais sont la France, la Pologne⁴, l'Allemagne, la Belgique et

1- 6 % pour la Chine en 2023

2- Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne et Suède.

3- Ces deux catégories ne sont pas séparées dans les données par pays. Le Danemark exporte beaucoup plus de produits laitiers bio que d'œufs bio.

4- Important pour la transformation



le Royaume-Uni. Elle vend aussi du saumon bio à d'autres pays, dont : Italie, Espagne, Pays-Bas, Suède, Etats-Unis et Canada.

L'Irlande exporte également des fruits de mer bio, principalement des moules.

- L'Irlande exporte également une partie de ses produits laitiers bio, même si l'essentiel est consommé localement. Les exportations concernent essentiellement les fromages (90 % de la production irlandaise de fromage bio ont été exportés en 2023) et un peu de yaourts. Le Ministère irlandais de l'Agriculture souhaite doubler les exportations de yaourts bio d'ici 2027.

- En 2023, l'Irlande a aussi exporté 60 % de sa production d'avoine bio. La moitié de ses exportations en volume était destinée au Royaume-Uni.

- L'Irlande exporte également environ 5 % de sa production d'œufs bio.

Autriche

- Les exportations bio autrichiennes dépassent très vraisemblablement les 200 millions €.

- Les produits laitiers (lait, yaourts et fromages) sont les principaux produits bio autrichiens exportés, principalement vers d'autres pays de l'UE, aux premiers rangs desquels l'Allemagne, l'Italie et la France.

- L'Autriche exporte également d'autres catégories de produits bio, notamment des fruits et légumes, des céréales et autres grandes cultures, des œufs et des produits transformés.

Roumanie

- En 2022, la Roumanie a exporté pour 200 millions € de produits bio.

- La Roumanie exporte une grande partie de sa production bio, à la fois vers d'autres pays de l'Union européenne et des pays tiers.

- Dans l'UE, les principales destinations des produits bio roumains sont l'Autriche, l'Allemagne¹, la France, l'Italie et le Danemark.

- S'agissant des pays tiers, elle exporte notamment des produits bio vers les Etats-Unis² et le Japon.

- La Roumanie exporte des céréales (blé, orge et maïs) et des oléoprotéagineux (tournesol, colza, lin, soja et pois), des produits laitiers, du miel, ainsi que certains produits dérivés, des fruits et des légumes frais et transformés, des ppam, des huiles, ainsi que d'autres produits transformés.



1- La Roumanie exporte beaucoup de grandes cultures bio vers l'Allemagne.

2- Elle a exporté plus de 36 milliers de tonnes de produits bio vers les Etats-Unis en 2022.



République Tchèque

- En 2023, la République Tchèque a exporté plus de la moitié de sa production bio en valeur.
- En 2023, les exportations bio tchèques se sont élevées à 176 millions €, ce qui représente une hausse de 12,1 % par rapport à 2022. Elles ont plus que triplé par rapport à 2015.
- En 2023, la République Tchèque a réalisé 89 % de ses exportations de produits bio en valeur vers l'Union européenne. L'Allemagne était la première destination (39 % en valeur), devant l'Autriche (18 %) et la Slovaquie (18 %).
- La République Tchèque exporte notamment des céréales et de la viande de bœuf.

Suède

- Les exportations bio suédoises sont estimées à 100 millions €.
- 96 % des exportations bio suédoises se font vers l'Europe (y compris pays hors UE). Les principales destinations des produits bio suédois sont l'Allemagne, le Danemark, la France et le Royaume-Uni.
- La Suède exporte notamment des céréales (en particulier avoine, seigle et blé), des produits à base de céréales, des baies transformées et des confitures.

Finlande

- En 2022, les exportations bio finlandaises se sont élevées à 59 millions €, soit une progression de 5,4 % par rapport à 2020.
- La Finlande exporte ses produits bio dans une quarantaine de pays, principalement au sein de l'UE (notamment vers l'Allemagne, la Suède, le Danemark et les Pays-Bas), mais également vers des pays tiers, en Europe, en Asie (Chine, Japon et Corée du Sud) et en Amérique du Nord, principalement aux Etats-Unis.
- Les exportations bio finlandaises sont essentiellement constituées de produits à base de céréales (notamment d'avoine), de produits laitiers, de baies (airelles, myrtilles et autres baies nordiques), de la sève de bouleau, de fécule de pomme de terre, de confiseries bio (y compris des bonbons à la réglisse), ainsi que d'autres produits transformés (dont boissons et alimentation infantile).

Lettonie

- En 2022, les exportations bio lettones se sont élevées à 51 millions €.
- La Lettonie exporte une part non négligeable de sa production bio.
- Les produits bio lettons sont surtout exportés vers d'autres pays de l'Union européenne, notamment l'Allemagne, la Suède, la Lituanie, l'Estonie, le Benelux et la Scandinavie.



- Les exportations bio de la Lettonie se concentrent principalement sur les céréales bio non transformées, la fécule de pomme de terre, les produits laitiers, la viande bovine et le miel. Les exportations de fruits (notamment de baies) et de produits à base de céréales se développent également.

Lituanie

- La Lituanie exporte une part importante de sa production bio¹.
- En 2017, les exportations bio lituaniennes se sont élevées à 45 millions €.
- La Lituanie exporte ses produits bio principalement vers d'autres pays de l'UE, notamment l'Allemagne, la Pologne et la Lettonie et l'Estonie.
- La Lituanie vend également certains produits bio vers des pays tiers, comme le Royaume-Uni, la Norvège, les Etats-Unis ou le Japon, bien que ces flux restent moins importants que ceux dirigés vers l'UE.
- Ses exportations se composent principalement de céréales bio non transformées, complétées par des produits laitiers, de la viande, divers produits transformés et du miel.

Estonie

- En 2022, les exportations bio estoniennes se sont élevées à 41 millions €, soit une progression de 42 % par rapport à 2021.
- L'Estonie exporte essentiellement ses produits bio vers les pays de l'Union européenne, en particulier en Allemagne, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, en Finlande, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suède et en Italie.
- Elle exporte également vers des pays tiers, notamment vers le Royaume-Uni, les Etats-Unis² et la Norvège
- L'Estonie exporte principalement des céréales (principalement l'avoine), des oléagineux, des légumineuses, de la fécule de pommes de terre, des baies surgelées, des ppam, des boissons, des plats cuisinés et des produits à base de céréale. Les produits animaux ne représentaient que 7,5 % des exportations bio estoniennes en 2022.

Allemagne

- L'Allemagne exporte des produits bio vers de nombreux autres pays de l'Union européenne (notamment France, Pays-Bas, Autriche, Italie, République Tchèque et Pologne) et des pays tiers (dont le Royaume-Uni et les Etats-Unis).
- L'Allemagne exporte notamment des produits bio transformés et des fruits et légumes frais.

1- Environ 80 % de ses céréales bio produites.

2- En 2022, elle a exporté plus de 43 milliers de tonnes de produits bio vers les Etats-Unis.



Hongrie

- Entre 82 et 90 % de la production biologique hongroise sont exportés sous forme de matières premières.
- En 2022, les exportations bio hongroises se sont élevées à 20 millions €.
- La Hongrie exporte la majeure partie de ses produits bio vers d'autres Etats membres (principalement l'Allemagne, l'Autriche, les pays scandinaves, l'Italie et la France), mais aussi un peu vers la Suisse. La majorité des matières premières bio exportées reviennent sur le marché hongrois transformées depuis des pays comme l'Allemagne ou l'Autriche.
- Les principaux produits bio exportés par la Hongrie sont les céréales et les oléagineux. Elle exporte également de modestes volumes de poissons bio.

Belgique

- Tout comme les Pays-Bas, la Belgique réexporte une partie des produits bio qu'elle importe des pays tiers.
- Au sein de l'Union européenne, ses principaux marchés sont les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et l'Italie. Elle exporte aussi des produits bio vers des pays tiers, principalement les Etats-Unis.
- La Belgique exporte une large gamme de produits bio, comprenant à la fois des produits transformés (chocolat, bière, sauces, jus, farine, etc.) et des produits frais tels que des fruits¹ et des légumes, ainsi que des produits laitiers.

Bulgarie

- La très grande majorité de la production bio bulgare est destinée à l'exportation plutôt qu'à la consommation intérieure, où la demande reste relativement modeste.
- L'Union européenne représente l'essentiel de ses débouchés. L'Allemagne, la France, la Pologne, la Grèce et le Danemark sont ses principaux clients au sein de celle-ci.
- Elle exporte également des produits bio vers des pays tiers, bien que dans des volumes plus réduits que vers l'UE, notamment vers les Etats-Unis, la Chine et le Japon.
- La Bulgarie exporte principalement des ppam, des huiles essentielles (rose et lavande), du miel, des baies et d'autres fruits, des céréales, des oléagineux, des vins et de l'huile de tournesol.



1- Dont des fruits à coque



Portugal

- La majorité des exportations bio portugaises sont destinées à d'autres Etats membres, aux premiers rangs desquels figurent l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie.
- Le Portugal exporte également des produits bio vers le Brésil et les Etats-Unis.
- Le Portugal exporte principalement de l'huile d'olive, des olives et des vins bio vers les autres pays de l'UE.

Grèce

- L'Union européenne est la principale destination des exportations bio grecques, notamment l'Allemagne, la France et l'Italie
- La Grèce exporte de l'huile d'olive, des vins et des fruits¹ et légumes, du miel, de la féta et des ppam bio.

Croatie

- En 2022, les exportations bio de la Croatie se sont élevées à 2,9 millions €.
- Ses exportations se font majoritairement vers d'autres pays de l'Union européenne, notamment en Allemagne, en Italie et en Autriche.
- La Croatie exporte des fruits et légumes frais et transformés, des céréales et des produits à base de céréales.

Slovaquie

- Les exportations bio slovaques restent limitées comparées à celles de nombreux autres Etats membres.
- Elles se font essentiellement vers d'autres pays de l'Union européenne, principalement l'Allemagne, la République Tchèque, la Pologne et l'Autriche.
- La Slovaquie exporte notamment des produits à base de céréales, des produits laitiers (beurre et lait), des boissons et des confiseries bio.

Slovénie

- La Slovénie exporte peu de produits bio.
- Les principaux pays acheteurs de produits bio slovènes sont l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Croatie.

1- Dont des fruits à coque



| Chypre

- Chypre exporte de faibles quantités de produits bio vers ses voisins de l'Union européenne.
- Elle exporte des fromages¹, des agrumes, des avocats et de l'huile d'olive bio.

| Luxembourg

- Les exportations bio luxembourgeoises restent marginales.

| Malte

- Malte ne semble pas exporter de produits bio.

1- Notamment le halloumi



Focus sur les productions végétales bio dans l'Union européenne

Les grandes cultures : plus de 3,3 millions ha en bio en 2024

- Les grandes cultures désignent ici les céréales, les oléagineux, les protéagineux et les légumes secs.
- D'après nos estimations¹, les surfaces de grandes cultures cultivées en bio dans l'Union européenne ont été de plus de 3,3 millions ha en 2024, soit quasiment le double par rapport à 2014.
- La France est à la première place depuis 2015. Néanmoins, ses surfaces de grandes cultures cultivées en bio ont baissé de 12,4 % en 2024 par rapport à 2023, pour atteindre 651 554 ha. En revanche, elles ont triplé en dix ans. Il s'agit du pays dont les surfaces ont le plus augmenté en valeur absolue au cours de la décennie. En 2024, les surfaces de grandes cultures bio françaises étaient principalement localisées en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine. En 2024, 5,6 % des surfaces françaises de grandes cultures étaient cultivées en bio.
- L'Allemagne arrivait en deuxième position en 2024, avec 486 909 ha. Ses surfaces ont reculé de 7,0 % en 2024 par rapport à 2023, mais ont doublé par rapport à 2014.
- En 2024, l'Italie était en troisième position avec 397 201 ha, soit un recul de 9,7 % par rapport à 2023, mais une hausse de 63 % par rapport à 2014.
- L'Espagne était à la quatrième place en 2024, avec 317 482 ha, soit un recul de 3 % par rapport à 2023, mais une croissance de 55 % par rapport à 2014.

Les céréales : plus de 2,5 millions ha en 2024

La production



- D'après nos estimations, les surfaces de céréales cultivées en bio ont reculé de 7,2 % en 2024, s'établissant à plus de 2,5 millions d'hectares. Elles représentaient environ 5 % de la surface totale en céréales en 2024.
- En 2024, 64 % des surfaces de céréales bio étaient localisés dans cinq pays : France² (19 %), Allemagne (16 %), Italie (12 %), Espagne (10 %) et Pologne (6 %).

1- Comme Eurostat ne publie plus les surfaces cultivées en bio par espèce/groupe d'espèce, mais seulement les surfaces certifiées, il nous manque certains chiffres pour 2023 et 2024. Nous ne pouvons donc fournir que des estimations des surfaces totales pour l'UE.

2- En 2024, la France restait le principal producteur de céréales conventionnelles de l'Union européenne.



- En 2024, l'Autriche était le pays dans lequel la part des surfaces céréalières cultivées en bio était la plus importante (17,6 %).
- Les surfaces de blé tendre et l'épeautre cultivées en bio ont été estimées à environ 712 milliers ha en 2024. L'Allemagne et la France sont les principaux cultivateurs de ce groupe de céréales. Seul Chypre n'en produit pas en bio.
- L'avoine et l'orge venaient ensuite en 2024 (environ 437 milliers ha et environ 327 milliers ha). L'Espagne restait à la première place pour ces productions en 2024.
- Les surfaces de seigle cultivées en bio ont été estimées à 205 milliers ha en 2024, l'Allemagne restait le premier producteur.
- En 2024, la place de l'Italie restait à la première place pour les surfaces de blé dur et de riz cultivées en bio.

Le marché

- En Allemagne, les ventes de pains bio par les boulangeries-pâtisseries ont augmenté de 6,6 % en valeur en 2024 par rapport à 2023, celles de farines de 9,7 % et celles de pâtisseries fraîches de 16,9 %.



En 2025, les ventes de farines bio ont progressé de 13,6% en volume par rapport à 2024, représentant ainsi 21,6 % des ventes de farine en volume. Celles de pain bio ont progressé de 0,9 % en volume en 2025 par rapport à 2024. La part de marché en volume du pain bio a atteint 4,7 % en 2025.

De grandes chaînes de supermarchés comme Edeka, Rewe et Aldi ont considérablement élargi leur offre de produits de boulangerie bio au cours des dernières années.

Quoiqu'en troisième position s'agissant de la surface de céréales bio, l'Allemagne est un importateur net. La part d'importation varie fortement d'une espèce de céréale à l'autre et suivant les années (entre 10 et 25 %¹). Elle importe notamment d'importantes quantités de riz bio, principalement d'Italie (60 % des volumes en 2023).

- Le marché français des produits de boulangerie et pâtisserie fraîche bio a été estimé à 924 millions € pour 2024 (+1,5 % vs 2023). Ce secteur a représenté près de 8 % du marché bio français en 2024.

En 2024, la collecte exceptionnellement mauvaise de céréales (-42%) sur 2024 et la baisse volontaire des stocks par un déclassement forcé sur 2023/2024 ont généré des importations de 46 000 tonnes sur la campagne 2024/2025, contre 1 615 tonnes sur la campagne 2023/2024.

- Les ventes de produits bio à base de céréales dans la grande distribution danoise se sont élevées à près de 192 millions € en 2024, soit un recul de 7,3 % par rapport à 2023.

¹- 11 % pour l'ensemble des céréales en 2023/2024



Au Danemark, les produits bio à base de céréales les plus populaires sont les flocons d'avoine (part de marché bio en valeur en 2024 : 50,4 %) et la farine (29,8 %).

- En Finlande, ce sont les céréales en flocon pour le petit déjeuner qui sont les plus populaires avec une part de marché bio en valeur de 11,0 % en 2024.
- En Belgique, la part de marché bio en valeur a été de 10,8 % pour le pain en 2024, 3,2 % pour les pâtes et 6,5 % pour le riz.
- En Autriche, en 2024, le bio a représenté 13,5 % des achats de pain en valeur en GMS, 19,9 % des viennoiseries et 26,1 % de la farine.
- En Suède, les produits bio à base de céréales les plus populaires sont les flocons d'avoine (part de marché en valeur de 23,9 % en 2022) et la farine (9,6 % en 2024).

Les oléagineux : la France et la Roumanie en tête en 2024

Production

- D'après nos estimations, environ 421 milliers ha d'oléagineux ont été cultivés en bio dans l'Union européenne en 2024. Cela a représenté plus de 3 % de la surface totale d'oléagineux de l'UE.
- En 2024, la France et la Roumanie restaient les principaux cultivateurs d'oléagineux bio de l'Union européenne.
- La part des surfaces d'oléagineux cultivées en bio varie fortement d'un pays à l'autre, avec, en 2023 : de 0,6 % en Bulgarie à 31,0 % en Autriche. En France, elle s'élevait à 5,3 % en 2024.
- D'après nos estimations, le tournesol restait le principal oléagineux cultivé en bio dans l'Union européenne en 2024, avec environ 188 milliers ha, d'après nos estimations. La Roumanie et la France restaient, vraisemblablement, les principaux pays cultivateurs de tournesol bio.

Marché

Huiles

- En Allemagne, en 2024, le bio a représenté 7,0 % en volume des achats d'huile de tournesol et 5,4 % de ceux de colza. En 2025, les ventes d'huile bio ont progressé de 1,3 % en volume en Allemagne. Le bio a représenté 13,1 % des ventes totales d'huile en volume en 2025¹.
- En France, la consommation d'huile demeure le principal débouché des graines oléagineuses en alimentation humaine. La consommation d'huiles de cuisine bio par les ménages en France a été estimée à 41 100 tonnes pour 2024 (+1,8 % vs 2023). Les données disponibles ne permettent pas de différencier les volumes consommés par type d'huile, cela étant l'huile d'olive représente la très grande majorité des

1- Contre 12 % en 2023



volumes. La progression de la consommation d'huile d'olive et l'augmentation de son prix en 2024 ont contribué fortement à la croissance de la catégorie épicerie salée du marché bio.

En 2024, 17,4 % en valeur des huiles vendues en France étaient bio.

La France a importé 97 tonnes d'huile de tournesol bio en 2024, en baisse de 83 % par rapport à 2023.

- Quelques autres pays se distinguent par la part élevée du bio dans les ventes huiles¹ en valeur : Danemark (34 % en GMS en 2019), Finlande (12 % en 2024) et Suède (9,4 % en 2021).

Produits à base de soja

- L'alimentation animale constitue de loin le premier débouché du soja bio dans l'UE. En 2022, elle représentait plus des trois quarts des utilisations totales de fèves (environ 355 000 tonnes sur 470 000 tonnes utilisées, exportations exclues).

- Les Etats-membres sont dépendants des importations en provenance des pays tiers pour le soja destiné à l'alimentation animale.

- En 2022, Allemagne, France, Roumanie, Italie et Autriche ont représenté à eux cinq 85 % des volumes de fèves de soja bio destinés à l'alimentation animale dans l'Union européenne.

- La France importe du soja bio, principalement pour l'alimentation animale. Le Togo est la première origine. Les importations de soja ont toutefois fortement diminué entre 2023 et 2024.

Les protéagineux et légumes secs : environ 23% des surfaces de l'UE en bio en 2024

- D'après nos estimations, les protéagineux et légumes secs étaient cultivés en bio sur environ 405 milliers ha en 2024, ce qui représentait environ 23 % des surfaces de cette catégorie de cultures dans l'Union européenne.

- En 2024, les principaux pays cultivateurs de ces cultures bio étaient l'Allemagne (64 718 ha), l'Italie (54 177 ha), la France (50 448 ha) et l'Espagne (46 642 ha).

- En 2024, le Danemark restait le pays avec la plus grande part de ses surfaces de protéagineux et légumes secs cultivés en bio : 43,3 %.

- En 2024, 16,4 % en valeur des légumes secs vendus en France étaient bio. La consommation de légumes secs bio était toutefois en baisse de 2,3% en volume par rapport à 2023.



1- Huile d'olive comprise



La betterave sucrière bio : essentiellement cultivée en Allemagne

■ D'après nos estimations, près de 15 milliers ha de betteraves sucrières étaient cultivées en bio dans l'Union européenne en 2024. Cela ne représentait encore que 1 % des surfaces de betteraves sucrières de l'UE.

■ L'Allemagne représentait la moitié des surfaces en 2024 avec 7 300 ha (+14,1 % par rapport à 2023). 1,9 % seulement des surfaces de betteraves sucrières allemandes était cultivé en bio en 2024. Les régions de production sont la Bavière, la Saxe, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie et la Basse-Saxe.

Une part importante de la production bio de betteraves sucrières du sud de l'Allemagne est destinée à une usine suisse, les Sucrieries Aarberg & Frauenfeld S.A. Environ la moitié du sucre qui y est produit est vendue en Suisse et le reste est réacheminé en Allemagne.

■ La France¹ occupait la deuxième place en 2024, avec 1 892 ha, soit 13 % des surfaces de l'UE. Néanmoins, ses surfaces ont reculé de 18,2 % en 2024 par rapport à 2023.

Cristal Union continue de produire du sucre bio issu de betteraves bio, mais a réduit sa production en 2024. Terreos a cessé de produire du sucre bio en 2024.

Une micro-sucrierie coopérative bio devrait voir le jour fin 2026 dans les Hauts-de-France. Baptisée Fabrique à sucres, elle produira du sucre de betterave bio complet. La production devrait être modeste dans un premier temps. L'objectif, à terme, étant de produire 2 500 tonnes de sucre bio par an.

■ L'Italie était à la troisième place avec 1 512 ha en 2024, soit environ 10 % des surfaces de l'UE. Ses surfaces ont progressé de 15,2 % entre 2023 et 2024.

La betterave sucrière bio est cultivée dans plusieurs régions du nord et du centre de l'Italie, notamment le Piémont, la Lombardie, le Frioul-Vénétie Julienne, les Marches, l'Ombrie, l'Émilie-Romagne et la Vénétie.

Seuls 3,6 % des surfaces de betteraves étaient cultivés en bio en 2024. L'Italie a pour objectif d'atteindre 80 % des surfaces d'ici quelques années.

■ L'Autriche était à la quatrième place avec près de 9 % des surfaces de l'Union européenne en 2024, soit 1 303 ha. Les surfaces autrichiennes ont augmenté de 35,1 % en 2024 par rapport à 2023. Les principales régions de production sont la Basse-Autriche et le Burgenland.

En 2023, 3,7 % des surfaces de betteraves sucrières étaient cultivés en bio.

En 2023, 40 500 tonnes de betteraves sucrières bio ont été récoltées en Autriche, pour être transformées en plus de 4 000 tonnes de sucre bio.

■ En 2024, environ dix sucrieries de l'UE transformaient des betteraves en sucre bio.

■ L'Union européenne importe du sucre bio, principalement de canne à sucre et de betteraves, depuis les pays tiers. En 2024, ses importations totales de sucre bio se sont élevées à 162 605 tonnes, soit une hausse de 7,8 % par rapport à 2023.

1- En 2024, la France restait le premier pays producteur de sucre (bio + conventionnel) de l'UE, le deuxième producteur mondial de sucre de betterave et le neuvième producteur mondial de sucre.



En 2024, la Colombie était le principal fournisseur de sucre bio de l'UE (28,5 % des volumes), devant le Mexique (13,5 %), le Brésil (11,6 %) et le Paraguay (11,2 %).

■ Le marché européen du sucre bio a été estimé à 175 000 tonnes sur la campagne 2023/2024, en recul de 27 % par rapport à la campagne précédente.

Les légumes frais : une production bio variée

Ensemble des légumes

■ Les surfaces de légumes frais (pommes de terre et fraises incluses) cultivées en bio ont été estimées à près de 253 milliers ha en 2024¹, soit près de 11 % des surfaces dédiées à ces cultures dans l'UE.

■ En 2024, l'Italie restait le premier producteur de légumes frais bio avec 58 846 ha, soit plus de 23 % des surfaces de l'UE. Les surfaces italiennes ont reculé de 5,1 % entre 2023 et 2024, mais ont plus que doublé en dix ans. En 2024, 22,8 % des surfaces italiennes de légumes frais étaient cultivées en bio.

Les Pouilles et la Toscane sont les principales régions de production de légumes bio du pays.

■ La France² arrivait à la deuxième place avec 42 428 ha, soit près de 17 % des surfaces de l'UE. Ses surfaces ont baissé de 8,1 % en 2024 par rapport à 2023, mais ont plus que doublé en dix ans.

■ La part des surfaces de légumes cultivées en bio varie fortement suivant les pays. Le bio représentait 40 % des surfaces légumières au Luxembourg en 2023 et un tiers au Danemark en 2024.

En Italie, la part de bio était de 14,8 % en 2023 et en France³ de 9,5 % en 2024.

■ La répartition entre les différentes catégories de légumes est assez variable d'un pays à l'autre. L'Allemagne se distingue avec une part substantielle de pommes de terre (39 % des surfaces de légumes bio en 2023), alors que les légumes à cosse représentent une part importante des légumes bio en Italie (30 % en 2024). En France, la production est assez diversifiée, avec en première position la production de légumes de plein champ (mélange de cultures légumières sur le même champ), devant les pommes de terre, les courges et les choux.

Pommes de terre

■ Environ 35 milliers ha de pommes de terre étaient cultivées en bio dans l'UE en 2024, soit plus de 2,5 % des surfaces de cette culture dans l'UE.

■ En 2024, l'Allemagne restait le premier pays cultivateur de pommes de terre bio de l'Union européenne avec 13 200 ha, soit environ 38 % des surfaces de l'UE. Ses surfaces ont augmenté de 6,5 % en 2024 par rapport à 2023.

1- Les données de Pologne sur les surfaces totales de légumes cultivées en bio ne sont pas disponibles pour les dernières années. De ce fait, il n'est pas possible de savoir si elle est toujours en troisième position.

2- En France, les principales régions de culture des légumes bio sont la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine.

3- Il s'agit de la part avec les pommes de terre (y compris féculières).



4,8 % des surfaces allemandes de pomme de terre étaient cultivées en bio en 2024.

La Basse-Saxe restait la principale région de production des pommes de terre bio d'Allemagne.

■ La France arrivait en deuxième position avec 4 546 ha (environ 13 % de l'UE) et l'Autriche en troisième avec 3 627 ha (près de 11 %).

En 2024, 2,1 % des surfaces françaises de pommes de terre étaient cultivées en agriculture biologique, contre

16,1 % des surfaces autrichiennes en 2023.

Fraises

■ Environ 3 200 ha de fraises étaient cultivés en bio dans l'UE en 2024.

■ En 2024, la Pologne restait le principal producteur de fraises bio de l'Union européenne¹ avec 1 087 ha, soit environ le tiers des surfaces de fraises cultivées en bio dans l'UE. Seuls 3,3 % des surfaces de fraises polonaises étaient cultivés en bio en 2024.

■ La Bulgarie se distinguait avec 30,8 % de ses surfaces de fraises cultivées en bio en 2023.

Les fruits bio : l'Espagne et l'Italie en tête

Ensemble des fruits

■ Les surfaces de fruits² cultivés en bio dans l'Union européenne ont été estimées à environ 1,4 million ha en 2024.

■ En 2024, l'Espagne restait, de loin, le principal pays producteur, avec près de 46 % du verger cultivé en bio dans l'UE, soit 636 424 ha. En 2024, le verger espagnol dédié aux fruits bio a néanmoins reculé de 2,1 %. L'Andalousie restait la principale région de production de fruits bio d'Espagne en 2024.

■ L'Italie restait en deuxième position en 2024, avec 423 378 ha en 2024 (+1,7 % vs 2023), soit environ 30 % du verger bio de l'UE. Un quart du verger italien était cultivé en bio en 2023.

■ Comme pour les légumes, la part du verger cultivé en bio varie fortement suivant les pays. L'Autriche se distinguait avec 45,9 % en 2023. La France était à 30 % en 2024.

■ La répartition entre les différentes catégories de fruits n'est pas la même pour tous les pays. En Espagne, en Italie, en Grèce et au Portugal, les olives sont le

1- La Pologne était le deuxième producteur de fraises (bio +conventionnelles), derrière l'Espagne, en 2023 et en 2024.

2- Ce chapitre ne concerne pas les fraises et les raisins.



principal fruit cultivé en bio. En France, les fruits tempérés constituent la plus grande part du verger cultivé en bio.

Olives

■ Près de 669 milliers ha d'oliveraies ont été cultivés en bio dans l'UE en 2024 d'après nos estimations. Cela représentait plus de 15 % des oliveraies de l'UE.

■ En 2024, l'Italie restait à la première place avec 43 % des surfaces, soit 288 951 ha (+3,3 % vs 2023).

En 2024, 29,3 % des oliveraies italiennes étaient cultivées en bio¹.

En 2024, les principales régions de production restaient les Pouilles (32 % des surfaces) et la Calabre (23 %). En 2024, 26 % des oliveraies des Pouilles étaient cultivées en bio et 42,5 % de celles de Calabre.

En 2023, l'Italie a produit près de 1,5 million de tonnes d'olives bio.

La quasi-totalité de la production italienne d'olive bio est destinée à la fabrication d'huile.



■ En 2024, l'Espagne arrivait en deuxième place² avec près de 43 % des surfaces avec 284 335 ha (-2,9 % vs 2023).

En 2023, 11,2 % des oliveraies espagnoles étaient cultivées en bio.

L'Andalousie³ est la première région européenne pour la production d'huile d'olive bio.

L'Espagne a produit près de 364 milliers de tonnes d'olives bio en 2024, dont la grande majorité était destiné à la production d'huile.

L'huile d'olive représente une part non négligeable des exportations bio espagnoles.

■ L'UE a cependant importé 35,6 milliers de tonnes d'olives et d'huile d'olive bio en 2024, soit un recul de 23 % par rapport à 2023. En 2024, 97,8 % des importations bio d'olives et d'huile d'olives provenaient de la Tunisie.

En 2024, 99% de l'huile d'olive bio importés étaient extra vierge.

En 2024, plus des deux tiers des olives bio et de l'huile d'olive bio importée des pays tiers sont rentrés dans l'Union européenne par l'Italie.

En 2024, la France a importé près de 4,4 milliers de tonnes d'olives et d'huiles d'olive bio des pays tiers, dont environ 90 % de Tunisie.

■ La France et l'Allemagne sont les principaux marchés de l'UE pour l'huile d'olive bio.

■ En 2024, le bio a représenté 29,4 % en volume des achats d'huile d'olive en Allemagne.

Dans ce pays, une grande partie de l'huile d'olive bio et des olives bio est vendue sous MDD, que ce soit en distribution spécialisée ou en GMS.

Biofach a lancé un concours pour l'huile d'olive bio dans les années 2010.

1- Contre 52 % en France

2- Alors qu'elle est le premier producteur d'olives de l'Union européenne en conventionnel.

3- Près de la moitié de surfaces d'oliveraies cultivées en bio.



- En Italie, plus des deux-tiers de la consommation italienne d'huile d'olive bio est réalisée dans le nord du pays. Les ventes d'huile d'olive bio conditionnée ont dépassé 47,5 millions € en 2022 (soit 5,2 % des achats d'huile d'olive), pour environ 6 millions de litres.
- En Belgique, les ventes d'huile d'olive bio sont en constante augmentation.

Fruits à coque

■ Le verger de fruits à coque cultivé en bio dans l'UE a été évalué à environ 450 milliers ha en 2024, soit plus de 32 % des surfaces totales consacrées à ces fruits.

■ Les surfaces espagnoles ont reculé de 1,0% en 2024, atteignant 307 059 ha, soit environ 68 % du verger de l'UE. En 2024, la part des surfaces en conversion était de 17 %. Plus du tiers du verger espagnol de fruits à coque était cultivé en bio en 2024. La production espagnole de fruits à coque bio s'est élevée à plus de 101 milliers de tonnes en 2024, dont 30,5 % ont été produits en Castille-la-Manche, 22,3 % en Andalousie et 19,1 % dans la Communauté de Valence.

Les amandes restaient la principale production en 2024, avec 77 % des volumes de fruits à coque bio. Les châtaignes arrivaient en deuxième position avec 8 % de la production.

En 2023, 34 % des vergers d'amandiers ont été cultivés en bio, 13 % de ceux de châtaigniers et 12 % de ceux de noyers.

■ Les surfaces italiennes ont augmenté de 4 % en 2024, pour atteindre 66 787 ha (i.e. 15% du verger de l'UE). En 2024, la part des surfaces en conversion était de 23 %. Plus du tiers du verger italien de fruits à coque était cultivé en bio en 2024. La Sicile resait la première région de production avec 24 % des surfaces en 2024, devant la Campanie (près de 21 %) et le Latium (17 %). En Sicile, 47 % du verger de fruits à coque étaient cultivés en bio en 2024.

En Italie, la production est davantage diversifiée qu'en Espagne, avec un tiers du verger consacré aux amandiers, près d'un tiers aux noisetiers et 28 % aux châtaigniers.

En 2023, 42 % du verger de châtaigniers étaient cultivés en bio, 40 % de celui d'amandiers, 32 % de celui de noyers et 24 % de celui de noisetiers.

Fruits tempérés à noyau et à pépins

■ Le verger de fruits à noyau et à pépins cultivé en bio dans l'UE a été estimé à environ 132 milliers ha pour 2024, soit près de 12 % des surfaces de ces cultures dans l'UE.

■ En 2024, la France était le pays avec le plus grand verger de fruits tempérés bio avec 31 % des surfaces de l'UE, soit 41 086 ha, en baisse de 1,4 % par rapport à 2023.

En 2024, 44,3 % du verger français de fruits tempérés étaient cultivés en bio.

Avec 16 929 ha, les pommiers représentaient 41 % du verger de fruits à pépin français cultivé en bio en 2024.



En 2024, 44,3 % du verger français de fruits tempérés étaient cultivés en bio. Les pommiers, avec 16 929 ha, ont représenté 41 % du verger de fruits à pépin bio français cette année-là.

- En 2024, l'Italie arrivait à la deuxième place, avec 25 565 ha, soit 19 % du verger de fruits tempérés cultivés en bio dans l'UE. Ses surfaces ont néanmoins reculé de 8 % en 2024 par rapport à 2023.

- En 2024, la Pologne arrivait en troisième position, avec environ 8 % du verger de l'UE.

- En 2024, la pomme restait le premier fruit tempéré cultivé en bio, devant la prune¹. Près de 60 milliers ha de pommiers ont été cultivés en bio en 2024, soit environ 45 % des vergers de fruits tempérés bio de l'UE.

- Avec une production de 117,6 milliers de tonnes en 2024, la Pologne² restait le premier producteur de pommes bio de l'Union européenne, malgré une baisse de production de 7 % par rapport à 2023. L'Italie³ arrivait à la deuxième place, avec 103 milliers de tonnes, devant l'Allemagne (55 milliers de tonnes) et l'Autriche (14 milliers de tonnes).

- En 2024, les principales variétés de pommes bio produites dans l'Union européenne ont été, par ordre décroissant de quantité : Gala, Topaz, Golden, Elstar, Braeburn, JonaGold et Pinova.

- En 2023, 5 % du verger de pommiers de Pologne étaient cultivés en bio. En 2024, la part était de 12,2 % en Italie.

- La Pologne exporte ses pommes bio principalement vers la Scandinavie et l'Espagne, tandis que les principales destinations des pommes bio italiennes sont l'Allemagne et la France.

Agrumes

- En 2024, le verger d'agrumes cultivé en bio a été estimé à environ 59 milliers ha, soit environ 11 % du verger d'agrumes de l'UE.

- En 2024, l'Italie restait première en termes de surfaces avec 31 302 ha, soit près de 53 % du verger d'agrumes de l'UE cultivé en bio. Les surfaces italiennes ont reculé de 5 % en 2024 par rapport à 2023.

27,9 % du verger italien d'agrumes étaient cultivés en bio en 2024. 18 % des surfaces italiennes étaient en conversion en 2024.

En 2024, 56 % du verger bio d'agrumes étaient localisés en Sicile en 2024. Dans cette région, la part du verger d'agrumes cultivé en bio s'élevait à 28,6 % en 2024.



1- 12% du verger de fruits tempérés cultivés en bio dans l'UE en 2024

2- En 2024, en Pologne, les conditions météorologiques ont été défavorables à la production de pommes.

3- En Italie, les pommes bio sont principalement produites dans le Val Venosta, dans le Trentin-Haut-Adige.



L'orange restait le principal agrume cultivé en bio en Italie en 2024, avec 43 % du verger d'agrumes en bio. Un cinquième du verger d'orangers cultivé en bio étaient en conversion en 2024.

■ L'Espagne occupait la deuxième place, avec 24 432 ha en 2024 (i.e. 41 % du verger d'agrumes cultivé en bio dans l'UE), en recul de 5 % par rapport à 2023. 8,3 % du verger espagnol d'agrumes étaient cultivés en bio en 2024. 14 % des surfaces étaient en conversion en 2024.

L'Espagne a produit près de 691 milliers de tonnes d'agrumes bio en 2024 (en hausse de 1,8 % par rapport à 2023).

En 2024, les citrons et citrons verts ont été les principaux agrumes bio produits en Espagne, avec près de 292 milliers de tonnes (i.e. plus de 42 % des volumes d'agrumes bio), devant les oranges (près de 40 % des volumes).

L'Andalousie restait la principale région de production d'agrumes bio en 2024 (59% des volumes produits).

L'Allemagne et la France constituent d'importants marchés pour les agrumes bio espagnols, devant la Scandinavie, le Benelux, la Suisse et l'Autriche.

Baies

■ D'après nos estimations, environ 41 milliers ha de baies¹ étaient cultivés en bio dans l'UE en 2024, soit plus de 22 % des surfaces de ces cultures dans l'UE.

■ La Pologne occupait vraisemblablement encore la première place en termes de surfaces. Néanmoins, nous ne disposons pas de chiffre récent pour ses surfaces de baies en bio².

En 2023, la Pologne a produit plus de 52 milliers de baies bio.

Les principales baies bio produites dans ce pays sont les framboises, les groseilles, les groseilles à maquereau et les myrtilles. Les trois premières sont surtout cultivées en Basses-Carpates, dans la région de Lublin et à Sainte-Croix, tandis que la myrtille est principalement produite dans le Nord et l'Est.

La Pologne exporte notamment des baies bio transformées.



■ En 2024, la Lituanie arrivait à la deuxième place avec près de 9 % des surfaces. Elle produit surtout du cassis bio. Ses surfaces de baies cultivées en bio ont progressé de 12 % en 2024 par rapport à 2023. En 2024, 44 % des baies cultivées en Lituanie étaient en bio.

■ L'Allemagne occupait la troisième place en 2024, avec plus de 7 % des surfaces de l'UE. Ses surfaces ont augmenté de 3 % entre 2023 et 2024. En 2024, 32 % des baies cultivées en Allemagne étaient en bio. L'aronia et la myrtille sont les deux principales baies cultivées en bio dans ce pays. En 2024, le bio a représenté 85,5 % des surfaces d'aronia cultivées en Allemagne. En 2024, deux-tiers des myrtilles bio produites en Allemagne provenaient de Basse-Saxe.

1- Hors fraises

2- En 2019, près de 16 000 ha de baies étaient cultivés en bio en Pologne.



Fruits tropicaux et subtropicaux

■ D'après nos estimations, environ 27 milliers ha de fruits tropicaux et subtropicaux étaient cultivés en bio en 2024.

■ En 2024, l'Espagne était le premier producteur de fruits tropicaux et subtropicaux bio de l'Union européenne avec 10 342 ha, soit près de 39 % du verger de l'UE. En 2024, les surfaces espagnoles cultivées en bio ont reculé de 0,9 % par rapport à 2023.

En 2024, 13 % du verger espagnol de fruits tropicaux et subtropicaux étaient cultivés en bio.

L'Espagne a produit près de 129 milliers de tonnes de fruits tropicaux et subtropicaux bio en 2024 (hausse de 1,2 % par rapport à 2023).

L'Andalousie restait la principale région de production de fruits tropicaux et subtropicaux bio d'Espagne (59 % des surfaces et 70 % de la production en 2024).

■ En 2024, l'Italie arrivait à la deuxième place avec 10 175 ha, soit 39 % du verger de l'UE. Le verger italien a néanmoins baissé de 8,7 % en 2024 par rapport à 2023. En 2024, 26 % du verger italien de fruits tropicaux et subtropicaux étaient cultivés en bio.

■ En 2024, la France était en troisième position avec 3 344 ha (près de 13 % du verger de l'UE). Ses surfaces ont progressé de 12 % en 2024 par rapport à 2023.

En 2024, 9 % du verger français de fruits tropicaux et subtropicaux étaient cultivés en bio.

■ En 2024, les kiwis représentaient 52 % des surfaces de fruits tropicaux et subtropicaux en bio en Italie et 26 % en France, tandis qu'ils ne représentaient que 2 % en Espagne.

Les principaux fruits tropicaux et subtropicaux cultivés en bio en Espagne sont l'avocat (51 % des surfaces en 2024) et la figue (21 %).



Le marché des fruits et légumes bio : des produits très populaires

■ Les fruits et légumes frais bio constituent la principale catégorie de produits bio vendue dans plusieurs pays de l'UE, représentant notamment plus d'un tiers du marché bio en Irlande, un tiers au Danemark et près d'un cinquième en France. Les fruits et légumes bio les plus prisés des consommateurs européens sont les bananes, les pommes, les carottes et les pommes de terre.

■ Les légumes bio occupent une part de marché significative dans les ventes de légumes dans plusieurs pays, notamment en Autriche (20,4 % pour les pommes de terre et 22,3 % pour les autres légumes en GMS en 2024) et en Belgique (10,3 % en 2024).

Les fruits bio ont une part de marché importante en Autriche (16,1 % en GMS en 2024) et en Belgique (11,0 % en 2024).



Allemagne

■ Les ventes de légumes bio ont reculé de 4,3 % en valeur en 2024 par rapport 2023, tandis que celles de pommes de terre bio ont progressé de 6,4 % et celles de fruits bio de 3,1 %.

■ Au cours des 10 premiers mois de 2025, les ventes de fruits et légumes frais ont progressé de près de 8 % en valeur par rapport à la même période de 2024¹. En 2025, les ventes de fruits bio ont progressé de 8,1 % en volume par rapport à 2024 et celles de légumes bio de 6,0 %, tandis que les ventes de pommes de terre bio ont reculé de 3,7 %. En 2025, le bio a représenté 9,5 % en volume des ventes de légumes, 7,7 % de celles de fruits et 5,9 % de celles de pommes de terre.

■ En 2024, la carotte est restée le principal légume bio vendu en Allemagne, tandis que la banane demeurait le principal fruit bio, avec 35,7²% des volumes de fruits bio achetés au premier semestre 2024, devant les pommes (16 %) et les citrons (15,3 %).

Au cours du premier semestre 2024, le bio a représenté 7,1 % des achats en volume de fruits, 12,5 % de ceux de bananes et 34,9 % de ceux de citrons.



■ L'Allemagne importe beaucoup de fruits et de légumes bio, principalement d'Espagne, d'Italie et des Pays-Bas³.

France

■ Le marché français des fruits et légumes bio a été évalué à plus de 2 milliards € en 2024 (i.e. 16,5 % du marché bio), soit une hausse de 5,9 % par rapport à 2023. Cela a représenté environ 694 400 tonnes.

Les légumes ont représenté 54 % des ventes en valeur et les fruits 46 %. Les ventes de fruits bio ont progressé de 2,7 % et celles de légumes bio de 8,8 %. Ceci masque des évolutions contrastées d'une espèce à l'autre.

■ En 2024, la banane restait le fruit bio le plus vendu, tant en volume (plus de 110 000 tonnes, en hausse de 3 %), qu'en valeur (280 millions €, +3,4 %). Les agrumes occupaient toujours la deuxième place, avec des ventes stables à 218 millions €, reflétant une légère augmentation du volume compensée par une baisse des prix.

■ En 2024, les légumes bio les plus consommés en France restaient la tomate, la carotte et la pomme de terre.

1- Les ventes de légumes frais bio seuls ont progressé de 11 % au cours du premier semestre 2025.

2- Contre 20,4 % en conventionnel

3- Cf. chapitre sur les importations



- En 2024, 35,9 % des fruits et légumes bio consommés en France (en valeur) étaient importés, avec 61 % pour les légumes et 14,3 % pour les fruits. 56 % des importations de fruits et légumes bio en valeur provenaient de pays tiers. En 2024, les importations françaises de fruits et légumes bio ont progressé de 2,8 % par rapport à 2023.

Danemark



- Les ventes de fruits et légumes¹ bio dans la grande distribution danoise se sont élevées à 818 millions € en 2024, soit une progression de 6,5 % par rapport à 2023². Les bananes restaient les fruits bio les plus achetés au Danemark en 2024, devant les agrumes, tandis que les carottes restaient les légumes bio les plus achetés.

Part de bio en valeur dans les ventes de quelques fruits et légumes en 2024

Espèce	Part de bio
citron	83,3%
banane	62,8%
carotte	58,9%
concombre	33,8%

Italie

- En 2024, les fruits et légumes bio représentaient toujours une part très importante du marché bio italien.

- Au cours du premier semestre 2025, les ventes de fruits et légumes bio ont progressé de 15 % en volume et de 29 % en valeur par rapport au premier semestre 2024.

- Les fruits et légumes bio les plus vendus en Italie restaient la banane, le citron, la tomate, la carotte, la courgette et la pomme.



1- Pommes de terre incluses

2- La hausse a été très similaire pour les fruits : +6,4 % et pour les légumes : +6,5 %.

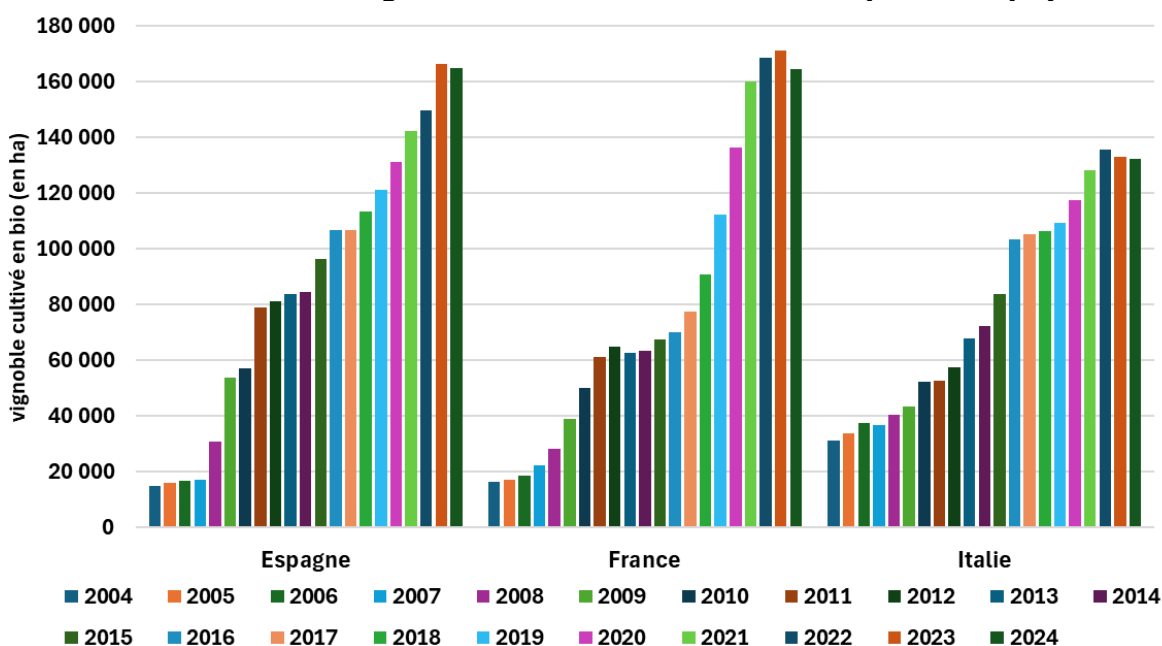


La viticulture : l'Espagne en tête en 2024

Le vignoble cultivé en bio dans l'UE

- Le vignoble de l'UE cultivé en bio a été estimé à environ 509 milliers ha en 2024, soit environ 16 % du vignoble de l'UE. En 2024, environ 91 % du vignoble bio de l'Union européenne étaient localisés en Espagne, en France et en Italie.

Evolution des surfaces de vignes cultivées en bio dans les 3 premiers pays de l'UE



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes

Le vignoble espagnol

- Le vignoble espagnol a reculé de 0,9 % en 2024, pour atteindre 164 861 ha. 24 % du vignoble bio espagnol étaient en conversion en 2024.
- En Espagne, 17,7 % du vignoble étaient cultivés en bio en 2024.
- Le vignoble espagnol cultivé en bio a doublé en dix ans et été multiplié par onze en vingt ans.
- En 2023, l'Espagne comptait 1 419 caves et usines d'embouteillage de vin avec une activité bio.
- En 2024, 99,8 % du vignoble espagnol cultivé en bio étaient dédiés aux raisins de cuve, soit 164 562 ha (en léger recul de 0,8 % par rapport à 2023).
- La Castille-La-Manche restait la principale région de production en 2024 (42 % des surfaces de vignes en bio), devant la Catalogne (21 %) et la Communauté Valencienne (12 %).



- L'Espagne exporte l'essentiel de sa production de vin bio.
- La Stratégie du Secteur Viticole 2022-2027 compte parmi ses objectifs prioritaires d'atteindre 26% de vignobles bio d'ici 2027.

Le vignoble français

- En 2024, le vignoble français cultivé en bio a reculé de 4,0 %, s'établissant à 164 541 ha. 14 % du vignoble bio français étaient en conversion en 2024 (contre 23 % en 2023).
- 21 % du vignoble français étaient cultivés en bio en 2024.
- En dix ans, le vignoble français cultivé en bio a progressé de 160 %. Il a été multiplié par dix en vingt ans.
- Le vignoble cultivé en bio représentait 6 % des surfaces cultivées en bio en France en 2024.
- La France comptait 12 061 viticulteurs bio fin 2024.



- En 2024, 99,4 % du vignoble cultivé en bio en France étaient dédiés aux raisins de cuve, soit 163 469 ha, dont 14 % en conversion. Elles ont reculé de 4 % en 2024 par rapport à 2023.
- En 2024, 73 % des surfaces en raisins bio se répartissaient entre trois régions : l'Occitanie restait à la première place avec 34 % des surfaces, devant Provence- Alpes-Côte d'Azur (21 %) et Nouvelle-Aquitaine (18%).

- Le volume de vin bio produit en 2023¹ a augmenté de 7,3 % par rapport au millésime précédent², pour atteindre 4,04 millions hl, soit 12 % du volume de production nationale (hors vin pour cognac). Le millésime 2023 se caractérise néanmoins par un déclassement significatif (17 % des volumes produits n'ont pas été commercialisés en vin bio, contre 23 % l'année précédente) et une augmentation des stocks (2,28 millions hl stockés, soit 54 % du millésime 2023).
- La France a mis sur le marché 2,85 millions hl de vins bio en 2024 (+6,7 % par rapport à 2023). Le stock de vins bio a augmenté de 0,65 million hl.
- Quatre vignobles ont représenté 72 % des volumes mis sur le marché en 2024 (Occitanie, Provence-Corse, Bordeaux et Rhône).

1- Mise en marché en 2024

2- L'année 2023 a été caractérisée par une hausse des surfaces certifiées récoltées par rapport à 2022 et par une baisse de rendement.



- La France a exporté 44 % de ses volumes mis en marché en 2024, soit 1,27 millions hl. En valeur, les exportations de vins bio se sont élevées à 649 millions €¹, en hausse de 10 % par rapport à 2023. Les vins bio ont représenté 56 % des exportations bio françaises en valeur en 2024 et 5 % des exportations françaises de vins (10 % en volume).

Le vignoble italien

- Le vignoble bio italien est resté quasiment stable en 2024 par rapport à 2023 (- 0,4 %), s'établissant à 132 441 ha. 21 % du vignoble bio italien étaient en conversion en 2024.

- 22,8 % du vignoble italien étaient cultivés en bio en 2023.

- En dix ans, le vignoble cultivé en bio en Italie a presque doublé. Il a plus que quadruplé en vingt ans.

- En 2024, 97,3 % du vignoble italien cultivé en bio étaient dédiés aux raisins de cuve, soit 128 929 ha (dont 21 % en conversion). Le vignoble dédié à cette production est resté quasiment stable entre 2023 et 2024 (-0,3 %). Les surfaces de raisins de table cultivées en bio ont reculé de 5,5 % en 2024 par rapport à 2023.

- La Sicile restait la principale région de production en 2024, avec 26 % du vignoble italien en bio, devant la Toscane (17 %) et les Pouilles (16 %). En 2024, le vignoble bio sicilien a progressé de 3,2 %. La part de bio dans le vignoble sicilien était de 37,4 % en 2024. En 2024, le vignoble bio toscan a reculé de 2,0 % et celui des Pouilles a augmenté de 3,9 %. La Toscane se distingue avec sa part très élevée de son vignoble cultivé en bio : 38,8 % en 2024. Dans les Pouilles, 22 % du vignoble étaient cultivés en bio en 2024.

- L'Italie a produit 3 millions hl de vins bio en 2022, soit une progression de 10,6 % par rapport à 2021. Cela ne représentait encore que 6 % de la production nationale de vin². Une part non négligeable des raisins bio n'est pas vinifiée en bio ou pas étiquetée bio.

- En 2023, les exportations de vins bio italiens se sont élevées à 670 millions €, soit une hausse de 7 % par rapport à 2022. En 2023, le vin bio a représenté 8,5 % des exportations de vins italiens (contre 8 % en 2022).

Le vignoble allemand

- L'Allemagne arrivait à la quatrième place en 2024, avec 15 800 ha, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2023. 15,7 % du vignoble allemand étaient cultivés en bio en 2024.

1- Dont 60 % à destination des pays tiers et 40 % d'autres Etats membres.

2- En 2024, l'Italie est redevenue le premier producteur mondial de vins (conventionnel + bio), dépassant la France, qui était première en 2023. L'Espagne arrivait en troisième position.



- En 10 ans, le vignoble cultivé en bio en Allemagne a plus que doublé.
- En 2024, la Rhénanie-Palatinat¹ restait la première région viticole bio allemande.

Le marché du vin bio dans l'UE

- Les principaux marchés, en volume, de l'Union européenne pour le vin tranquille bio sont l'Allemagne, la France, la Suède et l'Italie.

Le marché allemand

- L'Allemagne est considérée comme le premier marché pour les vins bio dans l'Union européenne, même s'il n'existe pas de chiffre récent pour étayer cela. Il s'agit également du principal importateur mondial de vin bio. Le bio représente entre 3 et 4 % du marché des vins bio en Allemagne.

- Le premier réseau de commercialisation est la distribution spécialisée, suivie par la GMS. Cette dernière a commencé à développer sa gamme de vins bio au cours des dernières années.

D'après une étude du BÖLN, seuls 4 % des consommateurs de vins achètent régulièrement du vin bio. Les acheteurs de vins bio sont plus nombreux dans les Générations X et Y.

- Une part très importante des vins bio vendus en GMS proviennent de l'étranger. Les principales origines des vins bio sont l'Espagne, l'Italie et la France. Il s'agit d'ailleurs de la principale destination des vins bio espagnols et italiens. L'Allemagne exporte néanmoins une partie de sa production de vin bio.

Le marché français

- La consommation française de vins bio s'est élevée à 1,59 million d'hectolitres en 2024, en hausse de 5,3 % par rapport à 2023. Cela a représenté 7 % de la consommation nationale de vin.

- Les ventes des vins bio (hors restauration) se sont élevées à 1,45 milliard € en 2024, soit une hausse de 7,7 % par rapport à 2023. Le vin a représenté 12 % des ventes de produits bio au détail en 2024.

- La vente directe est le principal circuit de distribution des vins bio. Elle a représenté 40 % des ventes en valeur en 2024, devant les cavistes (38 %). Ces deux circuits ont des parts de marché beaucoup plus importantes dans la vente de vins bio que dans celle de vins conventionnels².

En 2024, les ventes de vins bio en direct ont connu une progression de 10 % par rapport à 2023. La hausse a été de 13 % chez les cavistes.

- En 2024, la GMS n'a représenté que 14 % des ventes au détail de vins bio en France et la distribution spécialisée 8 %.

1- Il s'agit également de la principale région viticole allemande en conventionnel.

2- La vente directe ne représente qu'une bouteille sur dix en conventionnel, contre trois bouteilles sur dix en bio.



- Les vins bio consommés en France sont principalement d'origine nationale. Les importations de vins bio se sont élevées à 28 millions € en 2024 (en augmentation de 16,7% par rapport à 2023), soit seulement 2,9 % des ventes de vins bio en France. Il s'agit à 93 % de vins d'autres pays de l'Union européenne.
- D'après l'édition 2025 du Baromètre Agence BIO/CSA sur la consommation et la perception des produits bio, 13 % des personnes consommant des produits bio au moins une fois par mois ont bu du vin bio en 2024.
- En restauration commerciale, les achats de vins bio ont progressé de 9,5 % en valeur en 2024 par rapport à 2023. Les vins bio ont représenté 19 % des achats de produits bio par la restauration commerciale en 2024.

Le marché suédois

- En Suède, les vins sont vendus par le Monopole, Systembolaget. En 2024, les vins bio y ont atteint une part de marché de 24,9 % en volume, contre 2,6 % en 2008.
- En restauration commerciale, la part des vins bio serait encore plus importante.
- Le marché suédois du vin bio est considéré comme mature.
- En Suède, le vin bio est particulièrement apprécié par la Génération Y.

Le marché italien

- Bien que l'Italie vende une part importante de son vin bio à l'étranger, la consommation domestique n'est pas négligeable.
- En 2023, les ventes de vins bio eu détail se sont élevées à 57,5 millions €, soit une augmentation de 6,5 % par rapport à 2022.
- Les ventes de vins bio se développent en GMS et chez les cavistes. Les ventes de vins en GMS se font essentiellement en hypermarchés et supermarchés. Comme en France, les vins bio sont souvent achetés directement chez le producteur.
- Quasiment tout le vin bio consommé en Italie provient du pays. Les vins bio importés proviennent essentiellement d'Argentine.
- Le centre de l'Italie (Toscane, Latium, Ombrie et Marche) et la Sardaigne constituent la principale zone de consommation de vin bio en Italie (41,6 % des ventes en 2022).
- Les vins rouges restent les vins bio préférés des consommateurs italiens (57 % des ventes de vins bio en 2022), devant les vins blancs (36 %).
- En 2022, les AOP ont représenté 59 % des ventes de vins bio en Italie.
- La part de bio en restauration est plus élevée que pour la vente au détail, avec 12,6 % dans les bars en 2022 et 17,9 % dans les restaurants. Cela s'explique par



l'offre importante de bio dans ces deux types de lieux, avec 28 % des bouteilles de vin des bars qui avaient une étiquette bio et 19 % dans les restaurants.

Le marché au Benelux

- Au Benelux, 25 % des consommateurs de vin ont consommé du vin bio en 2023.
- Les vins bio consommés dans cette zone semblent provenir principalement de France et d'Italie.
- Aux Pays-Bas, les vins bio restent encore des produits de niche mais leurs ventes sont en croissance. L'offre de vins bio en GMS croît. En 2025, les vins bio représentaient environ 5 % de la gamme de vins. Environ 7 % des vins offerts par la première chaîne de caviste des Pays-Bas¹ sont bio. Les consommateurs néerlandais recherchent de plus en plus le logo bio européen lorsqu'ils choisissent un vin. Près de 9 Néerlandais sur 10 ont déjà goûté au moins une fois un vin bio.
- Les Belges portent un intérêt croissant aux vins bio et biodynamiques, notamment en Wallonie, et veulent plus de transparence. Ils n'hésitent pas à privilégier les petits producteurs.

Le marché danois

- Au Danemark², les ventes de vins et de cidres bio en grande distribution ont progressé de 2,5 % en 2024, dépassant 47 millions €. La part de marché en valeur des vins bio en GMS s'est élevée à 7,7 % en 2024 (contre 6,5 % en 2023).

Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales : environ 104 milliers ha en bio dans l'UE en 2024

- Les surfaces de ppam cultivées en bio ont été estimées à environ 104 milliers ha en 2024.
- En 2024, les principaux pays cultivateurs de ppam bio étaient la France (plus du quart des surfaces), la Bulgarie, la Pologne et l'Espagne.
- En 2024, les surfaces françaises de ppam ont augmenté de 58 %, pour atteindre 27 230 ha. 48 % des surfaces étaient en conversion en 2024. Cette forte augmentation a été la conséquence de la forte progression des surfaces de coriandre en bio, qui ont plus que quadruplé en 2 ans. Cet engouement s'explique par le dispositif des aides PAC qui était particulièrement attractif en 2024 : 900 €/ha pour des ppam non-mécanisable. Cela a été le cas de plusieurs ha de coriandre cultivés en 2024, alors que cette dernière peut, dans un certain nombre de cas, être semée puis récoltée à la moissonneuse batteuse. Dans la plupart des cas, en 2024, la coriandre n'a pas été récoltée, ni commercialisée. Pour réguler cet engouement, certaines régions ont plafonné le nombre d'hectares. Hors coriandre, il y a plutôt eu une stagnation des surfaces en 2024.

1- Gall&Gall

2- Seul marché nordique sans monopole



46,6 % des surfaces françaises de ppam étaient cultivées en bio en 2024.

Les principales régions de production des ppam bio sont l'Occitanie (avec plus de la moitié des surfaces), Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

La France produit de nombreux ppam bio (plus de 120 recensées). En 2024, la coriandre a été la première ppam cultivée en bio (56 % des surfaces de ppam en bio), devant la lavande et le lavandin (25 % à elles-deux). Les surfaces de ces deux espèces ont reculé en 2024 par rapport à 2023.

La coriandre a été principalement cultivée en Occitanie, tandis que la lavande et le lavandin sont les principales productions de ppam bio de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Le thym restait l'herbe de Provence la plus cultivée en bio en France.

La production de vanille bio se développe en Guadeloupe et à la Réunion depuis 2019. Elle a représenté 60 % des surfaces de ppam bio en Outre-Mer en 2024.

La France importe du thym bio d'Espagne et du Portugal.

■ La Bulgarie est un important producteur de lavande bio de l'UE. Elle restait le principal pays producteur d'huiles essentielles bio de rose¹ et de lavande² en 2024. La lavande bio bulgare est principalement utilisée pour produire de l'huile essentielle. La Bulgarie produit aussi des eaux florales de rose et de lavande bio et de l'huile essentielle de mélisse bio.

Les principales zones de production de la lavande bulgare sont Dobritch, Kazanlak, Varna et Stara Zagora³. La rose provient essentiellement de la vallée du Kazanlak. Environ 15 % de la superficie cultivée en roses sont certifiés bio et environ vingt distilleries sont impliquées dans la production d'huile de rose biologique. Environ 80 % des produits à base de rose bio sont exportés. La France restait la principale destination des huiles essentielles de rose et de lavande bio.



■ La Pologne produit des plantes aromatiques très variées (basilic, persil, origan, romarin, coriandre, menthe, mélisse), principalement utilisées pour la cuisine.

■ En 2024, les surfaces espagnoles ont reculé de 25,1 %, atteignant 11 729 ha. Plus de la moitié des surfaces de ppam espagnoles était cultivée en bio en 2024.

1- *Rosa damascena*

2- Y compris au niveau mondial

3- Kazanlak et Stara Zagora sont situées dans le centre et Dobritch et Varna dans le nord-ouest.



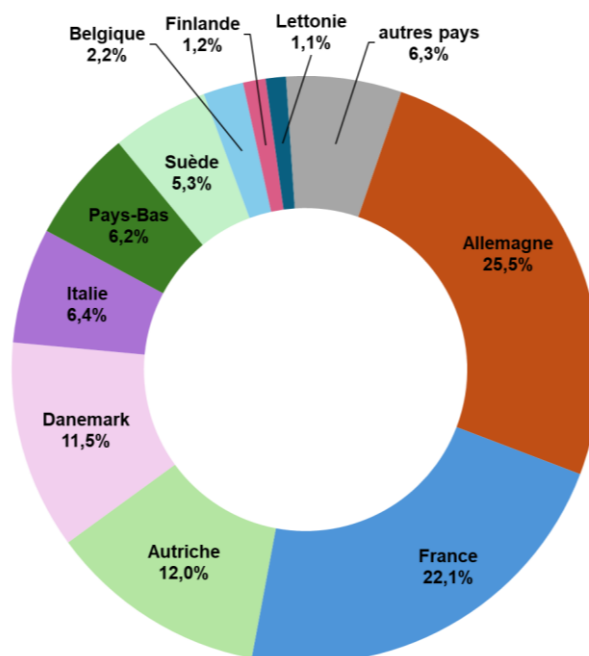
Focus sur l'élevage bio dans l'Union européenne

Le lait de vache bio : plus de 5,5 millions de tonnes produites en 2024

Production de lait de vache bio

- Plus d'un million de vaches laitières étaient certifiées en bio dans l'UE en 2024 (- 4,5 % vs 2023), soit 5,3 % du cheptel.
- La production de lait de vache bio dans l'UE a été estimée à plus de 5,5 millions de tonnes pour 2024, soit 3,4 % de la production totale de lait de vache. La production bio a reculé de 4,2 % par rapport à 2023, mais a augmenté de 61 % en dix ans. La production laitière bio de l'UE a atteint un pic en 2022, dépassant 5,9 millions de tonnes.
- La période 2020–2024 a été marquée par des aléas climatiques et sanitaires (canicules, sécheresses, épisodes de fièvre catarrhale ovine dans certaines régions), qui ont parfois pesé sur la production laitière générale et sur les cheptels laitiers bio dans certains Etats membres.
- En 2024, 71 % de la production de lait de vache bio ont été effectués en Allemagne, en France¹, au Danemark et en Autriche.

Répartition de la production de lait bio dans l'Union européenne en 2024



NB : Il s'agit de la collecte pour l'Allemagne, la France, le Danemark et l'Autriche.

Sources : Agence BIO d'après différentes sources européennes

1- L'Allemagne et la France sont aussi les deux premiers producteurs de lait de l'Union européenne.



■ L'évolution de la production de lait de vache bio a été contrastée d'un pays à l'autre : entre 2014 et 2024, elle a doublé en Allemagne, plus que doublé en France, progressé de 32,4 % au Danemark¹ et de 41,4 % en Autriche.

■ La collecte bio allemande a progressé de 1,9 % en 2024, dépassant 1,4 million de tonnes, soit plus de 4 % de la collecte nationale. En 2024, la Bavière a représenté près de la moitié de la collecte de lait bio allemand. En 2024, 8,9 % de la collecte de lait de vache de ce Land étaient bio. Deux facteurs principaux expliquent la croissance de la collecte de lait bio en Allemagne au cours de ces dernières années :

- ▶ depuis 2021, une progression du prix du lait bio payé aux éleveurs allemands² plus rapide qu'en France,
- ▶ une demande intérieure croissante en produits laitiers bio qui dépasse les capacités de production du pays.

■ En France, la collecte bio a reculé de 4 % en 2024, s'établissant à 1,2 million de litres, soit environ 5 % de la collecte nationale. Les Pays de la Loire et la Bretagne sont les principales régions de collecte du lait bio, avec une part de 46 % en 2024. Le recul de la collecte de lait de vache bio française en 2024 a été la conséquence du recul de 3% du cheptel de vaches laitières certifiées bio. Ceci s'explique par un ralentissement de la consommation de produits laitiers bio au cours de ces dernières années et par un écart de prix payé aux producteurs entre bio et conventionnel peu avantageux.

■ En Autriche, la collecte de lait bio est restée quasiment stable en 2024 (-0,7 % vs 2023), approchant 0,7 million de tonnes. En 2024, l'Autriche restait le pays de l'UE avec de bio dans la production de lait la plus élevée : 18,1 %. Les principales régions de production de lait bio en Autriche sont situées dans les zones alpines : Salzbourg, Tyrol et Vorarlberg.

■ Au Danemark, la production de lait bio a baissé de 8,1 % en 2024, approchant 0,64 million de tonnes. D'après les premières estimations, elle aurait reculé de près de 8 % en 2025. En 2024, moins de 9 % de la production de lait danoise étaient bio.

Le Jutland restait la principale région de production de lait bio au Danemark.

La filière laitière bio danoise a bénéficié du soutien de la recherche dès les années 90. Cela a joué un rôle déterminant dans l'essor initial du secteur, notamment en établissant des références économiques qui ont montré aux banques la rentabilité des exploitations laitières bio.

Au début des années 2020, comme Arla, la plus grande laiterie du pays, disposait d'un excédent de lait bio, elle a demandé à ses livreurs au Danemark et en Suède de réduire leur production de lait bio.



1- Au début des années 2010, les laiteries n'acceptaient plus de nouveaux livreurs bio.

2- En Allemagne, le prix moyen du lait bio payé aux producteurs a été de 580 €/1 000 litres en 2024, soit supérieur de 20 % au prix du lait conventionnel.



Collecteurs et transformateurs

- En Allemagne, sur la quarantaine de laiteries allemandes ayant une activité bio, treize sont totalement bio. Une importante proportion du lait bio est collectée par cinq laiteries. La plupart des sites de transformation de lait bio sont situés en Bavière.
- En France, on dénombrait une centaine de collecteurs de lait de vache bio en 2024.
- Au Danemark, Arla Foods domine l'industrie laitière, y compris dans la collecte et la transformation de lait bio. Les deux autres grosses laiteries bio sont Thise Dairy et Naturmaelk.
- Les 85 laiteries autrichiennes ont une activité bio¹. La plupart sont des coopératives.
- Le lait conditionné est le premier produit laitier bio fabriqué dans la plupart des pays. La Commission européenne a estimé qu'environ un quart du lait bio cru transformé dans l'Union européenne servait pour produire du lait conditionné. L'Autriche se distingue par la part importante de son lait bio qui est destinée à la production de fromages et de beurre (environ la moitié). Un certain nombre de collecteurs ont investi dans le séchage pour la fabrication de poudre de lait et de poudre de lactosérum.

Marché du lait de vache bio

- Le marché des produits laitiers bio dans l'Union européenne est estimé à environ 10 milliards € en 2024. La consommation de produits laitiers bio est développée principalement dans les pays producteurs : Allemagne, France et Danemark.
- La part de bio dans les achats en valeur de produits laitiers n'est généralement pas négligeable avec, notamment, 14,0 % en Autriche en 2022, 4,4 % en Belgique en 2024 et 5,3 % aux Pays-Bas en 2022.
- S'agissant du lait conditionné, qui est souvent le principal produit laitier bio consommé, la part de marché en valeur était encore plus importante, en particulier :
 - ▶ au Danemark : 38,0 % en GMS en 2024,
 - ▶ en Autriche : 29,1 % en GMS en 2024,
 - ▶ en Allemagne : 15,6 % en 2022,
 - ▶ en Suède : plus de 10 % depuis plusieurs années,
 - ▶ en Italie : 10 % pour le lait frais en 2020.
- En Allemagne, la demande intérieure en produits laitiers reste importante. Le marché des produits laitiers bio a dépassé 1,1 milliard € depuis plusieurs années. A partir de 2023, Aldi et Lidl ont intensifié leurs offres en fromages bio, principalement sous MDD. Cela a facilité l'accès à ces produits à un plus large éventail de consommateurs. Elles ont continué à accroître leur offre en 2024 et 2025.

¹- La dernière a commencé son activité bio en 2016.



En 2024, les ventes des produits laitiers bio ont toutes progressé en valeur par rapport à 2023 : +0,8 % pour le lait bio, +8,1 % pour les yaourts, +3,5 %¹ pour les fromages et +1,1 % pour le beurre.

En 2025, les ventes de produits laitiers bio ont connu une croissance très dynamique, avec +6,7 % en volume pour le lait, +13,4 % pour les yaourts, +5,0 % pour les fromages, à l'exception du beurre², dont les ventes ont reculé de 5,8 % en volume.

En 2025, le bio a représenté 14,5 % des ventes en volume de lait, 10,5 % de celles de yaourts, 4,6 % de celles de fromages et 3,8 % de celles de beurre.

En 2025, les marques de distributeurs ont représenté environ 70 % du chiffre d'affaires des produits laitiers bio vendus en grande distribution.

■ Le marché français des produits laitiers bio a reculé de 3 % en 2024 par rapport à 2023, dépassant 1,1 milliard €, soit 10 % du marché bio français. Le lait restait le principal produit laitier bio consommé en France (près du tiers de ce marché en 2024). La France exporte des fromages bio (Comté et autres pâtes pressées cuites, ainsi que des pâtes pressées non cuites) vers des pays voisins, en particulier la Belgique et l'Allemagne. Elle exporte aussi des produits laitiers bio vers des pays tiers : des fromages, notamment vers le Royaume-Uni et des poudres de lait, principalement vers des pays du Moyen Orient.

Les produits laitiers bio importés par la France sont essentiellement des fromages méditerranéens et britanniques.

■ Au Danemark, le marché des produits laitiers bio est développé depuis longtemps. Les ventes de produits laitiers bio dans la grande distribution danoise se sont élevées à 472 millions € en 2024, soit une progression de 2,0 % par rapport à 2023. Cela représentait 22,1 % des ventes bio en GMS en 2024.

■ Le marché italien des produits laitiers bio approchait 900 millions € en 2024. Les yaourts et le lait frais sont les produits laitiers bio les plus vendus en Italie.

■ En Autriche, la demande pour les produits laitiers bio a augmenté en 2024. Les principaux produits laitiers bio achetés par les consommateurs autrichiens sont le lait, les yaourts et les fromages.

■ Aux Pays-Bas, les ventes de produits laitiers bio en GMS se sont élevées à 421 millions € en 2021. Les fromages constituent la première catégorie de produits laitiers bio vendus, juste devant le lait.

■ En Suède, les ventes de produits laitiers bio sont en baisse depuis plusieurs années consécutives (-6,7 % en valeur en 2024 et -5 % en 2023). Ceci est lié au recul de la demande en produits laitiers bio et à la baisse de la production de lait bio en Suède. Un certain nombre de consommateurs suédois se sont tournés vers des produits de substitution du lait.

Les produits laitiers bio les plus consommés en Suède sont le lait conditionné, suivi des yaourts et laits fermentés, puis des fromages bio, dans une moindre mesure.



1- Les ventes de fromages bio avaient progressé de 13,3 % en valeur en 2023 par rapport à 2022.

2- Prix très élevé du beurre bio en Allemagne en 2025



- En Belgique, les principaux produits laitiers bio vendus sont le lait conditionné, les yaourts et les fromages.
- En Finlande, les ventes de produits laitiers bio ont reculé en 2024 par rapport à 2023. Comme en Suède, l'essor des alternatives végétales a un impact négatif sur la demande en produits laitiers.
En 2024, le lait conditionné restait le produit laitier bio le plus consommé en Finlande, devant les yaourts et laits fermentés.
- En Irlande, le marché des produits laitiers bio a été évalué à 41 millions € en 2022 (+8 % vs 2021) et représentait environ 3,3 % du marché des produits laitiers dans le pays.
Le lait et les yaourts sont les principaux produits laitiers bio consommés en Irlande.

Echanges de lait et de produits laitiers bio

- Une part importante du lait bio et des produits laitiers bio fait l'objet d'échanges intracommunautaires, mais aussi d'exportations vers les pays tiers. D'après l'Institut de l'élevage, les échanges de lait bio seront certainement amenés à s'intensifier au cours des prochaines années.
- Le Danemark et l'Autriche sont les pays qui exportent le plus de produits laitiers bio.
- Au Danemark, c'est principalement le groupe Arla Foods qui exporte des produits laitiers bio. Thise effectue également des exportations. Le beurre est le principal produit laitier bio exporté par le Danemark. En 2024, les produits laitiers ont représenté près de 27 % en valeur des exportations bio danoises. Le Danemark exporte ses produits laitiers bio vers l'Europe (notamment Allemagne, Suède et Pays-Bas) et vers l'Asie (notamment la Chine).
- En 2024, l'Autriche a exporté environ 30 % de son lait bio vers l'Allemagne. L'Autriche exporte également un peu de produits laitiers bio vers d'autres pays d'Europe et vers la Chine (poudre de lait).
- En 2024, l'Allemagne restait la principale destination pour les produits laitiers bio européens. Elle importe certains produits laitiers bio en grande quantité, alors qu'elle en exporte d'autres (en particulier des laits en poudre vers l'Asie). Ses importations de produits laitiers bio ont récemment été estimées à un peu plus du quart de sa consommation. Les principales origines sont l'Autriche et le Danemark. La majeure partie des importations se fait sous forme de lait cru et de lait conditionné. L'Allemagne importe également des fromages bio, notamment d'Autriche, d'Italie et de Suisse.
- La Suède importe des produits laitiers bio danois. Elle a importé pour plus de 7 millions € de produits laitiers et d'œufs bio du Danemark en 2024.
- L'Italie importe entre 30 000 et 40 000 tonnes de lait frais bio par an, essentiellement d'Autriche et de Slovaquie.



Les caprins bio : la Grèce en tête pour le cheptel

Production

Total caprins

- Plus de 1,4 million de caprins¹ étaient certifiés bio dans l'Union européenne en 2024 (-1,2 % vs 2023). Cela représentait 14,1 % du cheptel de l'Union européenne.
- En 2024, la part du cheptel de caprins certifiée bio s'élevait à près de 50 % en Autriche, 12,4 % en France, 11,5 % en Italie et 4,0 % en Espagne.

Caprins lait

- En 2024, la production de lait de chèvre bio de l'Union européenne avoisinait 103 000 tonnes.
- Les Pays-Bas arrivaient en première position avec 30 % de la production de lait de chèvre bio de l'Union européenne, devant la France (23,2 %), la Grèce (18,0 %), l'Espagne (14,0 %) et l'Italie (8,2 %).



■ Aux Pays-Bas, la collecte de chèvre bio a baissé de 9,7 % en 2024, s'établissant à 30 933 tonnes. La principale région des Pays-Bas pour la production de lait de chèvre bio restait la Frise. Dans ce pays, les élevages de caprins sont généralement plus grands que dans les autres Etats membres, avec, en moyenne, plusieurs centaines de chèvres chacun. La transformation du lait de chèvre bio est assez diversifiée : ingrédients (ex : lait en poudre), beurre, crème, yaourts et laits fermentés et un peu de fromages. Une partie des produits laitiers bio, surtout les poudres et ingrédients spécialisés, sont exportés vers d'autres pays européens et des pays tiers.

- En France, la collecte de lait de chèvre bio a reculé de 16,1 % en 2024 par rapport à 2023, s'établissant à 23 874 tonnes, soit 4,6 % de la collecte nationale de lait de chèvre.

En 2024, les régions possédant les cheptels de brebis laitières bio les plus importants restaient l'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie et les Pays de la Loire.

La France a produit 1 319 tonnes de fromages de chèvre bio en 2024 et près de 2 400 tonnes de yaourts et fromages fermentés à base de lait de chèvre bio.

- En 2023, la collecte grecque de lait de chèvre bio a atteint 18 500 tonnes, soit environ 11 % de la collecte nationale de lait de chèvre. En Grèce, le lait de chèvre bio est produit dans plusieurs régions, dont des zones montagneuses. La majeure partie du lait de chèvre grec bio est transformée en fromages (notamment feta, myzithra, kefalotyri, etc.), plutôt qu'en lait liquide consommé.

1- Peu de pays publie la donnée sur le cheptel de caprins lait certifiés bio.



■ La production espagnole de lait de chèvre bio a atteint 14 375 tonnes en 2024, soit une progression de 5,7 % par rapport à 2023. L'Andalousie¹ restait la principale région de production en 2024 (deux-tiers des volumes), devant Castille-La Manche (20 %). Les filières de collecte et de transformation sont plus développées dans ces deux communautés autonomes que dans le reste du pays. Le lait de chèvre bio est principalement transformé en fromages.

■ En Italie, la collecte de lait de chèvre bio a progressé de 9,9 % en 2024 par rapport à 2023, atteignant 8 397 tonnes. Les principales régions italiennes de production de lait de chèvre bio sont les zones de montagne du Centre, le Sud et la Sardaigne. En Italie, l'essentiel de la transformation se fait à la ferme et la plupart du lait sert à produire des yaourts.

Marché

■ En Allemagne, il existe une offre commerciale stable de produits à base de lait de chèvre bio, en grande distribution, magasins bio et en ligne.

■ La France apparaît comme le marché de l'Union européenne le plus développé pour les produits à base de lait de chèvre bio. Néanmoins, les achats de fromages de chèvre bio (hors frais) par les ménages ont reculé de 10,4 % en 2024 par rapport à 2023.

■ En Italie, la production de produits à base de lait de chèvre bio est insuffisante pour répondre à la demande nationale. L'Italie importe du lait de chèvre bio d'Autriche et des produits à base de lait de chèvre bio d'Autriche et de France.

■ Aux Pays-Bas, la consommation de produits à base de lait de chèvre bio reste encore assez modeste.

Le lait de brebis bio : essentiellement produit en Grèce

■ Près de 259 000 tonnes de lait de brebis bio ont été produits dans l'UE en 2024, soit un recul de 1,1 % par rapport à 2023. Près des deux-tiers de la production étaient localisés en Grèce, 18 % en Italie et 13 % en France.

■ En 2022, la Grèce a produit 170 346 tonnes de lait de brebis bio, soit environ 23 % de sa production de lait de brebis. Le lait de brebis bio est essentiellement transformé en féta et autres fromages traditionnels grecs.

■ En France, la collecte de lait de brebis bio s'est élevée à 33 392 tonnes, soit un recul de 1,1 % par rapport à 2023. En 2024, le bio a représenté 11,1 % de la collecte nationale de lait de brebis. La France a produit 4 850 tonnes de fromage de brebis bio en 2024 et plus de 8 000 tonnes de yaourts et fromages fermentés à base de lait de brebis bio.

En 2024, l'Occitanie restait, de loin, la principale région de collecte du lait de brebis bio. Une coopérative dédiée au lait de brebis bio a été créée dans cette région en 2020 : Aveyron Brebis Bio.

1- En 2024, l'Andalousie restait également en tête pour la production de viande de chèvre bio, avec 316 tonnes produites, devant la Castille-La Manche, avec 201 tonnes.



- En France, les achats de fromages de brebis bio (hors frais) par les ménages ont reculé de 14,6 % en volume en 2024 par rapport à 2023.

Le marché des produits bio infantiles : des produits plébiscités dans de nombreux pays

- L'Union européenne reste l'un des plus grands marchés mondiaux pour les laits infantiles bio et figure parmi les principaux producteurs de ces produits.
- Les préparations pour nourrissons contiennent une proportion importante de protéines de lactosérum¹. La demande mondiale de ces protéines reste élevée, ce qui peut créer des tensions sur l'approvisionnement et influencer les coûts.
- Le marché des aliments infantiles bio de l'Union européenne connaît une croissance soutenue. La formule lactée infantile reste le segment dominant dans le biologique et de nombreuses entreprises étendent aujourd'hui leurs gammes bio pour répondre à cette demande croissante, souvent plus rapide que celle du marché des aliments infantiles conventionnels.
- L'Allemagne reste le premier marché de l'Union européenne pour les aliments bio pour bébé. Près des deux tiers des ménages allemands avec des nourrissons déclarent acheter régulièrement des aliments bio pour bébés. La part de bio dans les achats d'alimentation infantile dépassait déjà 40 % en valeur en 2019.
- Au Danemark, les ventes de produits infantiles bio en GMS approchaient les 15 millions € en 2024, soit une baisse de 2,8 % par rapport à 2023.
- En 2024, le bio a représenté un quart des achats d'alimentation infantile en Finlande et 20,5 % en Suède.
- En France, le bio a représenté 13,9 % en valeur des achats de laits infantiles en 2024.

Les viandes bovines, ovines et porcines bio : une part encore très modeste du cheptel porcin certifié bio

Les bovins viande bio

- Près de 5,1 millions de bovins (lait et viande) étaient certifiés bio dans l'Union européenne en 2024, soit une baisse de 6,5 % par rapport à 2023. 7,1 % du cheptel bovin de l'Union européenne étaient certifiés bio en 2024.
- La France, l'Allemagne et l'Italie ont représenté près de 46 % du cheptel de bovins certifiés bio de l'Union européenne en 2024.

1- Les protéines de lactosérum proviennent surtout du lactosérum issu de la fabrication du fromage, car l'extraction directe du lait est coûteuse. Les marchés des protéines biologiques, comme le lactosérum bio ou la caséine bio, restent limités et plus chers que leurs équivalents conventionnels.



■ En 2024, quelques pays se distinguaient par la part de leur cheptel bovin certifié bio : Grèce (33,6 %), Lituanie (30,8 %), Lettonie (27,2 %) et en Autriche (22,4 %¹). La part était nettement plus faible dans les pays avec un gros cheptel de bovins bio : 5,9 %² en France, 7,8 % en Allemagne, 5,0 % en Espagne et 9,1 % en Italie en 2024.

■ En France, l'élevage de bovins bio pour la viande se fait principalement en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et dans les Pays de la Loire.



■ En 2024, près de 257 000 tonnes de viande bovine bio ont été produites dans l'Union européenne. L'Allemagne était le premier producteur de viande bovine bio de l'Union européenne avec 27,5 %, devant l'Italie (25,3 %), l'Espagne (14,3 %) et la France (9,4 %).

■ La production irlandaise de viande bovine bio devrait fortement augmenter d'ici 2030.

Les ovins bio

■ Plus de 6,3 millions d'ovins étaient certifiés bio dans l'UE en 2023, soit 11,1 % du cheptel ovin. Leur nombre est resté quasiment stable par rapport à 2023.

■ La Grèce restait le pays qui comptait le plus d'ovins bio en 2024, avec 44 % du cheptel de l'UE, devant la France (14 %) et l'Espagne (11 %).

■ Quelques pays avaient une part de leur cheptel ovin certifiée bio particulièrement élevée en 2024 : Estonie (41,6 %), République Tchèque (38,3 %), Autriche (26,0 %), Finlande (22,7 %) et Suède (25 %). En Grèce, elle s'élevait à 31,2 % en 2022 et en Espagne à 5,4 % en 2024.

■ En France, l'élevage d'ovins bio pour la viande se fait principalement en Occitanie, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Nouvelle-Aquitaine.

■ En 2024, la production de viande ovine bio de l'Union européenne avoisinait les 20 000 tonnes. L'Espagne était à la première place avec 53,2 % de la production européenne, devant l'Italie (16,4 %) et la Grèce (11,1 %).

■ En 2024, l'Andalousie représentait 61,8 % du cheptel espagnol d'ovins certifiés bio en 2024 et 71,4 % de la production de viande ovine bio.

■ L'IGP agneau bio a été lancée en Sardaigne.

1- Et même 44 % pour les vaches allaitantes

2- Part en bio pour les vaches allaitantes uniquement dans le cas de la France



Les porcins bio

- Près de 1,3 million de porcins étaient certifiés bio dans l'UE en 2023 (-13,5 % vs 2023), soit seulement 1,0 % du cheptel de l'Union européenne.
- Les principaux pays éleveurs de porcs bio sont le Danemark, la France et l'Allemagne. Ils représentaient près de 71 % du cheptel bio de l'UE en 2024.
- La part des cheptels porcins certifiés bio restait encore faible dans un grand nombre de pays. En 2024, elle était de 3,1 % au Danemark, de 1,8 %¹ en France et de 1,1 % en Allemagne.
- En France, l'élevage de porcins bio se fait principalement en Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne.
- En 2024, l'Union européenne a produit 94 milliers de tonnes de viande porcine bio. L'Allemagne² a représenté 42 % de la production de l'Union européenne, devant la France (18,3 %) et le Danemark (11,5%).

Le marché des viandes bio dans l'Union européenne

- L'Allemagne et la France sont les premiers marchés de l'Union européenne pour les viandes bio.
- La part de marché bio de la viande et des produits à base de viande restait encore relativement faible dans la plupart des marchés de l'Union européenne ces dernières années. Quelques pays se distinguaient cependant, avec, en valeur :
 - ▶ au Danemark : 10,6 % en GSM pour la viande de bœuf hachée en 2024,
 - ▶ en Autriche : 9,5 % en GSM pour la viande bovine en 2024³,
 - ▶ en Belgique : 8,2 % pour la viande en 2024,
 - ▶ en Suède : 6,5 % pour la viande de bœuf en 2024,
 - ▶ en Allemagne : 4,5 % pour la viande en 2025.
- En 2024, les ventes de viandes rouges bio en Allemagne ont progressé de 4,6 % en valeur par rapport à 2023. Les ventes de produits carnés et de saucisses bio ont augmenté de 5,8 % en 2024. En 2025, les ventes de viandes bio ont reculé de 7,4% en volume par rapport à 2024. Les ventes de produits carnés ont reculé de 0,7 % en volume. Les ventes de viande de porc et de bœuf bio ont reculé en raison d'un approvisionnement insuffisant et de prix élevés pour le bœuf bio⁴. L'Allemagne importe notamment de la viande de porc bio du Danemark.
- Le marché français des viandes bovines bio a atteint 348 millions € en 2024 (- 5,2 % vs 2023), celui de la viande porcine bio, 95 millions € (-15,2 %), celui de la

1- Le chiffre de la France concerne les truies. C'est 0,9 % pour les porcs charcutiers.

2- En 2025, la production allemande de viande de porc bio a progressé de 6 % en volume.

3- Mais moins de 3 % en 2024 pour la viande de porc.

4- Le prix du bœuf bio a progressé de 12,8 % en 2025 par rapport à 2024.



viande d'agneau bio, 59 millions € (-1,7 %) et celui des produits de charcuterie¹-salaison bio, 118 millions € (-7,8 %).

En amont, la filière viande bovine bio a connu des difficultés d'approvisionnement en 2024, beaucoup d'animaux ayant été orientés vers le non bio. En aval, le prix très élevé de la viande hachée bio (47% au-dessus du prix de la viande hachée non-bio) explique le recul des ventes.

Le marché de la viande d'agneaux bio est perturbé depuis plusieurs années par la situation générale de la filière ovin-viande. En effet la cotation nationale des carcasses non bio a progressé de 50% entre Pâques 2021 et Pâques 2024. De ce fait, la filière bio, dont les débouchés sont moins assurés n'a pas pu proposer une meilleure valorisation. Les abattages bio ont ainsi baissé.

La chute des ventes de viande de porc bio s'est poursuivie dans tous les circuits, sauf en vente directe. La viande de porc bio demeure beaucoup plus coûteuse que la viande de porc conventionnelle. Cet écart est logiquement amplifié au stade de la deuxième transformation et le jambon bio est vendu presque deux fois plus cher que le jambon non-bio.

En France, il y a eu un modeste flux d'importations de porcs bio en 2024.

Une partie des brouillards issus du troupeau allaitant bio est toujours expédiée vers l'Italie, mais sans certification bio.

- Au Danemark, les ventes de viande bovine bio en GMS ont augmenté de 1,8 % en 2024, s'établissant à 40 millions €. Celles de viande porcine bio ont progressé de 5,3 %, approchant 21 millions €.
- En 2024, la demande pour les viandes bio a augmenté en Autriche.
- La Belgique importe une part importante de sa consommation de viande porcine bio.

Les poulets de chair bio : la France en tête

La production

- En 2024, l'Union européenne comptait plus de 25 millions de poulets de chair certifiés bio.
- La France se situait au premier rang européen, avec plus de 10,7 millions de têtes en 2024, soit près de 43 % des poulets de chair bio de l'UE. En 2024, le cheptel français de poulets certifiés bio a cependant reculé de 13 %. La part du cheptel national certifié bio restait encore faible en France en 2024 : 1,6 %. Les poulets de chair bio sont principalement élevés dans les Pays de la Loire et en Nouvelle-Aquitaine.
- En 2024, les autres pays avec d'importants cheptels de poulets de chair certifiés bio étaient la Belgique, l'Italie et l'Allemagne.
- L'Autriche se distinguait avec 31 % de son cheptel de poulets de chair certifiés bio en 2024.

¹- Les deux principaux produits de charcuterie bio vendus sont les lardons et jambon cuit.



- La production d'autres volailles de chair bio se développe, notamment en Autriche où 61 % des canards et 12 % des dindes étaient déjà certifiés bio en 2024.

Le marché

- Dans l'Union européenne, les principaux marchés pour la viande de poulet bio sont la France, l'Allemagne et l'Italie.
- En 2024, la part de marché des volailles bio restait encore modeste dans la plupart des pays de l'Union européenne. Elle était néanmoins de 8,0 % en valeur en Belgique.
- Le marché français des volailles bio¹ a été évalué à 238 millions € en 2024, soit une baisse de 3,6 % par rapport à 2023. Celle-ci est liée au recul de la production qui s'est poursuivi en 2024.
- En 2024, les ventes de volailles bio en Allemagne ont reculé de 4,7 % en valeur par rapport à 2023. 12,6 % des ménages allemands ont néanmoins acheté de la volaille bio au moins une fois en 2024. En 2025, les ventes de volailles bio ont augmenté à nouveau, avec +16,7 % en volume, mais aurait pu être plus importantes, sans l'épidémie de grippe aviaire qui a entraîné des pénuries.
- En Italie, la volaille représente environ les trois-quarts du marché de la viande bio.
- Au Danemark, les ventes de poulet bio en GMS ont augmenté de 9,3 % en 2024, approchant 15 millions €.

Les œufs : plus de 7,1 milliards d'œufs bio pondus dans l'UE en 2024

Production d'œufs bio

- Plus de 29,1 millions de poules pondeuses étaient certifiées bio dans l'Union européenne en 2024 (+2,0 % vs 2023). Cela représentait 7,4 % du cheptel de poules pondeuses de l'Union européenne. Plus de 7,1 milliards d'œufs bio ont été pondus dans l'Union européenne en 2024, soit environ 6,4 % de la production totale.



- La France² restait le premier producteur d'œufs bio de l'Union européenne, avec près de 2,2 milliards d'œufs bio produits en 2024. Son cheptel approchait 7,9 millions de poules pondeuses certifiées bio en 2024 (-4,3 % par rapport à 2022), soit 27 % du cheptel bio de l'UE. 14,1 % des poules pondeuses françaises étaient certifiées bio en 2024.

1- Principalement du poulet, les ventes d'autres volailles bio restant marginales.

2-En 2024, la France restait le premier producteur d'œufs de l'UE (tous modes de production inclus), devant l'Espagne et l'Allemagne, ex-aequo, puis l'Italie.



La Bretagne est la première région française pour l'élevage de poules pondeuses bio, devant les Pays de la Loire.

■ En 2024, l'Allemagne était le deuxième producteur d'œufs bio de l'Union européenne, avec 2,1 milliards d'œufs bio produits, soit 14,1 % de la production nationale d'œufs¹. Sa production d'œufs bio a progressé de 5,0 % en 2024 par rapport à 2023. Son cheptel de poules pondeuses certifiées bio dépassait 7,9 millions en 2024 (+5,7 % par rapport à 2023), soit 27 % du cheptel bio de l'UE. En 2024, plus des deux tiers des œufs bio allemands ont été produits dans trois Länder : Basse-Saxe, Bavière et Mecklembourg-Poméranie-Occidentale.

■ En 2024, les Pays-Bas ont produit près de 0,9 milliard d'œufs bio et l'Italie 0,6 milliard.

Marché des œufs bio

■ La part de marché en valeur des œufs bio est souvent assez importante. C'est le cas en particulier :

- ▶ au Danemark : 41,2 % en GMS en 2024,
- ▶ en Allemagne : 22,9 % en 2022,
- ▶ en Belgique : 20,4 % en 2024,
- ▶ aux Pays-Bas : 18,9 % en 2022,
- ▶ en Autriche : 18,5 % en GMS en 2024,
- ▶ en Suède : 15,2 % en 2024
- ▶ en Finlande : 13,0 % en 2024.

■ Les œufs figurent en bonne place parmi les catégories de produits bio les plus achetées par les consommateurs européens.

■ En France, le marché des œufs bio a été évalué à 664 millions € pour 2024 (+2,3 % vs 2023). Cela a représenté 5 % du marché bio français en 2024. En 2025 et début 2026, le marché français connaît une pénurie d'œufs en raison de la grippe aviaire.

■ En Allemagne, les ventes d'œufs bio ont reculé de 1,2 % en volume en 2024 par rapport à 2023. En 2024, la demande en œufs bio restait supérieure à la production. En 2025, les ventes d'œufs bio ont progressé de 3,0 % en volume par rapport à 2024. La part de marché bio dans les ventes d'œufs en volume s'est élevée à 13,8 % en 2025. Le prix des œufs bio a augmenté de 5,5 % en 2025 par rapport à 2024.

■ Au Danemark, les ventes d'œufs bio en GMS ont augmenté de 4,3 % en 2024, approchant 106 millions €.

■ En Italie, les ventes d'œufs bio ont progressé de 9,7 % en valeur en 2023, pour atteindre 167 millions €.

■ Aux Pays-Bas, les œufs bio ont représenté 17,4 % des ventes en valeur de produits bio en GMS en 2024.

¹- Contre 13,3 % en 2023



Le miel bio : la Bulgarie en tête

Production

■ En 2024, le nombre de ruches biologiques dans l'Union européenne dépassait vraisemblablement toujours le million. Toutefois, les données récentes font défaut pour un grand nombre de pays, ce qui ne permet pas d'établir une estimation plus précise.

■ La Bulgarie comptait 238 178 ruches bio en 2024, soit une progression de 1,8 % par rapport à 2023. Environ un tiers des ruches bulgares était certifié bio en 2024. En 2024, La Bulgarie a produit 2 950 tonnes de miel bio. La Bulgarie exporte la majeure partie de sa production de miel bio, notamment vers l'Allemagne.

■ En Italie, 261 609 ruches certifiées bio ont été recensées en 2024, un chiffre stable par rapport à 2023. 13,9 % des ruches italiennes étaient certifiées bio en 2024. L'Italie exporte une part importante de sa production de miel bio.

■ La Roumanie comptait plus de 170 milles ruches certifiées bio en 2023. En 2024, Ce pays a produit près de 6 379 tonnes de miel bio. À l'instar de la Bulgarie, la production roumaine de miel biologique est principalement orientée vers l'exportation. Les principaux débouchés du miel bio roumain sont l'Allemagne et les pays d'Europe du Nord.



■ En France, le nombre de ruches certifiées bio a augmenté de 7,3 % en 2024, pour atteindre 242 090, soit 22,2 % des ruches françaises. La majorité des ruches bio se situent dans le Sud de la France, en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes et en Occitanie.

En 2024, la France a produit 2 611 tonnes de miel bio (12,1 % de la production nationale de miel¹), soit une baisse de 42 % par rapport à 2022. Le nombre de ruches en hivernage a progressé très légèrement, tout comme le nombre de ruches en production, mais les rendements ont été très faibles² : 14,6 kg/ruche, contre 24 kg/ruche en 2023.

Marché

■ L'UE est le premier marché mondial pour le miel bio.

■ Les distributeurs européens ne se limitent pas à la vente de pots de miel : ils proposent également de plus en plus des produits dans lesquels le miel est un ingrédient.

1- Contre 15 % en 2023

2- Comme pour la production conventionnelle



- L'Allemagne¹ est un important marché pour le miel bio. Elle importe une partie de son miel bio, notamment de Bulgarie, de Roumanie et de pays tiers.
- En 2023, les ventes de miel bio en France se sont élevées à 85 millions €, soit 12,6 % du miel qui y a été consommé. Cela équivalait à près de 6 080 tonnes, donc largement plus du double de la production bio française. Néanmoins, la vente directe restait le deuxième circuit de commercialisation du miel bio (après la grande distribution²), représentant près de 30 % des ventes en valeur sur le territoire français.
- En 2024, l'UE a importé plus de 14 milliers de tonnes de miel bio, soit une hausse de 11 % par rapport à 2023. En 2024, la Chine restait la principale origine du miel bio importé dans l'Union européenne, devant le Brésil, le Mexique et l'Ukraine.

L'aquaculture bio : les moules et le saumon sont les principales productions

La production aquacole bio

- Dans l'Union européenne, la législation sur l'aquaculture bio est entrée en vigueur en juillet 2010. Auparavant, il n'existait que quelques législations nationales et des productions sous cahiers des charges privés.
- En 2024, l'Union européenne comptait environ 650 aquaculteurs bio qui ont produit près de 76 000 tonnes de produits aquacoles bio, en recul de 11 % par rapport à 2023.
- Les cinq principaux producteurs aquacoles bio les plus importants de l'Union européenne sont l'Irlande (21 % de la production de l'UE en 2024), les Pays-Bas (18,7 %), l'Allemagne (14,5 %), l'Italie³ (13,5 %) et le Danemark (10,8 %).
- La part de bio dans la production aquacole est élevée dans certains pays comme l'Irlande (plus de 50 % et même plus de 95 % pour le saumon), l'Allemagne (environ 21 %), la Pologne (20 %) et le Danemark (près de 13 %). Néanmoins, dans un grand nombre d'Etats membres, le bio représente encore moins de 1 % de la production aquacole (notamment Portugal, Chypre et Croatie).
- En 2024, les principales espèces aquacoles produites en bio dans l'Union européenne ont été :
 - ▶ Les moules : Près de 58 000 tonnes de moules bio ont été produites dans l'Union européenne en 2024. Les principaux pays producteurs étaient l'Irlande (36,6 % des volumes), les Pays-Bas (35,2 %), l'Italie (26,8 %) et le Danemark (19 %). Une part importante de la production irlandaise est exportée. Le Danemark exporte

1- L'Allemagne restait le premier marché européen de consommation de miel, avec environ 78 600 tonnes en 2022. L'Allemagne est également le pays d'Europe comptant le plus d'apiculteurs.

2- GMS : 47 % de part de marché des ventes de miel bio en valeur en 2024

3- Principalement en Vénétie et en Emilie-Romagne



aussi une part importante de sa production de moules bio, principalement vers l'Allemagne, la France et la Suède.

▶ Le saumon : la principale espèce de poisson produite. L'Irlande est le premier producteur de saumon bio. Elle a commencé à en produire dès 1995. En 2024, la quasi-totalité du saumon d'élevage irlandais était bio, soit 13 877 tonnes de production. L'essentiel de la production de saumon bio irlandais est exporté. Les principaux marchés pour le saumon bio irlandais sont la France, la Pologne, l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni. En 2025, l'Irlande a exporté pour plus de 100 millions € de saumon bio.

L'Italie produit également un peu de saumon bio (20 tonnes en 2023). D'autres pays de l'UE en produisent sans doute aussi, mais en quantités extrêmement limitées.

▶ Les truites (truite arc-en-ciel et truite de mer) : la deuxième production piscicole bio de l'UE. En 2024, les pays de l'Union européenne ont produit environ 3 000 tonnes de truites bio. La France et la Grèce sont les plus gros producteurs.

■ L'Union européenne produit également d'autres poissons bio : cyprinidés, loup de mer, dorade, bar¹ ou encore l'esturgeon, des crevettes bio (en Italie), des huîtres (en France et en Espagne) et des plantes aquatiques (principalement en Espagne).

Le marché aquacole bio

■ En 2023, la consommation de produits aquacoles bio de l'Union européenne a été estimée à 100 000 tonnes, soit environ 3 % de la consommation en produits aquacoles.

■ Les principaux marchés de l'Union européenne pour les produits aquacoles bio sont :

- ▶ l'Allemagne : Ses habitants consomment beaucoup de saumon bio, notamment irlandais, et de truites bio,
- ▶ la France : En 2024, les ventes de produits aquacoles bio ont reculé de 14 % en valeur, s'établissant à 143 millions €. Cette baisse a concerné la majorité des segments, notamment le saumon fumé bio et les crevettes bio,
- ▶ l'Italie : La demande en produits aquacoles bio, notamment moules et poissons est importante.

■ L'Union européenne importe des produits aquacoles bio des pays tiers notamment :

- ▶ du saumon de Norvège et du Royaume-Uni,
- ▶ des crevettes principalement d'Équateur, de Madagascar, d'Indonésie, du Honduras et du Vietnam,
- ▶ des moules du Royaume-Uni et du Chili. Néanmoins, les moules consommées dans l'UE y sont majoritairement produites.

1- La bar et la dorade bio sont principalement produits en Grèce et en Croatie.



Volontés de développement du secteur bio et politiques publiques¹

- L'Union européenne a été précurseuse en termes de soutien public à l'agriculture biologique. Entre 1987 et 1993, de nombreux Etats membres ont introduit des aides à la conversion, voire au maintien, sur une base nationale ou régionale.
- Actuellement, la Politique Agricole Commune reste l'un des outils majeurs de soutien financier du développement du secteur bio. Il existe néanmoins d'autres types de soutiens publics qui visent notamment la recherche, la structuration des filières, la restauration collective ou encore la consommation des ménages.

Le Pacte Vert et la Stratégie de la Ferme à la Table

- Le Pacte Vert européen, adopté en 2020, comprend un ensemble de mesures législatives, d'actions politiques et de mécanismes de financement dont le champ d'application s'étend aux domaines suivants: l'énergie durable, l'économie circulaire, le transport propre, la nature et la biodiversité, l'alimentation et l'agriculture et la finance verte et l'industrie. Par le biais du Pacte Vert, l'Union européenne s'est engagée à devenir le premier continent neutre en carbone d'ici 2050.

- La Stratégie De la Ferme à la Table a été adoptée en mai 2020. Elle vise à réduire, d'ici 2030, de 50 % les pesticides de synthèse et les risques associés, de 20 % les engrais chimiques, d'au moins 50 % les pertes de nutriments en azote et phosphore et de 50 % le recours aux antibiotiques. Un autre objectif est d'atteindre 25 % des terres agricoles européennes en bio d'ici 2030². Il est également prévu de consacrer 10 % des surfaces aux zones de haute diversité.



- D'après une étude de l'Agence européenne pour l'environnement, il est très peu probable que l'UE atteigne son objectif de 25 % de sa SAU en bio d'ici 2030¹. Si le taux de croissance actuel se maintient, cela conduirait à une part de 15 % en bio en 2030.

Le plan d'action bio de l'Union européenne

- Le troisième plan d'actions pour l'agriculture biologique³ a été adopté en mars 2021⁴. Il concerne la période 2021-2027. Il vise à développer les surfaces cultivées en bio et à soutenir la consommation de produits bio. Ce plan fait suite à la Stratégie de la Ferme à la Table et est conforme au Pacte Vert pour l'Europe et à la stratégie en faveur de la biodiversité.

1- Ce chapitre présente les principales actions en faveur du bio dans l'UE, sans être exhaustif.

2- Contre 8,5 % fin 2019

3- Téléchargeable ici : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/farming/documents/com2021_141_act_organic-action-plan_en.pdf

4- Le deuxième plan d'actions a concerné la période 2014-2020.



- Ce plan bio européen comprend 23 actions articulées autour de trois axes :
 - ▶ stimuler la demande de produits bio tout en maintenant la confiance des consommateurs,
 - ▶ encourager l'augmentation des surfaces cultivées en bio dans l'UE,
 - ▶ renforcer le rôle de la production biologique dans la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité.

S'agissant de l'encouragement de la consommation, le plan propose des actions concrètes visant à stimuler la demande, à préserver la confiance des consommateurs et à faire en sorte que les citoyens se tournent davantage vers les produits bio. Ces actions prévoient de :

- ▶ informer et de communiquer sur la production biologique,
- ▶ promouvoir la consommation de produits bio,
- ▶ encourager une plus grande utilisation des produits bio dans les cantines publiques au moyen des marchés publics,
- ▶ augmenter la distribution de produits bio dans le cadre du programme de l'UE à destination des écoles.

Les actions visent aussi, notamment, à prévenir la fraude, à accroître la confiance des consommateurs et à améliorer la traçabilité des produits bio.

■ La PAC reste un outil essentiel pour soutenir la conversion. Parmi les autres leviers principaux, figurent l'organisation de manifestations d'information et la mise en réseau pour le partage des meilleures pratiques, la certification pour les groupements d'agriculteurs, la recherche et l'innovation, l'utilisation de la chaîne de blocs et d'autres technologies pour améliorer la traçabilité et accroître la transparence du marché, le renforcement de la transformation au niveau local et à petite échelle, le soutien à l'organisation de la chaîne alimentaire et l'amélioration de l'alimentation animale.

■ Afin de sensibiliser à la production biologique, la Commission européenne organise chaque année, depuis 2021, une Journée européenne du bio le 23 septembre.

La Commission européenne encourage également le développement de réseaux de tourisme biologique par l'intermédiaire des biodistricts.

■ Par ailleurs, afin d'améliorer encore les performances de l'agriculture biologique en termes de durabilité, des actions sont prévues pour améliorer le bien-être animal, pour garantir la disponibilité de semences bio et pour réduire l'empreinte carbone du secteur et l'utilisation des matières plastiques, de l'eau et de l'énergie.

■ En outre, les Etats membres ont été encouragés à favoriser le développement de l'aquaculture biologique.

■ La Commission européenne a décidé d'augmenter la part de la recherche et de l'innovation consacrée à l'agriculture, à la sylviculture et aux zones rurales, en réservant au moins 30 % du budget destiné à ces actions à des thématiques spécifiques au secteur biologique.



- La Commission européenne réalise un suivi annuel des progrès réalisés avec des représentants du Parlement européen, des Etats membres et des parties prenantes, sur la base de rapports d'avancement semestriels et d'un examen à mi-parcours.
- Fin 2025, le Commissaire à l'Agriculture de la Commission européenne a annoncé qu'un nouveau plan d'actions bio européen pourrait être lancé.

La politique agricole commune et les plans stratégiques nationaux

La PAC

- La politique agricole commune¹ se compose de deux piliers :
 - ▶ le premier pilier : il s'agit des paiements directs aux agriculteurs, écorégimes et mesures de marché. Le premier pilier est entièrement financé par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA), ce qui signifie que tous les paiements directs sont couverts par l'argent de l'UE,
 - ▶ le second pilier : il concerne la politique de développement rural. Le deuxième pilier est financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et cofinancé par les budgets nationaux. Ce pilier finance les MAEC dont l'agriculture biologique.
- Dans la PAC actuelle, les Etats membres doivent consacrer 25 % du budget du premier pilier aux écorégimes. En outre, 35 % du budget du deuxième pilier doivent être consacrés à des actions en faveur de l'environnement.
- Les interventions de la PAC 2023-2027 visent à remplir trois objectifs stratégiques :
 - ▶ le développement de la production agricole,
 - ▶ la protection de l'environnement,
 - ▶ La consolidation du tissu socio-économique des zones rurales.
- Le budget global de la PAC actuelle est de 387 milliards € sur cinq ans.
- La PAC est considérée comme un instrument important pour atteindre les objectifs fixés par le Pacte Vert et par la Stratégie De la Ferme à la Table.
- La politique agricole commune actuelle reconnaît le rôle joué par l'agriculture biologique pour répondre à la demande des consommateurs qui souhaitent des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Elle reste l'un des outils majeurs de soutien financier du développement du secteur bio.
- Dans le cadre du second pilier de la PAC, tous les Etats membres ont mis en place des aides à la conversion² et quasiment tous des aides au maintien. Le Danemark et l'Autriche ont été les premiers, dans les années 80, à proposer ce type de soutien. Entre 1987 et 1993, de nombreux pays d'Europe ont introduit des

1- Depuis 1962, la PAC est le principal mécanisme de soutien aux agriculteurs de l'Union européenne

2- Ou équivalente. Cf. cas des Pays-Bas.



aides à la conversion, voire au maintien, sur une base nationale **ou** régionale. Après que l'agriculture biologique a été légalement définie au niveau de l'UE en 1991, les paiements aux agriculteurs biologiques pour la conversion à l'agriculture biologique ou le maintien se sont répandus dans les différents plans de développement rural. Le cadre de l'UE ne fixe ni montant, ni durée unique pour les aides à la conversion et au maintien : celles-ci varient donc selon les Etats membres¹.

■ Les agriculteurs bio peuvent également bénéficier des écorégimes² et des mesures agro-environnementales et climatiques.

■ La PAC 2023-2027 repose sur un nouveau modèle de mise en œuvre qui consiste en une planification stratégique décrite dans des plans stratégiques nationaux (PSN) établis pour 5 ans. Ceux-ci sont instaurés par le Règlement (UE) n° 2021/2115 du Parlement européen et du Conseil du 2 décembre 2021 établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les Etats membres dans le cadre de la politique agricole commune et financés par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

28 plans stratégiques ont été élaborés, la Belgique en ayant deux.

■ La Commission européenne a incité les Etats membres à définir des objectifs chiffrés pour la part de la SAU en agriculture biologique dans leurs plans stratégiques, sans toutefois pouvoir les y contraindre.

Synthèse bio des plans stratégiques nationaux

■ Tous les plans stratégiques prévoient des financements en faveur de l'agriculture biologique.

Objectifs fixés par les Etats membres pour la part de la SAU en bio

■ Il s'agit des objectifs fixés par les Etats membres dans le cadre d'un plan stratégique ou d'un programme spécifiquement bio³.

■ 14 pays⁴ se sont fixés des objectifs supérieurs ou égaux à 10 % à horizon 2027, dont 6 supérieurs ou égaux à 20 % (Autriche, Estonie, Finlande, Italie, Lettonie, République tchèque et Wallonie).



1- Cf. tableaux sur la conversion et le maintien

2- En France, le montant de l'écorégime pour l'agriculture biologique était de 96,17 € par hectare en 2024.

3 -L'auteure a préféré regrouper tous les objectifs dans un même tableau, même s'ils n'ont pas tous été fixés dans le même cadre.

4- Ou régions



Comparaison entre les objectifs de part de la SAU en bio et les parts réelles

	Part de la SAU en bio atteinte				Objectif de part de la SAU à horizon		
	2022	2023	2024	2025	2025	2027	2030
Allemagne	11,2%	11,4%	11,5%	11,7%		14%	30%
Autriche	27,7%	27,3%	27,2%			30%	35%
Belgique – Flandre	1,6%	1,6%	1,7%			5%	
Belgique – Wallonie	12,7%	12,5%	12,3%			20 %	30%
Bulgarie	2,2%	2,9%	3,9%			7%	
Chypre	6,3%	7,7%	8,1%		7,5%		10 %
Croatie	8,6%	8,0%	8,8%			12 %	14 %
Danemark	11,7%	11,4%	11,1%				21 %
Espagne	10,8%	12,3%	12,3%				20%
Estonie	23,4%	22,9%	22,5%			22,3%	25%
Finlande	15,0%	13,7%	13,6%			20%	25%
France	10,5%	10,3%	10,2%			18%	21%
Grèce	17,6%	21,7%					25%
Hongrie	6,3%	6,4%	6,2%			10%	15%
Irlande	2,1%	4,0%	5,0%			7,5%	10%
Italie	18,9%	19,8%	20,2%			25%	
Lettonie	16,0%	15,1%	15,6%			20%	25%
Lituanie	9,0%	8,5%	8,5%			13%	15%
Luxembourg	6,2%	6,3%	7,2%		20%		15% ¹
Malte	0,6%	0,6%	0,8%				5%
Pays-Bas	4,4%	4,8%	5,4%				15%
Pologne	3,9%	4,4%	4,8%			4,5%	7%
Portugal	19,1%	21,7%	20,3%			12%	19%
République Tchèque	16,2%	16,9%	17,2%			22%	25%
Roumanie	5,1%	5,1%	5,8%				6%
Slovaquie	8,5%	13,7%	14,1%			14%	20%
Slovénie	10,7%	11,3%	11,7%			18%	
Suède	19,9%	18,3%	16,5%				30%

Source : Agence BIO d'après les PSN, les plans d'actions bio nationaux et Loi française d'orientation agricole

- Parmi les pays ayant des objectifs de croissance de leur part de SAU en bio à horizon 2027 ou 2030, six d'entre eux ont néanmoins connu un recul de cette part en 2024 et un en 2023.
- Quatre pays ont déjà atteint leur objectif pour 2025 ou 2027 en 2024 : Chypre, Estonie, Pologne et Slovaquie.
- La plupart des pays sont encore loin de leurs objectifs.

1- Nouvel objectif fixé en janvier 2026. Celui à horizon 2025 était trop ambitieux.



Objectifs du PSN hors part de la SAU en bio

- Quelques pays se sont fixés d'autres types objectifs.
- La Flandre, en Belgique, semble être la seule à s'être fixée d'autres objectifs chiffrés à horizon 2027 :
 - ▶ atteindre 5 % de bio dans le nombre de fermes,
 - ▶ atteindre 5 % de bio dans le chiffre d'affaires des productions animales.
- L'Estonie s'est fixée pour objectifs d'augmenter la compétitivité de son agriculture biologique et de développer la transformation bio¹. La Slovaquie souhaite également accroître sa transformation bio.
- Plusieurs pays lient l'agriculture biologique à des objectifs environnementaux tels que la préservation de l'eau, des sols et de la biodiversité. C'est notamment le cas de l'Autriche, de la Croatie, de l'Estonie, la Grèce, la Lituanie, Malte et la République Tchèque.
- La Grèce souhaite améliorer l'accès au marché pour les producteurs bio, en renforçant les circuits courts, les groupements de producteurs et les coopératives et promouvoir la valeur ajoutée des produits bio grecs sur les marchés internationaux.
- La Slovénie ambitionne de développer la mise en réseau des producteurs bio.



1- Afin de réduire la transformation de produits bruts bio en produits conventionnels.



Budgets de la PAC 2023-2027 dans chaque pays

Budgets consacrés à la PAC dans chaque pays et budgets dédiés aux aides à la conversion et au maintien (en millions €) sur les 5 ans

Pays	Budget total de la PAC	Budget des aides à la conversion et au maintien en agriculture biologique
Allemagne	31 000	2 374
Autriche	9 160	753
Belgique	2 800 dont 1 500 pour la Wallonie et 1 300 pour la Flandre	160
Bulgarie	8 060	431
Chypre	455	22
Croatie	3 842	158
Danemark	4 900	254
Espagne	32 550	955
Estonie	1 066	153
Finlande	10 280	381
France	45 000	1 700
Grèce	19 300	380
Hongrie	8 400	431
Irlande	9 800	256
Italie	37 000	90
Lettonie	2 747	255,3
Lituanie	4 281	370
Luxembourg	607	115
Malte	166	2,3
Pays-Bas	4 484	
Pologne	25 320	905
Portugal	12 100	910
République Tchèque	5 528	452
Roumanie	17 965	412
Slovaquie	3 300	180
Slovénie	1 214	91
Suède	4 970	351

Source : Agence BIO d'après les PSN et différents documents nationaux

- En Irlande, le budget bio de la PAC a été multiplié par cinq pour la période 2023-2027 par rapport à la précédente.

Aides à la conversion et au maintien

- En règle générale, les paiements les plus faibles concernent les prairies ou les cultures arables, tandis que les cultures pérennes et le maraîchage reçoivent généralement de plus hauts niveaux de subventions par hectare.
- Malte propose les aides à la conversion et au maintien les plus élevées.
- Sept pays ont les mêmes montants d'aide pour la conversion et le maintien : Chypre, Croatie, Finlande, Lettonie, Slovaquie, Slovénie et Suède.



- Onze pays ont augmenté le montant des aides à la conversion pour toutes les cultures pour la PAC 2023-2027, par rapport à la PAC précédente.

Les aides à la conversion bio

Pays	Montants	Nombre d'année de versement	Evolution montants vs PAC précédente
Allemagne	Montants variables par culture et d'un Land à l'autre ¹ : de 210 à 2 240 €/ha suivant la culture et la région	Variable selon les Länder	Augmentation
Autriche	235 €/ha depuis 2025, 205 avant	5 ans	Diminution jusqu'en 2024, puis retour au niveau de la PAC précédente
Belgique Flandres	De 390 €/ha pour les prairies à 1 700 € pour le maraîchage et l'arboriculture	2 à 3 ans	Forte augmentation
Belgique Wallonie	De 365 €/ha pour les prairies à 1 110 € pour l'arboriculture	2 à 3 ans	Légère augmentation, sauf pour le maraîchage : diminution
Bulgarie	358 €/ha pour les prairies et 693 € pour toutes les cultures	2 à 3 ans	Augmentation pour les cultures arables et le maraîchage, mais diminution pour arboriculture, viticulture et olives
Chypre	410 €/ha pour les prairies et les cultures arables et 1 200 € pour les autres cultures	3 à 5 ans	Diminution pour les prairies, augmentation légère pour les cultures arables et forte pour le reste
Croatie	De 157 €/ha pour les prairies à 1 074 € pour l'arboriculture	3 à 5 ans	Augmentation pour l'arboriculture et diminution pour tout le reste
Danemark	De 332 €/ha à 419 € pour les prairies, les cultures arables et le maraîchage De 869 €/ha à 965 € pour l'arboriculture	5 ans	Augmentation pour toutes les cultures
Espagne	Montants variables d'une communauté autonome à l'autre et en fonction du nombre d'hectares : de 50 à 1 530 €/ha suivant la culture et la région	2 à 5 ans suivant les régions	Similaire ou augmentation suivant les cultures et les régions
Estonie	De 146 €/ha pour les cultures arables à 880 pour le maraîchage	3 à 5 ans	Stable pour les prairies et l'arboriculture et en augmentation pour les cultures arables et le maraîchage
Finlande	De 260 €/ha pour les cultures arables à 650 € pour le maraîchage et l'arboriculture. Les montants vont augmenter d'en moyenne 15 % en 2026.	2 ans	Augmentation
France	De 44 €/ha pour les parcours herbeux à 900 € pour l'arboriculture	5 ans	Augmentation pour les cultures arables, mais stabilité pour les prairies et l'arboriculture

1- La Basse-Saxe est le Land dans lequel les montants des aides à la conversion et au maintien sont les plus élevés.



Grèce	De 110 €/ha pour les prairies à 300 € pour le maraîchage	5 ans	Augmentation
Hongrie	De 204 €/ha pour les prairies à 1 762 € pour l'arboriculture	3 à 5 ans	Forte augmentation
Irlande	De 320 €/ha pour les cultures arables à 800 € pour le maraîchage et l'arboriculture	2 ans	Forte augmentation
Italie	Montants variables par culture et par région : de 13 à 1 200 €/ha suivant la culture et la région	5 ans	Relativement stable
Lettonie	De 97 €/ha pour les cultures arables à 518 pour le maraîchage et l'arboriculture	2 ans	Diminution pour les cultures arables et augmentation pour le reste
Lituanie	Montants variables par culture : de 59 €/ha pour les semences à 535 €/ha pour les ppam	5 ans maximum	Augmentation pour la majorité des cultures
Luxembourg	De 400 €/ha pour les prairies à 2 500 € pour l'arboriculture et la viticulture	3 à 5 ans	Forte augmentation
Malte¹	4 378 €/ha	2 ans	Forte augmentation
Pologne	De 229 €/ha pour les prairies à 681 € pour l'arboriculture	5 ans	Augmentation
Portugal	De 98 € pour les cultures arables à 975 € pour l'arboriculture	5 ans	Petite augmentation sauf pour les prairies (baisse)
République Tchèque	De 106 €/ha pour les prairies à 900 € pour la viticulture	3 à 5 ans	Petite augmentation, sauf pour la viticulture (stable)
Roumanie	De 143 €/ha pour les prairies à 620 € pour l'arboriculture	3 à 5 ans	Stable
Slovaquie	De 96 €/ha pour les prairies à 904 € pour l'arboriculture	3 à 5 ans	Forte augmentation
Slovénie	De 159 €/ha pour les prairies à 1 021 pour le maraîchage	5 ans	Augmentation pour les cultures arables et le maraîchage, diminution pour les autres cultures
Suède	De 147 €/ha pour les cultures arables à 737 € pour l'arboriculture	nd	Petite augmentation

Source : Agence BIO d'après documents nationaux et IFOAM Organics Europe

- La France est le seul pays à n'avoir qu'une aide à la conversion et pas d'aide au maintien. Au printemps 2025, l'Etat français a confirmé la suppression définitive de l'aide au maintien de l'agriculture biologique².
- Onze pays ont augmenté le montant des aides au maintien pour la PAC 2023-2027, par rapport à la PAC précédente.

1- La conversion à l'agriculture biologique représente un défi majeur pour Malte, car les terres sont très petites et fragmentées.

2- Néanmoins, la Région Ile-de-France a lancé, en 2025, une aide, baptisée Bio+, destinée aux exploitations ayant terminé leur conversion. Elle leur sera versée pendant 5 ans.



Les aides au maintien bio

Pays	Montants	Nombre d'année de versement	Evolution vs PAC précédente
Allemagne	Montants variables par culture et d'un Land à l'autre : de 190 à 1 060 suivant la culture et la région	Variable selon les Länder	Augmentation
Autriche	235 €/ha depuis 2025 ¹ , 205 avant	5 ans	Diminution jusqu'en 2024, puis retour au niveau de la PAC précédente
Belgique Flandres	118 €/ha	2 à 3 ans	Diminution
Belgique Wallonie	De 215 €/ha pour les prairies à 960 € pour l'arboriculture	5 ans	Légère augmentation, sauf pour le maraîchage : forte diminution
Bulgarie	358 €/ha pour les prairies et 557 pour toutes les cultures	5 ans	Augmentation pour les prairies, les cultures arables et le maraîchage, mais stable pour les autres cultures
Chypre	410 €/ha pour les prairies et les cultures arables et 1 200 € pour les autres cultures (mêmes montants que conversion)	3 à 5 ans	Diminution pour les prairies, augmentation légère pour les cultures arables et forte pour le reste
Croatie	De 157 €/ha pour les prairies à 1 074 € pour l'arboriculture (mêmes montants que conversion)	3 à 5 ans	Diminution pour les prairies et les cultures arables, stable pour le maraîchage et augmentation pour le reste
Danemark	De 117 €/ha à 204 € pour les prairies, les cultures arables et le maraîchage De 654 €/ha à 741 € pour l'arboriculture	5 ans	Similaire ou légère augmentation suivant les cultures
Espagne	Montants variables d'une communauté autonome à l'autre et en fonction du nombre d'hectares De 55 à 1 530 €/ha suivant la culture et la région	1 à 5 ans	Similaire/diminution suivant les cultures et les régions
Estonie	De 132 €/ha pour les cultures arables à 800 pour le maraîchage	3 à 5 ans	Stable pour les prairies et l'arboriculture et en augmentation pour les cultures arables et le maraîchage
Finlande	De 260 €/ha pour les cultures arables à 650 € pour le maraîchage et l'arboriculture (mêmes montants que conversion) Les montants vont augmenter d'en moyenne 15 % en 2026.	3 ans	Augmentation
Grèce	De 90 €/ha pour les prairies à 240 pour le maraîchage	5 ans	Augmentation
Hongrie	De 204 €/ha pour les prairies à 1 097 € pour la viticulture	3 à 5 ans	Forte augmentation
Irlande	De 270 €/ha pour les cultures arables à 600 € pour le maraîchage et l'arboriculture	3 ans	Forte augmentation
Italie	Montants variables par culture et par région : de 15 à 1 190 €/ha suivant la culture et la région	5 ans	Relativement stable
Lettonie	De 97 €/ha pour les cultures arables à 518 pour le maraîchage et l'arboriculture (mêmes montants que conversion)	5 ans	Diminution pour les cultures arables et augmentation pour le reste
Lituanie	Montants variables par culture : de 59 €/ha pour les semences à 525 €/ha pour les graminées pluriannuelles	5 ans	Augmentation pour la majorité des cultures ²

1- Depuis le 1^{er} janvier 2025, de nouvelles mesures dans le cadre du programme environnemental ÖPÜKL renforcent les aides à l'agriculture biologique. Le cœur de ce programme est la biodiversité.

2- Lors de la PAC précédente, il n'y avait pas de différenciation entre l'aide à la conversion et l'aide au maintien en Lituanie.



Luxembourg	De 300 €/ha pour les prairies et les cultures arables à 1 500 € pour l'arboriculture et la viticulture	3 à 5 ans	Forte augmentation
Malte	3 614 €/ha	5 ans	Forte augmentation
Pologne	De 234 €/ha pour les prairies à 534 € pour le maraîchage	variable	Augmentation
Portugal	De 89 €/ha pour les cultures arables à 927 € pour l'arboriculture	5 ans	Petite augmentation, sauf pour prairies (baisse)
République Tchèque	De 100 €/ha pour les prairies à 850 € pour l'arboriculture	3 à 5 ans	Augmentation
Roumanie	De 129 €/ha pour les prairies à 479 € pour la viticulture	3 à 5 ans	Stable
Slovaquie	De 96 €/ha pour les prairies à 904 € pour l'arboriculture (mêmes montants que conversion)	3 à 5 ans	Forte augmentation
Slovénie	De 159 €/ha pour les prairies à 1 021 pour le maraîchage (mêmes montants que conversion)	5 ans	Augmentation pour toutes les cultures sauf l'arboriculture (baisse)
Suède	De 147 €/ha pour les cultures arables à 737 € pour l'arboriculture (mêmes montants que conversion)	nd	Petite augmentation

Source : Agence BIO d'après documents nationaux et IFOAM Organics Europe

Cas particulier des Pays-Bas

- Aux Pays-Bas, le système d'aides aux exploitations bio est différent de celui des autres Etats membres.

- Le programme de financement écologique dispose d'un budget total de 964 millions € sur cinq ans. Ce budget est réparti en trois niveaux : bronze, argent et or. Les primes bronze, argent et or s'ajoutent au paiement de base (environ 180 à 200 €/ha). Bronze : 60 €/ha, argent : 100 €/ha, or : 200 €/ha.

Pour percevoir l'une de ces primes, les agriculteurs doivent mettre en œuvre des activités écologiques sur leur exploitation. Ces activités leur permettent de cumuler des points. Un certain nombre de points leur donne droit aux primes bronze, argent ou or. Les agriculteurs biologiques et ceux en conversion reçoivent automatiquement la prime or, sur présentation de la certification biologique. Le montant alloué chaque année à l'agriculture biologique grâce à cette prime or est d'environ 16 millions € (soit environ 80 000 hectares de terres cultivées en bio).

Le dispositif écologique est valable cinq ans et chaque agriculteur peut en bénéficier annuellement.

Exemples d'autres soutiens et aides à l'agriculture bio des PSN

- En Croatie, les actions prévues dans le cadre du PSN sont l'éducation des agriculteurs sur les bénéfices de l'agriculture bio, une promotion accrue des produits bio. En outre les mesures d'investissements pour la production primaire et la transformation ont 10 % de leurs enveloppes réservés à l'agriculture biologique.

- En Espagne, une aide aux apiculteurs bio a été créée dans plusieurs communautés autonomes.

- En Estonie, il existe un soutien au bien-être animal dans les élevages bio.

- Au Portugal, une aide est dédiée à la restructuration et à la conversion des vignobles à l'agriculture biologique.



- En République tchèque, il existe une aide à la modernisation des équipements bio et une autre pour le développement de circuits courts et de la transformation. Des fonds sont alloués à la formation des agriculteurs, notamment en bio.
- En Slovénie, il existe une aide pour soutenir les apiculteurs bio ou en conversion. Une aide spécifique à l'élevage bovin bio a été mise en place.

Analyses de la PAC actuelle et perspectives

- La PAC actuelle n'est pas jugée suffisamment soutenante des pratiques environnementales, notamment par les organisations bio.
- Dans son rapport de septembre 2024¹, la Cour des comptes européenne estime qu'un fossé s'est creusé entre les objectifs verts de la PAC 2023-2027 et leurs déclinaisons dans les plans stratégiques des Etats membres. La Commission européenne s'est vu reprocher de ne pas appliquer de critères mesurables pour évaluer l'ambition écologique des plans stratégiques nationaux.
- IFOAM Organics Europe juge également que de nombreux Etats membres ont manqué d'ambition pour le développement et le soutien de l'agriculture biologique dans leur PSN et que les budgets des Etats membres sont, le plus souvent, insuffisants pour inciter davantage d'agriculteurs à se convertir à l'agriculture biologique et pour récompenser les agriculteurs biologiques pour les biens publics qu'ils fournissent.
IFOAM Organics Europe estime que certains pays dont l'Autriche², la Flandre et la France se sont fixés des objectifs trop bas de part de la SAU en bio.
Il lui semble peu probable que l'Union européenne atteigne son objectif de 25 % de la SAU en bio d'ici 2030.
IFOAM Organics Europe pense qu'il est nécessaire que les Etats membres veillent à ce que les agriculteurs biologiques puissent avoir accès aux écorégimes définis dans le cadre du premier pilier, ainsi qu'aux mesures agroenvironnementales et climatiques pertinentes définies dans le cadre du deuxième pilier.
- Début 2025, l'INRAE et l'IDDRI ont publié une évaluation qualitative de la PAC actuelle. Ils ont estimé que les Etats membres ont largement favorisé les objectifs économiques au détriment des objectifs environnementaux, de sorte que l'ambition climatique et environnementale de leurs plans stratégiques respectifs est généralement faible.
L'une des recommandations de l'INRAE et l'IDDRI est de construire une PAC post-2027 plus ambitieuse sur le plan environnemental et d'en renforcer l'efficacité budgétaire, notamment en modifiant la distribution des paiements directs afin de cibler les producteurs en ayant le plus besoin.
- D'après le Conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique, la PAC actuelle n'est pas pleinement alignée sur les objectifs climatiques de l'UE (soutien des pratiques à fortes émissions et manque de mesures incitatives et d'une mise en œuvre ambitieuse des écorégimes).

1- https://www.eca.europa.eu/ECAPublications/SR-2024-20/SR-2024-20_FR.pdf

2- 30 % alors qu'elle était déjà à 27,7 % en 2022.



- Selon une étude du Bureau européen des unions de consommateurs, menée durant l'hiver 2025 dans huit pays de l'UE¹, moins d'un quart des consommateurs européens estiment que les paiements de la PAC sont distribués équitablement. 60 % des consommateurs suggèrent que la PAC ne devrait soutenir que la production d'aliments sains et durables.
- La Commission européenne estime que des progrès substantiels de développement des surfaces en bio ont été réalisés jusqu'à l'invasion imprévue de l'Ukraine par la Russie. La forte hausse des prix des denrées alimentaires qui en a résulté a eu une incidence négative sur la demande de produits biologiques et a découragé, au niveau des exploitations agricoles, la conversion vers l'agriculture biologique ou son maintien.
- La Commission européenne estime que la PAC actuelle doit devenir plus simple et mieux ciblée et qu'elle doit trouver le juste équilibre entre les aides, les investissements et la réglementation, tout en assurant aux agriculteurs un revenu juste. Ce paquet de simplification devrait entrer en vigueur en 2026. Elle souhaite réduire la charge administrative, faciliter les contrôles et la gestion des crises, et renforcer la compétitivité du secteur. Parmi les mesures proposées, une innovation majeure concerne l'agriculture biologique : les agriculteurs bio seront reconnus comme "verts par définition"², une décision saluée par IFOAM Organics Europe. La Commission européenne propose de décorréliser les plans stratégiques de la PAC des futures évolutions de la législation environnementale issue du Green deal.
- En 2026, une évaluation intermédiaire analysera les performances de la PAC 2023-2027.

Prochaine PAC : 2028-2034

- La prochaine PAC est en cours d'élaboration.
- La PAC devrait faire partie d'un fonds plus vaste, le Fonds européen pour la prospérité et la sécurité économiques, territoriales, rurales et maritimes durables (FEDER), qui inclura également le Fonds européen de cohésion, le Fonds social européen, la pêche commune, le programme scolaire de l'UE et le Fonds pour la sécurité intérieure.
- Lors de la prochaine PAC, les deux piliers actuels (paiements directs et développement rural) seront probablement fusionnés dans un cadre unique, laissant aux Etats membres le soin d'adapter les aides aux réalités locales via des plans de partenariat nationaux et régionaux. L'objectif est de soutenir la compétitivité, la durabilité et la résilience des exploitations, tout en favorisant l'installation des jeunes agriculteurs et la modernisation des fermes.
- Avec 300 milliards €, le budget de cette PAC serait en recul de 20 % par rapport à la PAC 2023-2027. Ce montant pourrait néanmoins être complété par des

1- Autriche, France, Allemagne, Italie, Pologne, Portugal, Slovaquie et Espagne

2- Les agriculteurs bio seront totalement exemptés de contrôles pour les BCAA 1, 3, 5 et 6.



enveloppes supplémentaires pour le développement rural, l'innovation, la transition écologique et les infrastructures, laissées à la main des Etats membres.

- Les aides seront ajustées selon la taille, le type d'exploitation et les ambitions environnementales. Les pratiques durables, l'agriculture biologique et les services écosystémiques seront valorisés, tandis que la simplification des règles devrait réduire la charge administrative.

- IFOAM Organics Europe se félicite de la reconnaissance de l'agriculture biologique comme instrument politique clé de la Politique agricole commune post-2027, mais souligne le risque de non-mise en œuvre par les Etats membres en l'absence d'un budget spécifiquement alloué à l'action environnementale.

IFOAM Organics Europe appelle à ce qu'au moins un tiers du budget de la PAC soit alloué de manière contraignante à la protection des services écosystémiques, y compris l'agriculture biologique, comme l'indique également le Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture promu par la présidente de la Commission européenne.

Principaux organismes nationaux et régionaux œuvrant pour le développement du secteur bio

Les organismes sont cités par ordre alphabétique et non par ordre d'importance. Les organismes en charge de la recherche sont présentés dans le chapitre dédié au soutien à la recherche.

Allemagne

- AMI¹, créé en 2009, rassemble et analyse toutes les informations pertinentes sur le marché agricole allemand et européen. Elle publie données, prévisions et analyses sur la production, les prix, l'offre et la demande. Elle réalise des études détaillées sur l'agriculture biologique, incluant production, importations, surfaces, cheptel et tendances de consommation.

- Bioland, Naturland et Demeter sont des associations bio dont les cahiers des charges privés² sont plus stricts que le règlement bio européen. Elles remplissent également plusieurs fonctions : syndicat professionnel, lobbying politique, mise en marché, formation, conseil technico-économique et mise en relation de l'amont et de l'aval.

Bioland trouve son origine dans l'association Bio Gemüse, créée en 1971, qui est devenue Bioland en 1979. Les premiers produits commercialisés sous la marque Bioland datent de 1981. Depuis 2000, l'association certifie également des restaurants.

Naturland, fondée en 1982, est active depuis 1987 également au-delà de l'Allemagne.

Demeter, la plus ancienne association bio allemande, a été créée en 1924. Son cahier des charges repose sur les principes de la biodynamie.



1- Agrarmarkt Informations-Gesellschaft

2- Il existe d'autres associations bio avec des cahiers des charges privés : Biokreis, Ekoland, Biopark, Gää...etc.



D'autres associations locales existent également, comme Biokreis, fondée en 1979 en Bavière.

Ecovin est une association dédiée à la viticulture biologique. Fondée en 1985 par un groupe de vignerons bio issus de plusieurs régions viticoles, elle constitue le plus grand réseau de vignerons bio en Allemagne, représentant environ un quart du vignoble bio national.

■ Fin 2001, le ministère fédéral de l'agriculture a lancé le programme fédéral pour l'agriculture biologique, le BÖL¹, dont l'activité a réellement commencé en 2002. Il vise à améliorer les conditions-cadres de l'agriculture biologique et de l'industrie alimentaire en Allemagne, tout en favorisant une croissance équilibrée de l'offre et de la demande. Il constitue un instrument clé pour la mise en œuvre de la Stratégie Bio 2030.

Dans le cadre du BÖL, des campagnes d'informations et des programmes de recherche² sont notamment financés. Le site Internet Oekolandbau³ propose de nombreuses informations sur l'agriculture.

Depuis 2023, le BÖL dispose d'un budget annuel d'environ 35 millions € : environ 20 millions € sont consacrés à la recherche, tandis que les 15 millions restants financent formations, projets pilotes et autres initiatives.

■ L'Office fédéral de l'alimentation et de l'agriculture (BLE), fondé en 1995, est une autorité publique allemande placée sous la tutelle du ministère fédéral de l'Agriculture. Il est chargé de mettre en œuvre le programme BÖL et remplit également d'autres missions liées à l'agriculture biologique : gestion des fonds publics pour la conversion et le maintien, supervision des normes bio, coordination des contrôles par les organismes certificateurs, soutien technique, formations, promotion et production de statistiques.

■ Le BÖLW⁴, fondé en 2002, est la Fédération de l'industrie alimentaire biologique. Il s'agit de l'association faîtière des producteurs agricoles, des transformateurs et des commerçants d'aliments bio. Il compte seize associations membres, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'agriculture biologique, de la production à la distribution.

Le BÖLW est le porte-parole du secteur bio auprès des institutions nationales et européenne, ainsi qu'auprès de la société. Son objectif est d'obtenir la reconnaissance des services écologiques, économiques et sociaux rendus par l'industrie alimentaire biologique.

Autriche

■ AMA⁵ est un organisme public, créé en 1993, sous tutelle du Ministère fédéral de l'Agriculture. Il assure la promotion et le soutien des produits agricoles. Il a notamment pour mission de suivre les marchés et les prix des produits agricoles et de gérer les paiements pour les services environnementaux. Cette structure publie les données sur le marché bio autrichien.

1- Bundesprogramm Ökologischer Landbau

2- Environ 1 800 programmes de recherche ont été soutenus depuis le lancement du BÖL.

3- <http://Oekolandbau.de>

4- Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft

5- AgrarMarkt Austria Marketing GmbH



- BIO AUSTRIA est l'association bio autrichienne. Fondée en 2005, suite à la fusion de plusieurs associations bio, elle compte environ 13 500 membres. BIO AUSTRIA a mis en place un cahier des charges privé¹. Elle est le porte-parole de ses membres auprès du gouvernement autrichien et de l'UE, tout en leur offrant conseils et accompagnement. BIO AUSTRIA a également établi des partenariats avec la grande distribution pour l'utilisation de son logo et a développé une carte interactive en ligne, Biomaps, répertoriant les entreprises certifiées bio.
- Chaque Land dispose d'une chambre d'agriculture. Celles-ci conseillent les agriculteurs bio et organisent des formations.
- Le ministère de l'Agriculture soutient l'agriculture biologique par des formations, du conseil technique et des campagnes d'information. Il finance des projets de recherche et innovation dans le domaine biologique. Il participe à des campagnes de sensibilisation des consommateurs pour valoriser l'agriculture biologique.

Belgique

Flandre :

- BioForum Vlaanderen est l'organisation sectorielle de l'agriculture et de l'alimentation biologiques flamandes. Elle a été créée en 1998. Elle est le porte-parole de l'agriculture bio flamande auprès des pouvoirs publics. Elle effectue des actions de conseil, de recherche et de mise en relation des opérateurs bio et propose des outils de communication à ses membres.
- Le département de l'agriculture du gouvernement flamand fixe les objectifs pour l'agriculture biologique au niveau régional. Il encourage la conversion des exploitations à l'agriculture biologique et supervise les organismes certificateurs.

Wallonie

- L'APAQ-W est l'agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité. Cet organisme d'intérêt public a été créé en 2002 et assure la promotion de l'agriculture biologique en Wallonie.
- Biowallonie est la structure d'encadrement du secteur biologique wallon. Elle accompagne l'ensemble des acteurs du bio, de la production à la transformation, en passant par la distribution et la restauration, tant collective que commerciale. Créée en 2013, elle a pour principales missions d'informer les professionnels, de les accompagner, de diffuser les meilleures techniques et bonnes pratiques bio, de faciliter les échanges économiques entre opérateurs, de contribuer à la structuration du secteur et d'encourager la formation.
- Le CRABE (Centre de Recherches et d'Actions sur le Bio et l'Environnement) est une association sans but lucratif, créée en 1976. Le CRABE est un centre de formation et d'action locale, axé sur la pratique du bio et l'autonomie alimentaire, très implanté sur le terrain.

¹- La mixité des exploitations n'est pas autorisée.



- Le Service public de Wallonie gère le plan de développement de l'agriculture biologique. Il supervise la certification bio.
- L'UNAB (Union Nationale des Agrobiologistes Belges), fondée en 1984, soutient et représente les agriculteurs biologiques wallons. Elle leur apporte notamment un accompagnement technique ainsi que des informations adaptées à leurs besoins.

Bulgarie

- La fondation Bioselena est une ONG créée en 1996 par le FIBL. Sa mission est de soutenir l'agriculture biologique en fournissant des services spécialisés aux agriculteurs bio et aux transformateurs bio (conseils techniques et stratégiques et aide administrative), en promouvant les produits bio auprès des consommateurs et en participant à l'élaboration d'une législation et des politiques nationales. Depuis 2003, elle dispose d'un centre de formation professionnelle, qui a déjà permis à plus de 3 000 agriculteurs, transformateurs et autres acteurs de bénéficier d'une formation. Cette fondation organise un marché bio tous les mercredis à Sofia, ainsi qu'un festival bio annuel, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Bioselena est également cofondatrice et actionnaire d'un des principaux organismes certificateurs du pays : Balkan Biocert.

- Il existe plusieurs associations bio en Bulgarie, dont la plus importante est BOPA, créée en 2009 et qui compte environ 300 membres. L'association Bioproduct BG, cofondée par Bioselena et l'entreprise Bio Bulgaria en 2004, a pour tâche principale d'unir tous les efforts pour le développement du marché bio en Bulgarie.

- Jusqu'à il y a quelques années, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation jouait un rôle limité dans le soutien à l'agriculture biologique. Son intervention se cantonnait essentiellement à un appui administratif pour les demandes de subventions liées au bio. En 2023, le ministère a organisé un grand stand bio à Biofach pour la première fois.

Chypre

- Cyprus Organic Farmers Association est l'association nationale des producteurs bio. Créée en 2002, elle agit en tant que porte-parole des producteurs bio chypriotes auprès des autorités nationales et internationales, organise des formations et des ateliers et sensibilise le grand public aux bienfaits de l'agriculture biologique.
- Le ministère de l'Agriculture assure notamment la promotion de l'agriculture biologique à Chypre. Il supervise les contrôles officiels et tient un registre national des exploitations biologiques. Il fournit des informations, des conseils techniques et organise des formations pour les agriculteurs.



Croatie

- L'Agence croate pour l'agriculture et l'alimentation (HAPIH) a la charge de la certification des produits biologiques, de la gestion des contrôles et de la délivrance des labels officiels.
- Depuis 2017, les onze organisations de producteurs biologiques sont regroupées au sein d'une fédération, la Croatian Organic Farmers Associations Alliance (HSEP). Celle-ci rassemble environ 200 producteurs bio. HSEP se consacre principalement à la défense des intérêts et à la représentation des producteurs biologiques. La fédération œuvre également à la sensibilisation du public aux avantages des produits bio. Elle facilite la formation et le partage de bonnes pratiques entre ses membres. HSEP collabore avec les autorités nationales pour influencer la législation bio.
- Le ministère de l'Agriculture a un service dédié à l'agriculture biologique qui supervise la mise en œuvre des programmes de soutien et assure la conformité aux normes européennes. Il a mis en place des cours gratuits à destination des producteurs bio.

Danemark

- Le Conseil Danois de l'Agriculture et de l'Alimentation (Landbrug & Fødevarer), créé en 2009, représente les industries agricoles et alimentaires danoises, les associations commerciales et celles d'agriculteurs. Il joue un rôle dans l'influence politique du secteur agricole et alimentaire, fournit des services à ses membres et met en œuvre des programmes de recherche et développement. Il est très impliqué dans le secteur de l'agriculture biologique et a défini une stratégie pour l'agriculture biologique pour 2024-2026, dont les principaux objectifs sont d'améliorer les rendements, de promouvoir l'agroforesterie et de renforcer les liens entre les producteurs bio et les consommateurs, via des actions de promotion (au Danemark et à l'export). Il publie un magazine destiné aux agriculteurs bio.

■ Le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche définit la stratégie nationale de développement de l'agriculture et met en œuvre les plans d'action. Il finance les aides à la conversion et au maintien, ainsi que la recherche via des organismes spécialisés comme l'ICROFS. Le ministère gère également l'usage du label national "Ø" et veille au respect des règles de certification.

- Organic Denmark (Økologisk Landsforening) est une association nationale, créée il y a plus de 35 ans, regroupant des entreprises bio, des agriculteurs, des cuisines professionnelles, ainsi que des consommateurs. Elle soutient les entreprises dans la commercialisation de leurs produits bio, aide les détaillants à développer





leur stratégie de marketing bio, conseille les acteurs bio sur les tendances du marché et assure la promotion des produits bio danois sur des salons internationaux. Organic Denmark joue en outre un rôle déterminant dans l'élaboration des plans d'action nationaux pour l'agriculture biologique et dans la définition des politiques publiques en faveur du bio.

Espagne

Au niveau national

■ Asobio est une association regroupant les principales entreprises espagnoles spécialisées dans la transformation et la commercialisation de produits biologiques. Elle a été créée en 2020 pour renforcer la structuration du secteur bio en Espagne, promouvoir la consommation de produits bio et défendre les intérêts communs de ses membres. Elle compte actuellement une centaine de membres.

■ Ecovalia est l'association professionnelle espagnole de la production biologique. Elle a fêté ses trente ans en 2021¹. Elle fédère des producteurs, des transformateurs et des distributeurs bio espagnols et comptait 17 000 membres en 2025.



Ses missions sont de promouvoir l'agriculture biologique auprès des producteurs et des consommateurs, soutenir les producteurs et entreprises bio à travers la formation et le conseil et de défendre les intérêts du secteur bio espagnol. Elle publie chaque année un rapport sur l'agriculture biologique.

■ FEPECO est la fédération espagnole des entreprises biologiques. Créée en 2009, cette organisation patronale bio, agit à l'échelle nationale et internationale pour défendre les intérêts économiques des entreprises bio et promouvoir leurs produits.

■ INTERECO constitue le réseau des autorités publiques de contrôle et de certification de l'agriculture biologique des différentes communautés autonomes d'Espagne. Née en 1999, elle repose sur une structure de coopération entre les organismes publics de contrôle bio, visant à renforcer la coordination et l'harmonisation à l'échelle nationale.

■ Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation encadre et finance le secteur bio espagnol. Il élabore les politiques nationales en faveur de l'agriculture biologique. Il coordonne les communautés autonomes, qui ont des compétences de mise en œuvre et de contrôle. Il publie un rapport national annuel sur les statistiques de production et de transformation bio. Il réalise des campagnes nationales pour promouvoir la consommation de produits bio auprès du grand public.

■ SOW (Spanish Organic Wines) est l'association espagnole des producteurs et exportateurs de vins biologiques. Elle a été créée en 2014 pour donner une visibilité

¹- Elle a pris le nom d'Ecovalia en 2010.



internationale au vin bio espagnol et fédérer les caves engagées dans l'agriculture biologique. Ses actions portent sur la promotion internationale des vins bio espagnols pour en développer les exportations.

- Fondée en 1981, l'Association Vida Sana est l'une des associations pionnières en Espagne dans la promotion de l'agriculture biologique, de la consommation responsable et d'un mode de vie sain. Elle est reconnue pour avoir contribué, dès les années 1980, au développement du mouvement bio dans le pays. Elle organise des événements, dont le salon BioCultura, sensibilise le grand public à l'agriculture biologique et soutient les producteurs bio.

Dans les communautés autonomes

Les organismes d'état en charge du contrôle et de la certification bio, de la gestion du registre des opérateurs bio et de la promotion des produits bio sont les suivants :

Communauté autonome	Organisme
Andalousie	Junta de Andalucia (Gouvernement régional d'Andalousie)
Aragon	CAAE (Comité aragonais pour l'agriculture biologique)
Asturies	COPAE (Conseil de la production agricole biologique de la Principauté des Asturies)
Baléares	CBPAE (Conseil des Baléares pour la production agricole biologique)
Canaries	ICCA (Institut canarien de la qualité agroalimentaire)
Cantabrie	CRAE-CN (Conseil régulateur de l'agriculture biologique de Cantabrie)
Castille-et-Léon	CAECyL (Conseil d'agriculture biologique de Castille-et-Léon)
Castille-la-Manche	Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha (Gouvernement Régional de Castille-La Manche)
Catalogne	CCPAE (Conseil catalan pour la production agricole biologique)
Estrémadure	CAEX (Comité d'agriculture biologique d'Estrémadure)
Galice	CRAEGA (Conseil régulateur de l'agriculture biologique de Galice)
La Rioja	CPAER (Conseil de la production agricole biologique de La Rioja)
Madrid	CAEM (Comité d'agriculture biologique de la Communauté de Madrid)
Murcie	CAERM (Conseil d'agriculture biologique de la région de Murcie)
Navarre	CPAEN-NNPEK (Conseil de la Production Agricole Biologique de Navarre)
Pays basque	ENEK (Conseil d'Agriculture Biologique du Pays basque)
Valence	CAECV (Comité d'agriculture biologique de la Communauté valencienne)

Source : Agence BIO

Estonie

- ARIB¹ est l'agence publique responsable de la gestion des aides financières destinées à l'agriculture et au développement rural. Elle s'occupe notamment des mesures de conversion et de maintien à l'agriculture biologique, ainsi que les mesures agro-environnementales, tout en assurant le suivi administratif des paiements et des contrôles associés.

- Eesti Mahepõllumajanduse Sihtasutus, la Fondation pour l'agriculture biologique estonienne, est une organisation non lucrative, créée en 2000. Ses principales missions sont d'œuvrer au développement de l'agriculture biologique, de transférer

1- Agricultural Registers and Information Board



des connaissances entre la recherche et les agriculteurs, de former les agriculteurs bio et de sensibiliser le grand public à l'agriculture biologique. Elle participe également aux discussions sur les politiques publiques. Elle publie un rapport annuel sur les statistiques bio estoniennes.

- Eesti mahepõllumajanduse ümarlaud, la plateforme estonienne d'agriculture biologique, a été créée par huit organisations bio en 2006. Elle coordonne les acteurs du secteur bio, défend leurs intérêts et contribue au développement de l'agriculture biologique dans le pays.

- Eesti Mahepõllumajanduse Ühendus, l'Union des producteurs bio estoniens, représente ses membres et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

- Le ministère de l'Agriculture définit la politique nationale de l'agriculture biologique, met en œuvre le Plan de développement rural, ainsi que le Plan stratégique national de la PAC 2023-2027 et supervise le système de contrôle biologique.

- Organic Estonia, fondée en 2015, est une organisation faîtière qui agit comme plateforme B2B pour les entreprises du secteur biologique. Elle regroupe des producteurs et transformateurs certifiés afin de renforcer le marketing collaboratif, d'accroître la visibilité de la marque "Estonia Organic Country" et de soutenir l'exportation des produits bio estoniens.

Finlande

- La Finnish Food Authority est l'organisme public chargé de superviser l'agriculture biologique finlandaise. Elle coordonne le système national de contrôle, agréant et surveillant les organismes certificateurs. Elle veille au respect des règlements européens, notamment en matière de production, d'élevage, de transformation et d'étiquetage. Elle informe également les consommateurs et professionnels sur la fiabilité du label biologique.

- Pro Luomu est l'association nationale de développement de l'agriculture biologique. Créée en 2011, elle regroupe des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des acteurs de la restauration. Ses missions sont de promouvoir l'agriculture biologique et d'œuvrer au développement du marché bio national et des exportations de produits bio.

- Le ministère de l'Agriculture définit la stratégie nationale pour l'agriculture biologique et supervise sa mise en œuvre. Il coordonne le programme national de développement rural et pilote le plan stratégique finlandais de la PAC.

- Ruokavirasto, l'Agence alimentaire finlandaise gère le système de contrôle et de certification bio. Elle supervise les organismes certificateurs.

France

- ABiodoc est le Centre national de ressources en agriculture biologique en France. Il a été créé en 1993 et dépend de VetAgro Sup. Il réalise une veille documentaire sur l'agriculture biologique, en collectant, organisant et diffusant des informations



scientifiques et techniques. Il publie notamment une revue bibliographique mensuelle.

■ Créée en 2001, l'Agence BIO est l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique. Ce Groupement d'Intérêt Public est sous tutelle des ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique. Ses autres membres sont la FNAB, Chambres d'Agriculture France, la Coopération Agricole, le Synabio, la FCD et les Interbio.



L'Agence BIO informe sur l'agriculture bio et la promeut auprès du grand public. Elle gère le Fonds Avenir Bio qui participe à la structuration du secteur bio français. Elle est dotée d'un observatoire de l'agriculture biologique en France et à l'international, pour suivre les évolutions de la production et du marché bio. Elle met également en œuvre des actions pour développer l'utilisation de produits bio en RHD.

■ Les Chambres d'Agriculture fournissent un accompagnement et des conseils aux agriculteurs bio ou en conversion. Elles organisent des formations. Elles peuvent accompagner les producteurs pour remplir leurs dossiers de demande d'aides. Elles favorisent la mise en relation des acteurs bio dans les territoires. Elles organisent des événements pour faire connaître les pratiques bio et les producteurs engagés, ainsi que le salon Tech & Bio. Elles réalisent des études sur l'agriculture biologique et publient des guides techniques.

■ La Coopération Agricole (créée en 1966, ex-CFCA¹) est l'organisation qui représente les coopératives agricoles françaises. Elle dispose d'une Commission Agriculture Biologique, chargée de développer les filières bio, d'accompagner les coopératives et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

■ La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) est une association fondée en 1978. Elle est le seul syndicat bio de producteurs et fédère environ 10 000 fermes bio.

La FNAB représente les producteurs bio auprès des pouvoirs publics. Elle les accompagne dans la conversion de leur exploitation, propose des formations, et sensibilise le grand public aux bienfaits de l'agriculture biologique.

La FNAB est composée de treize groupes régionaux (FRAB) et de près de 90 groupes locaux (GRAB).

■ ForéBio est une fédération regroupant quinze organisations économiques de producteurs totalement bio, créée en 2018. Elle représente les intérêts des producteurs bio auprès des pouvoirs publics. Elle soutient les producteurs dans leur évolution vers des pratiques plus durables et responsables.

■ FranceAgriMer publie des statistiques sur la collecte de lait et de grandes cultures bio et sur les fabrications qui en sont issues. Elle réalise ponctuellement des études sur l'agriculture biologique.

■ L'INAO agréé les organismes certificateurs, veille à la bonne application des normes européennes et françaises relatives à l'agriculture biologique, gère les

¹ Confédération française de la coopération agricole



dérogations et défend le logo national AB contre les usages frauduleux et veille à son respect, en collaboration avec la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

- Les Interbio sont des associations interprofessionnelles régionales dédiées à l'agriculture biologique. Ces structures fédèrent les acteurs locaux de la filière bio (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités et structures de formation) pour structurer, promouvoir et développer l'agriculture bio sur leurs territoires. En 2025, elles étaient au nombre de huit¹.

- Les interprofessions agricoles françaises sont des organisations qui rassemblent, au sein d'une même filière, les producteurs, transformateurs et distributeurs afin de coordonner le développement économique, la promotion et la régulation du marché. Elles sont reconnues par l'Etat et jouent un rôle clé dans la structuration des filières. Plusieurs d'entre elles disposent d'une commission dédiée à l'agriculture biologique : CNIEL, CNIPT, INTERCEREALES/Terres Univia, INTERBEV ET INTERFEL. Ces commissions bio contribuent à mieux intégrer la production biologique dans les stratégies globales des filières agricoles françaises.

- La Maison de la Bio a été créée en 2021 pour fédérer les acteurs économiques des filières biologiques. Elle défend les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics.

- Le ministère de l'Agriculture définit la stratégie nationale pour l'agriculture biologique (via le programme Ambition Bio) et supervise la certification biologique. Il coordonne les actions des différents acteurs publics, oriente les financements dédiés au développement du bio et veille à l'application du cadre réglementaire européen et national.

- Natexbio est une fédération rassemblant plusieurs syndicats professionnels bio : Synadis Bio, Synabio et Synadiet². Elle promeut la filière bio, représente les syndicats professionnels auprès des instances politiques et institutionnelles et organise le salon Natexpo. Il joue aussi un rôle de veille réglementaire sur la certification bio pour les distributeurs.

- Les ONVAR³ sont des structures reconnues par l'État pour leur rôle dans le développement agricole, l'innovation et l'accompagnement des agriculteurs. Parmi eux, les Réseau CIVAM⁴ accompagnent les agriculteurs vers des systèmes plus autonomes, économes et durables. Ils sont historiquement très engagés dans le développement de l'agriculture biologique : appui à la conversion, échanges de pratiques, formation, expérimentation et structuration de filières locales bio. Les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR) travaillent sur le maintien et l'installation autour des valeurs de l'agriculture paysanne.

1- Interbio Bretagne, Interbio Corse, Interbio Nouvelle-Aquitaine, Interbio Occitanie, Interbio Pays de la Loire, Interbio Auvergne-Rhône-Alpes, Interbio Centre-Val de Loire et A Pro Bio dans les Hauts-de-France

2- Compléments alimentaires

3- Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale

4- Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural



- Le Synabio est le syndicat national des entreprises agroalimentaires bio, créé en 1976. Il représente aujourd'hui environ 230 entreprises adhérentes, principalement des transformateurs, grossistes et distributeurs spécialisés, majoritairement des PME. Il accompagne ses membres sur les enjeux réglementaires, techniques et stratégiques, et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Le syndicat promeut également la RSE via son label BioEntrepriseDurable.
- Le Synadis Bio est le syndicat national des distributeurs spécialisés en produits biologiques et diététiques. Créé en septembre 1999, il regroupe plus de mille magasins spécialisés, qu'ils soient indépendants ou non. Le syndicat défend les intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres. Synadis Bio informe ses membres sur les évolutions réglementaires, les tendances du marché et les bonnes pratiques à adopter. Il propose également des formations adaptées aux besoins des magasins bio.

Grèce

- Le ministère de l'Agriculture définit la politique nationale agricole et le Plan Stratégique de la PAC 2023-2027 qui inclut les mesures de soutien au bio. Il met en œuvre les aides à la conversion et au maintien en agriculture biologique.
- L'OPEKEPE, l'organisme national de paiements et de contrôles, gère l'instruction et le versement des aides bio.
- L'Union des Agriculteurs Bio de Grèce a été fondée en 2001. Elle œuvre pour la promotion et la défense de l'agriculture biologique, en mettant l'accent sur la qualité des produits et le respect des normes environnementales.

Hongrie

- L'Agence hongroise de paiement agricole (Magyar Államkincstár – MÁK) est responsable de la gestion et du paiement des aides PAC aux agriculteurs, y compris celles destinées au bio.

- Biokultúra est l'association bio pionnière, fondée dans les années 80. Elle regroupe des agriculteurs, des transformateurs et des consommateurs bio. Elle organise régulièrement des formations, des conférences, ainsi que des actions de plaidoyer pour renforcer les politiques en faveur du bio.



- L'Association hongroise d'agriculture biologique, Magyar Biokultúra Szövetség, a été créée en 1987. Cette organisation ombrelle du mouvement bio hongrois représente ses membres aux niveaux national et international. Elle est active dans la promotion, la sensibilisation et la coopération internationale.
- Le ministère de l'Agriculture fixe la politique nationale agricole et met en œuvre le Plan stratégique PAC 2023-2027. Il coordonne les mesures de soutien à la conversion et au maintien bio (aides directes et mesures agro-environnementales). Il supervise le système de certification et de contrôle bio.



Irlande

- Bord Bia, créée en 1994, est l'agence nationale de promotion des produits agroalimentaires irlandais. Elle assure la promotion des produits bio irlandais au niveau national et à l'export. Elle fournit également des conseils pour améliorer la qualité, la traçabilité et la durabilité des produits bio. L'agence effectue aussi des analyses de marché pour identifier les tendances et opportunités dans le secteur bio.
- L'Irish Organic Farmers and Growers Association (IOA)¹ a été fondée en 1982. Il s'agit du principal organisme certificateur. Elle a mis en place un cahier des charges privé qui va plus loin que la réglementation européenne. En plus de la certification, elle soutient les producteurs (conseils et formations), promeut l'agriculture biologique et représente les intérêts du secteur bio auprès des pouvoirs publics.
- Le ministère de l'Agriculture² est responsable de la politique agricole nationale et du Plan stratégique de la PAC. Il gère les dispositifs de soutien à l'agriculture biologique, notamment les paiements pour la conversion et le maintien. Le ministère supervise également les organismes d'inspection et de certification agréés. Il coordonne aussi la collecte de données bio.

Italie

- L'AIAB (Associazione Italiana per l'Agricoltura Biologica) est une association née en 1988, qui regroupe des producteurs, transformateurs, chercheurs, techniciens et consommateurs engagés dans l'agriculture biologique italienne. Elle représente les intérêts des producteurs bio en promouvant l'agriculture biologique comme modèle de développement durable. Cette association soutient ses membres avec une assistance technique et administrative, des formations spécialisées, des activités de sensibilisation et une représentation politique au niveau local, national et européen.
- Biobank est une base de données sur le marché bio italien. Créée en 1993, elle collecte et centralise des informations détaillées sur les acteurs et les tendances du secteur bio italien. Biobank publie également des études et rapports destinés aux professionnels et chercheurs du secteur.
- Federbio est la Fédération nationale de l'agriculture biologique et biodynamique. Elle a été créée en 1992, dans le but de protéger l'agriculture biologique et biodynamique et de favoriser leur développement. Elle joue un rôle clé dans la promotion, le lobbying et la structuration de la filière. Elle agit en tant que porte-parole des acteurs du bio auprès des institutions nationales et régionales, participant activement aux tables de concertation sur les politiques agricoles et environnementales. FederBio propose des services de formation et de conseil aux producteurs, transformateurs et distributeurs de produits bio. Elle collabore avec des institutions de recherche pour promouvoir des pratiques agricoles durables et soutenir le développement de solutions innovantes dans le secteur biologique.

1- Son ancien nom est l'Irish Organic Farmers and Growers Association (IOFGA)

2- Department of Agriculture, Food and the Marine (DAFM)



- L'ISMEA¹ est l'organisme public italien dédié à l'analyse, au soutien et au financement du secteur agricole. Il collecte et diffuse des données stratégiques sur les marchés agricoles, y compris celui de l'agriculture biologique. Ismea soutient les exploitations bio via des instruments financiers, des garanties et des programmes pour l'installation des jeunes agriculteurs.
- Le ministère de l'Agriculture définit la stratégie nationale sur l'agriculture et coordonne le Plan stratégique PAC 2023-2027 et le Plan d'action national pour l'agriculture biologique. Il supervise le système national de contrôle bio.
- Créé en 2000, le SINAB² est la plateforme officielle italienne dédiée à la collecte, la gestion et la diffusion des données relatives à l'agriculture biologique. Etabli et financé par le ministère de l'Agriculture, il centralise des informations sur la production, la transformation, la distribution, la consommation et les importations bio. Le SINAB s'appuie notamment sur l'ISMEA pour produire ses analyses. Il publie chaque année "Bio in cifre", l'état des lieux national du bio.

Lettonie

- Latvijas Bioloģiskās lauksaimniecības asociācija (LBLA) est l'association lettone bio, fondée en 1995. Elle rassemble principalement des organisations agricoles régionales, des agriculteurs, des transformateurs et des chercheurs et compte aujourd'hui environ 1 500 membres. Elle défend les intérêts des producteurs bio. Ses principaux objectifs sont de soutenir le développement de l'agriculture biologique, développer des débouchés pour les produits bio, mettre en place un système de formation et de perfectionnement pour les agriculteurs biologiques et de promouvoir la consommation de produits bio.
- Lauku atbalsta dienests est l'agence nationale qui gère les paiements de la PAC (aides directes, mesures environnementales, bio). Il s'agit du point de contact administratif pour les agriculteurs bio.
- Le ministère de l'Agriculture définit la stratégie nationale et les mesures pour l'agriculture biologique dans le Plan stratégique de la PAC. Il supervise la réglementation et le système de certification bio. Il assure le suivi statistique du secteur, l'évaluation des performances environnementales et le contrôle du respect des normes européennes. Enfin, il soutient la promotion du bio, notamment par des campagnes d'information et des actions visant à renforcer la demande et la compétitivité des producteurs biologiques lettons.
- Le Service national de protection des végétaux est responsable de la maintenance d'une base de données électronique de semences et de matériel de multiplication végétative produits de manière biologique. Un autre objectif est la délivrance de dérogation pour l'utilisation de semences et de matériels de multiplication végétative non produits selon des méthodes de production biologique, dans la production biologique.

1- Istituto di Servizi per il Mercato Agricolo Alimentare

2- Sistema di Informazione Nazionale sull'Agricoltura Biologica



- Le Centre de données agricoles¹ gère les données agricoles, notamment sur l'agriculture biologique, en collectant, analysant et diffusant des informations statistiques sur la production, la transformation et la commercialisation des produits biologiques.

Lituanie

- La Chambre d'agriculture de la République de Lituanie fournit des conseils sur l'agriculture biologique depuis 1993, incluant des conseils individuels, des séminaires, des formations et des conférences. Elle accompagne également les agriculteurs dans la certification bio, le développement de pratiques agricoles durables, la gestion des cultures et du bétail selon les normes bio, ainsi que dans la commercialisation et la valorisation des produits biologiques sur le marché national et international.
- L'EMGAA (organisation des éleveurs bio de Lituanie) a été fondée en 2010 et est dédiée à la promotion de l'élevage de bovins viande en agriculture biologique. Elle soutient ses membres par des conseils techniques, la formation, et l'échange de bonnes pratiques. L'organisation participe également à la promotion des produits bio auprès des consommateurs et des marchés.
- L'Association lituanienne des fermes bio (LEŪA) promeut l'agriculture biologique, la production et la consommation d'aliments sains et la préservation de l'environnement. Fondée en 2010, il s'agit de la plus grande organisation bio du pays. Elle offre un soutien technique et des formations aux agriculteurs, facilite l'accès aux marchés biologiques et participe à l'élaboration de politiques publiques favorables à l'agriculture durable.
- Le ministère de l'Agriculture est responsable de la politique agricole nationale, y compris de la réglementation et du financement de l'agriculture biologique. Il supervise également les programmes de soutien à l'agriculture durable et coordonne les aides nationales et européennes pour les exploitations biologiques. Le ministère élabore des normes et directives pour la production bio, assure le suivi statistique du secteur et soutient la certification biologique. Il promeut également la sensibilisation des agriculteurs et des consommateurs à l'agriculture biologique et à la sécurité alimentaire.
- La NPA est l'agence nationale de paiement. Elle gère notamment les aides pour l'agriculture biologique.

Luxembourg

- L'Administration des Services Techniques de l'Agriculture (ASTA), créée en 1967, joue un rôle central dans le développement et le soutien du secteur agricole. Elle met en œuvre des politiques techniques visant à améliorer la productivité, moderniser les pratiques culturales et favoriser l'innovation technologique. Elle a également pour mission de promouvoir et de soutenir le développement de l'agriculture bio en fournissant un appui technique adapté et a un service dédié. L'ASTA conseille les agriculteurs sur les méthodes de production biologique et organise des programmes de formation et de sensibilisation pour faciliter la

¹- Lauksaimniecības datu centrs



conversion vers l'agriculture biologique bio. Elle collecte et analyse des données sur la production biologique pour orienter les politiques publiques. Les opérateurs bio doivent se notifier auprès de l'ASTA.

- Vereenigung fir Biolandwirtschaft Lëtzebuerg (VBL) est une association professionnelle représentant les intérêts des producteurs biologiques au Luxembourg, fondée en 1988. Elle défend les intérêts de ses membres et participe à la promotion de l'agriculture biologique (organisation de la semaine bio).

Malte

- Malta Organic Agriculture Movement est une organisation fondée en 1999 et dédiée à la promotion de l'agriculture biologique à Malte. Elle regroupe notamment des agriculteurs, des consommateurs et des experts techniques. Elle a pour rôle la sensibilisation du grand public à l'agriculture biologique, l'organisation de formations, ainsi que la représentation des intérêts de l'agriculture biologique au niveau local et international.

- Le ministère de l'Agriculture soutient l'agriculture biologique à travers le Plan d'action national pour les produits alimentaires biologiques 2023-2030. Il finance des projets bio, établit des normes et directives pour la production bio et supervise la certification des fermes. Le ministère propose également des formations et du conseil technique aux agriculteurs et promeut la consommation de produits biologiques auprès des consommateurs.

Pays-Bas

- Bionext est l'organisation ombrelle pour l'agriculture et l'alimentation biologiques, créée en 2016. Elle représente et défend les intérêts de l'agriculture biologique auprès des pouvoirs publics. Elle mène des campagnes pour promouvoir la consommation de produits biologiques. Elle accompagne également les entreprises par des conseils techniques et le développement de réseaux professionnels.

- Le ministère de l'Agriculture élabore les directives nationales pour l'agriculture biologique, soutient son développement et collecte des statistiques sur la production et la consommation bio.

La recherche et l'innovation sont également soutenues pour améliorer l'efficacité et la rentabilité de l'agriculture biologique.

- La RVO¹ est une agence gouvernementale, fondée en 2014, qui soutient les entreprises, y compris celles de l'agriculture biologique, dans leurs activités nationales et internationales. Elle propose des informations, des conseils et divers dispositifs de financement.

Pologne

- Fondée en 1989, EKOLAND est la première organisation nationale de producteurs biologiques polonais. Elle regroupe des fermes certifiées selon des critères plus stricts

¹- Agence néerlandaise pour les entreprises.



que ceux de l'UE, interdisant la mixité sur une même exploitation. L'association soutient la promotion des produits bio et l'échange de savoir-faire.

- Le Forum of Organic Agriculture (Mieczyslaw Górny) est une organisation non gouvernementale réunissant scientifiques, producteurs et acteurs du secteur bio, fondée en 2009. Ses objectifs sont de renforcer le secteur de l'agriculture biologique en Pologne, de promouvoir les produits bio, de mener des activités éducatives pour sensibiliser le public et d'influencer les politiques agricoles.

- Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural est responsable de la mise en œuvre de la politique d'agriculture biologique. L'IJHARS, l'Inspection de la qualité agricole et alimentaire est rattachée au ministère de l'Agriculture. Elle supervise les organismes de certification et est responsable des décisions relatives aux dérogations aux règles de production biologique.

- PIŻE, la Chambre polonaise de l'alimentation biologique, est une organisation regroupant des agriculteurs, des transformateurs et des distributeurs bio, créée en 2016. Sa mission est de promouvoir les produits bio, en participant à des campagnes éducatives et en organisant des événements professionnels et de collaborer avec le ministère de l'Agriculture et d'autres institutions publiques.

Portugal

- AGROBIO (Associação Portuguesa de Agricultura Biológica) est l'association nationale des producteurs et consommateurs bio. Elle a été fondée en 1985. Elle promeut le développement de l'agriculture biologique au Portugal. Elle propose des conseils techniques, des formations, de l'éducation environnementale. Elle est active dans la recherche et dans la promotion des marchés locaux. Elle organise des événements¹.

- Le ministère de l'agriculture est responsable de la réglementation et de la supervision de la production biologique au Portugal. Il élabore les politiques nationales, fixe les normes de certification et contrôle leur application. Il soutient le développement de l'agriculture biologique par des subventions, des programmes de formation et des initiatives durables. Le ministère collecte des données sur la production et la consommation de produits bio pour suivre le marché.

République Tchèque

- Créée en 2010, BIOSAD est une association dont la mission est de promouvoir le développement de la culture fruitière bio en République tchèque. Ses activités sont axées sur la fourniture d'informations aux agriculteurs spécialisés dans la production de fruits sains et de haute qualité.

- Le ministère de l'agriculture veille au respect de la réglementation concernant l'agriculture biologique et accrédite les organismes certificateurs. Il met en œuvre des campagnes de sensibilisation à l'agriculture biologique.

1- Comme le salon national Terra Sã



- PRO-BIO est la plus ancienne association biologique tchèque. Fondée en 1992, elle représente les producteurs et les transformateurs bio et les soutient en leur apportant informations, conseils, services et actions de promotion. Elle dispose de deux associations affiliées : l'une dédiée aux magasins bio membres et la Ligue PRO-BIO. Cette dernière s'occupe de l'éducation du public à l'alimentation et à l'agriculture biologiques, des relations publiques, de l'organisation de la traditionnelle foire bio annuelle à Prague et tient à jour une carte des points de vente bio, notamment les fermes et les magasins locaux.
- L'ÚKZÚZ¹ est l'Institut central de supervision et d'essais en agriculture, fondé en 2002. Il s'agit de l'autorité compétente pour la réglementation et le contrôle de l'agriculture biologique en République tchèque. Il supervise la conformité aux normes de la production biologique, effectue des contrôles et collabore avec les organismes de certification.
- L'UZEI² est l'institut d'économie et d'information agricoles. Il a été créé en 2008 et dépend du ministère de l'Agriculture. Il mène de la recherche appliquée sur l'économie agricole, les marchés agricoles, la relation entre l'agriculture et l'environnement et sur le développement rural. Il est également chargé de collecter, analyser et diffuser des données et informations statistiques pour l'ensemble du secteur agricole, y compris le secteur bio. L'institut gère par ailleurs le système de formation et d'accréditation des conseillers agricoles (y compris pour l'agriculture biologique), en collaboration avec le ministère, et fournit un soutien technique aux politiques agricoles et aux programmes de développement rural.

Roumanie

- Bio Romania est une association de producteurs créée en 2008, afin de représenter un certain nombre de transformateurs et de grands producteurs au niveau international, de sensibiliser les consommateurs aux bienfaits de l'agriculture biologique pour la santé humaine et la nature et de promouvoir la consommation d'aliments bio. Elle compte plus de 300 membres.
- La Fédération nationale de l'agriculture biologique en Roumanie a été fondée en 2000 par l'union de cinq associations biologiques pionnières. Elle vise à promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et à soutenir les producteurs bio du pays. La fédération joue un rôle clé dans la formation et la diffusion des bonnes pratiques agricoles durables.
- Inter-Bio a été créée en 2008. Cette organisation interprofessionnelle est dédiée à la promotion des produits agro-alimentaires bio. Ses autres missions sont de favoriser l'exportation de produits bio et de développer la formation professionnelle, la recherche et l'innovation dans l'agriculture biologique et l'agroécologie.



1- Ústřední kontrolní a zkušební ústav zemědělský

2- Ústav zemědělské ekonomiky a informací



- Le ministère de l'Agriculture élabore et met en œuvre la politique nationale sur l'agriculture biologique (promotion, formation et soutien à la conversion) et contrôle le système de certification bio. Il soutient financièrement le secteur.

Slovaquie

- Ekotrend Slovakia¹ est une ONG, réunissant 162 membres, dont des agriculteurs, transformateurs, producteurs, experts et parties prenantes de l'agriculture biologique et du mode de vie durable. Elle a été fondée en 1997. Elle œuvre pour la promotion de l'agriculture biologique, en soutenant les producteurs et en sensibilisant le public aux bienfaits de ce mode de production.
- L'UKSUP² est l'autorité compétente en Slovaquie pour la production biologique. Placée sous la tutelle du ministère slovaque de l'Agriculture et du Développement rural, elle assure la mise en œuvre des réglementations nationales et européennes en matière d'agriculture biologique. L'UKSUP supervise les organismes certificateurs. Elle est responsable de l'enregistrement des opérateurs bio. Cet institut organise des formations et des programmes de sensibilisation pour les producteurs et les consommateurs, visant à promouvoir les pratiques agricoles durables et à renforcer la confiance dans les produits biologiques.

Slovénie

- L'Institute for Sustainable Development a été créé en 1995. Il a pour mission la mise en œuvre de l'agriculture biologique et du développement rural. Il mène des projets de recherche et développement, des actions de sensibilisation et de formation à l'agriculture biologique, de conseil auprès des fermes et d'animation de réseaux. Il fournit également un suivi des indicateurs relatifs à la production bio et des rapports sur l'agriculture biologique slovène. Il intervient dans la préparation des plans d'actions.
- Le ministère de l'Agriculture fixe les objectifs stratégiques et législatifs pour l'agriculture biologique slovène. Il organise le système de certification de l'agriculture biologique et veille au respect des normes de l'UE, procure des soutiens financiers et techniques pour la conversion et la production biologique et assure la promotion et la coordination des acteurs du secteur bio. Il collecte et analyse les données sur les exploitations et surfaces bio. Il soutient la formation des agriculteurs.
- ZDEKS, l'Association des agriculteurs biologiques de Slovénie, a été fondée en 2017. Elle est issue de plusieurs associations régionales d'agriculteurs biologiques et représente le secteur bio slovène auprès des décideurs politiques et promeut également la coopération dans le domaine de l'agriculture biologique.

Suède

- Ekologiska Lantbrukarna, créée en 1985, est l'organisation suédoise représentant les agriculteurs biologiques auprès des pouvoirs publics. Elle promeut également le

1- Zväz ekologickeho poľnohospodárstva

2- Ústredný kontrolný a skúšobný ústav poľnohospodársky



développement de l'agriculture biologique en Suède et fournit des conseils techniques, des formations et un soutien pour la commercialisation des produits bio.

■ Fondé en 1997, Ekomatcentrum joue un rôle clé dans la promotion de l'alimentation biologique dans les établissements publics et dans l'ensemble de la chaîne alimentaire. Il agit par l'information, la formation¹, la mise en réseau et l'organisation de concours².

■ Le ministère de l'Agriculture fixe les grandes orientations, les objectifs nationaux, les politiques de soutien, veille à la cohérence avec les autres objectifs (environnement, biodiversité, ruralité) et coordonne les acteurs publics.

■ Créée en 2001, Organic Sweden est une plateforme qui facilite la collaboration entre producteurs, transformateurs et distributeurs afin de promouvoir les produits biologiques suédois sur les marchés nationaux et internationaux. Elle propose également des formations, des événements et diverses ressources pour renforcer la compétitivité des acteurs du secteur.

Les programmes de développement nationaux et régionaux

■ En parallèle des plans stratégiques nationaux, des programmes nationaux ou régionaux de développement sont mis en place par un certain nombre d'Etats membres. En 2025, des programmes étaient en cours dans la grande majorité des Etats membres.

Allemagne

■ Dans ce pays, la politique agricole est à la fois régie par le gouvernement fédéral qui donne le cadre général, et par les régions allemandes (Länder), qui ont chacune un ministère de l'agriculture.

Au niveau fédéral

■ En 2023, le Ministre allemand de l'Agriculture a lancé un plan stratégique pour renforcer l'agriculture biologique en Allemagne : la Stratégie Bio 2030. Celle-ci vise à motiver et à mobiliser tous les acteurs impliqués tout au long de la chaîne de valeur pour contribuer au développement d'une industrie agricole et alimentaire bio et à atteindre une part de 30 % de la SAU cultivée en bio à horizon 2030. 30 mesures ont été identifiées. Elles sont classées en six domaines d'actions :

- ▶ Aligner les marchés des intrants de l'industrie agricole et alimentaire avec l'objectif de croissance de l'agriculture biologique,
- ▶ Exploiter le potentiel de performance de l'agriculture biologique en production,
- ▶ Renforcer la transformation et le commerce des aliments bio,
- ▶ Promouvoir une nutrition plus durable grâce à l'alimentation biologique,

1- Ekomatcentrum propose des modules de formation destinés aux chefs, au personnel de restauration collective et aux collectivités.

2- Le concours annuel Ekomatsligan récompense les communes et régions suédoises qui ont la part de bio la plus élevée dans le secteur public.



- ▶ Développer la recherche pour l'agriculture et l'industrie alimentaire bio, mieux réseauter, créer des infrastructures et mettre les connaissances et les données à la disposition des personnes impliquées,
- ▶ Concevoir le cadre juridique et financier de manière cohérente et l'aligner systématiquement sur l'objectif de 30 % d'agriculture biologique.

■ Une évaluation intermédiaire sera réalisée en 2026, suivie d'une évaluation finale en 2030.

Dans les Länder

■ En 2025, des plans d'actions bio étaient également en cours dans plusieurs Länder :

- ▶ Le plan "Bio du Bade-Wurtemberg", lancé en 2020, vise à faciliter la conversion des exploitations, à atteindre entre 30 et 40 % de la SAU en bio (contre 13,2 % fin 2019) et à répondre à la demande locale en produits bio, notamment dans la restauration collective. Il prévoit également de promouvoir le label bio régional, de renforcer le transfert de connaissances et l'information des consommateurs¹, de structurer davantage la filière bio régionale et d'accroître sa valeur ajoutée.

Le budget annuel alloué à ce plan s'élève à 4,5 millions €.

Fin 2024, la part de bio dans la SAU du Bade-Wurtemberg s'élevait à 15,3 %.

- ▶ En Basse-Saxe, le plan bio à horizon 2030, lancé en 2019, fixe comme objectifs d'atteindre 10 % de la SAU en bio d'ici 2025 et 15 % d'ici 2030 (contre 4,1 % fin 2018). Il vise également à développer les ventes de produits bio régionaux, à renforcer les liens entre acteurs de la filière, à améliorer le transfert de connaissances, la recherche et la formation et à sensibiliser davantage le public. Fin 2024, la part de bio dans la SAU régionale était de 6,0 %.

- ▶ En Bavière, "BioRegio Bayern", lancé en 2013, ambitionne d'atteindre 30 % de SAU en bio (contre 6,4 % fin 2012) et de stimuler la demande de produits bio. Ses axes prioritaires sont la formation, la création de nouveaux stockages, la promotion du logo régional, la structuration de la filière, le soutien aux biodistricts, l'utilisation de produits bio locaux en RHD, la conversion de terres publiques au bio et le développement de la recherche appliquée.

Fin 2024, 13,9 % de la SAU bavaroise était en bio².

- ▶ Dans la Hesse, le plan bio 2020-2025 s'est fixé des objectifs ambitieux : atteindre 25 % de SAU en bio fin 2025 (contre 15,5 % fin 2019), développer les ventes de produits bio régionaux, maintenir et accroître la biodiversité, protéger le climat, structurer la filière, renforcer la recherche, la formation et le conseil, améliorer le bien-être animal et positionner la Hesse comme région modèle pour l'agriculture biologique.

Le budget global s'est élevé à environ 32 millions €, soit quatre fois que celui du premier plan de 2014.

Fin 2024, la part de bio dans la SAU régionale atteignait 16,6 %.

1- Avec la campagne bio régionale : "Natürlich.VON DAHEIM", i.e. "Naturellement. D'ici".

2- Le secteur bio allemand est convaincu que la Bavière échouera dans son objectif d'atteindre 30 % de sa SAU en bio d'ici 2030. La part n'a évolué que de +0,3 point entre 2023 et 2024.



- ▶ Le Mecklembourg-Poméranie Occidentale, a lancé en 2024 un programme-cadre de soutien à l'agriculture biologique (Ökokompetenz Mecklenburg-Vorpommern 2030¹), qui inclut des mesures de promotion, de subventions, de valorisation locale, de transformation et de commercialisation des produits bio. L'objectif est d'atteindre 20 % de SAU en bio d'ici 2026 (contre 15,3 % fin 2023 et 15,4 % fin 2024).
- ▶ En Rhénanie du Nord-Westphalie, l'agriculture biologique est intégrée à la stratégie de durabilité actualisée en 2020, avec l'objectif de porter la part de la SAU en bio à 20 % d'ici 2030 (contre 6,0 % en 2019). Les actions concernent la conversion, le conseil, l'information, la formation, l'investissement, l'utilisation de produits bio locaux en RHD et le développement de biodistricts. La part de bio dans la SAU de ce Land était de 6,1 % fin 2024.
- ▶ En Rhénanie-Palatinat, le deuxième plan bio², lancé en 2020, regroupe 48 mesures réparties en quatre axes : développement de l'agriculture bio, formation, recherche et expansion des filières bio régionales. Un objectif de 20 % de la SAU à moyen terme a été fixé (contre 11,2 % fin 2019). Aucune durée n'est fixée. Ce plan sera mis à jour à intervalles réguliers. La part de bio dans la SAU de ce Land était de 13,0 % fin 2024.
- ▶ Dans la Saxe, la stratégie bio lancée en 2023 ne fixe pas d'objectif chiffré ni de date butoir. Elle se concentre sur le soutien à la conversion, la promotion des produits bio, l'accompagnement économique et technique des producteurs et la sensibilisation des consommateurs afin d'accroître la demande locale.
- ▶ En Thuringe, la stratégie politique 2023 vise à assurer une croissance équilibrée de l'agriculture biologique, adaptée au marché et respectueuse de l'environnement, jusqu'en 2027. La stratégie comprend un renforcement de la place du bio dans la formation, l'amélioration de la production bio grâce à la recherche et l'innovation, le développement de chaînes de valeur régionales pour accroître l'offre et l'utilisation de produits bio locaux.

| Autriche

■ Le programme d'actions agriculture biologique 2023+ a été lancé en décembre 2022³ et s'achèvera en 2030. Il vise principalement à développer la production (afin de maintenir la position de l'Autriche comme premier pays bio en termes de part de SAU) et à renforcer la demande en produits biologiques. L'objectif est d'atteindre 30 % de SAU en bio d'ici 2027, puis 35 % d'ici 2030.

Les axes d'actions de ce plan sont :

- ▶ soutien financier direct aux exploitations bio et en conversion,
- ▶ développement des filières et de la transformation et promotion du logo bio national,
- ▶ recherche, innovation et diffusion des connaissances dans les écoles d'agriculture, dans l'enseignement supérieur et auprès des conseillers bio,

1- Bio Compétence Mecklembourg-Poméranie-Occidentale

2- Le premier plan bio datait de 2018.

3- Le premier programme d'actions bio avait été lancé en 2001. Le plan d'actions bio actuel est le sixième.



- ▶ croissance du marché bio domestique (notamment en restauration collective) via la promotion et élargissement de son observation par AMA et Statistics Austria.

Belgique

- En Belgique, les plans sont régionaux.

En Wallonie

- Un nouveau plan bio wallon pour la période 2021-2030 a été lancé en juin 2021¹. Les objectifs à atteindre d'ici 2030 sont : 4 720 exploitations bio, 30 % de la SAU en bio, 1 490 entreprises transformatrices de bio et 14,9% de part de marché en bio.

Ce plan est composé de neuf axes :

- ▶ suivi de l'évolution du secteur bio et planification²,
- ▶ réglementation,
- ▶ information du grand public et des professionnels,
- ▶ accompagnement des opérateurs
- ▶ soutien à la transformation et à la distribution,
- ▶ enseignement et formation professionnelle,
- ▶ promotion des produits bio wallons,
- ▶ recherche en agriculture biologique,
- ▶ innovation.

En Flandre

- Le plan stratégique flamand couvre la période 2023-2027³. D'ici 2027, il vise à atteindre 5 % de part de marché pour les produits biologiques, 5 % des exploitations converties en bio, 5 % de la SAU en agriculture biologique, 5 % de la valeur totale du chiffre d'affaires des productions animales issue du bio, ainsi que 5 % de la restauration collective publique approvisionnée en produits bio. Par rapport au précédent, ce nouveau plan met donc davantage l'accent sur le développement de la demande.

Pour concrétiser ces ambitions, le plan s'appuie sur des objectifs stratégiques fortement imbriqués :

- ▶ stimuler la demande en produits bio,
- ▶ optimiser la chaîne de valeur biologique afin de rendre la conversion plus attrayante, et permettre à l'agriculture biologique de s'intégrer plus durablement dans les pratiques agricoles en Flandre,
- ▶ renforcer la position de leader de l'agriculture biologique en matière de durabilité,
- ▶ poursuivre les investissements dans la recherche, l'innovation et la diffusion des connaissances,

1- Le premier plan bio wallon s'est déroulé de 2013 à 2020.

2- Elaboration et actualisation des plans de développement par filière

3- Il s'agit du troisième plan bio flamand. Le premier a été lancé en 2013.



- ▶ s'appuyer sur une orientation politique forte et un cadre législatif solide pour accompagner la montée en puissance du secteur biologique en Flandre.

Des actions de promotion ciblent particulièrement les écoles et les jeunes, et la Semaine du bio est à nouveau organisée.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'augmenter le financement du VLAM¹, dont une partie devrait bénéficier au secteur biologique.

Enfin, le soutien financier accordé aux agriculteurs bio a été maintenu, de même que le conseil aux entreprises, la diffusion d'informations et de résultats de recherche, ainsi que les actions de mise en réseau.

Bulgarie



■ Début 2025, le plan national d'actions pour l'agriculture biologique à horizon 2030 a été approuvé par le gouvernement bulgare. Il vise à augmenter la superficie des terres agricoles certifiées en bio et le nombre d'opérateurs en production bio, à renforcer la confiance des consommateurs, à développer le marché national des produits bio et à promouvoir la conversion en bio. Il s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique national pour l'agriculture et le développement rural 2023-2027 de la Bulgarie.

Chypre

■ Le plan bio chypriote 2023-2030 vise à porter l'agriculture biologique à 10 % de la SAU d'ici 2030 et à consolider l'ensemble de la chaîne de valeur. Il s'articule autour de quatre axes :

- ▶ développer l'offre bio,
- ▶ stimuler la demande,
- ▶ renforcer les compétences et l'innovation,
- ▶ améliorer la gouvernance du secteur.

Pour en assurer la mise en œuvre, le ministère de l'Agriculture a décidé d'instaurer un suivi annuel, un comité de coordination rassemblant autorités publiques, organismes de certification et acteurs économiques, ainsi qu'un système renforcé de collecte de données permettant d'ajuster les actions au fil du temps.

Croatie

■ Le Plan d'action national pour le développement de l'agriculture biologique 2023-2030² vise avant tout à accroître significativement la superficie agricole cultivée en bio. Il entend également renforcer la compétitivité des producteurs biologiques, en améliorant leur accès aux marchés, en soutenant l'innovation et en structurant les filières pour mieux répondre à la demande.

1- Centre flamand pour la promotion des produits agricoles et de la pêche

2- Le premier programme bio s'est déroulé de 2011 à 2016.



Il comprend 27 mesures articulées autour de plusieurs axes :

- ▶ accompagnement des conversions et du maintien en bio
- ▶ développement de la recherche et de la formation,
- ▶ amélioration de la performance économique des exploitations,
- ▶ soutien à la transformation bio locale,
- ▶ promotion des produits bio,
- ▶ croissance de de la consommation, notamment en restauration collective.

Danemark

■ En 1995, le Danemark a été le premier pays à mettre en place un plan d'actions bio.

■ La stratégie bio nationale¹, lancée en 2021, a pour ambition de doubler d'ici 2030 la surface agricole biologique (objectif : 21 % de la SAU), ainsi que le marché bio domestique (25,8 milliards DKK pour commerce de détail et 4,6 milliards DKK pour RHD²) et les exportations de produits biologiques (pour atteindre 5,8 milliards DKK³), par rapport à 2018.

La stratégie repose sur cinq grands axes :

- ▶ développement des surfaces bio,
- ▶ développement de la chaîne de valeur et de la consommation,
- ▶ bien-être animal et protection de l'environnement,
- ▶ recherche et innovation,
- ▶ exportation et compétitivité.

La stratégie danoise combine mesures financières, renforcement des compétences, innovations techniques et marketing, et promotion des valeurs environnementales et sociales.

Espagne

■ L'Espagne est un pays composé de dix-sept communautés autonomes. Chacune dispose d'un parlement et d'un gouvernement.

Au niveau national

■ Il n'existe pas de plan d'actions bio national.

■ Dans le cadre de son plan stratégique pour la filière viticole, l'Espagne projette d'atteindre 26 % de son vignoble en bio en 2027.

1- Elle s'articule avec d'autres initiatives pour renforcer la transition écologique de l'agriculture comme les plans sur les aliments à base de plantes, les protéines vertes et les emplois verts.

2- Soit 3,45 milliards € et 620 millions €

3- Soit 780 millions €



Dans les communautés autonomes

- Le soutien public à l'agriculture biologique est hétérogène d'une communauté autonome à l'autre.

- La Catalogne semble être la seule communauté autonome avec un plan d'actions bio actuel (2024-2027). Celui-ci vise à promouvoir la production bio, encourager la conversion, soutenir les producteurs et développer la consommation locale.

- En Andalousie :

- ▶ En novembre 2025, le parlement andalou a approuvé la Loi de promotion de la production écologique d'Andalousie¹, première loi régionale de ce type en Espagne. Elle vise à promouvoir la consommation de produits bio, notamment via la priorité donnée aux produits certifiés dans les marchés publics (cantines scolaires, hôpitaux, restauration publique, etc.). Elle prévoit aussi la création d'un réseau régional de marchés locaux bio, afin de favoriser la vente directe ou locale des produits bio. Elle inclut des mesures de soutien à la transformation et



- à la commercialisation et de promotion. La loi prévoit des mesures d'appui à la recherche, à l'innovation, à la formation et au transfert de connaissances, en lien avec des universités et centres technologiques. Elle valorise aussi certaines pratiques spécifiques, comme la conservation des races animales locales dans l'élevage écologique. La création d'un prix bio d'Andalousie est prévue pour récompenser

des exploitations, entreprises ou acteurs engagés dans la filière bio est prévue. Pour l'instant, cette loi n'a pas de budget propre.

La loi ne se limite pas à l'agriculture bio stricto sensu, mais englobe aussi d'autres formes de productions durables et certifiées (notamment l'aquaculture), ce qui est critiqué par les professionnels du secteur bio.

- ▶ Actuellement, il n'existe pas de plan d'actions bio global en Andalousie, mais plusieurs programmes comme le projet pour la création de biodistricts et les 52 initiatives pour renforcer l'agriculture biologique (2024-2025), ciblant notamment les femmes, les jeunes et les petites et moyennes exploitations.

- L'absence de plan dans les autres communautés autonomes ne signifie bien sûr pas que l'agriculture bio n'y est pas soutenue.

Estonie

- Le Plan d'action pour l'agriculture biologique en Estonie 2023-2030² vise à soutenir et développer l'agriculture biologique dans le pays. Il repose sur trois axes : production/transformation, marché bio estonien et exportation.

1- Ley de Impulso y Promoción de la Producción Ecológica

2- Il s'agit du troisième plan bio estonien. Le premier a été lancé en 2007.



À l'horizon 2030, ses objectifs sont d'atteindre 20 % de consommateurs réguliers de produits bio, 14 % de la valeur financière de la production agricole issue de l'agriculture biologique et 80 millions € d'exportations bio.

Le plan prévoit notamment :

- ▶ aides à l'investissement,
- ▶ développement de l'aquaculture bio,
- ▶ encouragement de l'intégration de l'agriculture biologique dans l'enseignement professionnel et supérieur, afin de former des agriculteurs compétents, de diffuser les bonnes pratiques et de stimuler l'innovation.
- ▶ accroissement de la consommation de produits bio locaux,
- ▶ renforcement de la coopération nationale,
- ▶ amélioration de la compétitivité internationale du secteur biologique estonien.

Finlande

■ Les objectifs du programme Luomu 2.0 à horizon 2030¹ sont notamment :

- ▶ atteindre 25 % de la SAU en bio,
- ▶ étendre les zones de cueillette sauvage bio,
- ▶ accroître la demande pour aboutir à 5 % de part de marché au détail pour les produits bio et 25 % dans les cantines publiques,
- ▶ renforcer les capacités industrielles de transformation et de l'innovation,
- ▶ accroître les exportations de produits bio², avec un objectif de 100 millions €,
- ▶ créer une filière de poisson bio,
- ▶ renforcer les connaissances et les compétences en matière de production biologique,
- ▶ moderniser et renforcer les contrôles antifraudes.

France

Au niveau national

■ En avril 2024, un nouveau programme de développement a été lancé : Ambition Bio 2027. Il vise à atteindre 18% de la SAU en bio d'ici 2027³ et s'articule autour de trois axes principaux :

- ▶ stimuler la demande de produits bio et restaurer la confiance des consommateurs (via des campagnes de communication, des efforts de visibilité et de promotion) et l'implication de la distribution,
- ▶ consolider et développer des filières bio résilientes, structurées et ancrées localement — en soutenant la production, la transformation, la distribution, en menant des études économiques et prospectives, et en accompagnant les opérateurs,
- ▶ soutenir les acteurs face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux — notamment via des aides conjoncturelles pour la trésorerie des

1- Le premier programme de développement bio finlandais s'est déroulé de 2013 à 2020.

2- Notamment pour développer l'exportation de baies

3- Il s'agit du cinquième plan bio français. Le premier a été lancé en 1997.



exploitations, le renforcement des outils de pilotage, et l'appui à l'innovation et à la recherche.

Au niveau régional

- Plusieurs régions ont lancé un plan bio. C'est notamment le cas des suivantes :
 - ▶ Grand-Est : Un Plan Bio à horizon 2027 a été lancé en 2024 avec pour ambitions d'atteindre entre 315 000 et 330 000 hectares en bio (i.e. 11 % de la SAU régionale), entre 5 600–5 700 fermes en agriculture biologique (i.e. 14 % des fermes) et de maintenir le taux de déconversion en-dessous de 5 %,
 - ▶ Hauts-de-France : Le Plan Bio 2023-2027a pour buts de développer la surface cultivée en bio, d'encourager la conversion des exploitations, de soutenir les agriculteurs engagés en bio et de sensibiliser les consommateurs,
 - ▶ Nouvelle-Aquitaine : Le Pacte d'ambition pour l'agriculture biologique 2023-2027 vis à atteindre 18 % de la SAU régionale en bio à l'horizon 2027 et 25 % des fermes en bio. Il est prévu de soutenir davantage les jeunes agriculteurs et de développer l'utilisation de produits bio dans les cantines des lycées. Le plan inclut des aides aux investissements, à l'animation des filières et à la promotion de l'agriculture bio,
 - ▶ Occitanie : Le Plan Bi'O 2023-2027 s'est fixé pour objectif d'atteindre 25 % de la SAU régionale en bio d'ici 2027. Il s'appuie sur un soutien à la consommation bio et à la structuration des filières, un accompagnement des agriculteurs et des entreprises, de l'innovation, des formations et une promotion des produits bio locaux.

Hongrie

- Le Plan d'action national pour le développement de l'agriculture biologique 2022-2027¹ a de nombreux objectifs qui s'articulent autour de sept domaines d'actions clés :
 - ▶ coordination des instruments locaux de soutien de la PAC pour le développement de l'agriculture biologique,
 - ▶ augmentation de l'offre et de la demande nationales² en stimulant davantage la production d'aliments bio, en développant les chaînes de valeur biologiques et la place du bio dans les marchés publics et en élaborant des campagnes d'information et de promotion,
 - ▶ répondre aux besoins spécifiques de mécanisation de l'agriculture biologique, réduisant ainsi les difficultés causées par la pénurie de main-d'œuvre,
 - ▶ préserver et renforcer la formation et l'éducation en agriculture biologique, tant dans les milieux professionnels qu'universitaires,
 - ▶ établir et élargir le réseau de conseil et d'expertise en agriculture biologique, par le développement d'un système de conseil professionnel, la transmission des connaissances sur l'agriculture biologique, des groupes de travail d'experts et

1- Il s'agit du deuxième plan d'actions hongrois dédié à l'agriculture biologique. Le premier s'est déroulé de 2014 à 2020.

2- Objectif d'atteindre 5 % du marché au détail en bio à horizon 2027.



une base de connaissances en ligne, facilitant ainsi une plus grande sensibilisation des agriculteurs à l'information,

- ▶ renforcer la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine de l'agriculture biologique,
- ▶ améliorer le système d'audit et de certification.

Irlande

■ En 2018, le ministère de l'Agriculture a lancé la Stratégie nationale pour l'agriculture biologique 2019-2025¹. Son objectif principal est de renforcer la production bio pour répondre à la demande croissante sur le marché intérieur et à l'export, tout en offrant aux agriculteurs des conseils techniques actualisés.

La stratégie inclut un soutien financier aux exploitations bio, la diffusion de bonnes pratiques et l'accompagnement des conversions vers le bio. En 2019, le programme d'aide à l'agriculture biologique a été relancé, confirmant l'engagement de l'Etat envers les producteurs en conversion.

Pour concrétiser certains objectifs de cette stratégie, le ministère a lancé en 2023 le programme "Growing Organics", piloté par Teagasc. Doté d'un financement annuel de 150 000 € sur cinq ans, ce programme encourage des pratiques agricoles durables et économiquement viables. Il s'appuie sur des fermes de démonstration. Teagasc propose également des guides et fiches techniques pour faciliter la conversion au bio. "Growing Organics" poursuit la mission de la stratégie 2019-2025, en mettant l'accent sur le transfert de connaissances et la viabilité économique des exploitations. En 2023, douze projets bio ont été sélectionnés pour un soutien financier total de 1,1 million € (recherche, promotion de la viande bio, formation, approvisionnement de la restauration scolaire, etc.).

■ En 2024, le ministère a lancé la Stratégie nationale 2024-2030, qui prolonge et renforce les initiatives précédentes, avec un focus accru sur la durabilité environnementale et la rentabilité économique.

L'objectif principal est de tripler la valeur de la production bio irlandaise, pour atteindre 750 millions € d'ici 2030, en développant particulièrement les secteurs laitier, avicole, des viandes bovine et ovine et les grandes cultures². La stratégie comporte 51 actions couvrant toute la chaîne de valeur, avec pour priorités principales :



- ▶ fournir une assistance financière et technique aux producteurs bio,
- ▶ faciliter l'accès à la terre et aux ressources pour les agriculteurs bio,
- ▶ mettre en œuvre des initiatives pour attirer les jeunes agriculteurs dans le secteur biologique.

1- Cette période coïncide avec la stratégie Food Wise 2025, qui est la stratégie globale du secteur irlandais des aliments et des boissons.

2- Il existe également des objectifs de développement des exportations bio qui sont détaillés dans le chapitre sur les exportations.



Italie

- Le plan d'actions national pour l'agriculture bio (PAN Bio) couvre la période 2023-2025. Il a pour ambition de développer la surface agricole bio et de valoriser le "Made in Italy". Les principaux objectifs de ce plan sont de :
 - ▶ développer les surfaces agricoles en bio et encourager la conversion,
 - ▶ créer un label national bio italien (garantissant qualité et traçabilité),
 - ▶ favoriser la création de biodistricts,
 - ▶ soutenir la coopération entre producteurs et filières pour renforcer la valeur ajoutée,
 - ▶ accroître la demande en organisant des campagnes d'informations,
 - ▶ encourager la restauration collective à utiliser davantage de produits bio,
 - ▶ renforcer la traçabilité et la certification pour améliorer la confiance des consommateurs,
 - ▶ encourager la recherche¹ et l'innovation bio.

Le plan encourage l'adoption de technologies numériques pour suivre les surfaces et les produits.

- Même s'il ne semble pas exister de plans régionaux actuels, plusieurs régions ont mis en place des fonds destinés à soutenir l'agriculture biologique, notamment :
 - ▶ Frioul-Vénétie Julienne : 6,7 millions € pour la production biologique et les zones de montagne, afin de soutenir la biodiversité et d'atténuer le changement climatique, pour 2023-2027,
 - ▶ Piémont : plus de 6,5 millions € pour les biodistricts, pour 2023-2027,
 - ▶ Toscane : 600 000 € pour développer l'utilisation de produits bio dans les cantines publiques, pour 2023-2025.

Lettonie

- La Lettonie s'est dotée d'un plan national pour le développement de l'agriculture biologique 2023-2030². L'objectif est d'accélérer la conversion à l'agriculture biologique.

Le plan mise sur trois grands leviers : soutenir la conversion des exploitations, renforcer la transformation locale pour créer plus de valeur ajoutée et développer les circuits courts afin de rapprocher producteurs et consommateurs.

Il encourage aussi la diversification des productions (notamment en élevage, maraîchage et aquaculture), tout en améliorant la formation, la certification et le contrôle.

Luxembourg

- Le Plan d'action national pour la promotion de l'agriculture biologique au Luxembourg, appelé PAN-Bio 2025³, avait pour objectif d'augmenter la proportion de

1- Les projets sur les ppam bio font partie des priorités.

2- Le premier plan bio letton a été lancé en 2003.

3- Il s'agit du 4^e plan bio luxembourgeois. Le premier a été lancé en 2009.



superficies en agriculture biologique au Luxembourg à 20 %¹ d'ici 2025. Il reposait sur quatre axes stratégiques :

- ▶ faire le point sur la situation actuelle du secteur bio luxembourgeois afin d'agir de manière ciblée,
 - ▶ améliorer la visibilité de l'agriculture biologique afin de dynamiser les ventes,
 - ▶ accroître l'attractivité des méthodes de production biologique afin d'accroître les surfaces bio,
 - ▶ développer et mettre en place différents circuits de production, de transformation et de commercialisation afin d'augmenter l'offre et la demande.
- En décembre 2025, la ministre luxembourgeoise de l'Agriculture a présenté le nouveau Plan d'action national PAN-Bio 2030 pour l'agriculture biologique. L'objectif est d'atteindre 15 % de la SAU en bio d'ici 2030. L'objectif précédent était trop ambitieux. Le second objectif est d'atteindre 30 % de produits bio dans les cantines Restopolis. Le nouveau plan s'articule autour de quatre grands axes stratégiques :
- ▶ créer des conditions-cadres favorables au développement du bio,
 - ▶ soutenir les agriculteurs dans leur conversion et leur maintien,
 - ▶ renforcer les chaînes de valeur et les débouchés commerciaux,
 - ▶ promouvoir la consommation tout en assurant une gouvernance efficace.

Malte

- Le Plan d'action national pour les produits alimentaires biologiques 2023–2030 vise à porter la part de la SAU en bio à 5 % d'ici 2030. Il ambitionne de :
- ▶ renforcer la production bio locale,
 - ▶ diversifier les cultures,
 - ▶ faciliter l'accès aux produits bio pour les consommateurs
 - ▶ consolider l'écosystème de la filière bio : soutien technique, aides financières à la conversion et au maintien des exploitations, accès à des semences certifiées, incitations pour louer des terres destinées à la production biologique, développement des infrastructures de transformation et de commercialisation et promotion de la consommation bio.

Ce plan met également l'accent sur des objectifs environnementaux et sociétaux : santé publique, protection de la biodiversité et contribution à la lutte contre le changement climatique.

Pays-Bas

- Le plan d'actions Croissance de la production et de la consommation bio 2023-2030 a pour principal objectif d'atteindre 15 % de la SAU en bio d'ici 2030. Il repose sur trois axes complémentaires :
- ▶ accroître la demande en produits bio,
 - ▶ augmenter la production bio,
 - ▶ développer les connaissances et l'innovation.

¹ Lors de la première année du plan bio, la part de la SAU en bio est passée de 4,6 % fin 2019 à 5,18 % fin 2020.



Pour stimuler la demande, le plan prévoit de :

- ▶ rendre les produits bio plus visibles et accessibles, notamment dans les supermarchés, les marchés et la restauration collective
- ▶ informer davantage les consommateurs sur les avantages des produits bio.

Pour renforcer la production, il prévoit de :

- ▶ encourager la conversion des exploitations agricoles, notamment de l'élevage
- ▶ favoriser la diversification des cultures,
- ▶ promouvoir la collaboration des producteurs avec les transformateurs et les distributeurs.

Pologne

■ Le plan d'action bio polonais couvre la période 2021–2030. Il a été mis à jour en 2022. IL vise notamment à atteindre 7 % de la SAU en bio en 2030.

Il s'articule autour de cinq axes :

- ▶ transfert de connaissances,
- ▶ promotion et éducation,
- ▶ innovation,
- ▶ soutien aux producteurs bio,
- ▶ maintien de la confiance des consommateurs.



Portugal

Au niveau national

■ La Stratégie nationale pour l'agriculture biologique s'étend sur la période 2017-2027. Les trois objectifs sont de doubler la surface cultivée en bio et la capacité nationale de transformation, d'accroître la consommation de produits bio et de créer un réseau d'expérimentation. Cette stratégie prévoit notamment :

- ▶ introduction de produits bio dans les cantines,
- ▶ création d'une journée nationale des aliments bio,
- ▶ encouragement de l'intégration de gammes bio dans les marchés de gros,
- ▶ prise d'initiatives locales et nationales de promotion des produits bio
- ▶ distribution de matériel pédagogique sur l'agriculture biologique aux écoles.

Au niveau régional

■ Le Plan d'Action pour la Production et la Promotion des Produits Biologiques dans la Région Autonome des Açores (2019-2029) vise à développer l'agriculture biologique sur l'archipel. Il encourage la conversion des exploitations agricoles et aquacoles, soutient techniquement les producteurs et valorise les produits bio sur les marchés locaux et régionaux. Le plan favorise également la diversification des cultures, le renforcement de l'écosystème bio et la promotion de pratiques durables respectueuses de l'environnement. Des initiatives concrètes, comme des formations, forums et projets pilotes, accompagnent les producteurs dans la conversion.



République Tchèque

■ Le plan d'actions bio actuel concerne la période 2021-2027¹. Les six objectifs à horizon 2027 sont :

- ▶ atteindre 22 % de la SAU en bio,
- ▶ aboutir à 30 % de la SAU des cultures arables en bio,
- ▶ augmenter de 10 % la surface dédiée aux cultures permanentes en bio,
- ▶ atteindre une part de marché bio de 4 % dans les ventes au détail,
- ▶ atteindre une part de marché bio de 5 % en restauration collective,
- ▶ assurer un financement de la recherche et du conseil en agriculture biologique correspondant à la part de l'agriculture biologique sur la surface agricole.

Ce plan d'actions prévoit notamment :

- ▶ développement du conseil, de la formation et de la recherche en agriculture biologique,
- ▶ meilleure diffusion des résultats de recherche dans les formations (y compris enseignement supérieur),
- ▶ amélioration de la capacité de transformation des produits bio nationaux
- ▶ soutien aux organisations de producteurs,
- ▶ meilleure structuration de la filière bio,
- ▶ développement de l'utilisation de produits bio en restauration collective, en s'appuyant sur la formation du personnel des cantines,
- ▶ création d'un logo bio tchèque pour les produits nationaux,
- ▶ promotion des produits bio et renforcement de la confiance des consommateurs dans l'agriculture biologique pour faire croître la consommation des produits bio,
- ▶ amélioration de la collecte des données statistiques.

Roumanie

■ Le plan d'action biologique 2023-2030 est le premier plan bio roumain d'envergure nationale. Il a pour principal objectif d'atteindre 6 % de la SAU en bio à horizon 2030, soit 800 000 ha. Les axes de ce plan sont :

- ▶ soutien à la production et à la transformation (avec des aides à l'investissement),
- ▶ développement du marché bio domestique,
- ▶ structuration des filières bio pour répondre à la demande,
- ▶ encouragement des coopérations entre agriculteurs et de la création d'organisations de producteurs,
- ▶ promotion et sensibilisation auprès des agriculteurs, des consommateurs et des pouvoirs publics,
- ▶ meilleure intégration de l'agriculture biologique dans les politiques nationales,
- ▶ développement de la recherche, de la formation et du conseil technique en agriculture biologique,
- ▶ diversification des productions et des transformations, à la fois pour le marché domestique et pour l'export.

1- Il s'agit du quatrième plan d'actions bio de la République tchèque. Le premier a été lancé en 2004.



Slovaquie

- Le plan bio slovaque 2023-2027 vise 14 % de la SAU en bio d'ici 2027¹. Pour atteindre cet objectif, il mobilise plusieurs leviers complémentaires :
 - ▶ soutien et structuration de l'offre bio, de la production à la commercialisation, pour garantir qu'une production accrue trouve des débouchés, que ce soit pour la consommation à domicile ou hors domicile,
 - ▶ développement du conseil, de la formation et de la recherche en agriculture biologique,
 - ▶ amélioration du suivi du secteur bio
 - ▶ renforcement de la sensibilisation et de la confiance des consommateurs,
 - ▶ intégration de l'agriculture biologique dans des mesures plus larges de développement rural, protection des ressources naturelles, biodiversité, résilience, climat².

Slovénie

- Le plan bio slovène 2023-2027 a pour objectifs de³ :
 - ▶ atteindre 18 % de la SAU en bio d'ici 2027,
 - ▶ aboutir à au moins 10 % d'exploitations certifiées bio d'ici 2025,
 - ▶ favoriser le développement de la production et de la transformation bio pour commercialiser davantage de produits bio slovènes,
 - ▶ encourager la consommation de produits bio locaux,

Ce plan s'articule autour de huit grands domaines prioritaires :

- ▶ soutenir la conversion d'exploitations pour développer la production bio,
- ▶ accroître la transformation bio,
- ▶ développer la transmission des connaissances, la formation et le conseil bio,
- ▶ garantir l'accès à des semences conformes à la réglementation bio,
- ▶ encourager l'introduction de bio dans la restauration collective,
- ▶ promouvoir l'agriculture bio auprès des consommateurs,
- ▶ investir dans la recherche en agriculture biologique et encourager l'innovation,
- ▶ veiller à ce que l'agriculture biologique contribue aux objectifs de protection de l'environnement, gestion durable des sols et de l'eau, adaptation et résilience face aux changements climatiques.

Suède

- Dans le cadre de la stratégie alimentaire nationale à horizon 2030, un plan bio spécifique a été mis en place pour promouvoir l'agriculture et l'alimentation biologique. Il a pour principaux objectifs d'atteindre 30 % de la SAU en bio à horizon 2030 et 60 % de la consommation alimentaire en restauration collective publique.

1- Le premier plan bio slovaque s'est déroulé de 1995 à 2010.

2- Conformément à la stratégie environnementale 2030.

3- Il s'agit du deuxième plan bio slovène. Le premier s'est déroulé de 2005 à 2015.



Ce plan mobilise plusieurs volets complémentaires :

- ▶ soutien à la production bio,
- ▶ développement de chaînes de valeur bio,
- ▶ promotion de la consommation de bio et encouragement d'un approvisionnement public majoritairement bio,
- ▶ soutien à la sensibilisation, information, promotion et confiance des consommateurs,
- ▶ intégration de l'agriculture biologique dans une approche agricole, environnementale et rurale large.

La promotion des produits bio

- Les pays de l'Union européenne mettent en place des actions de promotion et d'informations sur les produits bio.
- Dans certains cas, il s'agit de véritables programmes de promotion, parfois cofinancés par la Commission européenne.

Les programmes de promotion cofinancés par la Commission européenne

Principes

- Les programmes cofinancés peuvent être nationaux ou multinationaux. Les Etats membres doivent répondre à un appel à propositions pour demander un cofinancement de leurs programmes de promotion. Les campagnes de promotion des produits agricoles de l'UE sont conçues pour ouvrir de nouvelles opportunités de marché pour les agriculteurs de l'UE et l'industrie alimentaire au sens large, que ce soit à l'intérieur de l'UE ou dans des pays tiers. Elles visent à renforcer la notoriété des produits européens, à promouvoir les pratiques durables et la qualité des produits (notamment bio), et à accroître la demande auprès des consommateurs.
- L'Agence exécutive pour le Climat, l'Infrastructure et l'Environnement (CINEA, anciennement CHAFEA) présélectionne les projets, tandis que la Commission européenne effectue le choix final des programmes à cofinancer.
- En 2025, le budget spécifique aux produits biologiques a reculé de 31 % par rapport à 2024, passant de 42 millions € à 28,8 millions €. Cela représentait près de 22 % du budget européen dédié à la promotion des produits agricoles (AGRIP) en 2025. Ce dernier a, lui aussi, reculé de 29 % en 2025 par rapport à 2024, s'établissant à 132 millions €. Cette baisse significative s'explique par la révision du cadre financier pluriannuel et par l'adoption d'une aide d'urgence à destination de l'Ukraine, qui a nécessité un redéploiement de certains fonds agricoles.
- Il n'est pas possible pour les lauréats du fonds de promotion européen de bénéficier plus de deux fois consécutives d'une aide pour le même produit ou le même système, sur un même marché géographique. En effet, ce fonds n'a pas vocation à financer de manière structurelle des organisations, mais à soutenir des campagnes de promotion avec des objectifs précis et limités dans le temps, afin d'assurer une rotation des bénéficiaires et une efficacité maximale des campagnes.



- Les campagnes cofinancées sont reconnaissables par le logo "Enjoy, it's from Europe", qui garantit la cohérence et la visibilité des actions de promotion au niveau européen. Ce logo doit être utilisé dans tous les supports de communication, qu'il s'agisse de publicité, de matériel promotionnel ou d'actions sur le terrain.

Programmes de promotion bio cofinancés

Voici quelques exemples de programmes de promotion bio cofinancés :

- "Vers une Europe plus durable. Le bio fait partie de la solution" est une campagne multi-pays menée par la Finlande, la Suède, les Pays-Bas et la Belgique (Flandre). Lancée en février 2022 pour trois ans, elle a été portée par quatre organisations : BioForum, Bionext, Pro Luomu et Organic Sweden.

La campagne visait à tester de nouvelles méthodes de promotion, à sensibiliser largement le grand public au bio, à renforcer la notoriété du label bio européen et, in fine, à stimuler les ventes de produits bio. Son budget total s'est élevé à 4,53 millions € sur les quatre pays.

Le programme comprenait notamment des expérimentations en grande distribution sur le placement et la présentation des produits bio. En Finlande, par exemple, une simple modification de l'agencement en magasin a entraîné une hausse spectaculaire (supérieure à +250 %) des ventes de carottes bio sur une courte période.

La campagne s'est également appuyée sur de l'affichage publicitaire et des actions sur les réseaux sociaux.

Elle a également permis aux quatre pays de partager leurs bonnes pratiques et de renforcer la confiance des consommateurs dans le label bio de l'UE.

- "Cuisinons plus Bio" est une programme français lancée par l'Agence BIO en 2023 et prévu jusqu'au début de l'année 2026. Son objectif est de valoriser les restaurants et d'en faire de véritables ambassadeurs de l'agriculture et de l'alimentation biologiques¹.

Une identité propre a été développée, ainsi qu'une plateforme digitale BtoB² qui propose de nombreux outils, conseils, bonnes pratiques et informations. Une communauté de chefs et cheffes partenaires a également été constituée.



Des actions de terrain sont menées partout en France, auprès de tous les circuits de la restauration hors domicile, afin de sensibiliser largement et d'encourager collectivement le passage au bio, aussi bien du côté des professionnels que des consommateurs. Le programme inclut aussi des interventions dans les écoles de cuisine et d'hôtellerie pour sensibiliser les élèves au bio. Une campagne de publicité dans la presse a complété le dispositif.

En 2025, la Commission européenne a validé une demande de cofinancement pour poursuivre ce programme.

1- En France, la Commission européenne a également cofinancé un programme de promotion des produits bio commun à deux interprofessions : CNIEL et Interfel.

2- <https://cuisinonsplusbio.fr/>



■ "Made in Nature – Découvrez les valeurs du bio européen" est un programme italien lancé en 2022 par Centro Servizi Ortofrutticoli et achevé en 2025.

Il avait pour objectif de renforcer la connaissance du bio et d'améliorer la perception des produits biologiques par le grand public et des professionnels, tout en stimulant la consommation et la valorisation des fruits et légumes bio italiens dans plusieurs pays européens : Italie, France, Allemagne et Danemark.

La campagne a déployé de nombreuses actions de promotion : participation à des salons européens et à des événements professionnels, campagnes et contenus diffusés sur les réseaux sociaux, dégustations et animations en magasin en Italie et en Allemagne, ainsi que des actions publicitaires et des relations presse.

Le budget total de ce programme s'est élevé à 2,2 millions €.

Les émissions de carbone liées aux activités et aux supports de communication du programme ont été compensées par la plantation d'arbres fruitiers.

■ "EU Organic – Mesures d'information et de promotion des produits biologiques" est un programme piloté par la coopérative grecque Bio Net West Hellas, en partenariat avec la Bulgarian Association of Organic Products. Il s'est déroulé sur 36 mois à partir de juillet 2022. Son budget était supérieur à 3 millions €.

L'objectif était de promouvoir les produits biologiques européens dans trois marchés internationaux stratégiques : Suisse, Norvège et Corée du Sud.

Pour atteindre ces objectifs, le programme a mis en œuvre divers types d'actions de promotion, incluant : des campagnes d'information, des événements et salons spécialisés, des dégustations de produits ainsi que des actions ciblées sur les réseaux sociaux, afin de toucher un large public et de renforcer la notoriété des produits bio européens.

Les programmes de promotion bio non cofinancés

Voici quelques exemples de programme de promotion bio non cofinancés par la Commission européenne :

■ En Allemagne, le ministère fédéral de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé fin 2023 la campagne "Bio?NaLogo!"¹ pour sensibiliser le grand public aux produits biologiques, dans le cadre de la Stratégie nationale bio 2023. La campagne a mis en avant les bénéfices des produits bio via les réseaux sociaux, des événements et des animations en magasins.

■ En Bulgarie, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé la campagne "Vocation: BioLogical!"² en novembre 2025 pour sensibiliser le public et encourager les agriculteurs à passer au bio. À travers des événements régionaux, des journées portes ouvertes et des actions d'information, la campagne met en avant la qualité des produits bio bulgares et leur impact positif sur la santé et l'environnement.

1- Bio ? Bien sûr !

2- Vocation : Biologique



■ En France, la promotion des produits bio s'appuie actuellement sur deux campagnes nationales structurantes, destinées à sensibiliser le grand public et à soutenir le dynamisme de la filière bio :

▶ La campagne "Pour nous et pour la planète, #BioRéflexe" a été lancée en mai 2022 à l'initiative de l'Agence BIO par l'équipe de France du Bio¹, dans le but d'encourager les Français à adopter le bio comme un réflexe de consommation au quotidien. Elle s'appuie sur une communication multicanale. Elle a été reprise par des partenaires, notamment avec une déclinaison régionale,

▶ "C'est Bio la France" a été lancée en février 2025 par l'Agence BIO. Elle est centrée sur la popularisation du bio et sur l'idée que l'alimentation biologique n'est pas seulement un choix éthique ou environnemental réservé à une minorité, mais une option accessible et désirable pour un public large. Cette campagne est également multicanale. Pour la première fois, un spot télévision a été diffusé en 2025.

■ En Italie, début septembre 2023, le ministère de l'Agriculture et l'ISMEA ont lancé la campagne nationale pour les produits biologiques #IOPARLOBIO². Le message clé, "La santé de la planète dépend de vos dépenses" invitait les consommateurs à soutenir l'agriculture biologique par leurs choix d'achat.

La campagne s'est déployée sur plusieurs canaux : spot télévisé, spot radio et une websérie présentant des producteurs et des initiatives locales, pour rapprocher le public des pratiques durables et valoriser le bio italien.

■ Aux Pays-Bas, le ministère de de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité Alimentaire a lancé, en 2024, une campagne nationale de promotion des produits biologiques pour sensibiliser les consommateurs aux avantages du bio, tant sur le plan de la santé que de l'environnement.

Le message met l'accent sur la qualité et le goût des produits bio, avec des supports variés : publicités télévisées, actions en ligne et plateforme d'information.

■ En Pologne, la campagne nationale "Passez au Bio" a été lancée en 2024 par la Chambre polonaise de l'alimentation biologique. Elle vise à renforcer la notoriété du bio en Pologne et à faire croître le marché bio domestique. Comme dans les autres pays, elle est multicanale (télévision, réseaux sociaux et salons professionnels).

■ Dans plusieurs pays, des campagnes de promotion des produits bio ont également été lancées par des organismes privés (exemple : Bionext aux Pays-Bas et Ecovalia en Espagne).

1- Composée de l'Agence BIO, de plusieurs interprofessions agricoles (dont Cniel, Cnipt, Cnpo, InterApi, Interbev, Intercéréales, Interfel, Synalaf, Terres Univia) et de La Maison de la Bio.

2- Je parle bio.



Les semaines et mois du bio

- Plusieurs pays et régions organisent des campagnes annuelles du type semaine ou période de la bio. C'est notamment le cas en :
 - ▶ Allemagne : Öko-Aktionswochen en Bade-Wurtemberg en octobre, depuis 2021 et BioWochen en Rhénanie du Nord-Westphalie fin août-début septembre, au moins depuis 2020,
 - ▶ Belgique : Semaine bio en Wallonie en juin, depuis 2005 et Bioweek en juin en Flandre, relancée en 2024,
 - ▶ Espagne : Semana Bio en septembre ou en octobre, suivant les années, depuis 2022,
 - ▶ France : Printemps Bio, à cheval sur mai et juin, depuis 1999,
 - ▶ Luxembourg : BIO-Woch organisée en septembre depuis 2023.
- Ces semaines et mois bio sont souvent l'occasion de faire des portes-ouvertes chez les producteurs et les transformateurs.

Les concours

Cette liste ne se veut pas exhaustive.

Au niveau de l'Union européenne

- Au niveau européen, les Prix bio de l'Union européenne est un concours qui est organisé depuis 2022. Sept prix sont répartis dans six catégories différentes. Ils récompensent différents acteurs de la chaîne de valeur biologique qui ont développé un projet excellent, innovant, durable et inspirant produisant une réelle valeur ajoutée pour la production et la consommation bio. Ils sont décernés lors de la journée bio européenne, le 23 septembre.

En Allemagne

- Il existe un concours fédéral de l'agriculture biologique¹, lancé en 2000. Les trois prix sont décernés lors de la Semaine verte, en janvier. Le ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture récompense les agriculteurs bio qui se sont démarqués par leurs innovations, leurs initiatives et leur créativité.
- Plusieurs concours bio régionaux ont également été créés en Bavière, dans le Mecklembourg-Poméranie occidentale et en Thuringe.
- Le concours allemand des vins bio, EcoWinner, a fêté ses 30 ans en 2025. Il est organisé par Ecovin.

En Espagne

- Le prix "Alimentos de España", attribué chaque année par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, inclut une catégorie bio qui récompense les meilleurs produits bio. Ce prix existe depuis 1987.

1- Bundeswettbewerb Ökologischer Landbau (BWÖL)



- Depuis 27 ans, Ecovalia et la famille Núñez de Prado remettent des prix récompensant la recherche, le plaidoyer et la promotion de l'agriculture biologique. L'Agence BIO a fait partie des lauréats 2025.



En Estonie

- Depuis 2010, la Fondation estonienne pour l'agriculture biologique, en coopération avec le Conseil de coopération pour l'agriculture biologique et avec le soutien du ministère des Affaires rurales, organise un concours récompensant le meilleur producteur bio et le meilleur produit bio de l'année.

En Finlande

- En 2019, Pro Luomu a lancé le Prix européen de l'innovation dans l'alimentation biologique¹. L'objectif est de promouvoir l'innovation dans l'alimentation biologique à l'échelle européenne, en récompensant des produits, services ou procédés qui peuvent intéresser le marché européen et répondre aux attentes des consommateurs.

En France

- Dans le cadre de Millésime Bio, Sud Vin Bio organise un concours des vins bio depuis 2007 : le Challenge Millésime BIO.
- Créé en 2012, le concours bio de Natexpo récompense chaque année les innovations les plus créatives et durables dans l'alimentation biologique. Véritable vitrine du marché bio, il met en avant des produits qui allient qualité, originalité et engagement écologique.

En Italie

- Le Prix BIOL, lancé en 1996, récompense chaque année les meilleures huiles d'olive bio du monde dans une compétition internationale. Il est organisé par CIBI srl² et l'association BIOLITALIA. En 2025, 18 pays ont participé.

En Pologne

- Depuis 2011, le Concours national de l'agriculture biologique³ récompense chaque année les meilleurs acteurs du secteur bio : meilleure ferme bio, meilleur conseiller, meilleur transformateur et meilleur participant au test de connaissances en agriculture bio. Ce concours est organisé par le ministère de l'Agriculture et des centres de conseil agricole.

1- European Luomuruoka Innovation Award

2- Société italienne privée spécialisée dans l'organisation de concours et événements liés à l'agriculture biologique,

3- Konkurs na Najlepsze Gospodarstwo Ekologiczne



En République tchèque

■ Depuis 1995, PRO-BIO organise le concours annuel du meilleur aliment biologique tchèque de l'année, récompensant les meilleurs produits bio et les meilleures fermes, tout en promouvant l'agriculture biologique auprès du grand public.

En Suède

■ En 2024, KRAV¹ a lancé le Go Organic Award pour mettre en lumière des produits bio innovants. Ce concours est organisé dans le cadre du Nordic Organic Expo.

Les tours bio

■ En Allemagne, le BioMobil est un projet innovant qui rapproche les enfants et adolescents de l'agriculture biologique. Ce véhicule itinérant se rend directement dans les écoles et jardins d'enfants pour proposer des ateliers ludiques et pratiques : plantations, dégustations de produits bio, fabrication de compost... L'objectif est de sensibiliser les jeunes à une alimentation saine, à la protection de l'environnement et aux pratiques durables.



■ En France, le Bio Tour de l'Agence BIO a été lancé en 2024, une initiative visant à sensibiliser le public à l'agriculture biologique. Le Bio bus aménagé parcourt les villes françaises avec des animations pédagogiques, des ateliers, des dégustations et des rencontres avec des producteurs, permettant au public de découvrir le bio de manière ludique et interactive.

Le Bio Tour permet ainsi de rendre le bio accessible à tous, de valoriser les pratiques agricoles durables et de renforcer le lien entre consommateurs et producteurs. Après son succès en 2024, le Bio Tour a été reconduit en 2025. Il devrait être reconduit en 2026.

Les actions auprès des scolaires

■ Plusieurs pays ont mis en place des actions spécifiques pour sensibiliser les enfants à l'agriculture biologique. Il peut s'agir de :

- ▶ installation de jardins scolaires bio, exemples : la Waldorf School à Gödöllő (Hongrie) et l'école primaire 61 à Gdańsk (Pologne),
- ▶ visites de fermes bio par les écoles,
- ▶ création de matériel pédagogique à destination des élèves et des enseignants, exemples : kits pédagogiques en France² et en Flandre, brochures "Venez avec nous à la ferme biologique" en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (Allemagne) et jeu bio pour les jardins d'enfants à Vienne (Autriche),

1- Organisme certificateur suédois

2- La première version a été réalisée en 2009. Il doit être prochainement remis à jour.



▶ organisation d'évènements ou de concours, exemples : ateliers de cuisine en Espagne¹ et concours scolaire "Echt kuh-I !" ² en Allemagne depuis 2003.

■ Le programme "Fruits, légumes et lait à l'école", lancé en 2017, vise à ancrer chez les enfants des habitudes alimentaires saines en leur offrant chaque semaine des fruits, légumes, lait et produits laitiers de qualité. Il repose sur la distribution de ces produits dans les établissements scolaires, de la maternelle au secondaire,



accompagnée d'actions éducatives visant à développer chez les élèves des habitudes alimentaires équilibrées et une meilleure connaissance des filières agricoles.

Il peut être utilisé pour mettre en avant les produits bio, considérés comme un levier clé pour l'éducation au goût et la transition vers une alimentation plus durable. C'est notamment le cas en Autriche³, en Finlande et en République Tchèque.

Le soutien à la recherche

■ L'Union européenne et les Etats Membres soutiennent la recherche sur l'agriculture biologique. Celle-ci est financée la fois par des programmes nationaux, des plans d'action pour l'agriculture biologique et par des programmes européens de recherche, d'innovation ou de coopération territoriale.

Au niveau de l'Union européenne

Les programmes-cadres

■ Les "programmes-cadres" sont les grands programmes européens de financement de la recherche et de l'innovation. Le premier a été lancé en 1984. Les plus récents sont les programmes Horizon :

- ▶ Horizon 2020 : 8^e programme-cadre (2014-2020),
- ▶ Horizon Europe : 9^e programme-cadre (2021-2027).

■ Horizon Europe finance un large éventail de projets en sciences du vivant et en sciences agronomiques. Son budget global s'élève à 95,5 milliards € pour 2021-2027. L'agriculture biologique n'est pas oubliée dans ce programme. Elle y figure au titre de l'agroécologie, des systèmes alimentaires durables, de la biodiversité, de l'adaptation climatique et de la gestion des sols.

Malgré l'importance des montants européens, la majorité des financements publics pour la recherche agricole restent gérés par les Etats membres. Cependant, ceux-ci peuvent décider de mettre en commun une partie de leurs budgets dans des programmes de coopération transnationale, notamment via les dispositifs ERA-NET.

1- Dans le cadre du programme scolaire Educabio

2- Vraiment génial ! Ce programme avait un autre nom avant 2012.

3- Près de 45 % de bio dans les fruits et légumes du programme au cours de l'année 2023/2024.



Les projets de recherche sur l'agriculture biologique financés par l'Union européenne

- Les premiers financements de projets européens consacrés à l'agriculture biologique remontent au milieu des années 1990.

Exemples de projets de recherche européen sur l'agriculture biologique financés par l'Union européenne

Nom du projet	Période	Objectifs	Pilote/ coordinateur	Financement	Budget (millions €)
Organic Data Network	2012-2024	Créer un réseau européen coordonné pour améliorer la collecte, l'harmonisation et la transparence des données sur le marché des produits bio	Università Politecnica delle Marche (Italie)	7 ^e programme-cadre	Près de 2
OK-Net Arable	2015/2018	Partage des solutions pratiques entre agriculteurs bio européens via la plateforme Organic-Farmknowledge.org	IFOAM Organics Europe	Horizon 2020	2,2
LIVESEED	2017/2021	Augmentation de la disponibilité de semences bio adaptées aux systèmes bio	IFOAM Organics Europe/FIBL	Horizon 2020	Près de 9 dont une partie suisse
OK-Net EcoFeed	2018/2021	Extension du champ d'actions de la plateforme Organic-Farmknowledge.org	IFOAM	Horizon 2020	Près de 2
RELACS	2018/2022	Recherche et développement d'alternatives aux intrants "contentieux" en agriculture biologique et dialogue science-pratique-politique pour favoriser l'adoption des solutions identifiées.	FIBL	Horizon 2020	Près de 4
Organic-PLUS	2018/2022	Minimisation (voire élimination) d'intrants problématiques en agriculture biologique. Création d'outils de décision pour acteurs bio et recommandations pour les politiques.	Université de Coventry (Royaume-Uni)	Horizon 2020	4,1
Biofruitnet	2019/2023	Réduction des maladies et des infestations dans l'agriculture fruitière bio	Naturland (Allemagne)	Horizon 2020	Près de 2
PPilow (Bien-être des volailles et des porcs dans les systèmes de production à faibles intrants et bio)	2019/2024	co-construire, via une approche multi-acteurs, des solutions pour améliorer le bien-être des volailles et des porcs dans les systèmes de production bio ou à faibles intrants et en plein air. bien-être animal	INRAE	Horizon 2020	Près de 10
OH-FINE (Organic Farming Innovations Network Europe)	2024/2028	Création d'une communauté européenne d'apprentissage pour agriculteurs bio et d'outils de soutien à la décision.	IRNASA-CSIC ¹	Horizon Europe	3,8

1- Institute of Natural Resources and Agrobiology of Salamanca et Conseil national de la recherche espagnole



OrganicAdviceNetwork	2024/2028	Création d'un réseau paneuropéen de 1 000 conseillers en agriculture biologique. Soutien à la formation, partage de connaissances et développement d'un plan d'action pour pérenniser ce réseau.	IFOAM Organics Europe	Horizon Europe	Près de 5
OrganicClimateNET	2024/2028	Mise en place d'un réseau pilote de 250 fermes bio dans douze pays pour co-construire des stratégies "climate farming" Production de supports de connaissance, d'une boîte à outils décisionnelle et de données pour les politiques climatiques.	FIBL	Horizon Europe et SERI	Près de 5
OrganicYieldsUP	2024/2028	Augmentation des rendements des systèmes de culture biologiques dans une optique durable.	FIBL	Horizon Europe	3,6

Source : Commission européenne

Les dispositifs CORE Organic : une articulation entre Horizon et financements nationaux

- Les quatre initiatives CORE Organic (2004–2022) ont été financées dans le cadre des ERA-NET des programmes-cadres
- CORE Organic sert de passerelle entre les programmes-cadres européens et les programmes nationaux de recherche bio.
- Les rôles de CORE Organic sont de coordonner les programmes nationaux de recherche sur l'agriculture biologique, mettre en commun des budgets d'Etats membres avec un cofinancement européen et de financer des projets transnationaux ciblés sur les systèmes alimentaires et agricoles biologiques.
- Au total, 62 projets ont été financés. Les ERA-NET ont été pilotés par le DARCOF (devenu entre-temps ICROFS, Danemark).

Tableau récapitulatif des 4 initiatives CORE Organic

Nom du projet	Période	Financement	Budget total (UE et EM) (millions €)	Exemples de projets financés
CORE Organic I	2004/2007	6 ^e programme-cadre (FP6, ERA-NET)	8,3	- AGTEC-ORG : méthodes pour améliorer la qualité du blé en agriculture biologique - ANIPLAN : planification de la santé animale et du bien-être dans les élevages biologiques - COREPIG : outil pour prévenir les maladies et les parasites dans les élevages de porcs biologiques
CORE Organic II	2010/2013	7 ^e programme-cadre (ERA-NET)	14,9	- ProPIG : amélioration de la santé, du bien-être et de la nutrition des porcs biologiques



				<ul style="list-style-type: none"> - COBRA : coordination des activités de sélection végétale biologique pour la diversité - HEALTHY GROWTH : passer de la niche au volume avec intégrité et confiance dans les systèmes alimentaires biologiques
Core Organic Plus	2013/2018	ERA-NET Plus (FP7)	11	<ul style="list-style-type: none"> - 2-ORG-COWS : gestion préventive de la santé des vaches de type "double usage" (lait et viande) en systèmes pâturés biologiques - EcoOrchard : conception et gestion innovantes pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les vergers biologiques - FertilCrop : mesures de gestion pour bâtir la fertilité des sols en systèmes culturaux biologiques
Core Organic Cofund	2016/2022	Horizon 2020 (ERA-NET Cofund)	17,9	<ul style="list-style-type: none"> - BIOVINE : création de vignobles diversifiés avec des besoins d'intrants réduits - FreeBirds : amélioration de la santé des poulets et des problématiques environnementales dans la production plein air - POWER : renforcer le bien-être et la résilience dans la production porcine biologique

Source : Commission européenne

Interreg et LIFE : des programmes complémentaires aux programmes-cadres

En plus d'Horizon Europe et des ERA-NET, deux autres programmes européens contribuent au développement de l'agriculture biologique :

- Interreg est un programme de coopération territoriale européenne. Il finance des projets régionaux ou transfrontaliers, notamment sur la gestion durable des ressources, l'innovation rurale, la résilience des systèmes agricoles et des approches agroécologiques testées dans les régions.

Bien que non spécifiquement dédié au bio, Interreg soutient des initiatives directement utiles aux systèmes biologiques (biodiversité fonctionnelle, sols, circuits courts, adaptation climatique).

- LIFE est un programme dédié à l'environnement, au climat et à la biodiversité. Il soutient des projets pilotes ou de démonstration, souvent très proches du terrain.

Le bio n'est pas un objectif en soi, mais de nombreux projets LIFE appuient la réduction d'intrants, la biodiversité dans les agroécosystèmes, les pratiques agricoles à haute valeur écologique et la protection des sols et de l'eau.

- Ainsi les programmes-cadres donnent l'impulsion scientifique, CORE Organic coordonne les efforts nationaux, Interreg et LIFE diffusent, testent et appliquent les innovations sur le terrain.



TP Organics

- En 2007, IFOAM Organics Europe, avec ISO FAR, a lancé TP Organics, la plateforme européenne dédiée à la recherche en agriculture et alimentation biologiques. Elle a été reconnue officiellement par la Commission européenne en 2008. Cette plateforme recense les besoins du secteur et des agriculteurs, transmet les priorités aux décideurs, informe sur les financements et favorise le partage de connaissances entre acteurs du secteur. Sa mission est de promouvoir des approches biologiques et agroécologiques pour construire des systèmes alimentaires durables et résilients, en élaborant des programmes et des feuilles de route aux niveaux européen et national pour orienter les investissements de l'Union européenne.
- Depuis 2015, TP Organics organise chaque année une Journée de la Science à Biofach, afin de partager les résultats de recherche et de définir les priorités de recherche futures.
- Elle organise également, chaque année, les Journées de l'innovation bio. Ils ont généralement lieu à Bruxelles et sont dédiés à un public plus large que la Journée de la Science.

La recherche en agriculture biologique dans les Etats membres

- Dans certains pays, l'agriculture biologique est intégrée dans les programmes de recherche de différents instituts et universités, c'est le cas notamment en Allemagne, en Grèce et en Suède. Dans d'autres pays, il existe des structures de recherche spécialisées qui coordonnent l'ensemble des études sur l'agriculture biologique, comme l'ÖMKI en Hongrie.
- La plupart des pays ne communique pas sur le budget national annuel consacré à la recherche en agriculture biologique. Voici les quelques chiffres disponibles : autour de 17 millions € en Allemagne, 7,4 millions € au Danemark en 2025 et 2,65 millions € en Flandre (Belgique) en 2024.

En Allemagne

- Le programme fédéral de l'agriculture biologique (BÖL) coordonne et finance des projets de recherche en agriculture biologique grâce au soutien financier du ministère fédéral de l'Agriculture. Depuis son lancement, il a financé 930 projets. Parmi ces fonds, 41 % ont été consacrés aux productions végétales et à la gestion des sols, 18 % à l'élevage et 10 % à la transformation alimentaire.
- Les Länder allemands peuvent également participer au financement de la recherche en agriculture biologique¹.
- Plusieurs réseaux de recherche appliquée existent, à l'échelle régionale ou thématique, et mettent en relation agriculteurs, chercheurs et conseillers. Parmi eux, le Praxisforschungsnetzwerk Hessen constitue un exemple notable.

¹- C'est notamment le cas de la Bavière.



- La recherche en agriculture biologique est structurée autour de diverses institutions publiques et privées :
 - ▶ Le FIBL Deutschland travaille notamment sur la gestion écologique des sols et l'optimisation des systèmes de production bio. Il publie des guides pratiques destinés aux agriculteurs bio,
 - ▶ Plusieurs universités allemandes mènent des recherches en l'agriculture biologique¹, notamment celles de Hohenheim, Kassel, Giessen, Göttingen et l'Université technique de Munich (TUM),
 - ▶ Le Max Rubner-Institut (MRI) est l'Institut fédéral de recherche sur la nutrition et les aliments. Ses travaux portent sur la qualité et la sécurité des produits bio, leur valeur nutritionnelle, ainsi que sur les impacts des pratiques agricoles bio sur la santé et l'environnement,
 - ▶ Les chambres d'agriculture participent à la recherche appliquée sur l'agriculture biologique en réalisant des expérimentations sur le terrain, testant de nouvelles variétés et pratiques culturales,
 - ▶ Le Thünen Institut est un centre de recherche fédéral spécialisé dans l'agriculture, la sylviculture et les ressources naturelles. Il étudie des solutions durables pour la production alimentaire, la gestion des sols et le climat. Ses travaux combinent sciences économiques, écologiques et sociales pour informer les politiques publiques. Ses travaux incluent le secteur biologique,
 - ▶ Le Leibniz-Institute für Agrarentwicklung in Transformationsökonomie (IAMO) analyse les aspects technico-économiques et politiques de l'agriculture durable, y compris biologique. Il étudie le marché bio et les impacts socio-économiques de la conversion à l'agriculture biologique.

En Autriche

■ Le ministère de l'Agriculture finance et pilote le Bio-Aktionsprogramm 2023+, qui place la recherche et l'innovation au cœur du développement de la filière biologique. Le programme vise à renforcer les systèmes de connaissances en bio et à favoriser la coordination entre recherche, conseil, éducation et pratique agricole. Dans ce cadre, le Bio Forschungsnetzwerk² structure la recherche autrichienne bio en reliant universités, instituts, centres techniques et agriculteurs, facilitant le partage des résultats scientifiques et le transfert des connaissances vers la pratique. Le FiBL Autriche joue un rôle central au sein de ce réseau, en coordonnant des actions de recherche appliquée, en appuyant le conseil aux agriculteurs et en contribuant à la diffusion de guides et de recommandations pratiques. Ainsi, le ministère fixe les priorités et finance la recherche, tandis que le réseau et le FiBL assurent la coordination, la mise en œuvre et le transfert des connaissances sur le terrain.

- La recherche en agriculture biologique est conduite par plusieurs organismes publics et privés :
 - ▶ Le BOKU, l'université des ressources naturelles et des sciences de la vie de Vienne³, comprend un département des sciences agricoles et biologiques qui mène des recherches sur la production bio, l'optimisation des techniques

1- Recherche fondamentale et appliquée sur les sols, les cultures, l'élevage bio et l'économie agricole.

2- Réseau de recherche bio

3- Universität für Bodenkultur Wien



culturelles bio, la gestion durable des sols et l'adaptation aux changements climatiques,

- ▶ L'Österreichisches Forschungsinstitut für Biolandbau¹ (OFI), souvent désigné sous le nom de Bio Forschung Austria, est le principal institut de recherche autrichien spécialisé en agriculture biologique. Il s'agit d'un établissement non universitaire à but non lucratif, géré par l'association du même nom. Il a été créé en 1979 sous le nom d'Institut Ludwig Boltzmann pour l'agriculture biologique et l'écologie appliquée. L'OFI mène des études sur la fertilité des sols, la biodiversité, les variétés adaptées à l'agriculture bio et la protection durable des plantes. Il collabore étroitement avec des agriculteurs et des universités pour appliquer ses résultats sur le terrain. Il joue un rôle clé dans le transfert des résultats scientifiques vers la pratique, jouant ainsi un rôle clé dans le transfert des connaissances vers la pratique,
- ▶ HBLFA Raumberg-Gumpenstein est le centre de recherche et d'enseignement agricole, placé sous la tutelle du ministère autrichien de l'Agriculture. Son institut dédié à l'agriculture bio réalise des expérimentations sur les cultures, l'élevage et la biodiversité, tout en contribuant à la formation et au conseil des agriculteurs,
- ▶ L'Austrian Institute of Technology (AIT) conduit des projets de recherche appliquée sur la durabilité, l'efficacité énergétique et les technologies agricoles et leur adaptation à l'agriculture biologique,
- ▶ Les Chambres d'agriculture mènent des essais pratiques et des expérimentations pour tester et optimiser les pratiques bio locales, en collaboration avec les agriculteurs et les instituts de recherche.

En Belgique

■ En Flandre, la recherche sur l'agriculture biologique est conduite par des institutions publiques, universitaires et centres techniques. Parmi les principaux acteurs figurent ILVO (Instituut voor Landbouw-, Visserij- en Voedingsonderzoek) et le département agronomique de l'Université de Gand (UGent). Ces organismes mènent des études sur la fertilité des sols, les rotations culturales, la protection intégrée des cultures et l'optimisation des pratiques de production biologique.

Le CCBT (Centre de Coordination pour la Recherche et l'Information sur la Culture Biologique) joue un rôle central en coordonnant la recherche appliquée et en assurant la diffusion des résultats scientifiques auprès des agriculteurs biologiques, contribuant ainsi au transfert de connaissances entre la recherche et la pratique.

■ En Wallonie, la recherche en agriculture biologique est portée par plusieurs organismes. Le CARAH (Centre d'Application et de Recherche en Hainaut) est une association sans but lucratif qui mène des activités de recherche appliquée, de formation et d'expertise scientifique, incluant des projets en agriculture biologique. Il réalise des expérimentations sur le terrain et fournit un appui technique aux professionnels du secteur bio.

Le Centre wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W), via sa Cellule Transversale de Recherches en Production Biologique, joue un rôle central dans la coordination de la recherche biologique, la conduite d'études spécifiques et le transfert des résultats scientifiques vers les producteurs.

¹- Institut autrichien de recherche pour l'agriculture biologique



L'Université de Liège (ULiège) mène des recherches sur les systèmes de culture bio, la fertilité des sols et la protection des plantes.

En Bulgarie

■ L'Université nationale agricole de Plovdiv en Bulgarie a été une pionnière¹ et contribue de façon importante au développement de l'agriculture biologique bulgare. Un groupe de ses professeurs a d'ailleurs fondé la première association dédiée à l'agriculture biologique dans le pays.

Elle joue un rôle particulièrement actif dans la recherche en agriculture biologique : elle combine formation, démonstration agronomique (avec une ferme bio), sélection variétale, lutte biologique, adaptation au changement climatique, bioéconomie et pratiques durables.

Depuis 1989, l'Université dispose également d'un centre spécialisé dans la recherche et la formation en agriculture biologique, en agroécologie et en protection de l'environnement.

■ Fondée en 1961, l'Académie d'Agriculture joue un rôle important dans la recherche sur l'agriculture biologique, notamment grâce à son Institut des cultures maraîchères Maritsa, basé à Plovdiv².

Elle mène des projets visant à améliorer la qualité des sols, la biodiversité et la durabilité des agroécosystèmes. Certaines unités spécialisées proposent formation, conseils et démonstrations pratiques aux agriculteurs bio. L'Institut Maritsa développe des variétés adaptées à l'agriculture biologique et teste des fertilisants organiques.

A Chypre

■ L'Agricultural Research Institute mène des recherches sur divers aspects de l'agriculture, y compris l'agriculture biologique, afin de développer des pratiques agricoles durables et adaptées aux conditions locales.

■ L'Université de Chypre mène des travaux sur l'agriculture biologique, en étudiant les cultures durables, la protection des sols et la gestion des ressources. Elle propose également formation et conseils aux producteurs souhaitant adopter des pratiques bio.

■ Le plan bio actuel intègre des projets pilotes et des initiatives de recherche appliquée pour améliorer les pratiques agronomiques, la fertilité des sols, la gestion intégrée des parasites et l'adaptation au changement climatique.

En Croatie

■ L'Agence croate pour l'agriculture et l'alimentation (HAPIH) mène des recherches appliquées en agriculture durable et collabore avec des institutions scientifiques pour promouvoir l'innovation dans le secteur biologique.

1- Elle travaille sur l'agriculture biologique depuis la fin des années 80.

2- Il est indépendant de l'Université.



■ L'Université de Zagreb travaille sur la gestion durable des sols en agriculture biologique, en étudiant les techniques de fertilisation organique et de conservation des sols. Elle développe également des méthodes pour améliorer la productivité tout en préservant la biodiversité.

■ Plusieurs instituts ont également une activité dans la recherche sur l'agriculture biologique : l'IRES, le BC Institute de Zagreb, l'Institute of Agriculture and Tourism de Poreč, l'Institute from Adriatic Culture de Split et l'Agricultural Institute d'Osijek. Ils développent des projets visant à améliorer les pratiques culturales, la qualité des sols et la gestion durable des ressources. Leurs travaux incluent l'évaluation de variétés adaptées et l'utilisation de fertilisants bio et la promotion de méthodes agroécologiques.

Au Danemark

■ L'ICROFS est le Centre international de recherche sur les systèmes alimentaires bio. Il a été créé en 2008, reprenant les missions du DARCOF, qui avait été créé en 1996. Il est soutenu financièrement par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

L'ICROFS contribue au développement d'un secteur bio compétitif et axé sur le marché et soutient ainsi une croissance continue du secteur biologique danois. Il coopère avec différents organismes de recherche, mais n'est pas toujours le chef de projet.

Il joue un rôle dans le programme de recherche national¹ "Organic Research, Development and Demonstration Programme"². Celui-ci comporte un champ très large d'études : des méthodes de production aux analyses économiques (ex : enquêtes auprès des consommateurs).

Il exerce aussi un rôle dans des programmes internationaux, notamment en tant que coordinateur.

■ En 2021, Landbrug & Fødevarer et Økologisk Landsforening ont fondé le Centre d'Innovation pour l'Agriculture Biologique ("Innovationscenter for Økologisk Landbrug") pour faire progresser les pratiques bio, notamment via le développement de semences bio et la diversification des systèmes (légumineuses, agroforesterie). Le centre collabore avec des chercheurs des universités d'Aarhus et de Copenhague, ainsi qu'avec l'ICROFS.

Il occupe aujourd'hui une place centrale dans l'expérimentation, l'évaluation et la diffusion de solutions compatibles avec les objectifs climatiques et les principes bio. À travers le Danish Organic On-farm Living Lab, il mène des essais à la ferme pour réduire l'empreinte carbone de la production bio et contribuer à la neutralité climatique en 2050. Ses travaux portent sur la fertilité des sols (légumineuses, engrais verts, rotations complexes), la réduction de la dépendance au fumier, la baisse des émissions, notamment de N₂O, et le développement de systèmes plus résilients face au changement climatique.

Le centre intervient également dans l'élevage biologique, en développant des modèles favorisant le bien-être animal, la santé des troupeaux et la performance environnementale.

1- Le premier programme national de recherche en agriculture biologique a été lancé en 1996.

2- Lancé en 2025



Il produit des données, guides et outils pratiques pour accompagner les agriculteurs, soutenant ainsi une transition climatique et agronomique cohérente du secteur biologique danois.

- Deux universités danoises ont une activité de recherche sur l'agriculture biologique : celle d'Aarhus (notamment sur l'élevage bio) et la Faculté des Sciences de l'Université de Copenhague (agronomie).

En Espagne

- Depuis 1992, la Société espagnole d'agriculture biologique et d'agroécologie (SEAE) promeut une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Elle réunit chercheurs, agriculteurs, enseignants et consommateurs engagés dans les pratiques agroécologiques, diffuse les connaissances sur la production alimentaire de qualité, coordonne des projets scientifiques au niveau national et européen et participe à la formation et à la sensibilisation du public.

- L'Institut national de recherche et de technologie agricoles et alimentaires (INIA-CSIC) joue un rôle central dans la recherche en agriculture biologique. Il développe des projets innovants pour améliorer la durabilité des systèmes agricoles et la qualité des produits alimentaires.

- Plusieurs centres techniques régionaux mènent des travaux de recherche sur l'agriculture bio, notamment l'IRTA, en Catalogne et la Misión Biológica de Galicia. Ils développent des solutions innovantes pour améliorer la productivité et la durabilité des exploitations bio. Ces centres collaborent avec des agriculteurs, des universités et des organismes européens. Ils participent à des projets de formation et de transfert de connaissances vers le terrain.

- Plusieurs universités sont également impliquées dans la recherche en agriculture biologique : Barcelone, Cordoue, Valence et l'Université polytechnique de Madrid. Elles travaillent sur des systèmes de production durables, la qualité et la sécurité des produits bio, la protection des cultures par des méthodes naturelles, la gestion des sols et l'innovation. Elles étudient également l'économie des filières bio et forment étudiants et agriculteurs aux pratiques durables.

En Estonie

- L'Université estonienne des Sciences de la vie (EMÜ) est le principal centre de recherche et d'enseignement agricole du pays. Son centre de recherche en agriculture biologique, créé en 2008, mène des travaux appliqués sur la fertilité des sols, les systèmes de culture biologiques, l'élevage biologique et le développement de chaînes de valeur durables.

- Le Polli Horticultural Research Centre, rattaché à EMÜ, se concentre sur la production horticole biologique et durable, en développant des techniques de culture innovantes et respectueuses de l'environnement.

- Le Centre estonien de recherche agricole (METK), créé en 2023 par la fusion de deux instituts agricoles, complète ce dispositif en conduisant des essais sur les sols, les cultures, la biodiversité, l'efficacité des pratiques culturales et la protection des



plantes. Il joue également un rôle clé dans le transfert de connaissances vers les agriculteurs.

- Maheklaster (Cluster bio) constitue un lien entre producteurs bio, universités et centres de recherche, en coordonnant des projets d'expérimentation et en soutenant le développement global de l'agriculture biologique en Estonie.

En Finlande

- Le Natural Resources Institute Finland (Luke) est le principal institut de recherche public sur l'agriculture et l'alimentation. Il mène un programme de recherche sur l'agriculture bio (agronomie, élevage et économie des filières).

- L'Institut finlandais de recherche sur l'agriculture biologique (FORI) de l'Université de Helsinki est un réseau multidisciplinaire, en partenariat avec Luke, qui étudie la production biologique, l'environnement, l'alimentation et les aspects sociaux et économiques du bio.

Dans son rapport "Priorités de recherche dans le secteur finlandais de l'alimentation et de l'agriculture biologiques en 2025-2030", FORI définit les grandes orientations scientifiques pour développer le secteur biologique en Finlande d'ici 2030, visant à



accroître la production, la consommation et les exportations. Les priorités portent sur la résilience et la diversification des cultures, la rentabilité et le bien-être dans l'élevage, la réduction des impacts environnementaux et des émissions, l'amélioration de l'alimentation animale et le développement de données économiques. Le rapport souligne également l'importance de renforcer la coopération européenne.

- L'Universités de Helsinki mènent différents projets de recherche sur l'agriculture biologique : techniques, environnementaux et économiques.

En France

- L'ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique, coordonne la recherche dans le secteur bio. Il a été créé en 1982.

Il mène également des travaux de recherche et d'expérimentation, notamment sur la fertilité des sols, la protection des cultures, l'alimentation animale et la biodiversité.

- L'INRAE, le principal institut de recherche agricole a lancé un métaprogramme sur le changement d'échelle de l'agriculture biologique : Metabio. Celui-ci vise à étudier les enjeux, les leviers et les conséquences d'un tel changement avec l'objectif de fédérer des communautés scientifiques et de proposer des réponses scientifiquement étayées permettant d'anticiper les conséquences et d'accompagner ce changement d'échelle. Le déploiement de ce programme transversal doit favoriser l'élargissement de la communauté scientifique travaillant pour et sur l'agriculture bio.



■ Le GRAB d'Avignon est un organisme de recherche spécialisé dans l'agriculture biologique, créé en 1979. Il accompagne les agriculteurs en expérimentant des pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Ses travaux portent sur la fertilité des sols, la biodiversité et la gestion intégrée des cultures.

■ Les Chambres d'Agriculture jouent un rôle clé dans la recherche appliquée en agriculture biologique. Elles expérimentent de nouvelles pratiques culturales et évaluent leur impact sur les rendements, la qualité des sols et la biodiversité.



■ Les instituts techniques agricoles, tels que le CTIFL¹ ou Arvalis-Institut du Végétal, jouent également un rôle important dans la recherche appliquée en agriculture biologique. Leur mission principale est de développer et tester des techniques adaptées aux pratiques biologiques afin d'améliorer la productivité tout en respectant l'environnement.

■ Plusieurs universités et écoles d'ingénieurs mènent aussi des travaux de recherche sur l'agriculture biologique, notamment : AgroParisTech, Université de Montpellier, Université de Rennes, Université de Bordeaux et l'Institut National Polytechnique de Toulouse. Elles développent des projets sur les systèmes de cultures biologiques, la fertilité des sols, la protection des plantes, l'élevage biologique et la qualité des produits alimentaires. Ces établissements collaborent avec des instituts techniques comme l'ITAB, des centres de recherche et des exploitations agricoles pour tester et diffuser des pratiques durables et innovantes.

En Grèce

■ Les instituts de recherche en agriculture et agroalimentaire ELGO-DEMETER jouent un rôle central dans la recherche agricole en Grèce, en développant des innovations pour une production plus durable. Ils mènent des projets dédiés à l'agriculture biologique, axés sur la protection des sols et la réduction des intrants. Ils accompagnent également les agriculteurs dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.

■ L'Université agricole d'Athènes est impliquée dans la recherche en agriculture biologique. Elle développe des études sur les pratiques durables, la gestion des sols, la biodiversité et l'amélioration des rendements tout en respectant l'environnement.

En Hongrie



■ L'ÖMKI, Institut hongrois de recherche en agriculture biologique créé en 2011, promeut le développement du secteur bio en Hongrie. Cette organisation à but non lucratif coordonne la recherche, renforce la crédibilité et la compétitivité du bio, fournit des informations fiables et favorise le dialogue dans le secteur. L'institut mène des

1- Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes



travaux sur les variétés, la viticulture et la santé des sols, en s'appuyant sur un réseau de fermes bio ou en conversion pour réaliser essais, suivis et expérimentations. L'ÖMKI participe également à des projets européens et conseille les agriculteurs bio.

■ Deux universités sont impliquées dans la recherche en agriculture biologique : l'Université de Debrecen et l'Université hongroise d'agriculture et de sciences de la vie (MATE). Leurs recherches en agriculture biologique portent sur la production végétale et animale, la santé des sols, la biodiversité, la protection des cultures par des méthodes naturelles, ainsi que sur la qualité des produits et le développement durable des systèmes agricoles.

En Irlande

■ Teagasc est l'autorité irlandaise de développement de l'agriculture et de l'alimentation. Elle a été créée en 1988 et effectue des recherches scientifiques appliquées et fondamentales dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. Elle dispose d'une unité spécialisée dans l'accompagnement des agriculteurs bio. Elle travaille en partenariat avec le ministère de l'Agriculture pour la formation, l'innovation et la diffusion de connaissances.



■ Certaines universités (comme celles de Dublin et de Cork) mènent également des recherches en agriculture bio.

En Italie

■ Il existe un Fonds pour le développement de la production biologique¹, financé par le ministère de l'Agriculture. À partir de 2026, ce fonds sera programmé sur plusieurs années, avec 40 %² de ses ressources consacrés aux programmes de recherche et d'innovation, incluant les formations universitaires.

■ Le RIRAB³ est le réseau italien de recherche sur l'agriculture biologique, créé en 2009. Cette association scientifique rassemble des universités, des organismes de recherche et des institutions publiques, favorisant la collaboration et le partage de connaissances dans le secteur bio.

■ Le CREA⁴, principal institut de recherche agricole, a été créé en 2015. Il développe des programmes spécifiques sur l'agriculture biologique, notamment sur la santé des sols, les cultures et l'élevage.

1- Fondo per lo sviluppo della produzione biologica

2- Autres programmes financés par le fonds : plan national semences, marque bio italienne et plan d'actions bio

3- Rete Italiana per la Ricerca in Agricoltura Biologica

4- Consiglio per la Ricerca in Agricoltura e l'Analisi dell'Economia Agraria



- Plusieurs universités mènent des travaux de recherche sur l'agriculture biologique, parmi lesquelles celles de Florence, de Milan et de Padoue, l'Université Polytechnique de la Marche, l'Université Catholique du Sacré Cœur,

- La FIRAB¹, fondation bio spécialisée dans la recherche participative et l'innovation paysanne, a été créée en 2008. Elle coordonne et exécute des projets de recherche nationaux financés par des fonds publics, notamment du ministère de l'Agriculture, portant sur la diversité génétique des cultures bio, la gestion de la biodiversité agricole et les sols.

En Lettonie

- L'Université lettone des sciences et technologies de la vie (LLU) est le principal établissement d'enseignement supérieur agricole. Elle conduit des programmes de recherche sur l'agriculture biologique.

Sous sa tutelle, l'Institut des ressources agricoles et de l'économie (Agricultural Resources and Economics Institute, AREI) se concentre sur l'amélioration variétale en agriculture bio, le développement de techniques innovantes pour la gestion des cultures et des légumineuses et la lutte antiparasitaire sans pesticides chimiques.

- L'Institut Letton d'Agriculture biologique² mène des recherches appliquées, teste des variétés et diffuse les bonnes pratiques pour le secteur biologique.

- D'autres instituts spécialisés jouent également un rôle dans la recherche en agriculture biologique : l'Institut d'Horticulture (LatHort), l'Institut de recherche sur la protection des plantes (Agrihorts) et le Centre d'études balte (BSC).

En Lituanie

- Fondé en 2010, le Centre lituanien des sciences agricoles et forestières (LRCAF) mène des recherches sur la fertilité des sols, la biodiversité et les systèmes de culture durables, incluant des expérimentations en agriculture biologique. Il développe des variétés adaptées aux faibles intrants et des pratiques de gestion intégrée des cultures, contribuant à la durabilité agricole. Il conseille également les agriculteurs.

- L'Université de Vytautas Magnus mène des études sur les sols ainsi que sur les rotations culturales adaptées à l'agriculture biologique. De son côté, l'Université lituanienne des sciences de la santé (LSMU) se consacre à la biodiversité animale, à la production biologique et à la santé animale. L'Université Aleksandras Stulginskis (ASU) réalise également des expérimentations dans les domaines des cultures et de l'élevage biologiques.

- Le Lithuanian Bioeconomy HUB, lancé en 2024, joue un rôle stratégique et coordonnateur dans le développement de la bioéconomie en Lituanie. Il facilite la recherche et l'innovation, y compris dans l'agriculture biologique, en connectant universités, centres de recherche et acteurs industriels. Plutôt que de conduire des expérimentations, il oriente et soutient les projets, favorisant le partage de connaissances et la mise en réseau.

1- Fondazione Italiana per la Ricerca in Agricoltura Biologica

2- Latvijas Lauksaimniecības universitātes Agroekoloģijas institūts



- La Chambre d'agriculture de la République de Lituanie soutient plus indirectement la recherche en agriculture biologique en collectant et diffusant des informations sur le secteur bio et en participant à des études nationales et européennes.
- Le Centre de Recherche Lituanien pour l'Agriculture et la Sylviculture (LAMMC) conduit des recherches sur la gestion durable des terres, des forêts et des ressources environnementales. Il développe des technologies et des produits innovants, notamment dans le domaine de l'agriculture biologique

Au Luxembourg

- Le PAN-BIO 2025 met la recherche et l'innovation au cœur du développement de l'agriculture biologique. Il finance des essais, des expérimentations et des projets d'innovation pour adapter les pratiques au contexte local et dynamiser la filière. Le plan soutient également de nouvelles filières, comme le blé dur transformé localement en pâtes, et des projets sur la durabilité : santé et fertilité des sols, biodiversité, bilan carbone et impacts environnementaux. La recherche couvre aussi les aspects économiques, sociaux et écologiques des exploitations pour garantir la viabilité du secteur. Pour soutenir cette dynamique, le PAN-Bio lance régulièrement des appels d'offres thématiques, mobilisant ainsi les acteurs scientifiques, techniques et professionnels autour de l'innovation agricole.



- L'Institut d'agriculture biologique et d'agroécologie (IBLA) constitue le principal centre de compétence du pays pour la recherche et le conseil en agriculture biologique et en l'agroécologie. Ses travaux portent notamment sur la durabilité des systèmes agricoles (sols, biodiversité, rotations culturales, légumineuses), ainsi que sur l'étude et la sélection de variétés adaptées à l'agriculture biologique (pommes de terre, céréales...) et sur l'évaluation économique, écologique et sociale de l'agriculture bio. En parallèle de ses activités de recherche, il offre un large éventail de services de conseil, organise des séminaires et des visites de terrain, et publie régulièrement des brochures visant à faciliter le transfert des connaissances vers les agriculteurs.

- Le Centre de Recherche Public – Gabriel Lippmann (CRPGL) contribue également au développement de l'agriculture biologique à travers des projets axés sur les sciences de l'environnement, l'analyse des sols et l'innovation agronomique.

A Malte

- Bien que Malte ne dispose pas de programmes spécifiquement dédiés à l'agriculture biologique, plusieurs travaux menés par le MCAST¹ et AgriHub² contribuent directement au développement de pratiques compatibles avec le bio.

1- Malta College of Arts, Science and Technology

2- Agricultural Research and Innovation Hub



Aux Pays-Bas

■ Bioconnect est le réseau néerlandais de coordination de la recherche en agriculture biologique. Il joue un rôle d'interface entre les agriculteurs biologiques et la recherche, et aide à définir le programme de recherche.

■ Wageningen University & Research (WUR) est l'une des références mondiales en matière de recherche et d'enseignement sur l'agriculture biologique. Ses travaux en bio portent sur la durabilité, la fertilité et la santé des sols, la protection des cultures, ainsi que sur l'intégration élevage-cultures pour développer des fermes résilientes et écologiques.



■ L'Institut Louis Bolk est un institut de recherche indépendant, spécialisé dans l'agriculture durable et biologique, l'agroécologie, la production végétale et animale, la biodiversité et la santé des sols. Parmi ses thèmes récents figurent : la sélection variétale et la reproduction de plantes adaptées à l'agriculture biologique (pomme de terre, céréales, légumes), le développement de systèmes avec des mélanges céréales-légumineuses, l'agroforesterie, la biodiversité, des systèmes d'élevage respectueux du bien-être animal, des systèmes agricoles économes en intrants, et l'étude de filières végétales/protéiques alternatives.

En Pologne

■ Le ministère polonais de l'Agriculture accorde des subventions aux instituts de recherche pour des projets sur l'agriculture biologique. Les domaines financés incluent notamment les productions végétales, l'élevage, la protection des plantes, la commercialisation des produits bio.

■ Créé en 1962, l'Institut national de recherche agricole¹ (IUNG) est le principal centre national de recherche agronomique polonais et est rattaché au ministère de l'Agriculture. Il mène des travaux de recherche sur l'agriculture bio depuis de nombreuses années, notamment sur les variétés adaptées à l'agriculture biologique.

■ L'Université des Sciences de la Vie de Varsovie mène des recherches sur l'agriculture biologique, couvrant les productions végétales, la protection des cultures, l'élevage, la qualité des produits, ainsi que les aspects socio-économiques et les dynamiques du marché bio.

L'Université Warmińsko-Mazurski mène notamment des travaux sur l'optimisation de la production de fourrages bio.

1- Instytut Uprawy Nawożenia i Gleboznawstwa



Au Portugal

■ L'INIAV (Institut national de recherche agricole et vétérinaire¹) mène des recherches appliquées sur l'agriculture biologique. Il est sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

Ses travaux portent sur l'amélioration de la fertilité des sols, la valorisation de sous-produits agricoles, la réduction des émissions et l'expérimentation de pratiques biologiques sur le terrain. L'institut participe également à des projets nationaux et européens pour soutenir le développement et la compétitivité du secteur bio.

■ Plusieurs universités participent à la recherche dans le domaine de l'agriculture biologique, notamment les Universités de Lisbonne et de Madère et l'Institut polytechnique de Viseu.

En République Tchèque

■ Bioinstitut est un institut de recherche et de formation dédié à l'agriculture biologique et à la gestion durable des paysages, créé en 2004. Il mène des recherches appliquées, propose des formations et des services de conseil. Il coordonne la Plateforme technologique tchèque pour l'agriculture biologique (CTPEZ²), fondée en 2009, dont l'objectif est de soutenir le développement d'un système de connaissances et le transfert de savoirs dans tous les secteurs de l'agriculture biologique et de la production alimentaire bio.

■ L'Institut de recherche agricole de Prague (ÚKZÚZ) et plusieurs universités agronomiques tchèques (notamment l'Université d'Agriculture de Prague (ČZU), l'Université Mendel de Brno, l'Université de South Bohemia et l'Université Palacký d'Olomouc) participent à des projets de recherche en agriculture biologique, portant sur la fertilité des sols, la biodiversité et la protection intégrée des cultures. L'Institut de recherche sur l'économie agricole (UZEI) mène, quant à lui, des recherches économiques dans le domaine de l'agriculture biologique.

En Roumanie

■ Adapter la recherche aux besoins du secteur de l'agriculture biologique est l'un des objectifs du plan d'actions bio roumain.

■ Plusieurs instituts de recherche mènent des activités liées à l'agriculture biologique, bien que l'intensité et le type de recherches varient selon les établissements :

- ▶ ICPA (Institut national de recherche-développement pour la pédologie, l'agrochimie et la protection de l'environnement) : recherche sur les sols, la fertilité et la protection de l'environnement,
- ▶ INCDA (Institut national de recherche-développement pour l'agriculture et l'alimentation) : spécialisé dans les grandes cultures,
- ▶ Instituts de recherche en horticulture (Bacău, Pitești, Vidra et Buzău),
- ▶ Institut de recherche et de développement pour la protection des végétaux,

1- Instituto Nacional de Investigação Agrária e Veterinária

2- CTPEZ est membre de la plateforme européenne TP Organics.



► Institut national de recherche-développement pour les bioressources alimentaires (Bucarest) : recherche sur la qualité et la sécurité des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.

■ Plusieurs universités roumaines mènent également des travaux de recherche sur l'agriculture biologique : L'Université des Sciences Agronomiques et de Médecine Vétérinaire de Bucarest (USAMV București) (biodiversité, santé des sols et amélioration de la qualité des produits), l'Université Ion Ionescu de la Brad (agronomie et environnement), l'Université Roi Michael I (systèmes agricoles durables) et l'Université des Sciences Agronomiques et Médecine Vétérinaire de Cluj-Napoca (production et valorisation des cultures bio, protection de l'environnement et analyses technico-économiques).

En Slovaquie

■ Le NPPC (centre national agricole et agroalimentaire), placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, consacre une partie de ses activités à l'agriculture biologique. Les thèmes étudiés comprennent notamment la production végétale et animale biologiques, la protection des sols et de la biodiversité et l'innovation technologique pour des systèmes agricoles durables.

■ L'Université slovaque d'agriculture¹, situé à Nitra est la principale université agricole du pays. Au sein de cette université, le Research Center for Agriculture and Bioeconomy (RCAB) développe des projets scientifiques sur l'agriculture durable, l'économie de l'agriculture biologique et l'innovation agricole.

■ D'autres universités, comme l'Université Comenius de Bratislava, participent à des projets interdisciplinaires sur l'agriculture durable et la biodiversité.

En Slovénie

■ En juin 2025, un projet KEKS (Knowledge Exchange & Kreative Solutions) a été lancé pour 4 ans afin de rassembler un large consortium² composé d'universités, d'instituts de recherche, de fermes biologiques, d'ONG et de coopératives bio, dans le but de générer des connaissances et d'innover dans l'agriculture biologique. Le projet est financé dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027.

■ Le Kmetijski inštitut Slovenije (Institut agronomique de Slovénie) est le principal centre public de recherche agricole. Il inclut des volets sur l'agriculture écologique, la fertilisation bio et les systèmes de production durable.

■ L'Université de Ljubljana conduit des projets de recherche en agriculture durable et en agronomie, incluant des aspects liés aux systèmes biologiques.

■ La Faculté d'Agriculture et des Sciences de la Vie de l'Université de Maribor mène également des travaux de recherche sur l'agriculture biologique, la gestion des sols et l'optimisation des pratiques culturelles durables.

1- Slovenská poľnohospodárska univerzita

2- Consortium KEKS / IRP38



- L'ISD (Institut pour le Développement Durable¹) travaille sur l'intégration de pratiques agricoles durables et biologiques dans le développement rural, en combinant recherche technique et analyse économique.
- L'ITR (Institut pour la Transformation Rurale), ONG de recherche, concentre son travail sur l'agriculture biologique, la transition vers des systèmes durables, l'élaboration de politiques agricoles et la formation des agriculteurs aux pratiques bio.
- Des centres d'enseignement comme le Biotechnical Centre Naklo participent à l'éducation pratique et à la recherche appliquée en agriculture biologique, en formant les futurs agriculteurs et techniciens aux méthodes durables.

En Suède

■ Le Centre EPOK (SLU Centre for Organic Food & Farming), rattaché à l'Université suédoise des sciences agricoles (SLU), joue un rôle central dans la recherche en agriculture biologique en Suède. Il coordonne des projets, élabore des programmes de recherche et sert de plateforme d'échange entre chercheurs, agriculteurs, institutions de financement et décideurs politiques. En 2022, EPOK a élaboré un agenda national de recherche en agriculture biologique en consultation avec des acteurs de la filière (agriculteurs, ONG, institutions), orientant ainsi les priorités de recherche dans le pays.

■ Le département Sustainable Cropping Systems de la SLU étudie les systèmes de culture sous un prisme agroécologique, en comparant des cultures diversifiées, la gestion des sols, la lutte contre les mauvaises herbes, la microbiologie du sol et la fertilité. Cette unité dispose d'une station expérimentale avec des parcelles conventionnelles et biologiques, permettant des comparaisons et des essais pratiques.



- D'autres universités participent également, à la recherche en agriculture biologiques comme celles de Lund, de Göteborg et de Stockholm.
- La Fondation de l'Institut de Recherche Biodynamique², comme son nom l'indique, mène des recherches sur la biodynamie.

Le transfert des connaissances

- La diffusion des connaissances entre la recherche et les conseillers, formateurs et agriculteurs est essentielle au développement du secteur bio.
- En 2002, une base de données internationale a été créée sous l'égide de l'ICROFS : Organic Eprints. Son objectif était d'améliorer la communication mutuelle, à rendre les résultats de recherche accessibles aux professionnels et au grand public et de favoriser le partage des connaissances. Il s'agit de la plus grande archive

1- Inštitut za trajnostni razvoj

2- Stiftelsen Biodynamiska Forskningsinstitutet



internationale en ligne en libre accès consacrée à la recherche en agriculture biologique. En 2023, elle comptait déjà plus de 35 000 publications provenant du monde entier. Les documents sont consultés par une moyenne d'environ 100 000 visiteurs par mois, avec plus de 130 000 téléchargements mensuels.

■ Organic Eprints est également la base de données sous-jacente de la plateforme Organic Farm Knowledge¹, qui fournit depuis 2016 du matériel aux acteurs de l'agriculture biologique. De nombreux nouveaux outils ont été ajoutés en 2023 et de nouveaux langages ont été implémentés (seize langues sont actuellement disponibles). Actuellement, plus de 800 documents provenant de 22 projets financés par l'UE sont disponibles gratuitement.

Selon les statistiques d'avril 2024, la plateforme comptait 20 000 utilisateurs, dont 28 % d'agriculteurs biologiques, 14 % de conseillers, 9 % d'agriculteurs conventionnels, et 6 % d'agriculteurs en conversion vers l'agriculture biologique.

Liste non exhaustive des organismes en charge de la diffusion des connaissances sur l'agriculture biologique par pays

Pays	Organismes
Allemagne	BÖL/ÖLAF
Autriche	Bio Forschungsnetzwerk, Bio Forschung Austria et BIO AUSTRIA
Belgique	CRAB et CCBT
Bulgarie	Bioselena
Chypre	Agricultural Research Institute
Croatie	Ministère de l'Agriculture
Danemark	Centre d'innovation pour l'agriculture biologique
Espagne	SEAE
Estonie	METK et Mahepõllumajanduse Kompetentsikeskus
Finlande	Pro Luomu
France	ITAB, Agence BIO, FNAB et GRAB, Chambres d'Agriculture, Interbio régionales et CIVAM
Grèce	ELGO-DIMITRA
Hongrie	ÖMKI
Irlande	Teagasc et Irish Organic Association
Italie	RIRAB et Rete Rurale Nazionale
Lettonie	Latvian Rural Consultation and Education Center
Lituanie	Lithuanian Bioeconomy HUB
Luxembourg	IBLA et Chambres d'Agriculture
Malte	Ministère de l'Agriculture
Pays-Bas	BioKennis et Louis Bolk Institute
Pologne	EKO ZBOZE
Portugal	AGROBIO
République Tchèque	Bioinstitut via CTPEZ
Roumanie	Inter-Bio
Slovaquie	NPPC
Slovénie	Ministère de l'Agriculture
Suède	EPOK et Conseil Suédois de l'Agriculture

Source : Agence BIO

1- www.organic-farmknowledge.org



Les porte-ouvertes, les journées techniques et les fermes de démonstration bio

- Des journées de démonstration technique sont organisées depuis longtemps en France (Tech & Bio), en Allemagne et en Autriche. Elles peuvent être nationales ou plus locales¹.
- Des réseaux de fermes de démonstration bio ont été créés dans la plupart des pays de l'Union européenne. Cela peut permettre à la fois d'illustrer les meilleures pratiques et de surveiller les principaux indicateurs financiers et environnementaux. En Allemagne, le réseau des fermes de démonstration compte environ 300 exploitations biologiques. En France, il existe plusieurs réseaux de fermes pilotes, dont INOSYS, DEPH, les lycées agricoles, l'INRAE...
- En 2025, le ministère fédéral allemand de l'Agriculture a lancé un réseau pratique pour la transformation bio. Il compte une soixantaine d'entreprises. Le réseau vise à mettre en évidence le rôle important des fabricants et des entreprises artisanales au sein de la chaîne de valeur alimentaire.
- Des journées porte-ouvertes peuvent également être organisées chez les producteurs et les transformateurs bio. Comme c'est le cas pendant Le Printemps Bio en France et Les Journées d'Aventure Bio² en Bavière, en Allemagne.

Les formations à l'agriculture biologique

- De nombreuses formations à l'agriculture bio sont disponibles dans l'Union européenne.

Les formations au métier d'agriculteur bio et le soutien aux formations bio

- Les pays européens soutiennent de plus en plus l'intégration de l'agriculture bio dans les formations publiques. En Belgique, c'est le cas depuis la fin des années 80. Les gouvernements accordent souvent un soutien financier pour développer ou améliorer le matériel pédagogique sur l'agriculture biologique dans les écoles secondaires³. Les fermes des lycées agricoles peuvent être bio, comme c'est le cas d'une partie de celles de l'Autriche et de la France.

1- Exemple : Les Journées Bio en Saxe (Allemagne)

2- Créées en 2000

3- C'est le cas, par exemple en Autriche, en Estonie, en Allemagne et en Espagne.



■ En France, le réseau Formabio a été créé en 2014 par le ministère de l'Agriculture dans le cadre du plan "Enseigner à produire autrement". Il a pour mission de développer l'intégration de l'agriculture biologique dans l'enseignement agricole en accompagnant les établissements, en diffusant des ressources pédagogiques et en favorisant les échanges entre formateurs et professionnels du bio. Formabio soutient notamment la mise en place de formations à orientation bio, la production biologique au sein des exploitations pédagogiques et les projets d'innovation et d'expérimentation avec les partenaires locaux.

■ Dans certains pays, l'Etat soutient financièrement des programmes de formation pour les agriculteurs biologiques, comme la formation proposée par le CRABE en Wallonie.

Liste non exhaustive des organismes proposant des cours ou des formations complètes à l'agriculture biologique pour les producteurs ou futurs producteurs

Pays	Organismes
Allemagne	Ecoles techniques agricoles et BÖL
Autriche	Lycées agricoles
Belgique	Landwijzer vzw et CRABE ¹
Bulgarie	Bioselena
Danemark	Lycées agricoles et AMU ²
Espagne	SEAE et formations professionnelles locales
Estonie	Ecoles techniques agricoles
Finlande	Centres de formation professionnelle et de conseils
France	Lycées agricoles
Hongrie	Biokontroll Hungária Nonprofit Kht. et l'ÖMKI
Irlande	National Organic Training Skillnet
Italie	Formations professionnelles locales
Lettonie	Ecoles techniques agricoles
Luxembourg	Lycées agricoles
Pays-Bas	Lycées agricoles, NAC et centres de formation continue
Pologne	Centrum Doradztwa Rolniczego w Brwinowie (CDR) ³
Portugal	Associations agricoles
République Tchèque	Farmářská škola et Bioinstitut
Roumanie	Agenția Națională de Consultanță Agricolă (ANCA) ⁴
Slovaquie	Centres de formation agricole locaux et UKSUP
Slovénie	Centre biotechnique de Naklo, ISD et ITR
Suède	Centres de formation agricole locaux

Source : Agence BIO

1- Dès 1984

2- Arbejdsmarkedsuddannelser. Ce sont des formations professionnelles pour adultes.

3- Formation des agriculteurs et des conseillers agricoles, notamment sur des thématiques liées à l'agriculture biologique.

4- Agence nationale de conseil agricole



L'enseignement de l'agriculture biologique dans le supérieur

- L'enseignement de l'agriculture biologique à l'université peut être soit inclus dans une formation agricole plus large, soit faire l'objet d'un cursus spécialisé.
- Les principales universités et grandes écoles proposant des cours sur l'agriculture bio, voire des **cursus bio**, sont les suivantes :

Pays	Universités ou Ecoles
Allemagne	Université de Hohenheim et de Kassel-Witzenhausen ¹
Autriche ²	Université des Ressources Naturelles et des Sciences de la Vie
Belgique	Université catholique de Louvain, Université Libre de Bruxelles, Haute École de la Province de Namur
Bulgarie	Université agricole de Plovdiv
Croatie	Université de Zagreb, Université Josip Juraj Strossmayer à Osijek, Université Zadar, Collège Slavonski Brod et Collège Križevci
Danemark	Université d'Aarhus
Espagne	Université de Cordoue, Université de Barcelone et Université polytechnique de Valence
Estonie	Université des sciences de la vie
Finlande	Université des Sciences Appliquées de Häme (HAMK)
France	Université Clermont Auvergne, ISARA, Institut Agro Rennes-Angers, Institut Agro Montpellier et ESA (BTS)
Grèce	Université agricole d'Athènes
Hongrie	Université Debrecen et Université hongroise d'agriculture et des sciences de la vie (MATE)
Irlande	Université Technologique du Sud-Est (SETU), Université Technologique du Shannon (TUS) et Institut de Technologie de Dundalk (DkIT)
Italie	Université de Bologne, Université de Florence, Université de Modène, Université de Naples et Université Polytechnique de la Marche
Lettonie	Université des sciences et technologies de la vie de Lettonie (LLU)
Lituanie	Université Vytautas Magnus, Université lituanienne des sciences de la santé et Académie lituanienne d'agriculture
Pays-Bas	Université de Wageningen
Pologne	Université des Sciences de la Vie de Varsovie
Portugal	Université d'Evora et Institut polytechnique de Viana do Castelo
République Tchèque	Université tchèque des sciences de la vie de Prague (ČZU) et Université de Bohême du Sud
Roumanie	Université de Bucarest, Université de Cluj-Napoca, Université Iași, Université Timișoara, Université Ovidius de Constanța et Université de Brașov
Slovaquie	Université slovaque d'agriculture de Nitra
Slovénie	Université de Maribor
Suède	Université Suédoise des Sciences Agricoles (SLU)

Source : Agence BIO

1- En 1981, l'université de Kassel a été la première d'Allemagne à créer un poste de professeur spécialisé en agriculture biologique.

2- En Autriche, presque toutes les universités agricoles offrent des options agriculture biologique.



- Il existe quelques coopérations entre des universités européennes publiques ou privées afin de proposer un cursus bio commun. Dans ces programmes, les étudiants reçoivent un double diplôme de deux des universités participantes.

Le conseil et le soutien au conseil

- La plupart des pays de l'Union européenne soutiennent le conseil aux agriculteurs bio ou souhaitent convertir leur exploitation¹. Dans certains pays, les services de conseil de l'Etat sont tenus de proposer des services adaptés aux agriculteurs biologiques, comme dans le Land de Bavière en Allemagne.

Il est également souvent demandé aux Chambres d'agriculture de proposer un conseil aux agriculteurs bio, comme en France, en Autriche et en Lituanie.

Le conseil aux agriculteurs bio peut aussi être assuré par des associations biologiques, des syndicats ou des organisations privées qui reçoivent une subvention publique : Danish Agricultural Advisory Service au Danemark, réseau FNAB en France, PRO-BIO en République Tchèque, SEAE en Espagne, BIO AUSTRIA en Autriche et Bioland en Allemagne.

- En France, la Région Bretagne a mis en place en 2025 une nouvelle aide au conseil en agriculture biologique, le dispositif AGRIBio. Il prend la forme d'un accompagnement de l'agriculteur selon trois modalités (diagnostic, suivi ou résilience) et d'une participation de la Région au financement de cet accompagnement par un conseiller habilité.

- Des formations peuvent également être proposées aux conseillers bio pour accroître leurs connaissances en agriculture biologique. C'est notamment le cas en Autriche et en Espagne.

- Organic Advice Network, le premier réseau européen de conseillers en agriculture biologique, a été créé au printemps 2024. Il est coordonné par IFOAM Organics Europe. Il comptait initialement 18 membres et a pour objectif de développer et d'animer un réseau de conseillers bio dans les 27 Etats membres de l'UE ainsi que dans 7 autres pays européens. Le projet est financé par la Commission européenne et le Secrétariat d'Etat suisse à l'éducation, à la recherche et à l'innovation.

Parmi ses actions, le projet prévoit des excursions internationales sur des sujets clés de l'agriculture biologique, un concours sur les systèmes de conseil innovants et le développement d'une plateforme numérique d'échange et d'apprentissage, avec les modules en ligne conçus par le FiBL Suisse et le FiBL Allemagne. De nombreux organismes bio européens participent également en tant que partenaires.

Un plan d'actions pour renforcer les services de conseil en agriculture biologique sera élaboré dans le cadre du projet.



1- Les services de conseil en agriculture biologique peuvent être financés dans le cadre de la mesure CAP 2 2014-2020 des mesures de développement rural.



L'aide à la certification des opérateurs bio

- Plusieurs Etats membres ont mis en place une aide à la certification des opérateurs bio : Allemagne¹, Autriche, Belgique², Espagne², Finlande, Italie² Lituanie, Pologne, Portugal² et Suède.
- Au Danemark, la certification bio est fournie gratuitement aux opérateurs bio par le biais d'un système de certification gouvernemental depuis 1998.

Le soutien aux agriculteurs bio via la fiscalité

- En France, un crédit d'impôts pour les agriculteurs bio a été créé en 2014. Il s'adresse aux exploitations agricoles dont au moins 40 % du chiffre d'affaires proviennent d'activités certifiées bio. Il s'élève à 4 500 €/exploitation/an et devrait courir au moins jusqu'en 2028.
- En Espagne, les exploitants agricoles bio bénéficient d'une réduction fiscale de 5 % depuis plusieurs années.

Le soutien aux investissements

- Plusieurs pays ont mis en place des investissements réservés aux entreprises bio. C'est notamment le cas des suivants :

- ▶ En France, un fonds de structuration des filières, Avenir Bio, a été créé en 2008 et est géré par l'Agence BIO. Son objectif est de soutenir, sur plusieurs années, des partenariats contractuels entre groupes de producteurs et entreprises de conditionnement, de transformation ou de distribution, afin de développer et promouvoir des productions bio de qualité, créatrices d'emplois dans les territoires. Ce fonds aide les acteurs économiques engagés dans ces démarches en réduisant le coût de leurs investissements, qu'ils soient matériels ou immatériels,

- ▶ Depuis 2016, l'Irlande soutient activement la transformation des produits biologiques grâce à un programme de subventions dédié. Aujourd'hui, cette aide existe sous la forme du Organic Processing Investment Grant Scheme, géré par le ministère irlandais de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Mer. Le programme finance des investissements dans les installations de transformation, tri, emballage et stockage de produits bio, couvrant jusqu'à 60 % des coûts éligibles. Des tranches de financement sont régulièrement ouvertes, la plus récente en 2025 disposant d'un budget de 3,5 millions €.

- ▶ En Slovénie, les producteurs biologiques peuvent bénéficier d'aides à l'investissement pour modernisation leurs exploitations, acheter des machines ou des serres.



1- Dans certaines régions du pays



- Il est également possible de favoriser les producteurs biologiques dans le cadre de programmes généraux d'investissement agricole. Ces aides peuvent prendre différentes formes : aides à l'installation plus importantes pour l'agriculture biologique¹, subventions majorées pour les agriculteurs bio² pour les investissements et la modernisation des équipements, ainsi qu'un accès facilité à des prêts à taux avantageux. Ces prêts peuvent être accordés via des partenariats entre le gouvernement et les banques nationales, le rôle de l'Etat étant de garantir le prêt³ ou de subventionner les intérêts.
- Les gouvernements peuvent également réserver des incitations à l'investissement agricole pour certaines pratiques de durabilité, telles que le bien-être animal dans les investissements pour l'élevage ou dans ceux liés à la conservation des sols⁴. Ils peuvent bénéficier particulièrement aux agriculteurs biologiques, puisque de telles pratiques sont requises dans la production biologique.
- En Slovaquie, l'aide à l'investissement est majorée pour les transformateurs bio.

La géolocalisation des opérateurs bio

- En France, CartoBio est un outil de cartographie des parcelles cultivées et certifiées en agriculture biologique, proposé par l'Agence BIO et l'INAO.

Il existe deux utilisations :

- ▶ CartoBio pro permet de faciliter la transmission de son parcellaire pour l'agriculteur, de faciliter l'audit et la certification pour les organismes certificateurs et de faciliter l'instruction des aides à la PAC.
- ▶ CartoBio grand public pour la visualisation des parcelles bio par les citoyens, les collectivités et les chercheurs. Les données mises à disposition du grand public sont anonymisées.

- En décembre 2022, BIO AUSTRIA a lancé Biomap, un outil interactif permettant aux consommateurs de localiser facilement les producteurs, points de vente, restaurants et hébergements bio en Autriche.

Le suivi de la production et du marché bio

- Tous les pays ont mis en œuvre un suivi de la production bio, ce qui permet notamment de répondre à la demande de la Commission européenne, pour remplir Eurostat.
- En revanche, le suivi du marché bio n'a été développé que par certains pays, dont l'Allemagne, la Belgique, la France⁵, l'Italie, l'Espagne et la République Tchèque. En outre, la France et la Wallonie possède toutes les deux un observatoire des prix au détail avec des références bio.

1- Par exemple dans certaines régions d'Italie et d'Espagne.

2- C'est notamment le cas en Flandre (Belgique), à Madère (Portugal) et en Autriche.

3- Exemple : Pays-Bas

4- En Allemagne, par exemple.

5- En France, ce travail est effectué par l'Agence BIO.



Les baromètres bio

Baromètre des consommateurs

■ En Allemagne, le baromètre sur la consommation de produits bio, appelé Öko-Barometer¹, est réalisé depuis 2002 pour le compte du ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture. Chaque année, environ mille entretiens permettent d'analyser non seulement la fréquence d'achat de produits bio par les Allemands, mais aussi leurs attitudes et motivations vis-à-vis de ces produits.

■ En France, le Baromètre de perception et de consommation des produits bio, lancé par l'Agence BIO en 2003, est publié chaque année². Il constitue un outil clé pour analyser les comportements alimentaires et leurs évolutions, les motivations et freins à l'achat, ainsi que l'image du label AB et des produits bio. L'enquête est représentative de la population française, y compris au niveau régional pour la dernière édition. 6 100 personnes ont été enquêtées lors de l'édition 2025.



Baromètre des producteurs bio

■ En France, l'Agence BIO a, en 2025, renouvelé pour la deuxième fois une enquête auprès des agricultrices et agriculteurs bio afin de recueillir leur ressenti sur leur moral, leurs motivations, leurs préoccupations et, plus généralement, leur perception de l'activité agricole biologique³. 3 800 producteurs y ont répondu.

■ En Wallonie, le premier baromètre du moral du bio a été lancé par l'UNAB en 2024⁴. Il s'agissait d'une enquête auprès des agricultrices et agriculteurs bio pour prendre le pouls de leur moral dans un contexte de tensions économiques et structurelles du secteur.

La protection des espaces publics et des zones sensibles

■ De nombreuses communes européennes ont interdit l'utilisation de pesticides chimiques dans les espaces publics. Ces décisions sont prises soit par les élus locaux, soit par les gestionnaires des espaces verts. La transition prend souvent plusieurs années. Parfois, ces interdictions sont décidées à un niveau plus large, comme au niveau régional ou national, à l'instar de la France avec la loi Labbé sur la transition

1- https://www.bmleh.de/SharedDocs/Downloads/DE/Broschueren/oeko-barometer-2024.pdf?__blob=publicationFile&v=3

2- https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/02/Baro-Conso-Bio_Synthese.pdf

3- <https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2025/09/LAgence-Bio-Barometre-agriculteurs-bio-2025-Rapport-22092025.pdf>

4- <https://www.unab-bio.be/post/1er-barom%C3%A8tre-du-moral-des-agricultrices-et-agriculteurs-bio-de-l-unab-les-r%C3%A9sultats>



énergétique ou du Luxembourg (interdiction des pesticides dans les espaces publics depuis 2016).

Parmi les municipalités de l'UE n'utilisant plus de pesticides chimiques, on peut citer : Copenhague (Danemark), ainsi que Münster et Sarrebruck (Allemagne).

Certaines communes imposent aussi aux agriculteurs exploitant leurs terres de convertir leurs parcelles à l'agriculture biologique, pratique observée notamment en Suède et en Italie.

■ La protection des zones sensibles (zones de captage d'eau, parcs, zones urbaines, abords d'écoles ou d'hôpitaux) peut justifier l'interdiction ou la limitation stricte des produits phytosanitaires. Les pouvoirs publics peuvent encourager les agriculteurs à convertir leurs exploitations à l'agriculture biologique dans ces zones, notamment via des aides financières et techniques. Apporter une aide aux agriculteurs en conversion sur une zone de captage d'eau est généralement plus rentable que de dépolluer l'eau contaminée par les engrais inorganiques et pesticides chimiques.

En Allemagne, Munich a fortement encouragé la conversion bio autour de ses bassins de captage pour protéger la ressource en eau, une initiative similaire existe à Leipzig. Au Danemark, certaines communes (dont Aarhus) ont limité l'usage de pesticides afin de protéger l'eau potable.

Dans les parcs nationaux français, l'interdiction des produits phytosanitaires contribue à préserver la biodiversité.

En République tchèque, la loi de 1992 sur la protection de la nature interdit l'utilisation de produits chimiques dans les zones protégées et les parcs naturels.

Le soutien à l'introduction de produits bio en restauration collective

■ Le soutien à l'agriculture biologique peut aussi passer par l'utilisation de produits bio dans la restauration collective publique. Il s'agit en effet de l'un des moyens les plus efficaces de sensibiliser à leur consommation. Les institutions publiques proposent des contrats à long terme qui représentent une source de revenus fiable et stable pour les exploitations biologiques. La décision de s'approvisionner en produits bio peut être prise à différents niveaux : de la cantine individuelle à la municipalité ou à la région¹.

Les biodistricts et les bio régions

■ Une approche possible pour lier l'agritourisme et l'agriculture biologique est le concept de biodistrict, tel qu'il a été mis en place en Italie. Cela implique une coopération entre les collectivités locales et les acteurs privés locaux. Dans les biodistricts, les agriculteurs, les citoyens, les opérateurs touristiques, les associations et les pouvoirs publics œuvrent ensemble à la gestion durable des ressources locales, sur la base de principes et de pratiques biologiques. Les restaurants, les cantines et les stations touristiques sont encouragés à utiliser des produits bio locaux.

■ Ce concept de biodistrict a été reproduit dans d'autres pays et un réseau international a été créé en 2014 : INNER : International Network of Eco-Regions. Il rassemble des biodistricts partageant une même vision : une gestion durable des ressources locales fondée sur l'agriculture biologique, une gouvernance participative

1- Cf. chapitre sur la RHD.



et une approche intégrée du développement territorial (alimentation, économie locale, environnement, culture).

INNER joue un rôle de plateforme d'échange et de coopération, en diffusant des cadres méthodologiques, en facilitant le partage d'expériences entre territoires et en soutenant la création de nouveaux biodistricts.

■ La création de biodistricts fait partie du Plan d'action pour l'agriculture biologique de l'Union européenne pour la période 2021-2027. Un prix récompense le meilleur biodistrict ou la meilleure région bio¹.

■ Le premier biodistrict italien a été créé en 2004, à Cilento. Début 2026, l'Italie comptait 83 biodistricts, dont douze en Toscane. Leur nombre est en constante augmentation. Dans le Plan national pour l'agriculture biologique, adopté en 2014, le ministère italien de l'agriculture a reconnu le Biodistrict comme un outil important pour le développement du secteur biologique.

La région de Ligurie dispose d'une loi régionale sur les biodistricts : entre autres mesures, les districts reçoivent un soutien financier pour la promotion du tourisme, les paiements de soutien aux agriculteurs sont augmentés et l'utilisation de pesticides dans les lieux publics est interdite.

■ En Allemagne, ce sont des bio régions, un concept qui diffère des biodistricts car il s'agit d'un dispositif de politique publique créé et financé par les Länder². L'objectif principal des bio régions est le développement de l'agriculture biologique et des chaînes de valeur régionales (production, transformation, restauration collective). Chaque Land organise et finance ses programmes de bio régions de façon autonome. Plusieurs Länder apportent un soutien financier au développement de bio régions (notamment la Saxe et la Rhénanie du Nord-Westphalie).

Une cinquantaine de bio régions était recensée en Allemagne début 2025, dont 33 sont localisés en Bavière et quatorze dans le Bade-Wurtemberg³.

En juillet 2024, la Bavière a célébré le dixième anniversaire de sa première bio région. La création de bio régions fait partie du programme bavarois de développement de l'agriculture biologique à horizon 2030 qui a démarré en 2013.

■ En France, la Biovallée a été créée dans la Drôme en 2002. Ce territoire pionnier rassemble collectivités, agriculteurs, entreprises, associations et habitants pour faire de la transition écologique et de l'agriculture biologique un projet de développement territorial. Au-delà de l'agriculture, la Biovallée prend en compte l'alimentation, l'économie, l'énergie, le tourisme et la biodiversité. Reconnu comme référence européenne, ce biodistrict fait partie du réseau INNER et contribue à diffuser le modèle des biodistricts en France et en Europe.

En outre, il existe aussi un autre concept en France : les Territoires Bio engagés, créés en 2012. Ce label est réservé aux collectivités territoriales et à leurs établissements de restauration ayant atteint les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement et du Plan National Ambition Bio, i.e. qu'il faut que 8,5 % de la SAU du territoire soient cultivés en bio ou que les services de restauration collective proposent au moins 20 % de produits bio. Début 2025, 346 collectivités françaises étaient labellisés Territoires bio engagés.

1- En 2025, c'est le Comté de Võru, en Estonie, qui a gagné. Il ne s'agit pas d'un bio district.

2 Les bio régions ne font pas partie du réseau INNER.

3- La première bio région du Bade-Wurtemberg a été créée en 2018.



- Le premier biodistrict portugais, Idanha-a-Nova, dans le Beira Baixa, a été créé en 2017. Début 2025, cinq biodistricts étaient opérationnels et plusieurs autres en cours de création, soutenus par un manuel publié en 2022 pour guider leur mise en place. Idanha-a-Nova a été distingué en 2023 par le prix du meilleur biodistrict de l'Union européenne.
- Fin 2025, l'Autriche comptait trois biodistricts. Le premier, le Mühlviertel, en Haute-Autriche, a été mis en place en 2010. Le deuxième est à cheval sur le Land de Salzbourg et la Haute-Autriche et le troisième est situé en Basse-Autriche.
- En Espagne, un plan d'actions pour la création de biodistricts a été élaboré en Andalousie par la Junta de Andalucía, reposant sur la coopération de groupes d'action locale pour revitaliser les systèmes agroalimentaires locaux et promouvoir une agriculture bio et de proximité. Un projet pilote a notamment été lancé pour implanter un grand biodistrict dans la zone de la Sierra de Huelva. L'Andalousie prévoit d'étendre ce modèle à d'autres territoires à travers la région. Plusieurs biodistricts sont en cours de mise en place dans d'autres communautés autonomes.
- En Suède, il existe un biodistrict à Södertälje et un à Sörmland. Ce dernier a gagné le prix du meilleur biodistrict de l'Union européenne en 2024.
- En Lettonie, un biodistrict est en cours de création dans le Parc national de la Gauja (Vidzeme), le premier du genre dans les pays baltes. Le projet a été lancé en 2023.
- En Croatie, le biodistrict de Međimurje, au nord du pays, est en cours de mise en place. Il a reçu une reconnaissance officielle en 2025.

Les villes bio

- Le réseau des cités bio d'Europe, Organic City Network Europe, a été officiellement lancé à Paris en janvier 2018. Il compte plus de 80 villes dont Paris, Vienne, Nuremberg et Milan¹, ainsi que deux instituts de recherche (Milan Center for Food Law and Policy et Bio Forschung Austria). Il promeut l'alimentation et l'agriculture biologiques. Il offre aux villes une plateforme de coopération sur des questions telles que l'avenir de la politique agricole commune, les chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales et locales, les politiques d'achats publics bio, la recherche et l'innovation, le coût réel de la nourriture, l'augmentation de la transparence des chaînes d'approvisionnement et l'accès à la terre pour les nouveaux agriculteurs biologiques. Ce réseau a également des objectifs environnementaux (notamment qualité des sols et de l'eau et réduction des émissions de CO₂). Il souhaite sensibiliser et faire comprendre aux populations locales les bienfaits de l'alimentation biologique pour la santé et l'environnement. Il a aussi pour objectifs de créer de nouvelles opportunités d'emploi et d'améliorer la sécurité alimentaire.
- L'association italienne Città del Bio est membre de l'Organic City Network Europe. Elle a été créée en 2003. Elle regroupe les communes et collectivités territoriales engagées dans la promotion de l'agriculture biologique, non seulement comme

1- Egalement Correns, Florence, Brême, Lauf, Seeham, Poreč – Parenzo, Växjö et Loro Ciuffenna



modèle agricole, mais aussi comme projet culturel. Elle favorise l'articulation entre production et consommation et forge des alliances entre communes. Ses objectifs sont d'adopter et d'encourager une utilisation prudente et efficace des ressources (en encourageant une consommation durable), de développer et de promouvoir la production biologique, de protéger la biodiversité, d'encourager l'éducation alimentaire en orientant vers une consommation responsable et de promouvoir les marchés de producteurs biologiques et les circuits courts. Elle compte actuellement 158 communes.

- Le réseau allemand des Bio-Städte fait également partie de l'Organic City Network Europe. Brême a gagné le prix de la meilleure ville bio de l'Union européenne en 2024.

Les logos bio nationaux et régionaux

- En Allemagne, il existe un logo bio national qui a été créé en 2001. Il s'agit d'un logo facultatif mais très utilisé en complément du logo européen obligatoire, l'Eurofeuille, sur les produits commercialisés en Allemagne.

En outre, plusieurs Länder ont lancé un logo bio régional : le Bade-Wurtemberg, la Bavière¹, le Brandebourg, la Hesse, Le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale et la Saxe. Ces logos bio régionaux ont notamment pour objectif de renforcer l'utilisation de produits bio régionaux en restauration collective publique et de répondre à la demande de la grande distribution, à la recherche de produits bio régionaux.

- En Autriche, le label biologique AMA est un label de qualité reconnu par l'Etat pour les produits alimentaires biologiques. Créé en 1994 par AMA-Marketing, il s'appuie sur le logo bio de l'UE tout en allant plus loin, en imposant des exigences plus élevées en matière de qualité alimentaire et de protection de l'environnement. Ce label existe en deux versions : l'une avec la mention d'origine "Austria", garantissant que les matières premières agricoles proviennent exclusivement d'Autriche, et l'autre sans indication d'origine.

Vienne a mis en place un label bio municipal en 2022 : Wiener Gusto pour ses approvisionnements locaux bio. Il ne semble pas exister d'autre label bio régional en Autriche.

- Au Danemark, le label Ø a été lancé en 1989². L'Etat a la charge de la certification. Il est utilisé sur les aliments issus de fermes biologiques danoises et sur les aliments importés transformés, conditionnés ou étiquetés au Danemark.

- En France, la marque AB a fêté ses 40 ans en mai 2025. Elle ne sert pas à identifier les produits bio français, mais est équivalente au logo européen. Elle est facultative sur les emballages, contrairement à l'Eurofeuille.

- En Hongrie, le plan national pour le développement de l'agriculture biologique prévoit le développement d'une nouvelle norme privée et volontaire pour l'agriculture biologique (avec des exigences plus élevées que dans le cahier des charges européen) et d'un logo associé.

1- Le logo bio bavarois a fêté ses 10 ans en 2025. Plus de 4 000 produits arboraient ce logo en 2025.

2- Le logo bio danois est connu par 98 % des habitants.



■ En Italie, une marque bio italienne a été annoncée dès septembre 2023. L'objectif est d'identifier les produits biologiques obtenus à partir de matières premières italiennes. Le décret¹ du Ministère italien de l'agriculture concernant la marque bio a été publié le 5 février 2026 par la Commission Etat-Régions. Il est en cours de notification auprès de la Commission européenne avant de pouvoir être définitivement adopté.

■ En République tchèque, le logo national Biozebra est utilisé comme signe des produits biologiques depuis les années 2000. Il est obligatoire pour les produits biologiques produits ou conditionnés en République tchèque, en complément de l'Eurofeuille. Pour les produits biologiques importés, l'usage du logo national Biozebra n'est pas requis, mais reste possible.

Les principaux salons et festivals bio

■ Il existe des salons dédiés à l'agriculture bio dans la plupart des pays de l'Union européenne. Voici les principaux :

Pays	Nom	Type de salon	Année de création	Fréquence	Lieu	Participation
Allemagne	Anuga Organic	B2B	Début des années 2000 (dans Anuga)	Biennale	Cologne	319 exposants et près de 53 000 visiteurs en 2025
	BioFach	B2B	1989	Annuelle	Nuremberg	2 300 exposants et près de 35 000 visiteurs en 2025
Autriche	BIO AUSTRIA Messe	Principalement B2B	2015	Annuelle	Wieselburg	Plus de 120 exposants et plus de 5 500 visiteurs en 2024
Espagne	FAPEA (Feria Agroalimentaria de Productos Ecológicos de Asturias)	mixte	Début des années 2000	Annuelle	Llanera	68 exposants en 2025 (nombre de visiteurs non connu)
	Feria BioCultura	Majoritairement B2C	1983	Plusieurs fois par an	Madrid/Barcelone	Madrid : 800 exposants et 70 000 visiteurs en 2025 Barcelone : 320 et 36 000 en 2025
	Bio Terra	B2C	2004	Annuelle	Irun	Environ 120 exposants et 10 000 visiteurs en 2025
France	La Terre est notre métier	B2B	2001	Biennale	Retiers	146 exposants et 8 000 visiteurs en 2024
	Marjolaine	B2C	1982	Annuelle	Paris	Environ 400 exposants et

1- https://www.statoregioni.it/it/conferenza-stato-regioni/sedute-2026/seduta-del-5-febbraio-2026/atti-5-febbraio-2026/repertorio-atto-n-7csr/?utm_source=chatgpt.com



						environ 50 000 visiteurs en 2025
	Millésime Bio	B2B – vins et alcools	1993	Annuelle	Montpellier	1 500 exposants et 9 500 visiteurs en 2025
	Natexpo	B2B - aval	2002	Annuelle	Paris/Lyon	900 exposants et près de 11 000 visiteurs en 2025 (Paris)
	Tech & Bio	B2B - démonstration	2007	Biennale	Bourg-lès-Valence	375 exposants et 21 000 visiteurs en 2025
Grèce	BioFestival	B2C et B2B	2019	Annuelle	Athènes	120 exposants et 7 710 visiteurs en 2023
Italie	BiodiVino	Mixte - vins	2004	Biennale	Montréal	nd
	SANA	B2B	1988	Annuelle	Bologne	650 exposants et 12 500 visiteurs en 2023
Pays-Bas	BioBeurs	B2B	2016	Annuelle	Zwolle/Apeldoorn	8 500 visiteurs en 2024
Pologne	Bio Expo Warsaw	B2B	2019	Annuelle	Varsovie	239 exposants et 10 700 visiteurs en 2025
	Ekogala	Mixte	2006	Annuelle	Jasionka	Plus de 100 exposants en 2025
	Natura FOOD	Mixte	2008	Annuelle	Łódź	150 exposants
Portugal	Terra Sã	B2C	1988	Annuelle	Lisbonne	80 exposants en 2024
République Tchèque	BioStyl	mixte	2007	Annuelle	Prague	428 exposants et 16 600 visiteurs en 2025
Suède	Eco Living Scandinavia	B2B	2012	Annuelle	Stockholm	200 exposants et 5 000 visiteurs en 2025
	Nordic Organic Food Fair ¹	B2B	2012	Annuel	Malmö/Stockholm	Plus de 350 exposants et plus de 2 500 visiteurs en 2025 (Malmö)

Source : Agence BIO

Les autres actions

■ D'autres types d'actions en faveur du développement de l'agriculture biologique peuvent être mises en œuvre. En voici quelques exemples :

- ▶ soutien financier de l'état à des organisations dédiées au développement de l'agriculture biologique dans de nombreux pays (exemples : BIO AUSTRIA en Autriche et Federbio en Italie),

1- Intégré dans Nord Organic Expo, Nordic Organic Food Fair est la partie axée sur l'alimentation biologique.



- ▶ encouragement du jardinage bio par les citoyens et dans les espaces verts publics dans le Bade-Wurtemberg, en Allemagne, avec la loi de renforcement de la biodiversité, adoptée en 2020¹,
- ▶ financement de visite-conseil gratuite pour les agriculteurs bio au Danemark,
- ▶ mise en place de cours de cuisine bio pour former des chômeurs à la cuisine des aliments bio en Espagne²,
- ▶ création de fonds spécifiques pour soutenir des filières, comme celui dédié aux ppam en Italie, lancé en 2024 avec 1,5 million € pour financer la recherche et des initiatives répondant aux besoins des entreprises agricoles et agro-industrielles.

IFOAM Organics Europe

- Fondée en 1972, IFOAM Organics International est une organisation qui œuvre pour apporter une véritable durabilité à l'agriculture à travers le monde.
- IFOAM Organics Europe est l'organisation ombrelle européenne pour l'alimentation et l'agriculture biologiques. Elle représente le bio dans l'élaboration des politiques européennes et plaide pour une transformation de l'alimentation et de l'agriculture. IFOAM Organics Europe compte près de 200 membres dans 34 pays européens.
- Les domaines d'action d'IFOAM Organics Europe sont la promotion et le développement de l'agriculture biologique en Europe, le plaidoyer politique sur les politiques agricoles et environnementales, le soutien à la recherche, à l'innovation et au partage de connaissances, ainsi que la coordination d'un large réseau d'acteurs bio et la promotion de la durabilité.
- Les institutions de l'UE reconnaissent IFOAM Organics Europe comme le principal défenseur de l'alimentation et de l'agriculture biologiques dans l'Union européenne.
- Ces dernières années, IFOAM Organics Europe s'est concentré sur :
 - ▶ une rémunération des agriculteurs pour les services qu'ils fournissent, notamment sur la qualité de l'eau et la protection de la biodiversité,
 - ▶ une progression de la conversion pour atteindre les 25 % de la SAU d'ici 2030,
 - ▶ un maintien d'un approvisionnement de l'UE sans OGM,
 - ▶ un renforcement du financement de la recherche,
 - ▶ un soutien accru aux services de conseil,
 - ▶ un renforcement des liens entre les différents acteurs bio,
 - ▶ une rémunération équitable des producteurs bio,
 - ▶ la mise en évidence de la contribution de l'agriculture biologique à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.
- En septembre 2025, IFOAM Organics Europe a lancé la campagne "Organic Delivers, More than you think"³, avec "delivers" dans le sens tient ses promesses,

1- Les autorités s'attendent à une baisse de 40 % à 50 % de l'usage des pesticides dans le Land à horizon 2030, tout en augmentant notablement la part du jardinage et de l'agriculture biologiques.

2- Par l'association Vida Sana

3- Plus d'informations : <https://www.organicseurope.bio/organic-delivers/>



apporte des résultats. La campagne inclut ensuite plusieurs vidéos et épisodes de podcast pour montrer différents aspects des bénéfices de l'agriculture biologique.

Conclusion sur les politiques de développement dans l'Union européenne

■ Depuis plus de trente ans, l'Union européenne s'est positionnée comme un acteur moteur du soutien à l'agriculture biologique, en mobilisant progressivement des instruments financiers, réglementaires et stratégiques de plus en plus structurés. Le Pacte vert européen, la stratégie "De la ferme à la table" et le plan d'action bio 2021-2027 traduisent cette volonté politique forte, en érigeant l'agriculture biologique en levier central de la transition agroécologique, avec l'objectif emblématique d'atteindre 25 % de la SAU à horizon 2030.

■ Chaque Etat membre dispose d'un plan stratégique national pour la PAC 2023-2027. Un certain nombre d'entre eux ont également mis en place un plan national de développement du secteur bio.

■ L'analyse des volontés de développement du secteur biologique et de leur traduction dans les politiques publiques met en lumière un contraste marqué entre une ambition européenne affirmée et une mise en œuvre nationale hétérogène, parfois en décalage avec les objectifs affichés. D'un côté, certains Etats membres engagés depuis longtemps dans l'agriculture biologique affichent des objectifs élevés et une part de SAU déjà significative en bio, soutenue par des dispositifs cohérents combinant aides à la conversion, aides au maintien, soutien à la demande et structuration des filières. De l'autre, de nombreux pays restent à des niveaux plus modestes de part de leurs surfaces en bio, avec des objectifs peu ambitieux et des budgets parfois insuffisants ou instables. Cette diversité des trajectoires nationales illustre la large marge de manœuvre laissée par la PAC 2023-2027, mais elle fragilise la capacité collective à atteindre 25 % de la SAU en bio à horizon 2030.



■ Le secteur bio européen aurait besoin d'une PAC post 2027 plus soutenable. Cependant, encore davantage d'autonomie devrait être apportée aux Etats membres dans la prochaine PAC. Ainsi le soutien au secteur bio risque d'être encore plus hétérogène qu'actuellement.

■ Certaines actions se retrouvent dans quasiment tous les pays : la mise en place d'aides financières pour accompagner la conversion vers le bio et soutenir les agriculteurs déjà engagés, la définition d'objectifs nationaux et de plans d'action structurés, le soutien à la recherche, à la formation et aux services de conseil pour améliorer les pratiques. De nombreux pays travaillent également à renforcer les filières de transformation et de commercialisation, à stimuler la demande grâce à des campagnes de promotion et à l'introduction de produits bio dans la restauration collective, tout en consolidant la confiance des consommateurs.



Analyse SWOT du secteur bio dans l'UE

		FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Production	Surfaces		Ralentissement de la croissance des surfaces en bio, voire stagnation ou déclin dans certains pays	Développement des biodistricts	Vieillesse des exploitants agricoles, difficulté de renouvellement générationnel
	Moyens de production		Difficultés pour effectuer des emprunts bancaires dans un certain nombre de pays	Développement de l'utilisation de variétés et de races d'animaux adaptés à la production bio	
			Manque de disponibilités d'intrants agricoles bio de haute qualité dans certains pays		Effets du changement climatique : sécheresses, événements météorologiques extrêmes, risques sanitaires.
			Hausse des coûts de production en élevage bio		
			Augmentation du prix de l'énergie liée à la guerre en Ukraine		
	Formation	Beaucoup de formations bio dans l'UE (surtout niveau post bac)	Pas assez de formation continue dans certains pays		
				Développement des formations bio	
	Transfert de connaissance	Existence d'Organic Eprints	Pas encore assez développé dans certains pays	Développement de l'accessibilité à l'information disponible grâce à Internet	
		Réseaux de fermes bio de démonstration			
	Conseil	Des structures d'accompagnement dans de nombreux pays	Pas suffisamment développé dans certains pays	Amélioration du conseil en agriculture bio grâce au réseau Organic Advice Network	
			Conseillers insuffisamment formés dans certains pays		
	Certification		Coûts de certification souvent trop élevés	Développement de la certification sous SPG	



	Revenus			Développement du commerce équitable dans les filières bio		
				Développement de la vente directe		
	Structuration	Secteur bio pas suffisamment organisé dans quelques pays		Développement de la contractualisation		
	OGM				Nouvelles techniques génomiques (NGT) bientôt autorisées	
Transformation	Coûts de transformation		Augmentation du prix de l'énergie liée à la guerre en Ukraine			
	Transformation		Difficultés pour trouver certains produits bio dans certains pays	Développement d'outils de transformation		
				Forte pression des discounters sur les fournisseurs pour baisser les prix		
Distribution	Circuits de distribution			Diversification des circuits de distribution		
				Innovations dans la distribution de produits bio		
				Evolution de la distribution alimentaire dans de nombreux pays		
	Grande distribution	Développement de la gamme bio dans de nombreux pays				Guerre des prix
	Magasins spécialisés		Essoufflement dans certains pays	Nouveaux concepts		
	E-commerce	Davantage de produits bio en ligne, en proportion, que dans les magasins physiques			Développement bénéfique à celui du marché bio et à sa démocratisation	
	RHD	Permet de promouvoir les produits bio auprès des jeunes				RHD avec bio réservés aux plus riches dans certains pays
Consommation	Perception des produits bio	Bonne image, produit perçu comme qualitatif	Image d'un produit cher, voire luxueux	Développement de la promotion des produits bio		
			Connaissance insuffisante de l'agriculture bio dans un certain nombre de pays	Expliquer davantage pourquoi les produits bio sont plus chers		
				Nouveau Plan d'actions de l'UE		



				Communiquer davantage sur la préservation de la biodiversité		
	Demande			Demande non totalement satisfaite.	Nouvelle hausse de l'inflation	
			Davantage développée dans les villes, pas encore assez dans les zones rurales			Risques de chocs économiques liés aux conflits armés
			Intérêt croissant pour les produits locaux souvent au détriment des produits bio	Développement de la commercialisation des produits bio grâce au tourisme		
			Inadéquation entre rythme de croissance de la demande et de la production			
			Beaucoup d'autres labels concurrents			
	Evolutions démographiques	Fort intérêt des jeunes générations (Y et Z) pour les produits bio			Baisse de la natalité	
	Evolutions comportementales	Souhait d'acheter des produits sains développé depuis la pandémie	Renforcement du prix comme principal frein à l'achat	Croissance du critère de sécurité alimentaire		
				Protection de l'environnement : critère de choix croissant		
			Recherche de la réduction des déchets (emballages et aliments)			
Soutien politique	Général	Bienfaits des produits bio de plus en plus reconnus par les pouvoirs publics	Abandon de certaines contraintes environnementales dans la PAC actuelle en raison de la guerre en Ukraine		Risque de soutien affaibli du secteur bio avec la prochaine PAC	
		Un cadre réglementaire européen	Moyens prévus dans les PSN souvent insuffisants pour atteindre les objectifs de part de la SAU en bio		Fort risque de non atteinte de l'objectif de 25 % de la SAU en bio dans l'UE d'ici 2030	
			Objectifs nationaux de la part de la SAU en bio parfois irréalistes, d'autres fois pas assez ambitieux		Abandon total du Pacte Vert européen	
	Opérateurs	Permet d'aider à la conversion	Encore insuffisant dans certains pays	Diversification des soutiens		
		Programmes de soutien du secteur bio				



		dans de nombreux pays			
	Consommateurs	Promotion et éducation sur les produits bio		Multiplication des outils de communication	
	Recherche	Des programmes dédiés à l'agriculture bio		Développement des soutiens politiques	
Organismes en charge de la bio		Beaucoup d'ONG et d'associations impliquées dans le secteur bio	Manque de coordination dans certains pays		
			Absence de représentation forte des intérêts du secteur bio dans encore quelques pays		



Conclusion

■ Avec 11,1 % de sa SAU et un marché de 55,1 milliards € en 2024, l'agriculture biologique occupe une place significative dans le paysage agricole européen. En vingt ans, les surfaces ont fortement progressé, les filières se sont structurées et le marché s'est développé dans la majorité des Etats membres. Le bio concerne désormais l'ensemble des grandes productions végétales et animales.

Cette dynamique demeure néanmoins très contrastée selon les pays. Certains disposent déjà d'une part élevée de terres en bio, d'outils de transformation performants et d'un marché solide. D'autres restent à un stade plus précoce, avec peu de surfaces, un tissu de transformation limité et une forte dépendance aux exportations de produits non transformés.

■ Le marché européen du bio continue globalement de progresser, mais dans un contexte plus incertain. La hausse de l'inflation et la pression sur le pouvoir d'achat ont freiné la consommation dans certains pays.

Si les produits bio bénéficient d'une image positive, le prix reste un frein majeur.

Selon l'Eurobaromètre de janvier 2025¹, 56 % des Européens reconnaissent le logo bio de l'UE, avec des écarts importants entre Etats membres². Une meilleure information, une visibilité accrue en magasin et davantage de campagnes de communication ciblées pourraient considérablement augmenter les achats bio.

■ L'Union européenne soutient le secteur bio à travers la Politique Agricole Commune (notamment avec la possibilité d'accéder aux aides à la conversion et au maintien), des financements pour la recherche, des actions de promotion et le Plan d'action bio 2021-2027, inscrit dans le Pacte Vert et la stratégie "De la ferme à la table".

Toutefois, l'analyse des plans stratégiques nationaux révèle un décalage entre les ambitions affichées et les moyens mobilisés. Les niveaux de soutien, les objectifs fixés et les budgets alloués varient fortement d'un pays à l'autre. Dans plusieurs Etats membres, les moyens prévus apparaissent insuffisants pour atteindre les objectifs annoncés.

■ La Cour des comptes européenne, Dans son rapport du 23 septembre 2025, met en évidence que les 12 milliards € investis depuis 2014 pour développer les surfaces biologiques n'ont pas produit les résultats attendus : ciblage insuffisant des financements pour renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur, articulation limitée entre objectifs environnementaux et commerciaux, manque de données pour évaluer l'impact. Le rapport souligne également les limites de l'objectif non contraignant de 25 % de surfaces agricoles bio d'ici 2030. Il recommande une vision stratégique post-2030, assortie d'objectifs mesurables et d'un soutien mieux orienté dans la PAC post-2027. IFOAM Organics Europe partage cette analyse.

1- Enquête menée du 13 juin au 8 juillet 2024 dans les 27 Etats membres de l'UE, auprès de 26 349 répondants de différents groupes sociaux et démographiques.

2- C'est aux Pays-Bas que la connaissance de l'Eurofeuille est la plus élevée avec 74 %.



- Le développement du secteur biologique repose sur un équilibre fragile entre volontés politiques et réalités économiques. Un soutien politique fort, cohérent et stable, à la fois au niveau national et européen est indispensable pour assurer un développement du secteur bio dans les prochaines années, avec :
 - ▶ une meilleure intégration des objectifs environnementaux dans la prochaine PAC,
 - ▶ une stratégie à long terme, avec des objectifs quantifiables et réalistes et des indicateurs de référence pour la production et la consommation bio,
 - ▶ des aides mieux ciblées et évaluées,
 - ▶ un renforcement de la formation, du transfert de connaissances, du conseil, de la recherche et de l'innovation,
 - ▶ un soutien au développement de la transformation¹ et à la construction de filières bio structurées,
 - ▶ un maintien de règles de certification claires, exigeantes et fiables afin de préserver la confiance des consommateurs et de protéger la filière contre une baisse des standards ou une concurrence déloyale,
 - ▶ un renforcement du soutien aux dynamiques territoriales (exemple : biodistricts),
 - ▶ une stimulation de la demande, notamment via une communication renforcée pour mieux expliquer la valeur ajoutée du bio et via la restauration collective².

- Les orientations annoncées pour la prochaine PAC, accordant davantage de liberté aux Etats membres, laissent toutefois craindre un recul des soutiens nationaux aux producteurs bio et en conversion.

- Enfin, l'évolution du secteur dépendra aussi de facteurs macroéconomiques tels que l'inflation et le pouvoir d'achat, ainsi que de la diversification des circuits de distribution, essentielle pour sécuriser les débouchés des producteurs bio.

1- Certains pays exportent encore majoritairement des produits bio bruts et en importent des transformés, ce qui souligne l'importance stratégique d'investir dans la transformation locale afin de créer davantage de valeur sur les territoires.

2- Le développement de l'utilisation de produits bio en restauration collective bio constitue un outil efficace pour sensibiliser les jeunes générations et sécuriser les débouchés.



Lexique

A'Verdis : Cabinet allemand accompagnant ses clients dans le développement de solutions de restauration durables pour la RHD.

Accords d'équivalence : Ce type d'accords commerciaux conclus entre deux pays permet aux normes, aux règles et aux méthodes qui diffèrent entre eux d'être traitées comme si elles étaient identiques (sans que chaque pays n'ait à les modifier), pourvu qu'elles produisent les mêmes résultats et qu'elles visent les mêmes objectifs, même si les moyens employés sont différents.

Agritourisme bio : Hébergement ou restauration à la ferme proposant des produits issus de l'agriculture biologique.

AMAP : Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

AMF : Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités, créée en 1907 et reconnue d'utilité publique en 1933, représente les maires et présidents d'intercommunalités. Elle défend les intérêts des communes et soutient la libre administration et la décentralisation.

Bioéconomie : Il s'agit d'un modèle économique fondé sur l'exploitation durable des ressources biologiques pour produire aliments, énergie, matériaux et services. Il vise à remplacer les ressources fossiles par des alternatives renouvelables et à promouvoir une économie circulaire. Il intègre innovation scientifique, agriculture durable et gestion responsable de la biodiversité.

Bio-Städte : Réseau allemand des villes bio. Ses membres sont Augsburg, Berlin, Bielefeld, Bonn, Brême, Cologne, Darmstadt, Delmenhorst, District de Basse-Bavière, District de Lüchow-Dannenberg, Erfurt, Erlangen, Freiburg, Freising, Goslar, Hambourg, Heidelberg, Höhenkirchen-Siegerrsbunn, Ingolstadt, Karlsruhe, Lanshut, Lauf an der Pegnitz, Leipzig, Much, Munich, Münster, Nuremberg, Regensburg, Witzenhausen et Würzburg.

Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft : Il s'agit de l'association faîtière des producteurs agricoles, des transformateurs et des commerçants d'aliments bio. Elle compte seize associations membres : Assoziation ökologischer Lebensmittelhersteller (AÖL), Biokreis, Bioland, Bioland Verarbeitung & Handel e.V., Biopark, Bundesverband Naturkost Naturwaren (BNN), Dachverband ökologische Pflanzenzüchtung in Deutschland (BÖLN), Demeter, Ecoland, ECOVIN, GÄA, Interessengemeinschaft der Biomärkte, Naturland, Arbeitsgemeinschaft der ökologisch engagierten Lebensmittelhändler und Drogisten (AÖL), Reformhaus eG et Verbund Ökohöfe.

Cantines en Italie : Ce terme désigne l'ensemble des lieux de restauration scolaire dépendant d'une même collectivité publique.



CBI : Centre pour la promotion des importations en provenance des pays en développement. Cette agence publique néerlandaise, rattachée au ministère des Affaires étrangères, a pour rôles d'aider les entreprises des pays en développement à accéder aux marchés européens, de fournir des études de marché, analyses de tendances et données consommateurs (agroalimentaire, bio, textile, etc.), et d'accompagner les exportateurs sur les normes européennes (qualité, durabilité, certifications).

Certificat d'Inspection COI : Ce certificat électronique assure que les produits bio importés depuis un pays tiers sont conformes à la législation européenne en la matière. Il est à remplir dans le système TRACES.

Chaîne de blocs : Blockchain en anglais. Il s'agit d'une technologie qui permet de stocker et transmettre des informations de manière transparente, sécurisée et sans organe central de contrôle.

CINEA : Agence exécutive de la Commission européenne pour le Climat, l'Infrastructure et l'Environnement, créée pour gérer et soutenir les programmes européens dans ces domaines. Anciennement CHAFEA (Agence exécutive pour la santé et le consommateur).

CNOUS : Centre national des œuvres universitaires et scolaires

Comté de Võru : Région située dans le sud-est de l'Estonie.

CPAER : Consejo de la Producción Agraria Ecológica de La Rioja. C'est l'organisme officiel chargé de la certification et du contrôle des produits agricoles biologiques dans la région de La Rioja.

Crèches en Allemagne : Elles accueillent les enfants d'un an jusqu'à six ans.

Cultures pérennes : Egalement appelées cultures permanentes. Il s'agit des cultures qui restent en place au moins deux années consécutives.

Cyprinidés : Cette famille de poissons regroupe notamment les carpes, les goujons, les vairons et associées (dont les barbes et les barbeaux).

DEPHY : Créé dans le cadre des plans Ecophyto, ce réseau compte environ 3 000 exploitations, dont plus de 700 en bio ou en conversion, dédié à l'expérimentation et à la réduction des produits phytosanitaires

Drive : Ce terme désigne un point de retrait où le client récupère ses achats directement depuis son véhicule. Initialement utilisé dans la restauration rapide, le terme s'applique aujourd'hui aussi aux enseignes de grande distribution, où les clients commandent en ligne et choisissent un créneau pour venir chercher leurs articles.

Ecorégimes : paiements annuels pour encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, sans engagement pluriannuels. Ces mesures volontaires, intégrées au premier pilier de la PAC, visent à adopter ou maintenir des pratiques vertueuses, comme la couverture des sols, les prairies permanentes, la biodiversité (haies), l'élevage extensif, l'agriculture biologique ou le HVE.



Educabio : Programme éducatif espagnol visant à promouvoir auprès des enfants et de toute la communauté scolaire des habitudes alimentaires saines et la connaissance des produits bio. Il est piloté par Ecovalia.

Fromage Halloumi : Fromage chypriote. Initialement produit à base de lait de brebis, lait de chèvre et de feuilles de menthe, certains producteurs y ajoutent du lait de vache. Ce fromage, se distingue des autres fromages par sa texture. Plutôt élastique, il est l'un des seuls fromages à ne pas fondre à la cuisson.

Génération Y : Encore appelée Millennials, elle regroupe les personnes nées entre 1981 et 2000.

Génération Z : Egalement appelée Nouvelle génération silencieuse ou Génération C pour Communication, Collaboration, Connexion et Créativité, elle commence à partir de l'année 2000. Cette génération a toujours connu un monde avec une grande présence de l'informatique et d'Internet.

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

Good Food : Label bruxellois pour une alimentation durable incluant le bio.

Grandes cultures : Il s'agit des céréales, des oléagineux, des protéagineux et des légumes secs.

ICE : Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes

IDDRI : L'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales est un think tank français indépendant qui analyse les politiques de développement durable. Il produit des recherches et recommandations pour soutenir les transitions écologiques, économiques et sociales, tout en favorisant le dialogue entre scientifiques, décideurs et acteurs de terrain pour proposer des solutions concrètes.

Importations : Ce terme est utilisé au sens large dans ce document, i.e. il comprend également les échanges intra-communautaires.

INOSYS : Porté par les Chambres d'agriculture, ce réseau produit des références technico-économiques à partir d'environ 1 500 fermes, dont une partie en agriculture biologique.

IRTA : Institut de Recherche et Technologie Agroalimentaire. Institut public de Catalogne. Il travaille notamment sur le riz bio.

ISOFAR : L'International Society of Organic Agriculture Research est une organisation scientifique qui rassemble chercheurs et institutions travaillant sur l'agriculture biologique. Elle favorise l'échange de connaissances, la diffusion des résultats de recherche et collabore avec IFOAM EU pour relier science et besoins du secteur bio.

Joint Research Centre : Service scientifique interne de la Commission européenne. Il fournit des analyses et des données indépendantes pour appuyer les politiques de l'UE. Son objectif est d'éclairer les décisions publiques par une expertise scientifique fiable.



KEKS : Les projets KEKS (Knowledge Exchange & Kreative Solutions) sont des initiatives européennes collaboratives axées sur l'innovation pédagogique et la transformation numérique. Ils visent à développer des outils et méthodes éducatives interactives, favorisant l'engagement des apprenants. Ces projets encouragent le partage de bonnes pratiques entre institutions à l'échelle européenne. L'objectif est d'améliorer l'apprentissage grâce à des solutions créatives et participatives.

Loi EGALIM : Loi française pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine, durable et accessible à tous, promulguée le 1^{er} novembre 2018. Le mode de production biologique est particulièrement mis en avant par la loi qui fixe un objectif de 20 % de produits bio en restauration collective élargie à la restauration collective privée à l'exception des restaurants d'entreprises privées : Au plus tard le 1^{er} janvier 2022, une part au moins égale, en valeur, à 20 % de produits bio ou issus d'une ferme en conversion sera comprise dans les repas servis dans les restaurants collectifs. Cet objectif s'applique aux établissements gérés par des personnes morales de droit public ou privé, dès lors qu'ils ont la charge d'une mission de service public.

Loi Labbé sur la transition énergétique : Elle interdit depuis le 1^{er} janvier 2017 l'usage de pesticides chimiques par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les espaces verts, forêts, voiries et promenades ouverts au public. Seuls restent autorisés certains produits de biocontrôle ou à faible risque utilisables en agriculture biologique. A partir du 1^{er} juillet 2022, les interdictions ont été élargies à de nombreux lieux privés à usage collectif ou fréquentés par le public (propriétés privées, hôtels, campings, cimetières, établissements scolaires ou de santé, équipements sportifs, etc.). Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'interdiction s'applique aussi à certains terrains sportifs (grands jeux, gazons de tennis, hippodromes, golfs), avec des exemptions temporaires possibles jusqu'au 1^{er} juillet 2026.

Ma Cantine : Plateforme numérique gratuite développée par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire français pour accompagner les acteurs de la restauration collective vers des pratiques plus durables.

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques. Il s'agit d'engagements environnementaux contractuels sur plusieurs années (en général 5 ans), indemnisés pour compenser les surcoûts et pertes de revenus. Ces mesures du second pilier de la PAC concernent notamment les zones Natura 2000 ou les territoires à enjeux, et incluent par exemple la réduction des produits phytosanitaires, le retard de fauche pour protéger la biodiversité, l'entretien de prairies à forte valeur écologique ou l'implantation de cultures favorables aux pollinisateurs.

MDD : Les Marques de distributeurs, encore appelées marques propres, sont des produits vendus par les enseignes à des prix souvent inférieurs aux autres marques. Elles permettent aux distributeurs de se différencier, de percevoir davantage de marge, de véhiculer les valeurs de l'enseigne, de fidéliser la clientèle et de proposer une offre accessible.



Milan Center for Food Law and Policy: Organisation italienne dédiée à l'étude et à la promotion du droit à l'alimentation et de la durabilité des systèmes alimentaires. Née à la suite de l'Exposition universelle de Milan 2015, elle œuvre pour renforcer la gouvernance mondiale des ressources alimentaires. Elle favorise le dialogue entre institutions, chercheurs et citoyens sur les politiques alimentaires. Son objectif est de soutenir des cadres juridiques garantissant l'accès équitable à une alimentation saine et durable.

Pacte de Milan : Accord international promu par la FAO par lequel les villes participantes s'engagent à élaborer des modèles alimentaires durables, équitables et sains. Actuellement, 197 villes sont signataires de ce pacte.

Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie. La République tchèque est considérée comme le plus industrialisé et le plus développé des Pays d'Europe Centrale et Orientale.

Pays tiers : Pays ne faisant pas partie de l'Union européenne

PIZE : La Chambre polonaise de l'alimentation biologique, est une organisation regroupant des agriculteurs, des transformateurs et des distributeurs bio. Sa mission est de promouvoir les produits bio, en participant à des campagnes éducatives et en organisant des événements professionnels.

PPAM : Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

REKO : REttferdig KOnsom, ou consommation équitable. Créé en 2013 en Finlande, ce concept inspiré des AMAP, s'est étendu à la Suède et à la Norvège. Les producteurs locaux annoncent leurs produits via des groupes Facebook, et les consommateurs commandent directement. Les points de livraison, souvent en centre-ville, permettent la rencontre directe entre producteurs et clients, qui paient sur place. Les produits sont locaux, de saison et vendus à prix réduits grâce à l'absence d'intermédiaires, d'emballage ou de publicité. Les producteurs récoltent uniquement ce qui est commandé, évitant le gaspillage, et bénéficient de retours directs des consommateurs.

Restauration collective publique : Elle comprend les crèches, les cantines d'écoles, de collèges et de lycées, les universités, les hôpitaux, les bâtiments gouvernementaux, les prisons et les armées.

Restauration commerciale : Elle regroupe les établissements qui préparent et vendent des repas ou des boissons destinés à être consommés immédiatement, sur place ou à emporter, dans un cadre concurrentiel et marchand.

Restauration scolaire en gestion concédée : La collectivité confie la gestion à une entreprise privée spécialisée qui gère le service. Elle peut produire les repas dans sa propre cuisine centrale ou sur place. La collectivité paye le prestataire, et celui-ci s'occupe de tout ou partie du service (production, distribution, personnel, nettoyage...).



Restauration scolaire en régie directe : La collectivité gère elle-même le service. La commune (ou l'EPCI) assure directement la production et la distribution des repas. Elle emploie son propre personnel (cuisiniers, agents de service, encadrants). Elle achète les denrées alimentaires, le matériel, et gère la cuisine municipale. Les recettes (paiement des familles) et les dépenses (salaires, achats, entretien) sont intégrées au budget communal.

Restopolis : Il s'agit du service public de restauration collective du Luxembourg, placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Créé en 2005, il a pour mission d'assurer une alimentation saine, équilibrée, durable et accessible dans les établissements scolaires et universitaires du pays.

RHD : Restauration hors domicile, également appelée restauration hors foyer. Elle comprend la restauration collective et la restauration commerciale.

SAU : La surface agricole utile est un concept statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole. Elle est composée de terres arables (grande culture, cultures maraîchères, prairies artificielles, jachère...), surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages) et cultures pérennes (vignes, vergers...). Elle n'inclut pas les bois et forêts.

SPG : Systèmes Participatifs de Garantie. Il s'agit de systèmes d'assurance qualité orientés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. Ils choisissent en commun un ensemble de normes pour l'agriculture biologique et un ensemble de procédures et désignent un organisme de coordination.

Supermarchés bio en Allemagne : Leur surface de vente est supérieure à 100 m².

TRACES : TRAdE Control and Expert System. Outil de gestion en ligne de la Commission européenne qui centralise l'ensemble des exigences sanitaires et suit les mouvements des animaux et des embryons, ainsi que des denrées alimentaires, commercialisés ou importés dans l'Union européenne. Le système TRACES a été établi par décision 2004/292/CE de la Commission en application de la directive 90/425/CEE du Conseil.

URBACT : Programme européen visant à aider les villes à développer des politiques urbaines durables et innovantes. Il favorise la coopération et l'échange de bonnes pratiques entre villes sur des enjeux communs. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des zones urbaines.

Vin tranquille : Il s'agit d'un vin qui ne forme pas de bulles lors de l'ouverture de la bouteille. Il est l'inverse de ce qu'est le vin effervescent.

Vitalküche : Il s'agit d'un label de qualité spécifique au secteur de la restauration collective en Basse-Autriche. Il vise à garantir une alimentation équilibrée, régionale, saisonnière et biologique dans les établissements participants. Une part minimum de 25 % de bio est requise dans les menus.



Sources

■ Les informations sur le secteur bio de l'Union européenne proviennent de sources multiples.

A

A'Verdis, Administration des Services Techniques de l'Agriculture du Luxembourg, AESAN, AFP, Agence BIO, Agra Fil, Agrana, Agrex Consulting, Agricultural Research Institute – Cyprus, Agris, Agro Bio Farm, Agro Diaro, Agro-Media, Agrobio, Agroinformacion, Agrotrend Hongrie, AIAB, AKI, Alimarket, Alnatura GmbH, AMA Marketing, Ambassade de Bulgarie en France, Ambassade de France en Roumanie, Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Pologne, AMI, AMI/Gfk, AMI/AgroMilagro Research/FIBL/FleXinfo, AND-I, ANIA, Arla Foods, Arte, ASOBIO et Autorité alimentaire finlandaise.

B

BFMTV, Bio à la une, BIO AUSTRIA, Bio Bank, Bio Bulgaria, Bio Eco Actual, Bio Handel, Bio Hotels, Bio Monitor, Bio Romania, Biocoop Portugal, Biocultura, Biofach, Bioforum Flandre, Bioforsk, Biogarancia, Biojournaal, BioHandel, BioKennis, Biokontroll Hungaria Nonprofit Kft, Bioland, Biolinéaires, Biologica, Biomarkt, Bionext, Bionistas, Bioselena, Biostädte, Biovega, BioVista, Biowallonie, BÖLN, BÖLW, Bord Bia, Bord Iascaigh Mhara, Boston Consulting Group, Business France et Business Insider/You Gov.

C

Cadidiet, CAERM, Carrefour, CBI/Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, CCPAE, CHAFEA, Chambres d'Agriculture France, Circuits Bio, Città del Bio, CNIEL, Co-labor, Coldiretti, Commission européenne, Consejería de Agricultura y Pesca – Junta de Andalucía, Consejo de la Producción Agraria Ecologica del Principado de Asturias, Country Life CultiMer, Cour des comptes européenne et Czech Technology Platform for Organic Agriculture.

D

Danish Agriculture & Food Council, Danish Dairy Board, Dansk Akvakultur, DASO BUSINESS PERFORMANCE PC, Décisions Marketing, Delfi, Denmark Statistics, Denn's Biomarkt, Dennree GmbH, Département Agriculture et Pêche de la Flandre, Department for Rural Affairs and Aquaculture – Malta, Department of Aquaculture and Fisheries of Greece, Destatis, DH et DKAB Service AB.

E

E-Commerce Mag, Ecocert, Ecological, Economics of Agriculture, Ecoticias, Ecozept, EDEKA ZENTRALE & Co, Eden Botanicals, Efeagro, Ekoagros, Ekocentria, EkoConnect, Ekologiska Lantbrukarna, EkoMatCentrum, Ekoweb, Ecozept, El Pais, ELSTAT, ESM Magazine, eShopWorld, Estonian Organic Farming Foundation, Etherio Discount Organic Store, Euractiv, Euromonitor International, Europe 1, European Journal of Agriculture and Food Sciences, European Market Observatory for Fisheries and Aquaculture Products, European Supermarket Magazine, Eurostat et Evira.

F

FAO, Farmers Weekly, Federbio, FIBL/IFOAM, Financial Food, Finnish Food Authority, FIRAB, Fish Farmer Magazine, Floral Daily, Fondation Nestlé, Food for Life, Food Nation, Formabio, FoxIntelligence, FranceAgriMer, France TV Info, Franchise Magazine, Fresh Fruit Portal et Fresh Plaza.



G

GfK, Good Herdsman Ltd, Gouvernement écossais, Granel Valencia, Green Marketing, Greenplanet et Grüner Bericht.

H

Hortidaily et Hufftington Post

I

ICEX, ICROFS, IFOAM, IFREMER, IJHARS, IMAS International, Infogreen, INNOCAT, INSEE, Institut de l'Élevage, Institute for Sustainable Development – Slovenia, Instituto Nacional de Estatística – Portugal, IOFGA, IPIMAR, IPSOS, IRI, Irish Examiner, Irish Food Magazine, Irish Organic Association, ITAB et ITAVI.

J

Journal de l'Environnement, Jordbruksverket (Bureau Suédois de l'Agriculture), Julia Fischer et Junta de Andalucía.

K

Kantar Worldpanel et Klaus Braun

L

L'Avenir, L'Echo, L'Expansion, La Dépêche, La Tribune, Land Bade-Württemberg, Latvian Association of Organic Agriculture, Le Betteravier, Le Monde, Le Figaro, Le Sillon Belge, LEI, Les Echos, Linéaires, Loima, Lokvina, LSA, Luxemburger Wort et LVÖ.

M

Marine Scotland Science, Maskinbladet, Mercearia Bio, Milano Ristorazione, ministères de l'Agriculture d'Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie et Slovénie, ministères de l'Agriculture des Länder de Brandebourg, de Rhénanie-Palatinat, de Saxe et de Thuringe, ministère de l'Ecologie d'Autriche, Ministère de l'Environnement et de l'Alimentation du Danemark, ministère du développement durable, de l'environnement et du changement climatique de Malte, ministère de l'Environnement d'Allemagne, Missions économiques de Bucarest, de Dublin, de La Haye, de Londres et de Madrid, Mintel's Global New Products Database, MOAN, Monde de l'Épicerie Fine et Municipalités d'Ancone, de Bari, de Bilbao, de Bolzano, de Brescia, de Cagliari, de Crémone, de Florence, de Freiburg im Breisgau, de Gênes, de Hambourg, de Nuremberg, de Palerme, de Parme, de Pavie, de Pesaro, de Piacenza, de Pise, de Rimini, de Rome, de Sasso Marconi, de Savone, de Sesto Fiorentino, de Trente, de Turin, d'Udine, de Venise et de Verbania.

N

Natexbio, Natural Products Global, Natura Sciences, Naturalia, Naturata, Naturland, NielsenIQ, Nomisma Wine Monitor, Norwegian University of Life Sciences et Novethic.

O

Officiel de la Franchise, OIVE, Ökolandbau, Ökobarometer, Ökologischer Großküchen Service, ÖMKI, OMSCO, Organic City Network Europe, Organic Data Network, Organic Denmark, Organic Food Iberia, Organic Market Info, Organic Monitor, Organic News Room, Organic Trade Board, Organic Trust, Organic Unit, Ouest France et OUNI.



P

Paperjam, Paymentsense UK, Portal Spozywczy, PIŽE, Pro Luomu, Pro-Bio Liga, Prober, Prodescon et Programme Steps to organic

R

Rayons Boissons, Région Basilicate, Région Castille-La Manche, Région Emilie-Romagne, Région Lombardie, Relevanc/LSA, Réussir, Réussir Fruits et Légumes, Réussir Les Marchés, REWE et Ruigrok NetPanel

S

SANA, Scottish Organic Producers Association, SEAE, Service Public de Wallonie/DGRNE, SINAB, Sirius Insight/Aplsia, SKAL, Slovak Journal of Food Sciences, Slovenia Times, Soil Association, 60 Millions de Consommateurs, SSP, Statbel, STATEC, Statistical Office of the Republic of Slovenia, Statistics Lithuania, Statistics Sweden, Spirit Insight, Steps to Organic, Studentenwerke de Brème et de Münster, SudVinBio, Svensk Mjölk, Swedish Dairy Association et Systembolaget.

T

Taloustutkimus Oy, Tan, Task Force Marktontwikkeling Biologische Landbouw, TAZ, Teatro Naturale International, The European Aquaculture Society, The FishSite News Desk, The Scotman, The World Aquaculture Society, Tike, TNS Emor/ministère de l'Agriculture d'Estonie, Tollwood, Top Agrar, TP Organics, Total Croatia News, Total Slovenia News, Turu-uuringute Ltd et TUV Austria.

U

Universités d'Aalborg, Szent István, d'Helsinki, de Crémone et de Kassel, Université Polytechnique de la Marche, UKSUP (Central and Testing Institute in agriculture), UKZUZ (Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture), UNAB, USDA, Usine Digitale et UZEI (Institute of Agricultural Economics and Information).

V

Valio, VENECA, Veritas, Vida Sana, Villes de Bruges, Lunds, Namur, Paris et Västerås.

W

Wageningen Economic Research, Warsaw University of Life Sciences, Wiener Zucker et Wirtschaftskammer Österreich.

X

Xerfi Precepta

Y

YouGov

Z

Zepros



Crédit photos

ADOCOM, Agence BIO, Bio Hotels, Bionext, Bioselena, Commission européenne, Frédéric Decante, Florian Domergue, Drumanilra Organic Farm & Farm Kitchen, Ecocert, EkoCentria/Tero Takaloeskola, Morgan Fache, Régis Grman, Jeanne-Eloïse Guérin, KRAV, Sarah Le Douarin, Dorota Metera, ÖMKI, Organic Denmark, OUNI, Christine Peard, Pro Luomu, Patricia Spaniol, Georgi Stoyanov, Nicolas Tucac et Arielle Zoellin.



L'AGRICULTURE BIO DANS L'UNION EUROPEENNE



REDACTION

Sarah Le Douarin

INFOGRAPHIE

Sarah Le Douarin et Samuel Lévy

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE
sarah.le-douarin@agencebio.org

Agence française pour le
développement et la promotion de
l'agriculture biologique
12 rue Henri Rol-Tanguy
93100 Montreuil
01 48 70 48 30

www.agencebio.org

